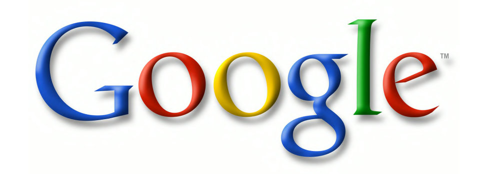
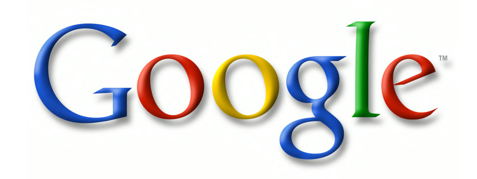
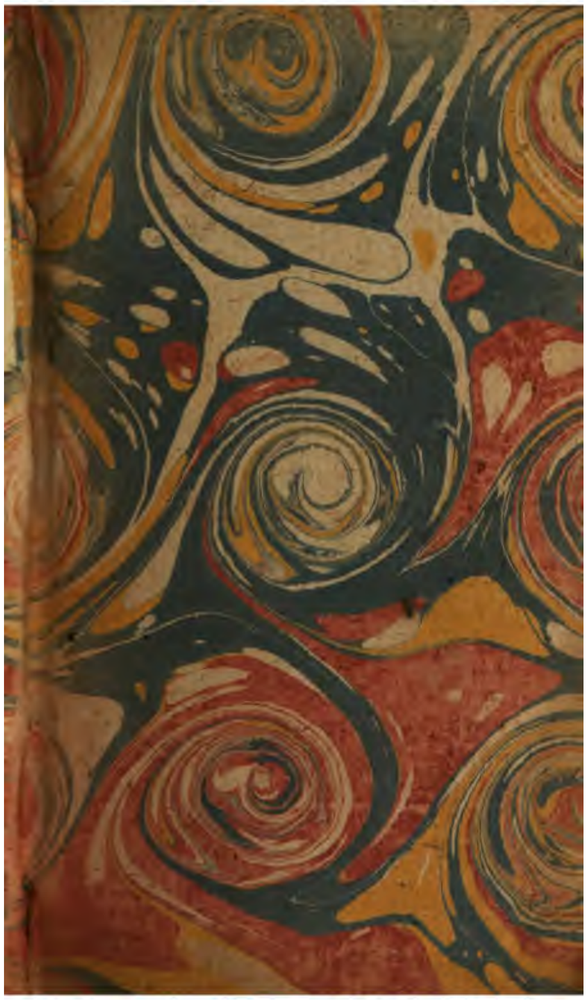




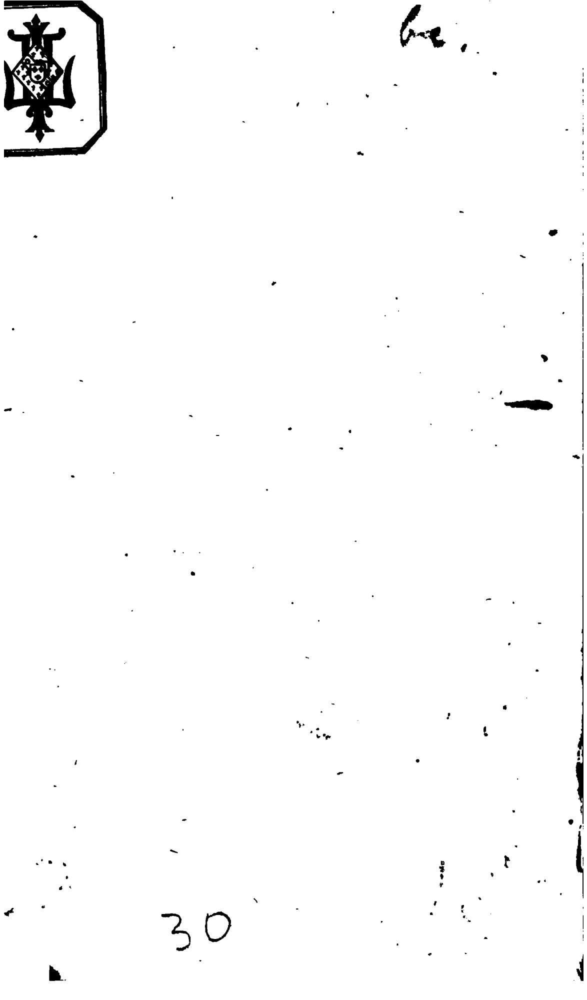



A. P. M. Gilbert
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN




A. P. M. Gilbert
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN







FABLIAUX

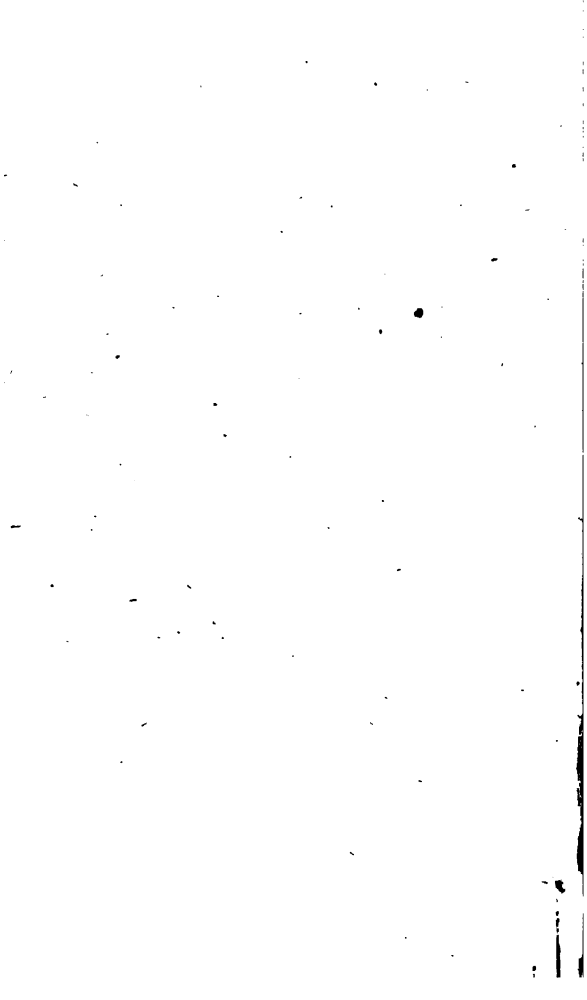
OU

CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME PREMIER.





FABLIAUX OU CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE,

FABLES ET ROMAN DU XIIIe,

Traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems;

Avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours.

Par M. LE GRAND. d'Aussy

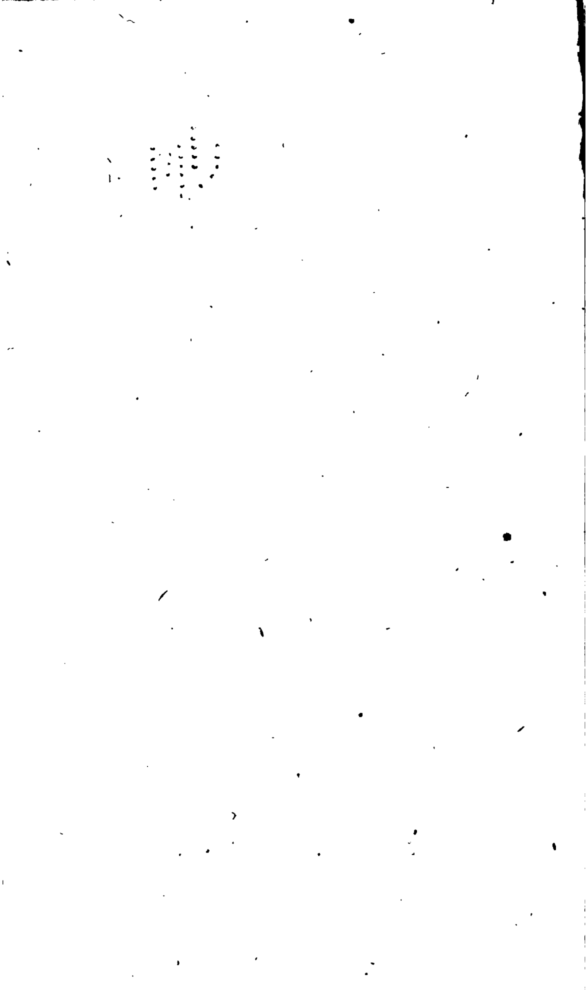
Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Plin. Epist.

TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez EUGENE ONFROY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.





PRÉFACE.

IL eſt dans la Littérature deux ſortes de travaux priſés trop au-deſſous de leur juſte valeur, les Traductions & les Extraits. Sans vouloir entreprendre ici ni l'apologie ni l'éloge d'un genre d'ouvrage qui va devenir le mien, je dirai ſeulement que le peu d'eſtime dont le Public l'honore, a influé malheureuſement ſur l'opinion qu'en ont conçue les Gens-de-Lettres. Il n'eſt pas donné à tout Auteur d'enfanter ſeul des Minerves armées. Celui qui tirant de la tombe un corps mort le rendrait à la vie, pourrait encore prétendre à quelque gloire : mais on veut être un génie ; & cette préſomption funeſte de l'amour-propre, en nous privant de pluſieurs

bons Ouvrages, a produit le double mal de multiplier beaucoup trop les mauvais.

Si je ne me ſuis point trompé dans la maniere d'exécuter celui que je préſente à ma nation, il pourra peut-être lui plaire & l'inſtruire. Il doit au moins intéreſſer nos Littérateurs; en leur faiſant connaître un des premiers monumens de la Poéſie de leurs Aïeux. Les catacombes de nos anciens Poëtes, dans leſquels perſonne n'eſt encore deſcendu, ou qu'on n'a fouillés que fort ſuperficiellement, offriraient à des travailleurs intelligens & courageux plus d'une découverte pareille à faire; & je croirais avoir bien mérité des Lettres, ſi mon exemple animait à cette laborieuſe entrepriſe, des mains plus habiles que les miennes.

Juſqu'à préſent tout a dû en détourner. Non-ſeulement nos vieux Rimeurs étaient tombés dans l'ou-

bli; mais rien même n'inſpirait l'envie de les connaître. Si les Hiſtoriens & les Écrivains modernes daignent quelquefois en faire mention, c'eſt ordinairement avec un ton de compaſſion & de pitié, qu'on pardonnerait à peine à l'ennui de les avoir lus. Veulent-ils nous donner une idée de leurs productions? ils citent avec complaiſance quelque Hiſtoriette de Légende, bien abſurde & bien bête (*); & par ce

(*) C'eſt ce qu'a fait, entre autres, l'abbé Vély; Voyez les réflexions par leſquelles il termine le regne de Philippe-le-Hardi; & je cite de préférence cet Hiſtorien eſtimable, parce que les erreurs qu'accrédite un Écrivain de ſon mérite, deviennent bientôt les erreurs de toute la Nation. L'abbé de Fleury, (*Traité des études*) a rendu à nos Poëtes plus de juſtice. En blâmant l'extravagance de leurs fictions & le ſcandale de leur morale, il avoue qu'il y avait parmi eux des gens d'eſprit,

chef-d'œuvre d'impertinence d'un Moine ignorant, ils laissent le Lecteur admirer de bonne foi qu'elle était la stupidité d'un peuple réduit à une pareille pâture.

D'un autre côté, les Troubadours Provençaux ont laissé après eux, je ne sais trop pourquoi, une renommée qui a ébloui tout le monde; non qu'on se soit laissé abuser par les éloges prodigués dans le tems à ces tristes Chansonniers, ou qu'on ait été séduit par leurs Ouvrages: mais l'Italie dont ils furent les maî-

& qui pour leur siecle avaient de la politesse. Eh! pourquoi pas? Les Arts, les Sciences, la Législation, tout ce qui est le fruit de l'expérience & du tems était encore informe, il est vrai; mais ce que la Nature donne, l'esprit, la sensibilité, l'imagination, sont de tous les siecles & de tous les pays, & ne tiennent que par le plus ou moins de goût aux connaissances acquises.

tres, & où les introduisit l'affinité du langage, s'est plu à immortaliser leur mémoire; & telle fut l'origine de leur grande & trop heureuse fortune. La reconnaissance de deux ou trois Écrivains célebres les a sauvés de l'oubli. On les a crus de grands hommes, parce que Pétrarque & le Dante les chanterent; & aujourd'hui que peu de gens sont en état, ou plutôt que personne ne conçoit l'idée de vérifier ces panégyriques trompeurs, adoptés sur parole, l'opinion de leur mérite prévaut tellement, même parmi les gens instruits, qu'il n'en est aucun qui ne les croie les peres de toute notre Littérature moderne, & qui ne regarde la Provence comme le point heureux de l'horison, où après une longue nuit de barbarie & d'ignorance, se leva enfin l'aurore de ces jours d'éclat & de gloire dont nous nous enorgueillissons. C'est-là un de ces préjugés

auxquels le tems finit par donner quelquefois la certitude d'une vérité historique, & il en est plus d'un exemple. Pardonnera-t-on à un homme inconnu, dont la plume, sans autorité & sans nom, se hasarde à écrire pour la premiere fois, d'examiner si cette opinion est fondée? La question intéresse l'histoire de notre Litterature, & elle n'est point étrangere à mon sujet.

Le Gaule, avant que César la soumît aux Romains, était divisée en plusieurs parties, qui avaient chacune leur idiôme particulier. Loix, mœurs, langage, tout changea par la conquête. Les vaincus furent obligés d'adopter la langue des vainqueurs; & pendant quelques siecles elle domina seule chez eux, jusqu'à ce que de nouveaux conquérans, les Francs au nord, les Ostrogots, Visigots, Sarrasins, Alains, &c, au midi, vinrent la corrompre en y

mêlant la leur. De ce double mélange ſe formerent dans les deux moitiés, ſeptentrionale & méridionale du Royaume, deux langues nouvelles; qui avec le tems s'altérant de plus en plus, conſerverent cependant toujours le nom de *Romaine* ou *Romane*, parce qu'elles avaient pour baſe l'une & l'autre celle des Romains. Cette derniere ceſſa ainſi d'être uſuelle, & demeura une langue ſavante, qu'il fallut apprendre, & qu'on enſeigna dans les écoles. Les deux *Romanes* alors, devenues dominantes, ſe partagerent la France, que l'on diviſa même ſelon leur étendue. Comme toute la partie en-deçà de la Loire ſe ſervait, pour affirmer quelque choſe, du mot *oil*, (oui); & toute la partie au-delà, du mot *oc*; on appella l'une *la Langue-d'Oil*, & l'autre *la Langue-d'Oc*. Celle-ci néanmoins reçut encore une autre dénomination. Rai-

mond IV, de Saint-Gilles, Comte de Provence, possédant en même-tems une grande partie de la Gothie & de l'Aquitaine, on s'accoutuma à nommer simplement *Provence* tous ses États; *Provençaux*, ses différens Sujets; & langue *Provençale*, la langue commune qu'ils parlaient. Cette acception devint pour toute la France d'un usage général; & ce fait est si constant qu'il n'a pas besoin de preuves. Ainsi, quand nos Historiens parlent des Poëtes Provençaux, ils n'entendent point seulement, comme on l'entendrait aujourd'hui, les Poëtes de ce canton particulier du Royaume, renfermé entre le Rhône & le Var: c'est-là une erreur dans laquelle est tombé plus d'un Auteur moderne; ils comprennent sous ce nom, & je prie mes Lecteurs de ne point l'oublier, les Rimeurs de toutes nos Provinces méridionales, ou plutôt tous ceux qui ont fait des vers

en *Romane Provençale;* car dans ce nombre on compte des Catalans, des Arragonais, des Italiens. De cent quarante Troubadours environ dont la patrie eſt connue, il n'y en a que vingt-ſix qui ſoient de la Provence proprement dite.

Il ne s'agit point d'oppoſer a ce nombre, le nombre de ceux qui ont écrit en *Romane Françaiſe* (*). On compterait plutôt tous les inſectes qu'un été voit éclore. A peine preſque devint-elle vulgaire qu'elle produiſit des Poëtes; & c'eſt une remarque déjà faite pluſieurs fois, que chez tous les Peuples les ouvrages en vers ont précédé les écrits en proſe, & qu'en ce genre, à la différence des autres, on a commencé par le plus difficile. Dans un

(*) On connaît à la Bibliotheque du Roi quatre manuſcrits contenant des Poéſies Provençales, & il y en a pluſieurs milliers de Poéſies françaiſes.

art qui ne connaissait encore aucune regle, rimer était un métier si facile, que tout le monde s'en mêla; & chez les Moines sur-tout, où l'on n'avait rien de mieux à faire. De-là cette multitude innombrable de Moralités, de Proverbes, de Miracles, de Prieres à la Vierge, de Vies de Saints en vers dont on est effrayé quand on parcourt les manuscrits du tems. On inscrivait des vers sur les sceaux, sur les vases, sur les vitraux des eglises, les tombes sépulchrales, les murs, les pavés. L'Office divin, la Bible, la Regle de saint Augustin, la Coutume de Normandie; tout enfin, excepté les Chroniques & quelques ouvrages semblables, fut rimé: encore y eut-il des Histoires qui le furent. On eût dit que la Nation était affligée d'une épidémie générale; & que pareille à ce peuple dont le soleil avait échauffé les têtes à une Tragédie d'Euripide, dans son

délire elle ne parlait plus qu'en vers.

Cependant, au milieu de toute cette écume grossiere d'un tems d'ignorance, on doit distinguer trois especes de Poésies, qui, destinées spécialement à l'amusement de la Noblesse & des Princes, formaient en quelque façon une classe à part : ce sont les Romans, les Chansons & les Contes.

Dès les temps les plus reculés de son origine, la Nation avait eu des Chansons militaires dans lesquelles étaient célébrés ceux de ses chefs & de ses guerriers, dont, par quelque belle action, le nom méritait d'être immortalisé. Pour s'exciter à se rendre digne d'une pareille récompense, le soldat les chantait en chœur lorsqu'il marchait au combat; & le privilege de les entonner appartenait aux Bardes qui les avaient composées. Les Francs eurent les leurs dans les marais de Germanie.

Devenus conquérans de la Gaule, ils en firent de nouvelles, qui continrent, dit Eginard, les principales actions de leurs Rois, & les plus beaux faits de notre Histoire. Charlemagne, dont l'ame héroïque & guerriere devait aimer avec transport un pareil genre, les recueillit toutes, à ce que nous apprend le même Auteur; & il les copia même de sa main: mais elles furent anéanties par la renommée imposante qu'après lui, laissa ce Monarque célebre. On n'osa plus chanter la faible postérité de Clovis, quand on eut un tel Héros; & lui seul devint, avec ses principaux Capitaines, l'objet des nouvelles Chansons militaires. Cependant il y en eut une qui prévalut; ce fut celle où l'on célébrait Rolland & les autres Paladins tués ou blessés à la défaite de Roncevaux. Soit que celle-ci offrît un événement tragique, pro-

pre à remuer plus fortement le soldat; soit qu'elle rappellât un fait peu honorable, dont on voulait l'inviter à effacer la honte; soit enfin qu'elle eût un mérite de Poésie supérieur aux autres, elle les fit oublier, & devint pour nos armées la Chanson du combat (*). On regarda comme un honneur de la commencer; & l'un de nos vieux Historiens en vers, remarque qu'à cette bataille d'Hastings, qui en 1066 rendit un Duc

(*) Il y a des preuves cependant qu'il en subsista, ou qu'on en fit d'autres. Les *Miracles de S. Benoît* racontent qu'un parti de Bourguignons ayant formé en 1095 le projet de piller Châtillon-sur-Loire, ils s'avancerent, *si pleins de confiance dans le nombre & la valeur de leur troupe, qu'ils se firent précéder par un Bouffon, lequel chantait sur un instrument de musique les guerres & belles actions de leurs Ancêtres. Ils voulaient par-là s'animer davantage au succès de leur entreprise*[1].

[1] Rec. des Hist. de Fr. t. XI. p. 489.

de Normandie Souverain de l'Angleterre, cet emploi glorieux fut rempli par un Chevalier, nommé Taillefer, doué d'une voix forte & sonore. Guillaume lui avait permis, en récompense, d'attaquer le premier l'armee ennemie; & Taillefer, par sa bravoure, se montra digne d'une pareille distinction.

La Chanson de Rolland subsista jusqu'assez avant dans la troisieme Race, comme il paraît par cette réponse si fiere, connue de tout le monde, d'un soldat au Roi Jean, qui lui reprochait de la chanter en un tems où il n'y avait plus de Rollands, disait-il : *Sire*, répartit le soldat, *il s'en trouverait encore, s'ils avaient à leur tête un Charlemagne.* Elle n'est pas venue jusqu'à nous, & a eu le sort de beaucoup d'autres plus modernes, que personne ne songe à transmettre, parce que personne ne les ignore; & qui après

avoir été dans toutes les bouches, finiſſent, pour cette raiſon-là même, par s'oublier & ſe perdre.

Il ſemble que dans une Nation guerriere, où la Nobleſſe regardait le courage comme la premiere des qualités, & preſque comme la ſeule qualité eſtimable, on n'aurait dû accueillir que des Chanſons de guerre. Il y en eut cependant d'amour & de galanterie. Les Gaulois eux-mêmes en avaient de fort libres, que les Auteurs poſtérieurs nomment *Vallemachiæ*. Rien de plus commun dans le douzieme ſiecle que les Chanſons érotiques. Saint Bernard en avait fait pluſieurs dans ſa jeuneſſe. Celles d'Abélard pour la célebre Héloïſe, furent chantées par toute la France; & ce goût de gaieté frivole était même ſi général qu'en Normandie, dans les longues proceſſions, tandis que le Clergé reprenait haleine, les femmes en chan-

taient de badines, *nugaces cantilenas*[*]. On connaît celles de Thibaut, Comte de Champagne, pour la Reine, mere de Saint-Louis. Une multitude d'Auteurs, contemporains de Thibault, parmi lesquels on compte plusieurs noms du premier rang, s'exercerent dans le même genre; & ce genre, pour des gens qui ne se doutaient pas que la Poésie dût avoir des regles, était, comme je l'ai dit, si facile qu'on ne doit pas s'étonner s'ils se multiplierent si étonnamment. J'ai parcouru tout ce que je connais dans les différentes Bibliotheques de Paris, de manuscrits contenant d'anciennes Chansons. Quelquefois on y rencontre de la naïveté, du sentiment, des peintures du printems assez agréables. Mais du reste ce ne sont la plûpart que des lieux communs d'une fade galanterie, de tristes supplications à leur maîtresse pour l'attendrir,

[*] *Hist. lit. de la Fr. T. VII. p. lj.*

des plaintes éternelles contre les médisans, un début trivial qu'on croirait avoir été d'usage, tant il eſt souvent employé : *la verdure renaît, le roſſignol chante, je veux chanter auſſi.* Aucun de ces morceaux voluptueux, enfantés par le plaiſir & la joie ; quoique déja l'on connût une ſorte de luxe : aucune Chanſon de table ſur-tout ; ce qui eſt plus étonnant encore, d'autant que la Nation aimait le vin. On égayait le repas par des propos joyeux, par des Contes que les convives, comme je le dirai dans la ſuite, étaient obligés de faire chacun à leur tour : mais pour ces couplets deſtinés à chanter, le verre en main, la liqueur qu'on va boire, on ne les avait pas imaginés (*). On ne s'en eſt même aviſé

(*) On chantait à table cependant, mais c'étaient des Chanſons d'amour. En voici une, tirée du Roman du *Châtelain de Couci*, ouvrage dont il ſera parlé ailleurs.

qu'assez tard; & pour trouver les premiers, il faut descendre presque jusqu'au dernier siecle.

Le Poëte la fait chanter à un repas par la dame de Faïel. C'est un vrai Triolet.

loyalement
J'aim'bien loïaument,
J'ai
Et s'ai bel amy
je dis
Pout qui di souvent,
J'aim bien loïauwent.
(Il est à moi par hommage-lige)
Est miens ligement,
d'assurance
Je le sai de sy:
J'aim bien loïaument,
Et s'ai bel amy.

Les Romanciers font souvent mention de Chansons avec refrein, répétées en chœur par tous les convives. On trouve aussi des Triolets dans des Romans antérieurs à celui du Châtelain de Couci, & en particulier dans celui de Cléomadès,

Outre les Chanſons militaires & les Chanſons d'amour, nos Poëtes en avaient encore deux autres ſortes; les *Paſtourelles*, dont je ne parlerai pas ici, parce qu'il en ſera fait mention dans le corps de l'Ouvrage; & les *Jeux-Partis*. Ces derniers ſont ce que les Troubadours nommaient *Tenſon*, c'eſt-à-dire, des queſtions de juriſprudence amoureuſe. Le Poëte y avance un ſentiment; un Acteur qu'il introduit en ſoutient autre : & après quelques couplets dans leſquels la queſtion eſt débattue, bien ou mal, un troiſieme perſonnage prononce entre eux, & décide; ou celui qui parle le dernier eſt cenſé prononcer.

La grande importance que le reſpect pour les Dames attachait alors

dont l'Auteur était contemporain des Fabliers; mais dans les Triolets de Cléomadès, il n'y a que le premier vers qui ſe répete, à la fin comme au milieu.

aux choses d'amour, accrédita sin
gulierement ce badinage galant; ma
aussi par l'influence de cette mani
de subtilité qui régnait dans le
écoles, dans les harangues, dans le
sermons & les écrits théologique
du tems, il arriva qu'on le fit consister en une métaphysique de sentiment, ridicule à force d'être déliée. L'empreinte de ce pédantisme fut si profonde que plusieurs siecles ne purent l'effacer; & la fameuse thèse du Cardinal de Richelieu sur l'amour, n'est peut-être pas la derniere preuve qu'on pourrait en alléguer.

Pour donner à mes Lecteurs une idée des *Jeux-partis*, il ne faudra que rapporter sommairement quelques-uns de leurs sujets. Les uns annoncent du libertinage, les autres un purisme d'amour, poussé presque jusqu'au fanatisme; & ce sont-là les mœurs du tems auxquelles je prie

de faire attention, parce que c'eſt une des clés principales de l'Ouvrage qu'on va lire.

Lequel aimeriez-vous mieux que votre maîtreſſe fût morte, ou qu'elle en épouſât un autre ?

Qui ſouffre le plus, ou du mari dont la femme, ou de l'amant dont la maîtreſſe eſt infidelle ?

Doit-on plus blâmer celui qui ſe vante des faveurs qu'on ne lui a pas accordées, que celui qui publie celles qu'il a reçues ?

Si vous aviez un rendez-vous la nuit avec votre maîtreſſe, préféreriez-vous de me voir ſortir de chez elle, vous y entrant ; ou de m'y voir entrer, vous ſortant ?

J'aime une femme que je n'ai pu fléchir ; une autre m'offre ſon cœur : dois-je renoncer à la premiere, ou continuer de la ſervir ?

Vous avez joui de votre maîtreſſe pendant

quelque tems ; je parviens à lui plai
& à vous succéder. Qui de nous deu
doit ressentir le plus de peine ?

On vous propose de coucher avec vot
Mie une seule fois, mais à conditio
que vous ne la reverrez plus de votr
vie ; ou de la voir tous les jours, mai
sans jam[illegible] rien obtenir d'elle. Que de
vez-vous préférer ?

Deux personnes qui s'aiment sont couchée
ensemble, & elles s'en tiennent à de lé
geres caresses. Laquelle des deux fait un
plus grand sacrifice ?

Lequel est le plus heureux d'une vieille
femme qui devient l'amie d'un jouven-
ceau, ou d'un vieillard qui a une jeune
Mie ?

Vaut-il mieux avoir pour maîtresse une
femme ou une demoiselle ?

Lequel est préférable pour une femme,
ou d'un homme expérimenté qui a déja
connu le plaisir ; ou d'un jeune puceau
tout neuf qui ne le connaît pas en-
core ? &c. &c.

Il devait arriver ſouvent que le Poëte qui dans ſon Jeu-parti décidait une queſtion d'amour, ne la décidât pas au gré de tout le monde, & qu'un autre, la traitant de nouveau, prononçât différemment. Les Lecteurs alors prenaient parti ou pour l'un ou pour l'autre; & de-là naiſſaient d'interminables diſputes, dont on ne pouvait eſpérer de voir la fin, que quand des Tribunaux abſolus, & d'une autorité non conteſtée, auraient jugé en dernier reſſort. Choſe qu'on aura peine à croire! ces Tribunaux ſe formerent. En différentes villes, des Gentilhommes, des Chevaliers, des Poëtes, réunis par une aſſociation libre, ſe chargerent de prononcer ſur ces riſibles procès; & d'après les préjugés du tems ſur l'amour, ils s'honorerent même de leur fonction. Mais ce n'était pas aſſez. Il fallait encore que les *Cours-d'amour*, ainſi ſe nommerent ces aſſemblées, euſſent

une telle ſanction, que perſonn
n'osât en appeller. C'eſt-là un prodi
ge dont on ne doit gueres ſe flatte
pour les déciſions humaines. Il s'o
péra cependant cette fois-là, parc
que les femmes devinrent Préſiden-
tes nées du Tribunal, & que dès ce
moment, les Jugemens en devinrent
ſacrés.

J'aurai occaſion ailleurs d'entrer
dans quelques détails ſur les Cours-
d'amour. Je me contenterai de remar-
quer ici que ces établiſſemens durent
probablement leur origine aux Pro-
vençaux. Au moins furent-ils très-
brillans dans leurs Provinces; au-lieu
qu'ils languirent toujours dans les
nôtres, & qu'ils ne commencerent,
comme je le dirai, à acquérir quelque
éclat, que ſous Charles VI, par l'im-
portance que leur donna la frivole
Iſabeau, ſon épouſe.

On pourrait croire, d'après ce qu'on
vient de lire, que c'eſt la galanterie,
ou

ou l'amour qui produisirent les Romans. Non; on les doit au même motif qui enfanta les Croisades, à un zele de dévotion mal entendu. Les Sarrasins étaient maîtres de l'Espagne, d'où sans cesse ils menaçaient la France, dont ils avaient même déja possédé quelques Provinces, & dans laquelle ils avaient depuis leur expulsion par Martel, porté leurs armes plusieurs fois. Ils possédaient sur-tout les Lieux-saints, & l'on croyait la Religion intéressée à cette sorte de profanation. On crut donc devoir sonner la trompette contre un Peuple infidele & conquérant, que le fanatisme rendait redoutable; & ainsi naquirent les trois premiers ouvrages Romanesques que je connaisse. Dans tous les trois, on suppose pour ennemi aux Sarrasins le Héros le plus célebre qu'eût encore produit la France, Charlemagne. L'un lui fait faire une expédition en

Paleſtine ; l'autre en Eſpagne ; l
troiſieme en Languedoc, pour dé
livrer Carcaſſonne & Narbonne
aſſiégés par eux. Mais ce que je croi
digne de remarque, c'eſt que le
Auteurs de ces trois fables dévotes
furent trois Moines. Auſſi leur ou
vrage, employé en partie à vante
leur Ordre, leur Abbaye, ou de
prétendues Reliques auxquelles ſon
attribués beaucoup de prétendus
miracles, porte-t-il à chaque page
l'empreinte & le ſceau de la mo-
naſticité.

Les Poëtes ne tarderent pas à s'em-
parer d'un genre de fiction ſi favora-
ble à des imaginations extravagantes
& ſans regle. Néanmoins, en adop-
tant le genre, & très-ſouvent le
Héros, ils ſe garderent bien d'a-
dopter le ſujet, & de ſe faire, comme
les trois Moines, le tocſin d'un fa-
natiſme religieux. La Chevalerie
venait de naître ; ils la tranſporterent

dans leurs Poëmes avec ſa bravoure inquiété, avec ſon ardeur pour les exploits merveilleux, & cette galanterie fameuſe dont elle était devenue l'origine. Dans tous, à peu-près, le perſonnage principal fut un Chevalier-errant, qui redreſſait les torts, pourfendait les Géans, ſauvait l'honneur des Belles, remportait le prix de tous les Tournois, & opérait pour ſa Mie des proueſſes, auprès deſquelles les travaux d'Hercule ne ſont que jeux d'enfans. J'ai dit pour ſa Mie, parce qu'il fallait alors qu'un Héros fût amoureux. Il n'y a pas un ſeul Roman, (on appella ainſi les Poëmes nouveaux, à cauſe qu'ils furent écrits en Romane), qui manque à ce principe. Pluſieurs même font rouler entierement ſur l'amour, les aventures de leur Chevalier; & ceci prouve que ſi quelquefois les écrits ont influé ſur les mœurs de leur ſiecle, plus ſouvent encore l'eſprit

du ſiécle a influé ſur les écrits.

Enfin, outre les Romans de Chevalerie & d'amour, il en eſt une troiſieme eſpece, la moins nombreuſe des trois, qu'on peut appeller Romans de Férie, parce que les avenures qu'ils contiennent ont la magie pour reſſort principal: On trouvera pluſieurs Fabliaux dans ce dernier genre. Ils donneront lieu à une note ſur la Fêrie & ſur les Fées; ce qui me diſpenſe d'en parler ici. Je ne puis y préſenter que des apperçus généraux; les matieres que j'y examine ſont ſi abondantes, qu'elles exigeraient un volume entier : or ce volume ſerait l'hiſtoire de notre ancienne Poéſie; & je ne dois point oublier les bornes que me preſcrit mon ſujet. D'autres, plus inſtruits, entreprendront ſans doute un Ouvrage utile qui nous manque encore.

Il n'eſt pas poſſible de dire juſqu'à quel point, en moins d'un ſiécle,

ſe multiplierent les Romans, & le ſuccès prodigieux qu'ils eurent, non-ſeulement en France, mais au-dehors. L'Italie & l'Eſpagne les adopterent. Pluſieurs furent traduits dans ces langues étrangeres ; & ils y conſerverent même tant de réputation, que par la ſuite, lorſque chez nous le tems en eut aboli la mémoire, il ſe trouva des Auteurs, qui de bonne foi les croyant italiens ou eſpagnols, les retraduiſirent en français, comme originairement étrangers. Il y a ſur ce fait pluſieurs exemples connus : il me ſerait aiſé d'en ajouter pluſieurs autres.

L'invention de la Romancerie fut accueillie par l'Angleterre avec la même ardeur que par nos autres voiſins. Mais ce peuple jaloux, & dès-lors envieux de la France, ne voulant pas donner à ſes Paladins un chef français tel qu'eût été Charlemagne, il imagina de s'en choiſir

un autre parmi ses Rois, & d'en faire un Héros fameux, qui par ses exploits éclipsât le nôtre. Le personnage destiné à ce beau rôle, fut Artus; Prince ignoré, & d'autant moins propre à le remplir, que dans l'Histoire il n'en joue aucun. Mais ce qu'on trouvera, je crois, plus mal-adroit encore, c'est qu'au nombre de ses conquêtes, ce preux des preux met une partie de la France, & qu'il se donne pour vassaux plusieurs des Roitelets qu'on suppose y régner. Or maintenant, si l'on se rappelle qu'au tems où s'écrivaient ces fictions mensongeres, l'Angleterre conquise obéissait à des Princes français, on conviendra qu'aux yeux de Lecteurs attentifs, il en est des Nations dans leurs écrits, comme des individus: toujours le caractere y perce par quelque endroit.

Ces prétendues conquêtes que nous trouvons aujourd'hui si révol-

tantes, durent pourtant choquer beaucoup moins nos Peres, parce que leurs yeux étaient accoutumés à voir des Rois Anglais posséder par droit de succession quelques-unes de nos Provinces. L'histoire fabuleuse d'Artus plut même si fort à nos Romanciers par la magie qu'elle présentait sans cesse, mêlée avec les prouesses de Chevalerie, que beaucoup d'entr'eux l'adopterent, & choisirent pour Héros de leurs Poëmes quelque Paladin supposé du conquérant Breton. Il y a aussi des Fabliers qui ont pris le même sujet. J'ai réuni leurs Contes, & c'est par eux que commence ce recueil.

Les Romans d'amour & ceux de Fêrie sont peu nombreux. Ceux de Chevalerie au contraire le sont infiniment. On range ordinairement ces derniers sous trois classes : Romans d'Artus, Romans de Charlemagne, Romans des Amadis. On pourrait,

en ajouter une quatrieme, plus nombreuſe que les autres encore; celle dont les Héros n'étaient ni Chevaliers de Charles ou d'Artus, ni deſcendans du Gaulois Amadis; mais des Paladins, ou des Princes que le Poëte fait vivre dans d'autres tems, ou dans d'autres Cours; tels que Perceforêt, Alexandre, &c. &c. &c.

Tous les anciens Romans, au moins tous ceux que je connais, furent écrits originairement en vers. On ne commença gueres à les traduire en proſe que ſous Charles V; tems où la langue, déja plus épurée, acquérait en même-tems ce caractere exquis de naturel & de naïveté dont le ſecret paraît perdu. François I, de qui la tête, exaltée par ces lectures, s'était paſſionnée pour l'antique Chevalerie (*), fit traduire de

(*) Non-ſeulement il voulut, comme chacun ſait, être armé Chevalier des mains

l'eſpagnol les Amadis, Romans originairement français, mais que le tems avait fait oublier, ainſi que beaucoup d'autres. Jamais livre n'eut une telle vogue. Elle fut telle, & ſur-tout ſous le regne de Henri II, que ſi quelqu'un, dit la Noue, avait oſé en dire du mal, *on lui eût craché au viſage*[1].

[1] *Diſc. Polit. & Milit.*

Ce fut cet engouement ſans doute

---

de Baïard; mais il lui arrivait quelquefois de ſe faire peindre la barbe, & de ſe montrer ainſi à ſes courtiſans, habillé comme les preux de nos Romanciers. Brave & téméraire à la guerre, galant & magnifique dans ſa Cour, loyal, généreux, prodigue, fidele à ſa parole, il eut toutes les qualités & les défauts des anciens Chevaliers. Il eſt probable que c'eſt à la pétulence de cet eſprit Chevalereſque qu'il faut attribuer la fatale journée de Pavie & les malheurs qui en furent la ſuite; mais à coup ſûr, c'eſt ce même eſprit auſſi qui dicta cette phraſe ſublime, *tout eſt perdu hors l'honneur*.

qui donna de l'humeur au grave la Noue; puiſqu'il emploie un de ſes Diſcours tout entier à déclamer contre cette ſorte d'Ouvrage. Mais les raiſons qu'il allégue pour le décrier, fuſſent-elles auſſi excellentes qu'elles ſont faibles, on ne peut nier au moins que ſi les Romans de Chevalerie ont eu au ſeizieme ſiecle quelque influence funeſte, ils ont ſpécialement contribué, pendant les quatre ſiecles précédens, à diſſiper l'ignorance, à favoriſer les progrès de la Poéſie, à inſpirer aux Nobles le goût de la lecture, & ſur-tout à répandre dans la Nation ce mépris des dangers, cette élévation d'ame & cet enthouſiaſme de gloire qui fait les Héros. Quelques Auteurs reſpectables ont reproché à Cervantes d'avoir par ſon *Dom-Quichotte* anéanti en Eſpagne l'eſprit de Chevalerie. Je ne ferais pas ſurpris que quelqu'un chez nous regrettât les Romans qui

inſpiraient cet eſprit; ſur-tout quand il ſe rappellera quels livres en ce genre on leur a fait ſuccéder. A tout âge, nous ſommes, pour certains objets, de vrais enfans. Jeunes ou vieux, nous nous repaiſſons, avec la même avidité, du récit de ces proueſſes incroyables, qui relevent à nos yeux l'eſpece humaine, & qui, pour émouvoir, ont les grands reſſorts de l'ame, l'admiration, la terreur & la pitié. Un peu plus d'art & de variété eût pu faire de nos Romanciers des Auteurs très-ſéduiſans. Homere n'a eu, comme eux, que des fables populaires; l'Arioſte & le Boyardo ne ſe ſont abſolument ſervi que des leurs; mais il leur a manqué le génie de l'Arioſte & d'Homere; & tandis que ceux-ci, toujours admirés, vivront toujours, les autres, tombés pour jamais dans l'oubli, n'ont laiſſé d'eux aucune mémoire.

On n'en doit pas moins excuser la Nation, qui dans le tems les admira; puisqu'après tout elle ne connaissait alors rien de mieux. Au reste, s'il fallait pour nos Ancêtres une meilleure excuse encore, j'ajouterais que parmi ces milliers de Poëmes, inconnus aujourd'hui, ou destinés tout au plus à figurer, sans aucun usage, dans le cabinet d'un curieux, il en est plusieurs qui sont vraiment intéressans: je le prouverai par quelques extraits mis à la suite des Fabliaux, si l'étendue réglée du volume le permet. Je dirai plus, c'est que même dans la plupart on trouvera, malgré tous leurs défauts, (& j'en atteste quiconque aura le courage de les lire), des morceaux très-agréables, & sur-tout un talent particulier pour exciter la curiosité & l'admiration. Ceux dont la veuve Oudot a composé sa *bibliotheque bleue*, ne font-ils pas encore les délices du peuple, tout

tout étrangere qu'eſt pour lui une pareille lecture ?

Ce qu'on vient de lire ſur la Romancerie regarde nos ſeuls Poëtes français. Je ne connais aux Troubadours que quatre Romans, & tous quatre dévots (*). Qui a occaſionné

(*) Ce ſont, Philumena, Gérard de Rouſſillon, Guillaume au Court-nés, & Honorat de Lérins. Ce dernier n'eſt qu'une légende ; Gérard de Rouſſillon qu'une chronique rimée, contenant l'Hiſtoire des Croiſades contre les Albigeois : (il y a auſſi un Gérard en Romane françaiſe, tout différent de celui-ci, & dont le Héros fait la guerre à Charlemagne). Guillaume au Court-nés, eſt la vie de ce Saint Guillaume, auquel Charles confia le commandement de ſes armées, qui ſe diſtingua contre les Maures d'Eſpagne, reçut de l'Empereur en récompenſe le Duché d'Aquitaine, & finit par ſe faire Moine. Philumena, compoſé ſous le nom d'un prétendu Secrétaire du même Empereur, par un Moine de l'Abbaye de Graſſe, contient quelques exploits

chez eux cette disette, dans un genre sur-tout si fêté, si long-tems à la mode? Voilà encore un de ces faits auxquels n'ont pas fait attention ceux qui ont prôné les Rimeurs en Provençale. On vante tant l'imagination vive de ces Provinces favorisées du Ciel; & elles n'ont pas produit un seul Roman de Fêrie! Quoi! l'Histoire nous parle sans cesse

---

de Charles contre les mêmes ennemis, & sur-tout l'histoire & les miracles de cette Abbaye, dont le Moine lui attribue la fondation. Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France* font remonter ce Roman à l'année 1015; le Comte de Caylus le rejette au regne de Saint Louis; & quelque fondée que me paraisse son opinion, j'ai bien voulu cependant citer plus haut Philumena comme un des trois premiers Ouvrages Romanesques faits en France, de peur qu'on ne me soupçonne de vouloir diminuer en quelque chose la gloire des Provençaux.

de leur galanterie, & cette galanterie aboutit à des Chanſons! Pas un ſeul Roman d'amour; pas un ſeul de Chevalerie ſur-tout, dans des ſiécles où toutes les imaginations exaltées par les conquêtes d'Angleterre, de Sicile, de Conſtantinople, de Jéruſalem, &c. par les ſpectacles guerriers des Tournois, par les fêtes des Cours-plénieres, ne reſpiraient que le fanatiſme des grandes actions!

Ce n'eſt pas au reſte que je prétende attacher un grand prix à un genre de compoſition, qu'heureuſement pour nous de meilleurs Ouvrages ont anéanti. Je ſais d'autant mieux l'apprécier, que j'en ai lu un grand nombre; mais enfin c'était une production de longue haleine; c'était l'Epopée du tems; encore une fois on ne connaiſſait rien de mieux: & ſi l'on ſe rappelle ce qui a été dit plus haut, que non-ſeulement en France, mais dans les

Royaumes voiſins, l'engouement ſur ce point était général ; on ſera tenté de demander ſi les Provençaux n'avaient donc pas la tête épique.

Il eſt un genre plus agréable encore ainſi que plus varié, dans lequel les Rimeurs de nos Provinces l'emportent ſur ceux des leurs : c'eſt le genre des Contes. On nommait ces Contes, *Fables*, *Flabels* ou *Fabliaux*, parce que la plupart ne ſont que des fictions fabuleuſes ; leurs Auteurs s'appellaient *Fableors* ou *Fabliers*.

A Rome, dans la Perſe, la Grece & l'Ionie, les Contes furent le fruit de la politeſſe, du luxe & des arts ; ce qui pourrait induire à croire qu'ils accompagnent ou précédent toujours la corruption des mœurs. S'il eſt vrai cependant que l'homme, pour être heureux, ait beſoin de ſenſations, & qu'il aime à être ému, le goût des Fables doit être commun à toutes les Nations policées ou

barbares. Avec quelle avidité en effet, le peuple dans tous les pays ne recherche-t-il pas les histoires insensées de Revenans & de Sorciers? On prétend que chez les Hurons & les Iroquois, on fait, en certains jours de réjouissance, succéder les Contes aux festins. Le plus ancien ou le plus bel esprit de la troupe se charge de l'amuser; & l'on passe ainsi des nuits entieres, qui ne sont interrompues que par des applaudissemens & des ris. En Afrique, chez les Jalchlévéens, quand un pere voulait marier sa fille, il donnait, dit Stobée, un grand repas auquel venaient assister tous les prétendans. Chacun d'eux, pendant le festin, égayait tour-à-tour la table par des Contes plaisans; & celui qui le premier pouvait arracher un sourire à la Belle, devenait de plein droit son époux. Chez nous, où les villes n'avaient point, comme aujourd'hui,

de ſpectacles réglés, où la Nobleſſe vivait retirée dans ſes terres, & ne ſe voyait qu'en certaines occaſions & pour certaines fêtes, il entrait dans ſes plaiſirs, les jours qu'elle ſe réuniſſait, d'entendre réciter des Romans. Mais ces longs Poëmes étant beaucoup trop conſidérables pour pouvoir être écoutés en entier, il fallut en imaginer d'autres plus courts, ainſi que plus gais; & telle fut probablement l'origine des Fabliaux, à moins qu'on n'aime mieux dire que nous les devons à l'Aſie, & que ce fut un fruit des Croiſades. Il eſt vrai que pluſieurs ſont tirés de l'Arabe, comme j'aurai occaſion de le remarquer: & l'on ſait que ce genre d'Ouvrage eſt, dans l'Orient, de la plus haute antiquité; qu'il y a toujours été en grande eſtime, & que quelquefois même il a fixé l'attention du Gouvernement (*).

(*) L'Abbé le Maſcrier (*Voyage d'E-*

Au charme que ce petit Poëme doit à la nature de ses sujets, nos Auteurs joignirent encore celui de la déclamation ou de la musique. Le renouvellement de la Poesie, & la faveur qu'elle acquit auprès des Grands, avaient fait éclore en France une foule d'Histrions, dont l'unique métier était d'aller de Province en Province débiter les diverses productions des Poëtes: seule maniere, usitée alors, de les faire connaître. Musiciens par état, ils mettaient en musique ce qui était

---

gypte) parle d'un Hôpital, établi par les Califes avec une magnificence & des soins incroyables, dans lequel, entre autres choses imaginées pour le soulagement des malades, étaient plusieurs salles particulieres où ceux qui ne dormaient pas pouvaient se rendre. Ils y trouvaient des Musiciens qui les récréaient par le son des instrumens, & des hommes gagés pour les égayer par des Contes.

fait pour être chanté, & le chantaient eux-mêmes en s'accompagnant de différens inſtrumens. Avec eux s'aſſociaient ordinairement des Poëtes, & preſque toujours des Jongleurs habiles dans l'eſcamotage, ou qui conduiſaient des animaux dreſſés: & ces bandes joyeuſes allaient ainſi de ville en ville, de châteaux en châteaux, amuſer le Peuple & la Nobleſſe.

Dès les premiers tems, la vie vagabonde de cette profeſſion la fit mépriſer. La crapule de ceux qui l'embraſſaient, leur baſſe avidité, la corruption de leurs mœurs, finirent par la couvrir d'opprobre: mais ils amuſaient; & en mépriſant leur perſonne, on accueillait leurs talens. Les États voiſins en firent le même cas que nous. Richard I, Roi d'Angleterre, les attirait à ſa Cour par de groſſes récompenſes; & l'on voit par un réglement des Officiers mu-

nicipaux de Boulogne, fait en 1228, pour défendre aux Chanteurs français de s'arrêter dans les places publiques', que dès-lors ils se répandaient jusqu'en Italie.

'Murat. Antich. Ital. t. I. p. 19.

Les Français qui disputent aujourd'hui si vivement sur le mérite de la musique italienne, introduite chez eux depuis quelques années; les Français qui se glorifient quelquefois de voir leur langue, leur théâtre, & jusqu'à leurs modes en honneur par toute l'Europe, sont bien loin de se douter assurément que leur Patrie, il y a quelques siecles, a joui d'une gloire bien plus étendue encore; que c'est à elle qu'on doit les premiers Poëtes & le renouvellement de la Poésie; que sa musique fut recherchée, ses Contes, ses Romans admirés, imités ou traduits chez toutes les Nations; sa Chevalerie enfin, & ses Tournois adoptés depuis la Baltique jusqu'à la

Méditerranée. Il n'y eut pas jusqu'à sa langue, toute barbare qu'elle paraît à nos yeux, qui eut une fortune prodigieuse. Transportée à Naples & en Sicile par les Normands (*); en Angleterre, par Guillaume-le-Conquérant; en Syrie, en Palestine; dans la Morée, dans l'île de Chypre, à Constantinople, par les Croisades & les conquêtes qui en furent les suites, elle domina encore sur les autres langues vivantes par un mérite tellement avoué, que les Anglais envoyaient en France leurs enfans pour l'apprendre; & que Brunetto Latini, ayant com-

(*) Ce sont eux probablement qui porterent dans ce Royaume l'usage de la rime: car Pétrarque dit au commencement de ses Epîtres que c'est de la Sicile que l'Italie l'a tirée. Si ce fait était prouvé, il diminuerait beaucoup la gloire des Provençaux, qu'on regarde comme les premiers maîtres des Italiens.

posé, pendant le tems qu'il passa chez nous (*), un Cours d'étude, préféra de l'écrire dans notre idiôme; *parce que la parlure*, dit-il, *en est plus délitable*, & COMMUNE A TOUS LANCAIGES.

Ce triomphe de la Langue, quel qu'il soit, n'est encore que le triomphe de la Romane française. Dans tout ce qu'on vient de lire, il ne s'agit aucunemeht de la Provençale. Ce que j'ai dit des Fabliaux ne la regarde pas davantage. L'Histoire des Troubadours, publiée il y a quatre ans, n'offre d'eux que deux Contes: l'un, d'Arnaud de Carcassès, l'autre, de Raimond Vidal (**); tous deux

(*) Il se réfugia en France l'an 1260, pour se dérober aux dissentions civiles qui déchiraient Florence, sa patrie.

(**) L'Historien en compte quatre autres: savoir, un second du même Raimond; deux d'un autre Vidal, nommé Pierre; enfin un quatrieme par Cigala. Les

faits dans un tems où la plûpart de ceux des Fabliers exiſtaient déja.

---

deux de Pierre Vidal contiennent, l'un des inſtructions ſur l'amour, l'autre des avis ſur le métier de Jongleur. Le troiſieme par Raimond Vidal a pour ſujet un Chevalier qui rebuté des rigueurs de ſa maîtreſſe porte ſon cœur ailleurs. Celle-ci alors réclame ſes droits ſur lui. La nouvelle amie refuſe de renoncer à ſa conquête. L'affaire eſt portée devant un Juge, & celui-ci ordonne au Chevalier de reprendre ſon premier engagement, puiſque la Dame reconnaît ſes torts. Dans la quatrieme aventure, par Cigala, deux freres Chevaliers partent enſemble, la nuit, pour un rendez-vous donné par leur maîtreſſe. En chemin ils entendent des voyageurs les nommer & annoncer qu'ils vont leur demander un logement. L'un des amans auſſitôt, ſacrifiant par courtoiſie, en l'honneur de ſa Mie, les plaiſirs qu'il attend d'elle, retourne ſur ſes pas; & le Poëte fait examiner par deux interlocuteurs lequel des freres a mieux prouvé ſon amour.

Pour pouvoir les comparer aux productions de nos Poëtes, il est bon d'en donner l'Extrait.

Un Chevalier amoureux d'une Dame, envoie vers elle son perroquet pour lui présenter une requête d'amour. La Dame accepte l'offre de son cœur; mais il s'agit de pouvoir s'introduire auprès d'elle, & l'Amant embarrassé n'en imagine aucun moyen. L'oiseau propose un expédient; c'est de mettre le feu au Château, dans l'espérance que le trouble d'un pareil événement permettra peut-être à la Belle de s'échapper. Il exécute son projet avec du feu grégeois, qu'il porte sur la char-

On sent qu'aucune de ces fictions ne doit être regardée comme un Conte. Les deux de Pierre Vidal ne sont que des cadres adroits pour amener quelque instruction; celle de Raimond, un jugement dans le goût des Sentences des Cours-d'amour; & celle de Çigala, une Tenson ou Jeu-parti.

pente dans sa patte. La Dame s'échappe en effet, elle vient au rendez-vous, & trouve que ce tour *est le plus joli qui ait jamais été joué.*

Dans le Conte de Raimond Vidal, le Chevalier Bascol aime la femme d'Alphonse de Balbâtre, son voisin, sans avoir pu encore parvenir à lui plaire. Le mari, instruit de cet amour, devient jaloux. Afin d'éprouver sa femme, il feint de partir pour un voyage, & revient le soir se présenter chez elle, comme si c'était Bascol. Elle le reconnaît, le maltraite, l'enferme, & va trouver l'amant, auquel, dans l'indignation que lui inspire cette épreuve injurieuse, elle accorde ce que jusques-là elle avait constamment refusé. Le lendemain matin elle assemble ses Vassaux pour leur demander vengeance d'un séducteur qui est venu, dit-elle, tenter sa vertu. On entre avec des armes & des bâtons. Al-

phonse se fait reconnaître; il demande grace, en jurant pour l'avenir une confiance sans bornes : mais l'épouse ne lui pardonne qu'à condition qu'il ira faire à Bascol une réparation & des excuses convenables.

Résumons maintenant, & voyons sur quels titres est fondée la grande renommée des Troubadours ; ou plutôt, que le Lecteur prononce lui-même sur leurs talens : car je ne plaide point ici une cause dont les piéces soient inconnues. Leur histoire existe ; ouvrez-la, qu'y trouverez-vous ? Des Sirventes, des Tensons, d'éternelles & ennuyeuses Chansons d'amour, sans couleur, sans images, sans aucun intérêt ; en un mot une assoupissante monotonie, à laquelle tout l'art de l'Éditeur & l'élégance de son stile n'ont pu remédier. Un de ces Rimeurs vantant la supériorité de ses compatriotes en Poésie, ne leur accorde

lui-même que ce mérite. *Ils ont*, dit-il, *d'excellens Troubadours pour faire Vers, Chanſons, Tenſons, Sirventes & Deſcors!*[1] Voilà ce qu'ils appellaient alors par excellence, *La ſcience gaie* (gai ſaber); & voilà exactement tout ce qu'a produit chez eux cette gaité ſavante.

[1] *Hiſt. litt. des Troub. T. 2. p. 416.*

Cependant, encore une fois, quelques-unes de leurs Provinces nous parlent ſans ceſſe de leur ciel pur & de leur terre toujours fleurie. On croirait à les entendre, que chez elles ſe trouvent réaliſées ces fables charmantes de l'Éliſée ancien, & que les enfans n'y naiſſent preſque qu'au ſon du tambourin & du galoubet. Mais avec ce beau ciel, avec cet air voluptueux qui porte invinciblemeent dans les cœurs le goût du plaiſir & l'amour, avec l'avantage que la Provençale, harmonieuſe & ſonore, avait ſur notre Romane remplie de naſales & de

ſyllabes muettes ; pourquoi donc, je le répete, les Troubadours de ces cantons, n'ont-ils fait, comme les autres Provençaux, que de triſtes Chanſons ? Pourquoi tous également ont-ils négligé les Contes, celui des Ouvrages de Poéſie qui annonce le plus de gaité, & celui qu'on employait particulierement aux Fêtes ſolemnelles pour amuſer les Souverains & les Grands ? N'eſt-il pas bien étonnant que leur plaiſanterie ſe ſoit exercée uniquement, je ne dis pas à compoſer des ſatyres, ils auraient ce tort de commun avec quelques-uns des Poëtes en Romane françaiſe, & avec ceux de tous les tems, mais à faire de ce genre odieux un genre qui leur fut propre, & qui ſous le nom de Sirvente devint chez eux tellement en honneur qu'il forme une grande partie de leurs Ouvrages ? Quelles réflexions douloureuſes préſenterait

ce fait, si on osait l'approfondir !

Enfin, pour abréger ces discussions dont les détails sortiraient de mon sujet, nos Rimeurs français du treizieme siecle ont ouvert en France la carriere dramatique ; je le prouverai plus bas par des pieces originales que mon travail m'a mis à portée de découvrir. L'histoire qu'on nous a donnée de notre Théâtre, offre dans les trois siecles suivans une quantité innombrable de *Moralités*, de *Misteres*, *Farces* & *Sotties* ; Ouvrages absurdes, j'en conviens, sans plan, sans principes & sans goût, mais qui pourtant ont préparé les jours brillans de notre Scène. Or maintenant, je demande quelles sont parmi ces pieces celles qu'on doit aux Troubadours ? Qu'ont fait pour les progrès de l'art ces possesseurs exclusifs de la *science gaie* ? Quelles obligations enfin leur a la Scène française ?

Il ne faut rien diſſimuler, & avoir le courage de publier une remarque intéreſſante & bien extraordinaire aſſurément, qui ſe préſente ici, & que perſonne, je crois, n'a été juſqu'à préſent dans le cas de faire : c'eſt que les Provinces qui aux douzieme & treizieme ſiecles produiſirent les Romanciers & Fabliers français, ſont celles-là mêmes qui au dix-ſeptieme & au dix-huitieme ont produit auſſi Moliere, Boileau, Racine, Rameau, Crebillon, la Fontaine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, le Brun, le Pouſſin, Deſcartes, Vauban, &c. &c. &c.; c'eſt-à-dire, le génie, l'éloquence, les belles imaginations, les talens ſublimes, les Poëtes fameux, & les grands Hommes enfin qui ont illuſtré la France, ou qui dans leur genre ont reculé les bornes de leur Art. La Nature en mettant dans le par-

tage de ſes faveurs tant d'inégalité entre les différens cantons du Royaume, ſe ſerait-elle donc plû à départir ſpécialement au Nord de la Loire les dons éminens de l'eſprit (*)? J'ignore les cauſes de ce phénomene, & laiſſe à d'autres l'honneur de les découvrir. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer que déja elle

(*) Cette expreſſion *au Nord, au Midi de la Loire*, dont je me ſuis ſervi juſqu'à préſent pour déſigner les limites des deux Langues, ne doit pas être priſe à la rigueur. Le domaine de la Romane françaiſe ne ſe terminait pas exactement à la rive de ce fleuve. A plus forte raiſon, les Provinces dont une partie eſt ſituée au-delà, comme la Touraine, l'Orléanais, doivent-elles être cenſées lui appartenir tout-entieres. J'ai omis de même juſqu'ici d'excepter de ce partage la baſſe Bretagne, qui avait ſon langage particulier; parce que dans la maſſe des Provinces françaiſes une ſi petite portion doit être comptée pour rien.

commençait à douer nos Provinces ſeptentrionales de cette vertu créative, de cette vigueur & fécondité de production, qui depuis, pour la ſeconde fois, mais à plus juſte titre, à rendu nos bons Écrivains le modele & l'admiration de l'Europe.

Par un effet de cette vanité ſi ordinaire aux Verſificateurs, les Rimeurs provençaux ſe qualifierent du nom de *Troubadours*; & les Rimeurs français, de celui de *Trouveurs* ou *Trouverres*; épithete faſtueuſe, qui dans les deux idiômes dérivée du mot *trouver*, annonçait le don de l'invention & du génie, & répondait à celle de *Poëtes* que s'étaient donnée les Verſificateurs Grecs. Mais le mot Troubadours changea bientôt d'acception. Comme on n'avait, pour déſigner les Poëtes de la France méridionale, que le terme de *Provençaux*, & que ce terme déſignant

également les habitans de la Provence, était en quelque sorte amphibologique; on s'accorda généralement à user de l'autre quand on parlait de ces Poëtes, & à les appeller Troubadours. On ne les connaît plus aujourd'hui que sous ce nom flatteur, qui d'après l'opinion qu'on nous a donnée d'eux, présente toujours à notre imagination l'idée du talent.

Il n'en fut pas ainsi de l'acception honorable de *Trouveurs*. Après avoir été quelque-tems en usage dans la bouche des Ménétriers, des Poëtes & des Auteurs, leurs contemporains, elle s'anéantit, parce que n'étant pas nécessaire, elle n'avait point passé dans la langue. Ces Poëtes eux-mêmes furent bientôt oubliés. L'Italie d'un autre côté ayant procuré aux Troubadours une réputation, on ne parla plus que de ces derniers dans notre Littérature

moderne ; & de-là il a résulté une erreur : c'est que les passages concernant les *Trouveurs*, leur furent indistinctement appliqués ; qu'on leur fit honneur de la plupart des faits qui regardent ceux-ci (*), &

(*) On a même été jusqu'à compter parmi les Provençaux, des Auteurs qui ont versifié en Romane française. Tel est, par exemple, Richard, Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre. Il existe de ce Prince deux Pieces ; l'une composée dans sa prison, lorsqu'en traversant l'Allemagne il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche ; l'autre adressée au Dauphin d'Auvergne, & au Comte Gui, parent du Dauphin, pour les exciter à la guerre contre Philippe-Auguste. L'Historien des Troubadours nous apprend qu'elles sont en français & en provençal, & il ajoûte que le *français probablement est une simple traduction.* Si cela était, ce serait le seul exemple de Chansons traduites, que je connusse chez nos Poëtes. Mais n'est-il pas probable au contraire que la version

qu'insensiblement ils finirent ainsi
par être regardés comme les seuls

---

française est l'originale ; & que, comme
l'une des deux Pieces était envoyée à deux
Provençaux, & que l'autre devait circu-
ler parmi les Poitevins & Gascons, vassaux
de Richard, il les fit traduire en Proven-
çal ou plutôt en patois. J'ai trouvé cette
derniere en français dans plusieurs ma-
nuscrits composés d'anciennes Chansons
françaises, dans celui de M. le Marquis de
Paulmy, dans la collection qu'a faite M.
de Sainte-Palaye des Chansonniers anté-
rieurs au quatorzieme siecle. Il est certain
d'ailleurs que le Monarque Anglais par-
lait notre Langue, puisque c'était celle
de ses Ancêtres, celle qui était établie
en Angleterre par la conquête. Enfin, une
preuve sans réplique qu'il composait en
Romane française, c'est l'histoire de ce
Blondel, dont l'adresse, dit-on, décou-
vrit la prison du Prince, en chantant une
Chanson à laquelle celui-ci répondit de la
tour où il se trouvait détenu. Or Blondel
était Poëte & Ménétrier français; & sa
peres

peres des Lettres françaises. Il n'est pas jusqu'à leurs Ménétriers, sur lesquels n'ait rejailli une partie de cette gloire exclusive. Voit-on un Chanteur paraître à la Cour de quelque Prince? On conclut aussi-tôt qu'il chantait des Poésies provençales; & l'on ne songe point que ces Poésies étant dans une langue propre à certaines Provinces, elles ne pouvaient pas être entendues dans les autres (*); à plus forte raison dans les Royaumes étrangers. Si un Musicien des bords de la Garonne venait aujourd'hui dans les villes & châteaux de Normandie ou de l'Isle-de-France, nous chanter du Goudoulin, je le demande, quelle

Chanson, de l'aveu même de l'Historien des Troubadours, était *une Chanson française qu'il avait composée autrefois avec Richard.*

(*) Il est tems de mettre les Lecteurs à portée de juger de la différence des

fortune ferait-il? Ce raisonnement peut s'appliquer aux Provençaux, & quelques faits particuliers en leur faveur ne le détruiraient pas. Ne voyons-nous pas de tems en tems des Chanteurs italiens ou allemands

---

deux Langues. Voici un couplet en Romane provençale; il faut se rappeller que la prononciation ajoutait encore à la difficulté de l'entendre.

Al chans d'ausels commenza ma chanso;
Cant aug chantar l'Agluenta & Aiglos,
E p'els cortils vey verdeyar lo luis,
La blava flors qe par entr'els boissos,
E'l riu clar corren sobr'els sablos,
La ù s'espand la blanca flor del lis . . .

TRADUCTION.

« Aux chants des oiseaux je commence ma » chanson; quand j'entends l'alouette & la » fauvette chanter; que dans les vergers je » vois reverdir la terre; que la fleur bleue » paraît entre les buissons, & que les ruisseaux » clairs coulent sur le sable, là où s'épanouit » la fleur blanche du lis. »

se hasarder à parcourir nos Provinces? Et certainement un Allemand

---

Voici maintenant de la Romane française.

Quant florist la violette
fleur
La rose & la flor de glai, (*glayeul, iris*)
Que chante li papegai, (*sorte d'oiseau*)
me *amourettes*
Lors mi poignent amoretes
Qui me tiennent gai.
Jamais jusqu'ici
Mès piéça ne chantai;
Or chanterai,
Et ferai
Chanson joliette
ma mie
Pour l'amour de m'amiette
(*A laquelle depuis long-tems je me suis donné.*)
Où grand piéça me donnai.

Autre couplet en Romane française.

Prenés-i garde;
Si l'on
S'on me regarde,
Dites-le moi.
Trop fui gaillarde,
J'apperçois
Bien l'aperchoi:

ou un Italien aurait mauvaiſe grace, ſi dans deux ou trois ſiecles il venait alléguer ce fait à nos Neveux, pour prouver le ſuccès qu'aurait eu jadis en France la muſique de ſa patrie.

En voilà ſuffiſamment ſur cette matiere. Elle m'a paru offrir une queſtion littéraire, aſſez neuve & aſſez piquante pour croire qu'on me ſaurait quelque gré de l'avoir diſcutée. C'eſt au Lecteur maihtenant à prononcer. On ne peut, je le

---

(*Je ne puis m'empêcher de promener mes yeux à droite & à gauche*).

Ne puis laiſſier que mon regard s'eſparde ;

tel me lorgne
Car tes m'eſgarde,

beaucoup
Dont moult me tarde
avec lui
Qu'il m'ait o ſoi

} *Qui me donnerait grande envie d'être avec lui.*

* *Hiſt. du Lang. par D. Vaiſſette, T. 4. p. 502.*

Cette langue fut *abſolument étrangere* dans les Provinces méridionales, juſqu'au quinzieme ſiecle, & *elle y était entendue de très-peu de perſonnes, même parmi celles du premier rang* *.

répete, l'abuser sur les preuves : il a pour juger les Troubadours, leur histoire même. Au reste, si le jugement allait être défavorable aux Poëtes méridionaux ; si les belles Provinces qui leur donnerent naissance, étaient condamnées à perdre la prééminence glorieuse dont jusqu'ici elles se sont honorées, j'aime à croire qu'il leur en coûterait peu d'y renoncer. La Nature leur a prodigué tant d'autres avantages, qu'elles doivent lui pardonner sans peine de leur avoir refusé celui-ci. Il leur restera au moins d'avoir inspiré à l'Italie le goût de la Poésie, d'avoir formé, & pour ainsi dire nourri de leur lait, Pétrarque, le Dante, &c. & une pareille gloire a de quoi flatter encore.

En pesant dans la balance le talent réel des Troubadours, je n'ai point, on a pu s'en convaincre, voué à leurs rivaux une admiration aveugle.

Eh ! après tout, que m'importe à moi quel canton du Royaume a produit, il y a six siecles, les meilleurs Poëtes. J'ai les mêmes raisons d'impartialité pour les Fabliers, ceux de tous dans lesquels on trouve le plus de fécondité & de talent. Ce ne sont pour moi que des enfans adoptifs qui intéressent faiblement mes entrailles paternelles ; & je sens que je pourrais les juger sans devenir un Brutus.

Mais en convenant de leurs défauts ; défauts, après tout, plutôt ceux de leur siecle que les leurs, n'est-il pas de l'équité aussi de rendre justice à leur mérite ? Si j'allais, par exemple, annoncer que de simples Bourgeois, sans lettres, sans culture, sans modéles, sans aucun de ces secours enfin que nous procurent les bons livres multipliés & les lumieres généralement répandues, ont imaginé des Contes qui ont amusé leur siecle

& alimenté long-tems la gaité fran-
çaise ; assurément ce fait littéraire,
en même-tems qu'il solliciterait l'in-
dulgence, exciterait la curiosité. On
voudrait voir de quoi est capable
l'esprit humain réduit à ses propres
forces. Mais si j'ajoutais que ces
mêmes hommes sont les premiers
qui depuis l'invasion des Barbares
aient fait paraître des Contes en
Europe ; que les autres Nations n'ont
fait que les copier ou les imiter ;
que l'Italie leur doit ce Bocace dont
elle est si fiere, & auquel elle at-
tribue l'invention d'un genre char-
mant : alors on commencerait, je
crois, à s'intéresser pour eux. Que
serait-ce donc si j'avançais que plu-
sieurs de ces Contes sont tels que
j'ose les donner après Bocace & la
Fontaine, & que malgré la per-
fection qu'a dû nécessairement ame-
ner un intervalle de cinq siecles,
tous les Conteurs qui les ont suivis

n'ont peut-être encore, avec beaucoup plus d'art, plus de poésie, plus de graces dans le stile, ni autant de vérité dans la narration, ni autant d'intérêt & de variété dans les sujets.

Les Romanciers se ressemblent presque tous, parce que prenant presque tous pour leur sujet principal, un Chevalier auquel, selon l'esprit du siecle, il fallait faire exécuter diverses prouesses, ce cercle étroit n'admettait qu'un certain genre de faits. Les Fabliers, au contraire, dont le Poëme, fort borné pour l'étendue, ne consistait que dans une seule historiette, ne pouvaient s'astreindre à aucun cadre; & de-là vient que les phisionomies chez eux sont très-peu ressemblantes. Mais un avantage que ceux-ci ont spécialement sur les premiers, c'est que leurs Contes étant faits ordinairement pour être débités dans

les places publiques, ou dans les cercles de la Nobleſſe, on y adreſſait la parole aux Auditeurs, non-ſeulement dans le début, comme chez les Romanciers, mais très-ſouvent encore dans le cours de la narration ; ce qui aujourd'hui les rapproche du dialogue beaucoup plus que les nôtres, & leur donne un air d'action dramatique. Joignez à cela une maniere de narrer ſimple, claire & naïve ; du ſentiment, des peintures du cœur humain vraies juſqu'à étonner ; aucun, il eſt vrai, de ces détails épiſodiques de poeſie dans leſquels ſe deploie de tems en tems l'imagination de l'Auteur, & que l'art emploie quelquefois pour délaſſer le lecteur au milieu d'une narration aride ; mais une foule de ces petits détails acceſſoires, de ces faits ſecondaires, qui ajoutent au tableau principal & le font reſſortir ; ſur-tout cette ſorte de bon-hommie

d'un narrateur convaincu de ce qu'il vous raconte, & dont l'effet eſt de ſéduire, même au milieu des invraiſemblances, parce qu'à ſon ton de franchiſe il vous paraît incapable de tromper: du reſte, nulle affectation, pas une ſeule antithèſe: quelquefois un proverbe ſenſé; jamais de ces maximes tranchantes & à prétention, ſi communes dans nos écrits modernes; enfin, ſouvent du mauvais goût & bien des défauts, mais au moins aucun des défauts du bel-eſprit.

Quiconque a un peu lu & s'eſt accoutumé à lire avec attention, ſait que non-ſeulement chaque Peuple a ſon ſtile propre & ſa façon de conter; mais encore que dans les Ouvrages de pure imagination, tels que les Romans, & dans ceux même des Romans qui ne ſont compoſés que des fictions les plus extravagantes, on voit les mœurs, le ca-

tactere, l'esprit d'une Nation peints d'une maniere aussi vraie, & souvent plus saillante que dans son histoire même. Cette observation paraîtra fondée en raison, si l'on réfléchit que l'Ecrivain, au milieu de toutes les folies qu'enfante son cerveau, est obligé d'employer des hommes, & que les hommes qu'il emploie sont ceux qu'il voit autour de lui. Il ne sera pas même fort difficile à des yeux exercés d'y démêler bientôt jusqu'à l'esprit du gouvernement. Ouvrez, par exemple, les Contes orientaux. Certainement quand vous verrez des Sultans, exaltés pour quelques exemples d'une justice atroce & inéxorable, pour une libéralité sans bornes, pour avoir contenu leur colere ou écouté une vérité courageuse sans la punir de mort à l'instant, vous vous direz à vous-même, voilà le sceau de l'avilissement & du despotisme. Par-

courez ensuite nos Romans de Chevalerie ; & voyez, d'un côté un Héros qui se dévoue à courir de Province en Province pour exterminer les tyrans & protéger les opprimés & les Belles ; de l'autre, des Vassaux toujours en guerre avec leurs Souverains, des Chevaliers ne sachant que se battre, des Dames n'aimant que ceux qui se battent bien, de défis continuels, la rage de férailler & d'attaquer tout le monde : Je demande maintenant si vous ne reconnaîtrez point là l'oppression, l'anarchie, & une inquiétude de courage, qui quelquefois heureusement enfantait l'enthousiasme de la vertu.

C'est sur-tout par ce tableau si intéressant des mœurs & du costume de leur tems, plus encore que par quelques beautés particulieres, que pourront plaire les Fabliaux. Et ce ne sont point seulement des mœurs

générales,

générales, ou celles des conditions les plus élevées, qu'ils nous représentent. Faits par leur nature, comme la Comédie, pour peindre les actions ordinaires de la vie privée, ils montrent la Nation en déshabillé, s'il est permis de parler ainsi. Opinions, préjugés, superstitions, coutumes, ton de conversation, maniere de faire l'amour, tout se trouve là; & beaucoup de choses ne se trouvent que là. J'ose même croire que quand on les aura lus, on connaîtra mieux les Français du treizieme siecle, que si on lisait toutes nos histoires modernes. Au reste, je ne ferai point à mes Lecteurs l'injure de les rassurer sur la foi due à de pareils monumens. Ce sont des Contes, il est vrai; mais il en est de ces Contes comme de certains tableaux, dont le sujet & les personnages sont imaginés par le Peintre; & dans lesquels tout est

vrai, excepté les perſonnages & leur aventure.

Les mœurs que préſenteront les Fabliaux ne ſont pas toujours honnêtes, il faut l'avouer; & plus d'une fois dans le cours de mon travail j'ai eu le chagrin de faire cette triſte réflexion. Les expreſſions, pires encore, y ſont ordinairement d'une groſſiéreté qui révolte. Soit ſimplicité du tems; ſoit qu'on crût qu'il n'y avait point de mal, comme le dit le Roman de la Roſe, à nommer ce que Dieu a fait; ſoit plutôt que la langue n'étant point formée, le libertinage n'eût pas encore inventé ces tours ingénieux, ces circonlocutions adroites qui parent la débauche en la voilant à demi; un chat chez les Fabliers eſt appellé un chat, & rien n'y eſt nommé que par ſon nom. Et ce n'eſt pas ſeulement dans la narration de l'Auteur que ſe trouvent ces expreſſions dé-

goûtantes, dont l'oreille eſt choquée; on les voit avec ſurpriſe dans la bouche de filles honnêtes, de femmes vertueuſes, de peres inſtruiſant leurs enfans.

Après tout, ſi l'on n'avait que des mots à reprocher aux Poëtes de ce tems, peut-être pourrait-on entreprendre de les excuſer, parce que ces mots étant, comme tous les autres, de pure convention, ils ont pu être bannis de la bonne ſociété après y avoir été admis. Mais c'eſt par le fonds des choſes, que certains Contes ſont réprehenſibles; & jamais la ſaine morale n'approuvera ni la débauche ni l'adultere.

Cependant, parmi ces Contes malhonnêtes, j'en vois pluſieurs qu'un pere (dans le *Caſtoiement*, Ouvrage dont j'aurai occaſion de parler) récite à ſon fils en l'inſtruiſant; j'en trouve d'autres, qu'au ſiecle ſuivant le Chevalier de la Tour

a insérés dans son *Instruction à ses filles*. Les idées de pudeur sur ces nudités morales, n'étaient-elles donc pas alors les mêmes qu'aujourd'hui ? Je ne puis m'empêcher de le croire ; sur-tout lorsque je considere qu'en certains points elles différaient des nôtres sur la décence physique ; que dans presque toutes nos villes méridionales, par exemple, les adulteres étaient promenés publiquement par les rues, l'homme coupable en pur caleçon, la femme toute nue, ou dépouillée jusqu'à la ceinture ; que quelquefois on obligeait celle-ci de conduire elle-même son complice d'une maniere plus indécente encore ; que ce châtiment d'être promenées dans la ville à moitié nues, était la peine ordinaire des prostituées ; que pendant long-tems il y a eu à Beaucaire pendant la foire, une course publique, dont le prix était un paquet d'éguillettes, & où couraient

ſeules ces malheureuſes, en chemiſe, ou même entiérement nues; &c. &c. &c.

Quelqu'étranges que ſoient les mœurs des Fabliaux, il eſt de mon devoir de les repréſenter telles qu'elles ſont, puiſqu'elles peignent leur ſiecle. L'on aurait même, je penſe, autant de droit de me blâmer, comme traducteur, ſi je les altérais, que comme auteur, ſi j'oſais les imaginer. Eh! pourquoi ne les regarderait-on pas avec le même œil dont on voit ces ſtatues antiques, qui dans tous les pays ſont expoſées ſans voile aux regards du public, & de la nudité deſquelles perſonne ne s'apperçoit, parce qu'elles ne ſont plus pour nous qu'un monument de l'art. Néanmoins, je n'ai garde d'oublier ce que je dois de reſpect à mes Lecteurs. Il eſt des Contes licencieux que je ſupprimerai en entier; il en eſt que je ne préſenterai

qu'en extrait, ou dont je retrancherai les détails trop libres. Ce n'eſt point là dépouiller un Auteur; c'eſt le mettre en état d'entrer chez les honnêtes-gens.

Il ne m'était que trop aiſé pourtant de me laiſſer induire à la licence, ſi j'euſſe pu ceder aux exemples. Depuis aſſez long-tems les Conteurs, par une corruption étrange, ſemblent s'être accordés à conſpirer contre les mœurs; & qui dit Conte aujourd'hui, dit Ouvrage licentieux, ou au moins libre. Ce genre néanmoins, le plus agréable de la Littérature, comme il pourrait en être le plus utile, eſt en même-tems le plus etendu, puiſqu'il n'exclut réellement aucun ſujet. Ainſi penſerent les Fabliers qui l'introduiſirent en France. Ils pouvaient dire avec Juvénal, *quidquid agunt homines .... noſtri eſt farrago libelli.* En effet, s'ils ont des Contes libres,

Ils en ont aussi de nobles, d'intéressans, de gais, d'héroïques : quelques-unes de leurs Pieces même, telles que les *deux amis*, *Grisélidis*, &c. joignent aux situations les plus touchantes une morale sublime. Bocace, qui a travaillé d'après nos Poëtes, les a imités dans leur variété. Comment se fait-il que la Fontaine, qui a travaillé principalement d'après Bocace ; que la Fontaine qui a mis tant de sentiment & d'intérêt dans ses Fables, semble dans ses Contes n'avoir songé qu'à chatouiller les sens, sans jamais s'occuper du cœur ? Pour les Conteurs postérieurs à lui, Piron, Vergier, Grécourt & autres, on sait quel est le stile de ces Messieurs. En un mot, pour permettre la lecture de Bocace, l'Eglise n'a eu besoin que d'employer quelques retranchemens très-faciles ; & je demande ce qui resterait à la Fontaine & aux Auteurs dont on vient de lire les noms, si quel-

qu'un entreprenait de les corriger.

Une autre obſervation encore, dérivée de la premiere, & que je ne crois pas plus à l'honneur de notre ſiecle, c'eſt que la plûpart de toutes ces hiſtoriettes ordurieres ont pour objet des Moines ou des Religieuſes; comme ſi la luxure était néceſſairement l'appanage d'un habit monaſtique. Je me vois avec chagrin obligé de citer ici de nouveau le bon la Fontaine; & je ne le cite même que comme le moins coupable. Mais malgré tout l'intérêt tendre qu'inſpirent & ſon caractere connu, & ſes écrits charmans, n'eſt-on pas révolté quand on lit, *les Cordeliers de Catalogne*, *Sœur Jeanne*, *l'Abbeſſe Malade*, &c? On croirait preſque, à l'entendre, qu'il n'habite dans les couvens que des Satyres & des Meſſalines. Non, non, ce n'eſt point ainſi que ſont compoſées les ſociétés humaines. Dans toutes peuvent ſe

glisser des désordres sans doute, parce que dans toutes l'homme est le même; mais il n'en est point dont tous les membres s'accordent à être généralement corrompus.

Quelque licencieux que soient par fois les Fabliers, on ne leur reprochera pas au moins d'avoir calomnié à ce point un état respectable & le sexe le plus pudibond. Parmi ceux de leurs Contes qui contiennent quelque intrigue galante, il en est plusieurs dont les acteurs sont des Prêtres : & il faut convenir que les désordres du Clergé de ce tems rendaient en quelque sorte la satire excusable ; mais il n'en est que deux où il s'agisse de Moines ; & un seul, de Religieuses : encore ce dernier n'est-il rien moins qu'un Conte libre.

Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y eût alors, comme aujourd'hui, du libertinage; les Fabliaux n'en four-

niront que trop de preuves : & ce libertinage, chez le Peuple, était même d'autant plus grossier que ses mœurs l'étaient beaucoup. Mais parmi les Nobles, l'élévation d'ame qu'inspirait la Chevalerie & ses incroyables préjugés, produisait quelquefois un enthousiasme qui s'étendait jusques sur l'amour, & qui ressemblait presque au délire. On aimait une Belle, parce que, pour être estimable, il fallait aimer ; on portait ses livrées, on obéissait à ses moindres desirs, on entreprenait pour elle les prouesses les plus périlleuses : mais c'était une Divinité qu'on s'engageait à honorer & à servir toute sa vie. Jamais un mot, jamais une demande capable de faire rougir sa vertu. Pour quiconque connaît un peu les anciennes mœurs de la Chevalerie ; ce n'est point une fiction absurde & chimérique que la Dulcinée du Chevalier de la

Manche; & ſi l'on peut faire quelque reproche à Cervantes, ce ne ſera point celui-ci.

Toutes les têtes néanmoins ne devaient pas, à beaucoup près, être ſuſceptibles de ce puriſme fanatique. Mais enthouſiaſte ou libertin, Ecuyer ou Chevalier, tout Noble enfin, de quelque rang qu'il fût, ſe piquait vis-à-vis de la Belle dont il éprouvait les bontés, & même envers tout ſon ſexe, d'un reſpect & d'un dévouement ſemblables; & c'eſt en cela particulierement que conſiſtait cette galanterie célebre dont on parle tant.

Quelques Ecrivains ont prétendu qu'elle nous avait été apportée par les Nations conquérantes, venues du Nord. Si ce fait était vrai, l'on en trouverait des preuves ſans nombre dans les premiers tems de notre Hiſtoire: or, rien de moins galant, l'on en conviendra, que les mœurs de

nos deux premieres Races. D'ailleurs, les égards que les Germains avaient pour les femmes, tenaient à la vénération & à une forte de sentiment religieux. Ils les consultaient, suivaient leurs conseils, & croyaient, dit Tacite, qu'en elles était quelque chose de divin. Jamais chez nos Chevaliers ne se vit pareil préjugé. Ils ne respectaient les Dames que parce qu'ils les aimaient : ils étaient courtois, & non superstitieux. Enfin, ce qui prouve que leur galanterie différait essentiellement de celle des Germains, & même de la nôtre, c'est qu'elle n'exigeait pas seulement des attentions & des prévenances, mais encore de la valeur.

De tout tems la Nation avait été brave. Quand les malheurs de l'Etat & l'anarchie du Gouvernement eurent fait imaginer la Chevalerie comme un rempart contre la violence, le sexe qui avait en partage

le courage & la force se fit une loi de secourir ou de protéger le sexe le plus faible. On s'y engageait même par un serment solemnel, lorsqu'on recevait cet honneur. Mais dès l'instant que le courage fut devenu un acte de bienfaisanee & de vertu, la haute opinion qu'on y attachait déjà depuis long-tems, s'accrut à un tel point qu'on le regarda comme la premiere de toutes les qualités. L'estime de la Noblesse s'étant tournée ainsi du côté des armes, elle imagina si bien que c'était-là exclusivement son partage, qu'elle en vint jusqu'à se faire gloire de son ignorance. Ses jeux alors devinrent des exercices guerriers; toutes ses fêtes furent accompagnées de Tournois & de Joûtes; elle ne crut plus pouvoir plaire à une maîtresse qu'en rompant des lances en son honneur, ou en terrassant à ses yeux un adversaire. De pareilles mœurs, chez

des gens qui ne se voyaient que pour se battre, ne pouvaient manquer de devenir féroces. Mais de la même cause d'où procédait le mal, naquit le remede. La galanterie, l'envie de plaire aux Dames, apprivoisa ces hommes de sang. Il n'y eut plus bientôt de vraies prouesses que celles dont elles furent les témoins ; de gloire véritable, que la gloire qu'elles dispenserent. Cette humeur martiale, qui sans elles eût fait de la France une arêne de bêtes farouches, elles la dirigerent vers les Tournois ; &, ce qu'on aura peine à croire, l'honneur dont on se couvrit dans les batailles, ne fut rien au prix de celui qu'on acquit dans ces jeux magnifiques auxquels elles présiderent.

Ces étranges préjugés du plus bisarre héroïsme dont l'histoire des Nations offre l'exemple, durerent sans presque aucune altération, jus-

qu'à l'accident funeste qui fit périr Henri II. Les Tournois alors furent abolis; & quoique la Cour y substituât des Carrousels & des Courses de bague, la Noblesse néanmoins se trouva tout-à-coup sans exercices. L'ardeur qu'elle avait pour les armes & les combats, manquant ainsi d'alimens, se convertit en une fureur pour les duels, laquelle, aigrie encore par l'animosité des guerres civiles qui survinrent, a coûté à la France depuis deux siecles plus de sang peut-être que toutes ses batailles ensemble. Telle fut la principale & la derniere révolution qu'essuya chez nous l'ancien esprit Chevaleresque. Cependant, comme des traces aussi profondes ne peuvent jamais, & subitement sur-tout s'effacer en entier, il s'en conserva parmi nos Militaires des débris respectables; une loyauté franche, une fidélité inviolable à sa parole, une

horreur pour le mensonge, auprès de laquelle la vie n'est rien; enfin, une estime exclusive pour la profession des armes, & une haute idée de la valeur; préjugés qui dans certaines têtes malheureusement, sont, comme autrefois, sujets à dégénérer en disputes & en querelles.

Avec l'esprit Chevaleresque, tomba aussi tout-à-fait l'estime dont jouissaient les Romans. Leur gloire avait duré jusqu'à cette époque sans interruption; elle s'éclipsa sans retour. Quant à la galanterie, il en subsista tout ce qui pouvait en subsister; c'est-à-dire, que les Dames continuerent d'éprouver, dans la société comme en public, tous ces égards, ces prévenances, ces distinctions & honneurs dont elles étaient en possession depuis environ cinq siecles; mais elles perdirent l'avantage le plus flatteur & le plus

glorieux qu'ait jamais obtenu leur sexe : on ne chercha plus à leur plaire par de belles actions.

La preuve de cette observation frappante se trouve sur-tout dans les Romans héroïques que le dernier siecle fit succéder aux Romans de Chevalerie. On y reconnaît encore, il est vrai, un fonds de phisionomie antique ; mais au lieu de ces Preux infatigables, ferraillant tout le jour, & couchant le soir avec leur Mie, ce sont de fades & langoureux Héros, toujours prosternés aux pieds de leurs Belles, & n'employant pour les fléchir, que des soupirs, des pleurs, un respect sans bornes, & d'éternels complimens, remplis de ce jargon précieux qu'avait mis à la mode le bel-esprit du tems.

Ce genre nouveau dura jusques vers 1660, qu'il fut remplacé par les *Nouvelles* ; auxquelles succéderent les *Contes de Fées*, puis les Romans

historiques, puis les petits Romans orduriers, puis les Romans anglais, les Romans en lettres, les Romans philosophiques, &c. Il en a été de ces modes littéraires comme des autres modes; elles n'ont régné qu'un instant. Un fait plus singulier est le long empire des Romans de Chevalerie. Pendant plus de cinq cens ans, on les voit constamment, malgré leur ennuyeuse uniformité, lus, admirés & traduits; tandis que, plus variés & bien autrement agréables, les Fabliaux tombent tout-à-coup en moins d'un siecle dans le plus profond oubli. L'Etranger imite, pille, copie impunément ces derniers; & personne ne réclame pour l'honneur de la France. On ne songe même ni à les recueillir, ni à les imprimer, ni à les traduire en Prose, comme les Romans. Mais la Chevalerie avait répandu dans la Nation l'enthousiasme des hauts faits; & les Romans, par le-

merveilleux continuel de leurs aventures, flattaient ce goût d'héroïſme. Les Fabliaux, au contraire, n'offraient dans la trivialité des leurs, que des événemens domeſtiques, peu faits pour intéreſſer auprès de tous ces Monſtres & de ces Géants terraſſés : ils eurent à-peu-près le ſort qu'éprouva, au milieu des excellens Ecrivains du ſiecle dernier, le Burleſque de Scarron. Une auſſi grande différence de fortune dans deux ſortes d'Ouvrages, qu'on croirait deſtinés à des ſuccès entierement contraires, eſt digne de remarque; & ſi je ne me ſuis point trompé dans le motif que je lui prête, c'eſt peut-être un des traits les plus honorables à la Nation.

Fauchet eſt le premier, je crois, qui ait renouvellé la mémoire des Fabliaux; mais, il faut l'avouer, l'idée qu'en donnent ſes Notices ou Extraits, n'était pas faite pour éveiller

ſur ce point la curioſité. Perdus en quelque ſorte dans des manuſcrits qu'on s'accordait à regarder comme les monumens d'un tems de barbarie, ils étaient devenus, par la difficulté de les lire & de les entendre, un objet d'érudition. Le Comte de Caylus en a fait le ſujet d'un Mémoire, inſéré parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres. Je ne connais que Barbaſan, qui ait eu l'intrépidité d'en faire imprimer un certain nombre. Il eſt vrai qu'il y a joint un court gloſſaire; mais ce gloſſaire n'explique que des mots, encore ne les explique-t-il pas tous. De bonne foi, peut-on ſe flatter qu'il ſe trouvera des gens aſſez courageux pour entreprendre une lecture, dans laquelle, dix fois à chaque phraſe, il leur faudra conſulter un Vocabulaire. Ce n'eſt pas connaître les lecteurs français que de leur préſenter un pareil travail. Auſſi l'Ou-

vrage eſt-il reſté inconnu, & il eſt même ignoré des Gens-de-Lettres.

Il n'eſt pas poſſible de faire lire les Fabliaux autrement que dans une traduction où l'on ſe permettra certaines libertés. Il faut en réformer le ſtile, en retrancher beaucoup de longueurs & des choſes de mauvais goût, en reſſerrer quelquefois la narration: en un mot, ce ſont des métaux tirés de la mine, qui doivent être purgés de leurs ſcories, fondus & travaillés; mais qu'il faut bien auſſi ſe garder de dénaturer. C'eſt à quoi je me ſuis ſpécialement attaché. J'ai conſervé, autant que je l'ai pu, le caractere original de ces vieux Poëtes, leur maniere naïve de narrer, leur ſimplicité touchante. Quoique par fois leurs ſujets ſoient plaiſans, leur expreſſion l'eſt peu; je ne me ſuis pas permis de l'être davantage. J'ai pouſſé le ſcrupule juſqu'à donner à quelques-uns de leurs

Contes, un ſtile, ou plus rapide, ou plus élégant, quelquefois même plus poëtique, ſelon que pouvaient l'autoriſer les faibles nuances qui diſtinguaient les Auteurs. Enfin, leur langage étant devenu inintelligible, je me ſuis fait leur interprête; & ſans jamais dire autrement qu'eux, j'ai cru dans certains endroits pouvoir dire mieux. Ce n'eſt donc point une traduction littérale que je donne, on ne la ſupporterait pas; ce n'eſt point une traduction libre, elle les altérerait; c'eſt une copie réduite, pour laquelle il a fallu employer des couleurs nouvelles, & qui, ſans rendre trait pour trait l'original, eſt cependant fidelle, parce qu'elle n'y ajoute rien. Le ſuccès, bon ou mauvais, qu'éprouvera mon travail, m'apprendra ſi ma méthode eſt bonne ou mauvaiſe; & dans l'un ou l'autre cas, ce que je pourrais dire d'avance pour la juſtifier, eſt inutile.

Je dois à M. de Sainte-Palaye les premiers matériaux avec lesquels j'ai commencé cet Ouvrage, & qui m'en ont même inspiré le projet. Dans la collection d'anciennes poésies, que pendant soixante ans ce Savant si estimable avait pris soin de faire copier dans toutes les Bibliothéques pour composer son Glossaire, j'ai trouvé sept recueils, contenant en grande partie des Fabliaux; un tiré de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un de la Bibliotheque de M. de la Clayette, deux de celle de Bern, un de celle de Turin, un qui appartenait à l'Eglise Cathédrale de Paris, sous le N° 2, & qui aujourd'hui appartient au Roi; enfin, un, alors à M. Gaignat, & maintenant à M. le Marquis de Paulmy.

Le possesseur généreux de ces richesses littéraires me les a abandonnées, avec cette libéralité qu'on

lui connaît, & qu'ont éprouvée avant moi tant de Littérateurs & de Savans. J'en ai fait mon bien. Il avait aussi une copie de trois manuscrits de la Bibliotheque du Roi, N° 7218, 7615, 7989 ½, composés en grande partie de Fabliaux; & ce renseignement me fit soupçonner que j'en trouverais beaucoup d'autres dans le trésor précieux d'anciennes poésies françaises que posséde ce dépôt immense. Mais cette abondance même me devenait un obstacle. Comment deviner au milieu d'une telle multitude, quels volumes contenaient des Fabliaux ? Il m'a donc fallu fouiller en aveugle dans cette mine; de laquelle enfin, l'impatience & le dégoût m'ont chassé, malgré la complaisance sans bornes que m'ont fait éprouver les Gens-de-Lettres, attachés à la garde ou au service de la Bibliotheque. Néanmoins, pendant le tems que

j'y

j'y ai travaillé, le hasard, auquel on doit tant de choses, m'a fait rencontrer un certain nombre de manuscrits, du genre de ceux que je cherchais; tels sont les N° 7208, 7534, 7595, 7604 & 612; 7985, 86, 87, 96, &c. &c.

Par ces aquisitions nouvelles, je rendais, il est vrai, mon Ouvrage plus complet, mais j'en multipliais aussi les difficultés à un point dont on n'a pas d'idée. Il n'y a presque pas de Fabliaux dont je n'aie trouvé plusieurs copies; & presque toujours ces copies différaient entre elles, soit par un certain nombre de vers, soit par des morceaux entiers, plus ou moins considérables. Quelquefois elles n'avaient que le titre de commun, & quelquefois le fonds du Conte était entièrement le même sans qu'il y eût un seul vers de semblable. Tout ceci me ferait croire que les Ménétriers, lorsqu'on leur

donnait des Fabliaux à mettre en musique; ou les Conteurs (*), lorsqu'ils allaient les réciter dans les Provinces; ou peut-être même les Copistes, quand ils en ont fait des recueils, se sont donné la liberté de les altérer à leur gré.

J'ai éprouvé le même inconvénient dans les manuscrits contenant des Chansons. Souvent elles différaient

---

(*) J'appelle *Fabliers*, les Auteurs qui composaient des Contes; *Conteurs*, ceux qui les débitaient; *Ménétriers*, les Musiciens, dont le métier était de chanter & de jouer des instrumens; *Ménestrel*, le chef d'une troupe de Conteurs & de Ménétriers; enfin, je nomme *Jongleurs*, les Farceurs, Baladins, & Joueurs de gobelets, qui ordinairement se joignaient à la troupe. Fort souvent ces différentes professions se trouvent confondues, même dans les Écrivains du tems, comme on le verra. Je les distinguerai toujours, selon l'acception que je viens d'en donner.

par des couplets tout entiers; & ceci me rappelle une naïveté plaisante du fameux Jésuite Hardouin. Il causait familiérement avec un jeune homme de ses amis, auquel il étalait toutes les raisons qu'il prétendait avoir, pour prouver que les Poésies des Anciens sont des suppositions récentes, & qu'elles furent composées par des Moines au tems de la basse Latinité. Mais, mon Pere, lui dit l'ami en riant, si votre sistême était vrai, songez-vous quel coup terrible vous porteriez aux Livres Saints, aux Canons des Conciles, aux écrits des Peres? Le Jésuite étonné le regarde fixement, & après un moment de silence, lui serrant la main: mon ami, s'écrie-t-il avec une sorte de transport, il n'y a que Dieu & moi qui connaissions la force de l'objection que vous venez de me faire.

Si la multiplicité des Variantes a

beaucoup augmenté mon travail, souvent aussi elle m'a procuré un avantage. J'en ai tiré parti en les refondant ensemble, & me suis permis toutes les fois que je l'ai pu, d'insérer dans la version principale que je suivais, les traits les plus agréables qui se rencontraient dans les autres. C'était pour moi une nouvelle peine; mais les Contes y ont gagné, & ce motif m'a suffi. Je me flatte qu'on ne blâmera point de pareilles restitutions. J'ai cru néanmoins devoir en prévenir, & je répéterai ailleurs cet avertissement plus d'une fois, afin de rassûrer sur mon exactitude ceux qui rencontrant par hazard l'original de quelque Fabliau, croiraient voir dans ma traduction l'apparence d'une infidélité.

On trouvera insérées parmi les Fabliaux, certaines pieces qui ne sont point des Contes; mais je regarde le recueil que je donne ici,

comme des Mémoires faits pour ſervir à l'hiſtoire de notre ancienne Littérature, juſqu'à préſent ſi peu connue. Quelques morceaux curieux, choiſis dans différens genres, m'ont paru remplir ce projet; ſurtout quand je les ai trouvé inſtructifs, & qu'ils ne s'éloignaient point trop du ſujet principal.

Je ne m'excuſerai pas autrement ſur la multitude de notes que j'ai employées. Les objets dont elles traitent ſont la plûpart d'une érudition ſi commune; & dans ceux dont la diſcuſſion aurait eu de quoi piquer l'amour-propre d'un diſſertateur, je ſuis obligé d'être ſi ſuperficiel, qu'aſſurément on ne me ſoupçonnera pas d'avoir voulu étaler ce qu'on nomme ſavantaſſerie. Au reſte, ce ſera l'utilité de ces notes qui ſera mon excuſe. Si elles apprennent quelque choſe, elles ne ſont pas trop nombreuſes. On reproche tant

à notre Hiſtoire ſa ſéchereſſe & ſa monotonie; on eſt ſi las de voir toujours les Rois avec quelques Grands ſur la Scene, & jamais la Nation; que peut-être aura-t-on quelque indulgence pour un Auteur dont les recherches n'ont pour objet que la Nation ſeule, & qui la fait connaître juſques dans les plus petits détails de ſa vie domeſtique.

Les notes néanmoins avaient un grand inconvénient, celui de couper à chaque inſtant la narration, & par conſéquent de détruire l'effet qu'elle pourrait produire. J'ai pris le parti de les rejetter toutes à la ſuite de chaque Conte. Cette méthode a d'autres déſavantages, mais au moins elle ne nuit pas à l'intérêt; & pour les Lecteurs que touchent peu ces ſortes de matieres, elle eſt la plus commode. Quant à ceux qui chercheront ici de l'inſtruction autant que de l'amuſement,

Je leur conseille de ne les lire que dans l'ordre où elles sont, c'est-à-dire après le Fabliau. Ils pourraient ensuite, si le Conte en valait la peine, le lire une seconde fois : rien ne les arrêterait plus alors, & l'intelligence du sujet ajouterait à leur plaisir. Je souhaiterais que l'Ouvrage fût assez bien fait pour mériter lui-même en entier un pareil honneur ; mais je suis sûr au moins qu'à commencer par cette Préface, il contient une infinité de choses que l'on ne comprendra bien qu'à une seconde lecture ; parce qu'elles tiennent à l'ensemble des mœurs du tems, & que les traits qui peignent ces mœurs, se trouvent, par la forme indispensable de l'Ouvrage, épars & dispersés.

Dans ce grand nombre de notes il y en aura beaucoup probablement que les gens instruits trouveront superflues, comme expliquant

des mots trop aiſés à entendre, ou des uſages trop généralement connus. Mais qu'ils ſongent quelle eſt la claſſe de lecteurs qui s'occupe de Contes; & quelles ſont par conſéquent les perſonnes pour qui j'ai dû travailler.

Les citations ſeront faites avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe, afin qu'on puiſſe connaître le langage du tems. Cependant, pour en faciliter la lecture, j'ai cru devoir donner aux lettres, des cédilles & des accens, quand ils leur ſont néceſſaires; ajouter aux phraſes, des points & des virgules; ponctuer les *i*: uſages que ceux, auxquels eſt familiere la lecture des manuſcrits, ſavent n'y être pas à beaucoup près toujours obſervés. J'ai ſéparé les mots qui dans les originaux ſe trouvaient réunis; j'ai écrit en toutes lettres les abbréviations: enfin, j'emploie par-tout où on l'em-

ploirait aujourd'hui, le *v* confonne; quoique ce ne foit que plus tard qu'on l'ait employé, & que les Copiftes ne connuffent alors que l'*u* voyelle.

En remarquant ci-deffus que les Français avaient cultivé les premiers la Poéfie vulgaire en Europe, & que long-tems ils avaient fervi de modele, j'ai ajouté qu'on leur devait fpécialement les Contes. C'eft chez eux qu'en ce genre agréable font venus puifer leurs voifins, & les Italiens fur-tout auxquels il a fait un nom. Les preuves de cette affertion fe trouveront à la fuite de chaque Fabliau. Je fais que ces fortes de découvertes ne touchent pas également tous les Lecteurs. Pour certaines perfonnes, peu importe quand & par qui un Conte aura été copié, pourvu que ce Conte les amufe. Elles ont raifon. Mais j'efpere auffi que quiconque s'intéreffe à l'honneur

des Lettres françaiſes, ne verra pas ces recherches d'un œil auſſi indifférent. Quant à moi j'avoue que c'eſt à cette idée particuliérement, que je dois le courage dont j'ai eu beſoin pour me ſoutenir pendant quatre années d'un travail aſſidu, contre des dégoûts & un ennui que je puis ſeul apprécier. L'amour-propre trouvait peu d'aliment dans un Ouvrage qui ne demandait que beaucoup de lecture & quelque goût : mais cet Ouvrage tenait en quelque ſorte à la gloire de ma Patrie ; il renfermait nos titres d'aîneſſe littéraire, & dès-lors il m'eſt devenu précieux.

L'article des imitations & des plagiats devait être plus conſidérable. Je comptais même, grace aux bontés de M. le Marquis de Paulmy, qui me permettait l'entrée de ſon immenſe & magnifique Bibliothéque, laiſſer ſur cet objet peu de

choses à désirer. La négligence d'un copiste m'a égaré un cahier de ces annotations, composé en grande partie des Conteurs en vers, & surtout des Conteurs Espagnols & Anglais. Mais ce qui reste est plus que suffisant pour démontrer ce que j'ai avancé sur l'antériorité de nos Poëtes. Quelques noms de plus, ajoutés sur la liste de ceux qui les ont pillés, augmenterait peu leur mérite.

La même raison pour laquelle j'ai été forcé de glisser légérement sur les matieres trop abondantes de ce discours préliminaire, m'empêche aussi de m'étendre sur la versification des Fabliaux: car, à l'exception d'un seul, qui est mêlé de vers & de prose, tous, ainsi que les Romans, étaient versifiés. Je me contenterai de dire que ces vers sont ordinairement de huit sillabes, rimant deux à deux; sans faire alterner régulierement, comme aujourd'hui la régle

l'ordonne, des rimes masculines & des rimes féminines. Ce n'est pas qu'on méconnût cette sorte d'agrément ; il était au contraire fort en usage ; mais on n'en avait pas encore fait une loi. Ceci montre combien se trompent nos Écrivains modernes, quand disputant sur celui qui le premier l'a observée avec exactitude, ils en attribuent l'honneur, les uns à Garnier, les autres à Saint-Gelais ; ceux-ci à Clément Marot, ceux-là à des Poëtes postérieurs. Il ne fallait qu'ouvrir nos Chansonniers du treizieme siécle, pour se convaincre qu'ils la connaissaient déja. On en a vu la preuve dans les deux Chansons citées plus haut : on y a pu voir même l'usage des rimes croisées, & celui des rimes redoublées. J'ajouterai encore un fait qu'auront peine à croire certains Littérateurs, si fiers de la supériorité de leur siécle, mais que je

me fais fort de prouver quand on voudra ; c'est que pour les différentes mesures de vers, pour la variété de coupe des couplets lyriques, enfin, pour tout le technique de la versification, on n'a presque rien inventé depuis nos vieux Poëtes ; qu'il n'existe aujourd'hui que ce qui existait de leur tems, & qu'ils connaissaient même des formes de vers, agréables, qui nous sont méconnues (*).

(*) Il n'est pas jusqu'à ces extravagances de rimes bizarres & difficiles, attribuées faussement à Marot & à son siecle, dont on ne trouve chez eux des exemples. Je n'en citerai qu'un seul, de Gilles le Viniers.

Icelle est la très-mignote
Chanson
Note
Qu'amour
Qu'amors fait savoir ;
avoir } *que qui peut avoir*
Qui puet belle amie, } *belle amie*
pas
mie

Un Auteur ingénieux a proposé de nos jours, de supprimer dans les

---

Ne la
Nel doit refuser.
user
En doit sanz folie :
douce
lie
Est la peine des vrais Amans.
Est la painne as fins Amans.

La Chanson est toute entiere dans le goût de ce couplet. En voici une autre bien plus bizarre encore, composée de vers que l'Auteur, Baudouin de Condé, appelle *Rétrogrades*. Chaque strophe est de trois vers, mais tellement faits qu'en les prenant à rebours, vous en avez trois autres qui forment deux nouvelles rimes entre eux, & fournissent une rime au troisieme.

Amours est vie glorieuse.
Tenir fait ordre gracieuse,
mœurs
Maintenir veult courtoises mours :
Mours courtoises veult maintenir,
Gracieuse ordre fait tenir ;
Glorieuse vie est amours.

Il y a quatre couplets dans ce genre.

Contes & narrations ordinaires ces ennuyeuses répétitions *dit-il*, *reprit-il*; en donnant à leur dialogue, par la seule forme du stile, la verité & la rapidité du dialogue théatral. L'idée est d'autant plus heureuse que l'Auteur l'a exécutée avec succès; mais nos Fabliers, qu'il n'a pu connaître, l'avaient exécutée aussi. C'est même chez eux une maniere de dialoguer fort ordinaire. Entre mille exemples que je pourrais citer, je choisis celui-ci, tiré d'un Conte qu'on lira ailleurs. Un Amant se plaint de sa Maîtresse qui le fait mourir, dit-il. Dans certains momens il se fait des objections à lui-même.

Par quelle réson

Est-elle *l'occasion*
Ele est de ta mort achoison?

& elle *pas*
JE L'AIME, N'EL NE M'AIME MIE.

d'amour priée
Comment? L'as-tu d'amors proïe?

elle
NENNIL. Donc ce n'est pas par li :

lui *déclaré*
Car si tu li eusses géhi

ardeur
Et descouvert tout ton corage,

Ele est si douce, ele est si sage

aurait
Qu'ele averoit merci de toi.

meurs *sais pourquoi*
Tu muers, & si ne sez porqoi.

Oui je le sais
PORQOI? SI SAI. Or di comment.

QUANT JE LA VI PREMIEREMENT,

Aussi tôt je l'aimai *Oui.*
TANTOST L'AMAI. Tu l'amas? VOIRE.

fait
Porqoi? T'avoit-ele fet croire

t'accorderait son amour.
Qu'ele s'amor t'otrieroit, &, &,

Je n'ai rien à dire sur le personnel des Fabliers. Les Troubadours ont eu le bonheur de trouver plusieurs historiens; & nos Poëtes, oubliés tout-à-coup avec leurs compositions,

n'ont laiſſé d'eux aucunes traces. Peut-être même n'en connaîtrait-on pas un ſeul aujourd'hui, ſi quelques-uns d'entre eux ne s'étaient nommés dans leurs Contes. Voici ces noms, dont la plûpart indiquent la Patrie de l'Auteur. J'y joins le titre des Pieces; quoique pluſieurs ne doivent être qu'extraites, & même indiquées dans l'Ouvrage. Celles que j'ai ſupprimées pour leur indécence, vont être indiquées par des points.

Adam de la Halle, *ſurnommé* le Boſſu d'Arras . . . { *Le jeu du Berger & de la Bergere.* *Le Jeu d'Adam, ou le Mariage.*

Audefroi-le-Batard . . . { *Lai de Béatrix.* *Iſabeau.* *Argentine.* *Idoine.* *Amelot.*

Baudouin de Condé . . .	*Le dit des Hérauts.*
Bernier	*Le Bourgeois d'Abbeville.*
Courte-Barbe	*Les trois Aveugles de Compiegne.*
Courtois d'Arras	*Boivins de Provins.*
Durand	*Les trois Boſſus.*
Enguerrand d'Oiſi	*Le Meunier d'Aleus.*
Euſtache d'Amiens	*Le Boucher d'Abbeville.*
Fourques	*Le* Credo *de l'Uſurier.*
Garin *ou* Guérin	*Le Curé qui mangea des mûres.*
	La Dame qui fit accroire à ſon mari qu'il ſongeait.
	Béranger . . . .
	Le Chevalier . . .
Peut être le même. { Gautier	*Le Forgeron.*
Gautier le long.	*La Veuve.*
Guiart	*L'Art d'Amour.*

Guillaume le Normand . .	*Le Prêtre & Alison.*
Haisiau	*Des trois femmes qui trouverent un anneau.*
Henri d'Andeli	*Lai d'Aristote.*
Hugues de Cambrai . . .	*La Male-honte.*
Hugues Piaucéle	*Sire Hain & Dame Hanieuse.* *Estourmi.*
Hugues de Méri	*Le Tournois d'Antechrist.*
Hugues le Roi	*Le Palefroi gris.*
Jacques Basir	*Les trois Chevaliers & la Chemise.* *La Vessie du Curé.*
Jean de Boves	*Les deux Chevaux.* *Les deux Envieux.* *La Vache du Curé.* *Le Villain de Bailleul.* *Les trois Larrons.* *Gombert & les deux Clercs.*

Jean Bédau	
Jean Bodel, d'Arras . . .	*Le Jeu de S. Nicolas.*
Jean le Chapelain	*Le Sacristain de Cluni.*
Jean de Condé	*Les Chanoinesses & les Nones grises.*
Jean le Gallois d'Aubepierre.	*La Bourse pleine de sens.*
Jean Renard	*L'Ombre de l'Anneau.*
Jonglet	*Le sot Chevalier.*
Païsan de Mésieres . . .	*La Mule sans frein.*
Pierre d'Ansol	*Le Revenant.* *Le Chevalier qui enferma sa femme dans une tour.*
Raoul de Houdan	*Le Songe d'Enfer.*
Renaud	*Lai d'Ygnaurès.*

Rutebeuf . . . .
- *La Demoiselle qui voulait voler.*
- *La voie de Paradis.*
- *Le Sacristain & la femme du Chevalier.*
- *L'indigestion du Villain.*
- *Frere Denise.*
- *Le Testament de l'Ane.*
- *Les Croisades.*

Nota. Les Fabliaux qui auront en tête ce signe *, sont ceux qu'a fait imprimer Barbasan. Celui-ci ☞ désigne ceux dont le Catalogue de la Bibliotheque de Berne fait mention. Enfin, ceux qui portent deux astérisques **, sont tirés, comme je le dirai plus bas, du *Castoiement*.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles* ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 2 Décembre 1778.

Signé, COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navare : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur LEGRAND Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Publi un Ouvrage de ſa compoſition intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles* ; s'il Nous plaiſait lui accorder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de

Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession, & alors par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décéde avant l'expiration desdites dix années : le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du trente Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de Librairie; à peine de déchéance du présent Privilége: qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donné ès mains de notre très-cher & féal Che-

valier Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dixieme jour de Mars, l'an de grace mil sept cent soixante-dix-neuf, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 1578, folio 105, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 20 Mars 1779.

Signé, DE HANSY, Adjoint.

FABLIAUX



FABLIAUX OU CONTES DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

☞ LA MULE SANS FREIN.

Par Paysans de Maisieres.

Ce Conte, ainsi que le suivant, a déjà paru, d'après les Manuscrits de M. Sainte-Palaye, dans la Bibliotheque des Romans; *mais imité plutôt que traduit. Pour moi, à qui les ornemens étrangers sont interdits & qui suis sévérement astreint à la fidélité de la traduction, je le donne ici avec sa phisionomie antique & tous les défauts de l'original.*

ARTUS *(a)*, aux fêtes de la Pentecôte, tenait Cour-pleniere *(b)* dans sa cité de Carduel *(c)*; & tout ce que ses Etats

renfermaient de femmes distinguées, de hauts Barons & de Chevaliers, s'y était rendu. Le second jour, au moment qu'on se levait de table, on apperçut au loin dans la prairie une Femme qui paraissait venir vers le Château, & qui était montée sur une mule sans licol & sans frein. Cet objet piqua la curiosité. Le Roi, la Reine, tout le monde accourut aux fenêtres; & chacun, cherchant à deviner, faisait sa conjecture. Quand la Pucelle fut plus à portée, on vit qu'elle était jeune & très-jolie. Tous les Chevaliers aussi-tôt volerent au-devant d'elle, on l'aida à descendre; mais son visage était mouillé de pleurs & annonçait un grand chagrin.

Introduite devant le Prince, elle le salua respectueusement; & s'étant essuyé les yeux, lui demanda pardon de venir l'importuner de ses douleurs: mais on lui avait pris, disait-elle, le frein de sa mule; depuis ce jour elle pleurait, & se voyait condamnée aux larmes jusqu'à ce qu'il lui fût rapporté. Il n'y avait que le plus brave des Chevaliers qui pût le conquérir & le lui rendre; & où chercher ce héros ailleurs

qu'à la Cour d'un si grand Roi ? Elle pria donc Artus de permettre que quelques-uns des braves qui l'écoutaient voulût bien s'intéresser à son malheur. Elle assûrait le Chevalier, qui consentirait à devenir son champion, qu'il serait conduit sûrement au lieu du combat par sa mule ; & pour prix de son courage, elle s'engageait publiquement à devenir sa Mie.

Tous allaient s'offrir & briguer l'honneur du choix ; mais le Sénéchal Messire Queux *(d)* saisit le premier la parole, & il fallut bien accepter son bras. Il jura donc de rapporter le frein, fût-il à l'extrémité du monde. Néanmoins, avant de partir, il exigeait de la Pucelle un baiser à compte, & s'avança même pour le prendre. Elle refusa absolument toute avance jusqu'à ce qu'il fût de retour, & lui promit alors non-seulement ce qu'il demandait, mais encore autre chose. Queux voulut bien se contenter de cette parole ; il prit des armes, & partit, se laissant conduire par la mule, comme on le lui avait recommandé.

A peine fut-il entré dans la forêt que

des troupeaux affamés, de lions, de tigres & de léopards accoururent avec des rugissemens affreux pour le dévorer. Le pauvre Queux se repentit bien alors de son indiscrette fanfaronnade, & dans ce moment il eût pour jamais renoncé de grand cœur à tous les baisers du monde. Mais dès que ces animaux terribles reconnurent la mule, ils se prosternerent devant elle pour lui lécher les pieds, & retournerent sur leurs pas.

Au sortir de la forêt se présenta une vallée, si obscure, si profonde & si noire que l'homme le plus brave n'eût osé y entrer sans frémir. Ce fut bien pis encore quand le Sénéchal y eut pénétré, & qu'entouré de serpens, de scorpions & de dragons vomissant des flammes, il ne marcha plus qu'à la lueur funébre de ces feux menaçans. Autour de lui tous les vents déchaînés mugissaient à la fois, des torrens grondaient comme le tonnerre, des montagnes s'écroulaient avec un fracas horrible; aussi, quoique l'air y fût plus froid & plus glaçant que celui de mille hivers ensemble, la sueur ruisselait sur tout son corps. Il sortit pourtant, à la faveur de sa

monture ; & après avoir encore marché quelque tems, il arriva enfin à une riviere large & profonde dont les eaux noires n'offraient ni pont, ni bateau, mais seulement une barre de fer en forme de planche. Queux, ne voyant point là de passage, renonça à l'aventure, & revint sur ses pas. Malheureusement il fallait repasser par la vallée & la forêt. Les serpens & les lions s'élançaient sur lui avec une espece de joie ; & il en eût été dévoré mille fois, s'ils l'eussent pu faire sans toucher à la mule.

Du plus loin qu'on l'apperçut venir au Château, on s'apprêta à rire. Les Chevaliers s'assemblerent, comme pour le recevoir avec honneur ; Artus lui-même vint lui proposer de le conduire au baiser promis ; hommes & femmes enfin, chacun le plaisanta ; & le malheureux Sénéchal ne sachant plus à qui répondre & n'osant lever les yeux, disparut, & alla se cacher.

La Demoiselle était plus affligée que lui encore. Déchue de son espoir, elle pleurait amérement & s'arrachait les cheveux. Le brave Gauvain fut touché de ses dou-

leurs. Il s'approcha, lui offrit avec assurance son épée & promit de tarir ses larmes; mais, comme Messire Queux, il voulut d'avance un baiser. Les dangers étaient connus, les malheurs de la Belle augmentés; & comment refuser d'ailleurs un Chevalier si preux, dont la valeur, tant de fois éprouvée, inspirait la confiance? Le baiser fut donc accordé, & Gauvain partit à son tour sur la mule.

Les mêmes dangers se représenterent, il n'en fit que rire. Les serpens & les lions vinrent fondre sur lui; il tira son épée, & allait les combattre: il n'en eut pas besoin; les monstres s'inclinant de nouveau à l'aspect de l'animal se retirerent tranquillement. Enfin il arrive à la riviere, voit la barre, se recommande à Dieu, & s'élance sur ce pont périlleux. Il était si étroit qu'à peine la mule pouvait-elle y poser les pieds à moitié. Tout autour du Héros les vagues écumantes s'élevaient en grondant, & s'élançaient sur lui pour le renverser & l'engloutir; mais il fut inébranlable & aborda heureusement au rivage.

Là se présenta un château fortifié, garni en dehors d'un rang de quatre cens pieux, en forme de palissades, dont chacun portait sur sa pointe une tête sanglante; à l'exception d'un seul qui, nu encore, semblait attendre cet ornement terrible. La forteresse, entourée de fossés profonds, remplis par un torrent impétueux, tournait sur elle-même comme une meule sur son pivot, ou comme le sabot qu'un enfant fait pirouetter sous sa courroie. Elle n'avait d'ailleurs aucun pont, & paraissait interdire à Gauvain tout moyen d'exercer sa valeur. Il résolut d'attendre néanmoins, espérant que la forteresse peut-être, dans une de ses révolutions, lui offrirait quelque sorte d'entrée; & déterminé en tout cas à périr sur le lieu, s'il le fallait, plutôt que de retourner honteusement. Une porte s'ouvrit en effet; il piqua sa mule, lui fit sauter ce large fossé, & se trouva dans le château.

Tout semblait y annoncer une dépopulation récente. Des rues vides, personne aux fenêtres, par-tout le silence affreux de la solitude. Un Nain paraît enfin, & le

regarde avec attention. Gauvain lui demande quel eſt ſon Seigneur ou ſa Dame, où l'on peut les trouver, & ce qu'ils exigent. Le Nain ne répond rien & ſe retire. Le Chevalier pourſuit ſa route, & voit ſortir d'une caverne un Géant d'une laideur affreuſe, les cheveux hériſſés, & armé d'une hache. Celui-ci applaudit à ſon courage; mais il le plaint d'être venu tenter une aventure, dont l'iſſue ne peut que lui être funeſte, & que la paliſſade terrible eût dû l'avertir d'éviter. Il lui offre ſes ſervices cependant, le fait manger, le traite bien, le mene à la chambre où il doit coucher; mais avant de ſortir, il ordonne au Héros de lui abattre la tête, en annonçant qu'il viendra le lendemain à ſon tour lui en faire autant. Gauvain prend ſon cimeterre, & fait rouler la tête à ſes pieds. Mais quel eſt ſon étonnement de voir celui à qui elle appartient la replacer ſur ſes épaules & ſortir. Il ſe couche néanmoins, & dort tranquillement, peu effrayé du ſort qui l'attend le lendemain. Au point du jour le Géant arrive avec ſa hache pour effectuer ſa promeſſe; il éveille le Cheva-

lier; &-selon leurs conditions de la veille, lui ordonne de présenter sa tête. Gauvain tend le cou sans balancer: ce n'était qu'une épreuve pour tenter son courage; on le loue, on l'embrasse. Il demande alors où il pourra aller chercher le frein, & ce qu'il lui faut faire pour l'avoir. « Tu » le sauras avant la fin du jour, lui dit- » on; mais prépare toute ta valeur: jamais » tu n'en eus plus besoin. »

A midi, il se rend au lieu du combat; & voit un lion énorme qui, en écumant, rongeait sa chaîne, & de ses griffes creusait la terre avec fureur. A la vue du Héros, le monstre rugissant hérisse sa crinière; sa chaîne tombe, & il s'élance sur Gauvain, dont il déchire le haubert *(e)*. Après un long combat cependant il est tué. Un autre est détaché plus grand & plus furieux encore: il périt de même. Gauvain ne voyant plus d'ennemis paraître, demande le frein. Le Géant, sans lui répondre, le reconduit à sa chambre. Il lui fait servir à manger pour rétablir ses forces, & lui présente ensuite un autre ennemi.

C'était un Chevalier redoutable; celui-là même qui avait planté les pieux de l'enceinte, & qui de sa main y avait attaché les têtes des quatre cens vaincus. On leur amene à chacun un cheval, on leur donne une forte lance; ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un sur l'autre *(f)*. Du premier choc leurs lances volent en éclats, & les sangles de leurs chevaux se rompent. Ils se relevent aussi-tôt pour commencer à pied un combat nouveau. Leurs armes retentissent sous leur épée redoutable, leur écu étincelle, & pendant deux heures entieres la victoire reste incertaine. Gauvain enfin redouble de courage; il assene sur la tête de son adversaire un si terrible coup, que lui fendant le heaume jusqu'au cercle, il l'étourdit & l'abbat. C'en était fait du Chevalier; il allait périr s'il ne se fût avoué vaincu; & déjà on lui arrachait les lacets de son heaume. Mais il rendit son épée & demanda la vie. Dès ce moment tout fut terminé. Le vainqueur avait droit au frein; on ne pouvait le lui refuser: il ne restait plus que la ressource de l'y faire renoncer lui-même;

& ce fut le ſtratagême qu'on employa.

Le Nain, venant le ſaluer avec reſpect, l'invita, de la part de ſa Maîtreſſe, à manger avec elle. Elle le reçut parée de tous les attraits que l'art peut ajouter à la beauté, & aſſiſe ſur un lit *(g)* magnifique dont les pieds d'argent portaient un pavillon orné de broderie & de pierres précieuſes. Elle l'y fit placer à ſes côtés, n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette *(h)*; & après quelques reproches flatteurs ſur ce courage, qui l'avait privée de tout ce qui pouvait la défendre, lui avoua que la Pucelle était ſa ſœur, & qu'elle lui avait enlevé le frein. « Mais ſi » vous voulez renoncer aux droits de » votre victoire, ajouta-t-elle, ſi vous » voulez vous fixer auprès de moi & me » vouer ce bras invincible dont je viens » d'éprouver la force, ce château & trente- » huit autres, plus beaux encore, ſont à » vous avec toutes leurs richeſſes; & celle » qui vous prie de les accepter s'honorera » elle-même de devenir le prix du vain- » queur. »

Gauvain ne fut point ébranlé par ces

offres séduisantes. Il persista toujours à exiger le frein ; & quand il l'eut obtenu, il repartit sur sa mule au milieu des cris de joie d'une foule de peuple qui, à son grand étonnement, accourut sur son passage. C'étaient les habitans du Château qui, confinés jusqu'alors dans leurs maisons par la tyrannie de leur Dame, ne pouvaient en sortir sans être aussi-tôt dévorés par ses lions ; & qui, maintenant libres, venaient baiser la main de leur libérateur.

De retour à Carduel, le Chevalier fut reçu de la Pucelle avec les transports & la reconnaissance que devait inspirer un pareil service. Elle l'embrassa plus de cent fois, & convint que le Héros qui avait tant fait pour elle, méritait bien plus qu'une si faible récompense. Mais elle fit tout préparer aussitôt pour son départ. Envain Artus & la Reine la presserent d'attendre que les fêtes fussent terminées ; rien ne put la retenir ; elle prit congé d'eux, monta sur sa mule & repartit.

Ce Conte, qu'avec un peu plus de variété ; quelques changemens, & la suppression sur-

tout de cette bride ridicule que deux sœurs se disputent sans qu'on sache pourquoi, l'Auteur, je crois, eût pu rendre intéressant, est en petit un vrai roman de Chevalerie; & c'est pour faire connaître à mes Lecteurs le genre de composition de ces longs Poëmes, que j'ai admis ici, avec toute leur étendue, certains détails que sans cela je n'eusse fait qu'indiquer. De la Férie, des combats incroyables, de grands moyens qui ne produisent que de petites choses; quant aux détails, un Nain, un Géant, des monstres, des entreprises périlleuses, une Belle pour qui le Héros expose ses jours sans la connaître, ou qui, devenue sa Mie, court les chemins avec lui: voilà à peu-près à quoi se réduisent ces milliers de Poëmes, calqués tous sur un même dessin; qui malgré tous leurs défauts, offrent quelquefois cependant des morceaux d'imagination très-agréables, &, comme je l'ai dit, possédent particulierement sur-tout le talent d'exciter la curiosité.

NOTES.

(*a, Artus.*) Héros fameux dans nos vieux Romans; lequel, selon eux, régna dans la Grande-Bretagne, fit beaucoup de conquêtes,

& porta au plus haut degré de gloire l'Ordre prétendu des *Chevaliers de la Table-Ronde*, institués par son pere, & nommés ainsi d'une table mistérieuse que leur avait donnée l'Enchanteur Merlin. Artus possédait une épée magique nommée *Escalibor*, à laquelle nulle arme ne pouvait résister; pour enseigne il avait un dragon d'acier qui vomissait des flammes, &c; & malgré tous ces avantages merveilleux, il fut tué dans une bataille avec un grand nombre de Chevaliers. On peut voir dans la Colombiere * le nom & les armoiries de ces braves, la merveille du monde.

* *Théâtre d'Hon. t. 2. p. 136.*

(*b, tenait Cour-Pléniere.*) Les Rois & les Princes souverains ne tenaient pas alors, comme les nôtres, une Cour ouverte dans tous les tems. Enfermés avec leur famille & les Officiers de leur Maison dans des cités ou châteaux, où ils vivaient des différens revenus de leurs domaines, ils ne déployaient leur magnificence qu'en certaines occasions d'éclat. C'était ordinairement aux trois ou quatre grandes fêtes de l'année; & ces assemblées se nommaient *Cours-Plénieres*. Des Hérauts & des Messagers allaient les annoncer dans les villes, & y inviter non-seulement les Barons & Seigneurs relevant du Prince, mais même les étrangers. Outre les festins & les danses,

on y réunissait encore tous les amusemens connus dans ces siecles; les Ménétriers, les Jongleurs, les Joueurs de gobelets, les Ours dansans, &c. Pendant ce peu de jours tout semblait être à l'abandon. C'était une libéralité, ou plutôt une profusion incroyable; des présens sans fin, des distributions d'habits, de l'argent jetté au peuple en criant *largesse*, &c. Mais malheureusement, comme il arrive toujours, le peuple faisait les frais de la fête; car les Vassaux étaient tenus d'offrir un don à leur Seigneur, & la ville, où elle se donnait, obligée d'en payer une partie.

Les *Cours-Plénieres* dûrent leur origine à ces diétes célebres que convoquait Charlemagne pour y délibérer des affaires de ses vastes Etats, & auxquelles se rendaient des Ducs, des Comtes puissans, suivis d'une Cour égale à celle des Rois. Quand Hugues-Capet fut monté sur le trône, pour cacher au peuple la faiblesse de sa puissance sous une magnificence apparente il rétablit les *Cours-Plénieres*. Ses successeurs maintinrent un usage qui se trouva bientôt adopté par tous les autres Souverains. Saint Louis lui-même, tout modeste & tout économe qu'il était, outrait la somptuosité dans ces jours de représentation. Joinville qualifie de *Non-pareille* la Cour-Pléniere que le Mo-

narque tint à Saumur quand il reçut Chevalier son frere Alphonse. Mais ces assemblées, même sous les Rois de France les plus puissans, ne furent jamais que l'ombre des Cours-Plénieres de Charlemagne; parce que les grands Vassaux, qui s'étaient rendus Souverains, en tenaient d'autres chez eux, & dédaignaient de se trouver à celle du Prince. Charles VII enfin, sous prétexte des guerres qu'il avait à soutenir contre les Anglais, se dispensa de donner ces fêtes ruineuses, & elles s'abolirent ainsi.

On verra dans le Conte dévot *de la Cour du Paradis*, une image, & dans le fabliau du *Siége prêté* & *rendu*, des détails d'une Cour-Pléniere.

(*c Sa cité de Carduel.*) Les Romanciers donnent au Roi Artus quatre de ces cités; Caramalot où était la fameuse *Table Ronde*, Carlion, Caradigan & Carduel; & c'est de-là que partent presque toutes les avêntures des Romans.

(*d Messire Queux.*) Queux, frere-de-lait d'Artus était son Gonfanonier & son Sénéchal; c'est-à-dire qu'il portait en guerre la lance qui servait d'enseigne au Prince, & qu'il était le Grand-Maître de sa Maison. Caustique d'ailleurs & médisant, grand fanfaron, grand ferrailleur & toujours battu; c'est le Thersite de

nos Romanciers qui n'en parlent jamais que pour le rendre ridicule.

(*e le Haubert.*) Piece de l'armure défensive, faite de chaînons ou de mailles de fer, d'où elle fut nommée aussi *cotte* (habit) *de mailles.* Elle eut d'abord la forme du sarrau de nos rouliers, se serrait sur le corps avec une ceinture, & ne descendait qu'aux genoux; ce qui suffisait dans les combats particuliers où il était défendu de frapper ailleurs qu'*entre les quatre membres.* Bientôt on y ajouta des gants & des chausses faites de la même matiere. Il y avait aussi un chaperon ou capuchon qu'on relevait sur la tête pour la couvrir; de façon qu'un Chevalier qui portait le haubert n'avait absolument de découvert dans tout le corps entier que le visage. Afin d'empêcher les impressions que ce treillis de fer devait laisser sur la peau, on avait soin de se matelasser en dessous. Malgré ces précautions cependant il en laissait encore; ces marques s'appellaient *camois*, & on les faisait disparaître par le bain.

Le haubert était à l'épreuve de l'épée. Quelques lourdes qu'elles fussent, il y avait peu d'hommes assez vigoureux pour pouvoir l'entamer; & c'est-là une des prouesses que les Romanciers prêtent à leurs héros. L'effort de

la lance était plus à craindre ; elle pouvait blesser, soit en perçant les mailles, soit en les enfonçant dans le corps. On y avait pourvu par une espece de camisolle épaisse & fortement remBourée, qu'on nommait *gambeson gambison, gaubeson ;* & ordinairement, en outre, par une plaque de fer ou cuirasse, nommée *plate*, qui s'appliquait immédiatement sur la peau. L'avantage de cette armure, dont l'usage dura deux cens ans, & que les curieux peuvent aller voir encore au Garde-Meuble du Roi, était tel que les Chevaliers se l'attribuerent exclusivement, & qu'ils la défendirent aux simples Ecuyers, comme s'ils eussent voulu être les seuls invulnérables. Cependant, malgré sa bonté, elle était si incommode par la chaleur des garnitures qu'elle exigeait, que vers la fin du treizieme siecle l'on commença à y renoncer pour en prendre une de fer plein, composée de différentes piéces adaptées aux différentes parties du corps. Celle-ci, sous Philippe-de-Valois, était presque généralement en usage. Mais, outre la difficulté de bien faire jouer toutes ces pieces entre elles pour se prêter aux mouvemens de celui qui la portait, elle eut bientôt un autre inconvénient ; ce fut le poids énorme qu'elle aquit, à mesure que l'usage des armes à feu s'éten-

dant, il fallut la fortifier; poids qui devint tel à la fin, que la Noue ' l'appelle une enclume, & qu'à trente-cinq ans, dit-il, un jeune homme eſt eſtropié des épaules. On l'abandonna enfin comme l'autre; & malgré l'Ordonnance de Louis XIII, pour enjoindre à tout gentilhomme, ſous peine de dégradation, & à tout ſoldat, ſous peine de punition corporelle, de porter des armes défenſives, on ne les a point repriſes; & malheureuſement pour le courage, on n'y a point ſuppléé.

' *Diſc. Polit. & Mil.*

En route le haubert ſe roulait & ſe portait en trouſſe.

Les Baronnies, dans quelques Coutumes, ſont appellées *Fiefs de Haubert*, parce qu'on était obligé de les deſſervir avec *le haubert*, le heaume, l'écu & les armes complettes du Chevalier.

(*f, ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un ſur l'autre.*) Je demande pardon de la multiplicité de ces notes & de la longueur de quelques-unes; mais il s'agit ici d'uſages abolis depuis long-tems, d'uſages inconnus à la plupart de mes Lecteurs, & qui ſe rencontrant fréquemment dans le cours de cet Ouvrage, ne feraient, ſans ces explications préliminaires, jamais entendus.

Ce duel des deux Chevaliers eſt ce qu'on

appellait alors *joûte ;* c'eſt-à-dire, un combat à cheval, dans lequel deux rivaux, après avoir pris carriere, fondaient l'un ſur l'autre de toute la roideur de leur courſe pour ſe renverſer avec la lance. La diſtance était ordinairement de la portée d'un trait d'arbalête. Le grand art de ces combats conſiſtait à ſavoir oppoſer adroitement ſon écu afin de parer le coup, & ſur-tout à ſe bien tenir en ſelle ; ſans cela on riſquait d'être enlevé & jetté quelquefois à huit ou dix pas au loin, briſé par la chûte, hors d'état de ſe relever par la peſanteur des armes, & à la merci du vainqueur quand le combat était à outrance. Souvent le cavalier ſe trouvait renverſé avec ſon cheval, & c'eſt ce qui arrivait aux joûteurs vigoureux. Dans ce cas, s'il ne vidait pas les arçons, il n'était pas cenſé vaincu. Auſſi avait-on ſévérement défendu de ſe faire lier ou attacher à la ſelle, & était-il enjoint dans les Tournois aux Hérauts de s'en aſſûrer par les viſites les plus exactes.

Les lances étaient d'un bois ſouple & en même tems léger, tel que le frêne, l'orme, &c. Comme elles ſe briſaient ordinairement dès la premiere courſe, ce combat durait fort peu ; & à moins qu'on n'en reprît d'autres, il fallait en venir à l'épée.

Ces épées étaient de la longueur du bras,

larges de trois doigts afin que la pointe ne pût pas entrer par la visiere du heaume, & si pesantes que, pour donner un grand coup, on les levait à deux mains. Ce n'était presque que des barres de fer, avec un tranchant mousse des deux côtés, & une pointe un peu arrondie. Le P. Mabillon, qui a eu la curiosité de faire peser celle qu'on prétend avoir appartenu à Ogier-le-Danois, l'un des Preux de nos vieux Romans, dit que son poids est de cinq livres un quart, & que la lame a trois pouces de large vers la garde, & un & demi vers la pointe. Au reste, on juge que pour fracasser toutes ces armes de fer, la trempe des épées devait être excellente. Les plus renommées venaient d'Allemagne.

L'écu des Chevaliers, *scutum*, était ordinairement un bouclier de forme à peu-près triangulaire, large par le haut pour couvrir le corps, & se terminant en pointe par le bas, afin d'être moins lourd. On les faisait de bois qu'on recouvrait avec du cuir bouilli, avec des nerfs ou autres matieres dures ; mais jamais de fer ou d'acier. Seulement il était permis, pour les empêcher d'être coupés trop aisément par les épées, d'y mettre un cercle d'or, d'argent ou de fer, qui les entourât. C'est ce cercle que le Poëte fait étinceler dans son Fabliau.

La piece de monnaie à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'*écu*, n'a été ainsi appellée que parce qu'elle portait l'empreinte de l'*écu* du Prince. Il y avait aussi des écus ronds, & d'autres quarré-longs & concaves, de la forme à peu-près de nos tuiles faitieres.

On a vu plus haut que le haubert couvrait tout le corps. Quand un Chevalier l'avait endossé, il n'avait plus que sa tête à couvrir; & c'est ce qu'il faisait avec le heaume, sorte de casque fermé qui l'enveloppait toute entiere. Le heaume ne laissait par devant, pour voir & pour respirer, qu'une petite grille, qu'on nomma par cette raison *visiere* ou *ventaille*; laquelle étant à coulisse, & pouvant glisser sur le front du casque, se levait quand on voulait prendre l'air.

Pour le soutenir & l'empêcher d'être brisé par les épées, par les haches & les massues, on le fortifiait en dedans avec plusieurs cercles de fer. C'est un de ces cercles qu'atteint l'épée de Gauvain. D'un autre côté, les mouvemens violens d'un combat pouvant le déranger, on l'assurait sur la tête en l'attachant au haubert, par le bas, avec des lacets. Ainsi, quand on avait renversé un Chevalier, comme il était cependant encore invulnérable, on cherchait à soulever les pans de son haubert

pour lui percer le ventre, ou à lui arracher son heaume en caſſant les lacets, afin de découvrir le cou & de pouvoir l'égorger. On ſe ſervait pour cette derniere opération d'un petit poignard qu'on portait au côté droit; & qu'on nommait *miſéricorde*, parce que, quand il était une fois tiré, ſi le vaincu ne criait pas *miſéricorde*, il était mort.

La forme des heaumes a beaucoup varié. Sous Saint Louis, tems où preſque tous nos Fabliaux ont été compoſés, on s'aviſa de les faire plats par le haut. Mais comme on s'apperçut enfin que le coup, ne pouvant gliſſer & tombant à plomb, ne perdait rien de ſa force & devenait dangereux, on les arrondit. Dans la ſuite on y ajouta un timbre, un cimier, des plumes, &c. Paris était renommé pour la fabrique de cette armure; & une de ſes rues s'appelle encore aujourd'hui de la *Heaumerie*, du nom de la ſorte d'ouvriers qui alors l'occupaient. Il y avait de ces heaumes qui étaient relevés en or & garnis de pierreries.

(*g, aſſiſe ſur un lit magnifique.*) On verra par pluſieurs endroits des Fabliaux que la coutume de manger ſur des eſpeces de lits, à la maniere des Anciens, ſubſiſtait encore. On s'en ſervait auſſi pour la converſation, & peut-être eſt-ce à ces lits qu'ont ſuccédé nos chaiſes,

longues, nos lits de repos, ſophas, ottomanes, &c.

(*h*, *n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette.* L'uſage de faire manger avec ſoi quelqu'un dans ſon aſſiette, était la plus grande marque d'amitié qu'on pût donner : de-là cette expreſſion, *manger dans la même écuelle*, pour *être ami*. Dans les grands repas on était réuni deux par deux ; & les deux perſonnes qu'on avait miſes enſemble n'avaient qu'une même aſſiette ou un ſeul plat. La galanterie du maître du logis conſiſtait à ſavoir bien arranger ſon monde ; & peut-être les avantages qui en réſultaient quelquefois, feront-ils regretter cette coutume à quelques-uns de mes Lecteurs : * *Y eut huit cens Chevaliers ſéant à table ; & ſi n'y euſt celui qui n'euſt une Dame ou une Pucelle à ſon écuelle.* Dans Lancelot-du-Lac, une dame que ſon mari ** jaloux fait manger à la cuiſine, dit que *grand tems y a que Chevalier ne menja en ſon écuelle.* Un Fabliau que je ſupprime, parlant d'un oncle qui vivait ſcandaleuſement avec ſa niece, ajoute :

* *Perceſ. vol. I, fol. 21.*

** *Rom. de Lanc. t. 2. f. 60.*

> Et ſi ſachiez que chaſcun jour
> En une écuelle menjoient.
>
> *Manuſc. de la Bibl. du Roi, n.* 7588.

LE CHEVALIER A L'ÉPÉE.

QUELQU'UN aime-t-il joie & déduit? Qu'il vienne à moi, & qu'il écoute l'aventure de ce bon Chevalier qui fut l'ennemi des traîtres & des lâches, & qui maintint toute ſa vie honneur, prouesſe & loyauté; c'eſt Monſeigneur Gauvain *(a)*.

Après ce début pittoreſque, l'Auteur fait un reproche à *Chreſtien de Troyes* (*b*), dont la plume a célébré tant de Chevaliers de la *Table-Ronde*, d'avoir oublié celui-ci. Il veut réparer, dit-il, l'injure faite à la gloire de ce Héros. Il chantera au moins quelques-unes de ſes actions, puiſqu'il eſt impoſſible de les raconter toutes, & ſans un plus long préambule, il entre en matiere.

Artus habitait Carduel avec la Reine ſon épouſe, Gauvain ſon neveu, & un certain nombre de Chevaliers. On entrait dans le printemps: le jour était extrêmement beau. Gauvain, dans le deſſein d'en

profiter, demanda son cheval ; & après avoir chaussé ses éperons d'or *(c)*, sans autres armes que son épée, sa lance & son écu, il prit le chemin de la forêt. La beauté du ciel, le chant des oiseaux, la fraîcheur de la verdure naissante le plongerent insensiblement dans une douce rêverie ; il s'y abandonna quelque temps, & n'en sortit que pour s'appercevoir qu'il s'était égaré. La nuit qui allait le surprendre dans le bois, l'inquiétait beaucoup. Il retourna donc sur ses pas, suivit, quitta, reprit diverses routes, & ne fit que s'égarer encore plus.

Gauvain était dans cet embarras, quand ses yeux entrevirent au loin à travers les arbres, la lueur d'un grand feu. Arrivé plus près, il vit un cheval attaché à une branche, & près du feu un Chevalier assis. Il l'aborda aussi-tôt pour le supplier de vouloir bien lui enseigner la route de Carduel. Le Chevalier s'offrit à le conduire lui-même au Château, dès que le jour le leur permettrait ; & en attendant il le pria d'agréer qu'il lui fît compagnie. Gauvain descendit donc de cheval, il s'enveloppa dans

ſon manteau, & prenant place auprès de l'inconnu, ſe mit à cauſer avec lui. Naturellement droit & loyal, il déploya dans cet entretien ſa franchiſe ordinaire : l'autre au contraire ne cherchait qu'à le tromper; & vous en verrez bientôt la raiſon. Enfin après quelque temps de converſation, le ſommeil les gagna, & ils s'aſſoupirent juſqu'à ce que le jour vint les réveiller « Nous » ſommes aſſez loin de Carduel, dit alors » le Chevalier, & vous n'avez point ſoupé; » mon Château eſt à quelques pas d'ici, » acceptez ſans façon un repas ſans apprêt » & offert avec amitié. » Gauvain ne ſe fit pas prier; l'on partit. Mais à peine furent-ils ſortis de la forêt que l'inconnu demanda la permiſſion de prendre les devants: « je n'ai perſonne, dit-il, qui puiſſe aller » annoncer votre arrivée *(d)*; ſouffrez » que je vous quitte un inſtant pour m'a» quitter de ce devoir. Vous voyez mon » manoir ſur la croupe de cette montagne » au bout du vallon : c'eſt-là que je vous » attends. » En diſant cela, il partit au galop; & Gauvain qui n'avait pas ſur cette offre ſi généreuſe le moindre ſoup-

çon, le ſuivit tranquillement au pas.

A quelque diſtance, celui-ci rencontra quatre Bergers qu'il ſalua. L'air noble du Héros, cette prévenance de ſa part les intéreſſa en ſa faveur : beau Sire! s'écria l'un d'eux, vous ne méritez pas d'aller à la mort. Le Prince ne fit point d'abord attention à ce diſcours, & il continua ſa route : mais tout-à-coup il s'arrêta par réflexion, & revint ſur ſes pas pour demander aux Paſteurs l'explication des paroles ſiniſtres qu'il venait d'entendre. Ils répondirent naïvement que s'ils l'avaient plaint, c'eſt qu'ils voyaient ſouvent de braves Chevaliers ſe rendre, comme lui, au Château, & que jamais ils n'en avaient vu revenir aucun. Gauvain étonné fit ſur cela diverſes queſtions auxquelles ils ne purent ſatisfaire; car, comme perſonne n'avait pu dire ce qui lui était arrivé, on ne pouvait gueres en parler que d'après des bruits & des ſoupçons. Ils lui apprirent ſeulement, & d'après ces bruits, que le Chevalier ne voulait être contredit en rien; que ſa coutume était de laſſer par les épreuves les plus dures ceux qu'il pou-

vait attirer chez lui, & qu'à la moindre résistance de leur part il les faisait égorger.

Ces avis, donnés avec l'air & le ton de la vérité, étaient faits pour effrayer; & Gauvain hésita quelque temps s'il ne retournerait point sur ses pas. Mais le peu de foi dû à de pareils propos, tenus malicieusement peut-être pour tenter son courage; la crainte sur-tout qu'on ne pût lui reprocher un jour d'avoir manqué à sa parole & tremblé une fois dans sa vie, lui fermerent les yeux sur le danger, & il résolut de tenter l'aventure.

On l'attendait au Château. Dès qu'il parut, tout ce qui l'habitait, & le Seigneur lui-même, accoururent au-devant de lui avec les apparences du plaisir & de la joie. On prit son cheval, on le désarma lui-même, & le Chevalier le conduisit par la main dans une salle richement ornée, où il le fit asseoir en attendant qu'on servît. « Beau Sire, lui dit-il, soyez ici à votre » aise, & si quelque chose y déplaît à vos » yeux, dites-le en Maître; car vous l'êtes dès » ce moment, & tout y est à vous. » Gauvain n'avait pas oublié l'avis des Bergers,

il trouva tout bien. Un moment après, le Châtelain rentra avec une Demoiselle d'une beauté éblouissante *(e)*. C'était sa fille. Il lui ordonna d'obéir en tout aux volontés de Gauvain ; & pour que celui-ci ne s'ennuyât pas, il la laissa seule avec lui.

Ce discours, cette conduite, cette belle fille sur-tout, avaient tellement troublé le Prince, qu'il fut quelque temps sans parler. Revenu un peu à lui, sa situation ne lui parut pas médiocrement embarrassante ; il se voyait enfermé avec la fille de son hôte, & craignait de lui faire trop ou trop peu de politesses. Il se hasarda pourtant à lui offrir l'hommage de sa valeur, & la pria de permettre qu'il fût son Chevalier. A travers tout cet embarras & cette circonspection, la jeune Beauté lut sans peine dans les yeux de Gauvain l'impression qu'elle lui avait faite. Elle se sentait de son côté quelque penchant pour lui, & avait été frappée de sa bonne mine. Néanmoins la crainte combattait dans son ame l'intérêt que lui inspirait l'aimable étranger, & elle n'osait l'en instruire. L'amour

l'emportant enfin, après avoir fait jurer à Gauvain un ſecret inviolable, elle l'avertit, comme avaient fait les Bergers, de ne jamais contredire ſon pere, & lui recommanda ſur toutes choſes de la reſpecter. « Vous l'avez entendu, dit-elle, » m'ordonner de vous obéir en tout. Mon » doux ami, gardons-nous-en bien; vous » ne ſeriez déja plus, ſi vous euſſiez rien » exigé. »

Le Chevalier rentra pour conduire ſon hôte à table. « Quand j'ai un convive chez » moi, dit-il en s'aſſéyant, s'il eſt curieux » de ne pas me déplaire, je veux qu'il y » ordonne, qu'il ſe faſſe ſervir, & ſe » plaigne enfin comme s'il était chez lui. » D'après cette déclaration, il offre de tout à Gauvain, le fait boire largement, & le queſtionne ſur chaque plat. Celui-ci boit & mange ſans replique, & vous vous doutez bien qu'il trouve tout excellent. On va même juſqu'à lui propoſer la Pucelle pour Mie; il ne fait pas la moindre objection, accepte & remercie.

Après le repas, le Châtelain qui voulait aller au bois à ſon ordinaire pour cher-

cher aventure, se fit seller un cheval; mais avant de partir, il commanda expressément à son hôte de l'attendre, & lui défendit, sous peine de la vie, de quitter le Château sans sa permission. Il lui laissa cependant sa fille pour l'amuser; car il voulait sur-tout qu'il s'amusât. Gauvain interdit ne savait que penser de ce mêlange incroyable de caresses & de brutalité. Néanmoins comme de son naturel il était franc & loyal, il cherchait à tout cela des excuses, & ne pouvait croire qu'un homme qui, de son plein gré, l'avait invité à venir chez lui, & qui l'y traitait si bien, pût songer à le trahir. La Demoiselle dont la tendresse commençait déjà sérieusement à s'allarmer pour lui, était plus inquiéte encore. Elle eût voulu connaître tous les piéges qui le menaçaient, afin de l'en instruire & de lui apprendre à les éviter. Elle lui répétait au moins de se bien tenir sur ses gardes, & lui recommandait surtout d'aquiescer sans résistance à tout ce qu'on lui demanderait.

A souper recommencerent les mêmes importunités que le matin. Mais ce fut

bien un autre étonnement quand on se leva de table, & que le pere, donnant ordre qu'on lui dressât un lit dans la salle, destina le sien pour sa fille & pour l'étranger. A ce discours, Gauvain ouvre de grands yeux; il craint d'être tué s'il refuse, d'être tué s'il accepte; & n'a pas la force de répondre. Sans attendre son aveu, on le conduit dans la chambre avec la Pucelle. Douze bougies *(f)* y sont allumées; & pour qu'il puisse jouir toute la nuit des charmes de la compagne qu'on lui destine, il lui est expressément défendu de les éteindre. On l'enferme après cela, & la clé est emportée. La Demoiselle se couche donc, & Gauvain se place auprès d'elle.

Quelques dangers qu'on lui eut annoncés jusqu'alors, le péril s'oublie aisément en pareille circonstance. Il allait manquer de mémoire : tout-à-coup on l'arrête; je ne suis pas ici sans garde, lui dit-on. Ce mot de garde l'étonne, il promene ses yeux dans la chambre & ne voit rien; mais on lui fait remarquer près de la fenêtre une épée suspendue. « Cette épée est enchantée, dit » la Demoiselle, elle me garde & veille

tranger vivant ! Par ma foi, répond Gauvain,

> *Sachez* *fait*
> Sachiez que je n'ai chose fet
> *quoi* *doive* *mis*
> Par coi je doie estre à mort tret.

La couverture sanglante & percée le trahissait cependant ; & malgré la prétendue sagesse dont il se vantait, il se vit obligé d'avouer la vérité. On lui demanda son nom, ce nom si célebre & illustré déja par tant d'exploits. Le Châtelain alors parut saisi de respect ; & il avoua, malgré lui, à son tour, que l'enchantement de l'épée venait de finir. « Elle devait épargner, » dit-il, le meilleur & le plus preux de tous » les Chevaliers : c'était-là l'époux que je » destinais à ma fille, & il en a coûté, pour » le rencontrer, la vie à plusieurs braves ; » mais puisqu'elle l'a trouvé enfin, acccептez » sa main avec ma terre & mon Château. (g) »

> *remercié*
> Lors l'en a Gauvain mercié ;
> *je suis*
> Sire, dit-il, bien suis payez
> De la Pucelle seulement.

On ſut bien-tôt dans les environs qu'au Château était un Chevalier que l'épée redoutable avait épargné. De toutes parts on accourut pour le féliciter ; & ſa victoire fut célébrée le jour même par une fête & des divertiſſemens. Après le feſtin, les Ménétriers entrant dans la ſalle, la firent retentir du ſon des violons, des flûtes & des chalumeaux : d'autres chanterent en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ceux-ci lurent des Romans, ceux-là conterent des Fabliaux *(h)* ; & pendant ce temps les conviés s'amuſaient aux échecs ou à d'autres différens jeux *(i)*. Les plaiſirs furent ainſi prolongés juſqu'à la nuit. Alors tout le monde ſe retira pour dormir. Quant aux deux Amans, ils furent conduits en pompe dans cette même chambre où ils avaient été enfermés la veille ; & comme cette fois-ci l'un n'eut point l'épée fatale à craindre, l'autre n'eut pas non plus de repréſentations à lui faire.

Après avoir reſté quelque temps dans le Château, uniquement occupé de ſes plaiſirs, Gauvain ſongea cependant à ſon

départ. Une abſence auſſi longue pouvait cauſer des inquiétudes au Roi ſon oncle : il prit donc congé du pere, & partit avec ſa Mie pour Carduel. Elle montait un joli cheval richement enharnaché. Lui, armé comme quand il était venu, l'accompagnait monté ſur ſon grand palefroi. Mais ils avaient à peine fait cent pas que la Demoiſelle, s'arrêtant tout-à-coup avec une ſorte de colere, ſe plaignit d'avoir laiſſé au Château deux chiens qu'elle avait nourris, & qu'elle aimait beaucoup. L'Amant empreſſé retourna auſſi-tôt ; il les ramena, & l'on continua de marcher.

Vers le milieu de la forêt s'offrit un Chevalier armé de toutes pieces, & qui voyageait ſeul. Le Prince s'apprêtait à le ſaluer, quand celui-ci pouſſant brutalement ſon cheval entre les deux Amans, ſaiſit par le frein celui de la Demoiſelle, & s'en fit ſuivre.

Je n'ai pas beſoin de vous dire quelle fut la colere de Gauvain ; mais, avec une épée, une lance & un écu, que pouvait-il contre un homme invulnérable *(k)* ? Il s'avança vers lui cependant, & avec un

ton de fierté menaçante, « Vaſſal *(l)*, s'é-
» cria-t-il, vous venez de commettre
» l'action d'un lâche. Si vous ne l'êtes pas,
» quittez vos armes, ne gardez que celles
» que j'ai, ou donnez-moi le tems d'en
» trouver de pareilles aux vôtres; & alors
» diſputez-moi ma Maîtreſſe, ſi vous
» l'oſez. »

Le Chevalier répondit froidement:
« Vous pouvez ſans crainte m'inſulter; je
» ſuis armé, vous ne l'êtes pas, & j'ai
» ſur vous trop d'avantage; mais, écou-
» tez-moi. Cette femme eſt votre Maî-
» treſſe, dites-vous; ſans doute, parce que
» vous vous en faites ſuivre. Eh bien, je
» vais l'emmener à mon tour, & elle ſera
» la mienne. Au reſte, pourquoi nous
» battre & ne pas nous en rapporter à elle,
» puiſque c'eſt d'elle qu'il s'agit? Eloignons-
» nous tous deux, laiſſons-la choiſir &
» ſuivre celui à qui elle croira devoir
» donner la préférence. Si elle retourne à
» vous, j'y renonce & vous quitte; mais
» ſi elle vient à moi.... Oh! de tout mon
» cœur, reprit Gauvain qui, sûr de ſa
» Mie, ne croyait pas que pour l'univers

» entier elle eût même héſité un ſeul inſ-
» tant : ça, la Belle, jugez-nous, & pro-
» noncez. » A ces mots ils s'éloignent.
Elle les regarde tous deux, les examine, ba-
lance ; or devinez quel fut ſon choix ?.. *(m)*
elle ſe décida pour l'homme qu'elle n'avait
jamais vu. Le Héros fut humilié ; mais il
était ſi modéré & ſi ſage que, malgré
toute ſa colere, il ne dit mot, & continua
ſa route. *(n)*

La Demoiſelle, quand elle eut fait quel-
ques pas, s'apperçut que les chiens le ſui-
vaient. Elle voulut les ravoir, & exigea
de ſon nouvel Amant qu'il allât les re-
prendre. « Lorſqu'il s'eſt agi de ma Maî-
» treſſe, répondit Gauvain au Chevalier,
» vous avez exigé qu'on s'en rapportât à
» elle, & qu'elle fût libre de choiſir. Il
» s'agit des chiens maintenant ; eh bien,
» appellons-les, & qu'ils ſoient de même
» à celui de nous deux qu'ils ſuivront. »

La propoſition était ſi raiſonnable qu'on
ne pouvait s'y refuſer ſans injuſtice. Les
chiens furent appellés ; & ces animaux
fideles, ſourds à la voix d'un inconnu,
accoururent auſſi-tôt à celle de l'homme

qui les avait vus & careſſés au Château.
« Ami, ajouta le Prince, je viens de re-
» cevoir une leçon que probablement on
» vous rendra bien-tôt; mais auparavant
» apprenez de moi qu'on voit tous les jours
» des ingrates trahir ceux qui ont tout fait
» pour elles, & qu'on n'a point vu encore
» un maître délaiſſé par le chien qu'il a
» nourri. (o) »

Le Chevalier ne répondit rien, & s'en retourna. Mais quand la Demoiſelle le vit revenir ſeul, elle entra en fureur, & lui déclara que s'il ne lui rendait ſes chiens, elle ne voulait le revoir de la vie. Il galoppe donc de nouveau après Gauvain, la lance en arrêt. Le Prince, forcé de ſe défendre, ſe couvre adroitement de ſon écu, & en même tems il porte au raviſſeur un tel coup de la ſienne, qu'il l'enleve hors de la ſelle. Il ſaute enſuite à terre, met l'épée à la main, lui ſouleve les pans du haubert, & lui perce le flanc; puis appellant les chiens, il remonte tranquillement ſur ſon cheval. La Demoiſelle s'était approchée pour voir le combat. Sans reſſources par la mort de celui à qui

elle venait de ſe donner, elle ſe jette en larmes aux pieds de Gauvain, lui demande pardon, & le conjure de ne pas l'abandonner ſeule, aux approches de la nuit, dans cette forêt. « Je vous laiſſe où vous » m'avez laiſſé, répondit-il. Avec les talens » que je vous connais, vous ſaurez y » trouver compagnie ; adieu. » Alors il la quitta, & il arriva le ſoir à Carduel, où il raconta ſon aventure, que l'on eut ſoin d'écrire auſſi-tôt.

NOTES.

(*a*) Ce Gauvain, le héros du Conte précédent & de celui-ci, était le neveu, le conſeiller & le bras droit d'Artus. Il fut l'un des plus fameux Chevaliers de la *Table-Ronde*. Nos vieux Romanciers ne le déſignent que ſous le nom du *Sage Gauvain*. On verra par le Fabliau quelle était la ſageſſe de ces tems-là.

(*b Chreſtien de Troyes :*) Poëte qui floriſſait vers l'an 1168, Auteur de pluſieurs Romans en vers, dont pluſieurs nous ſont parvenus manuſcrits. Chreſtien fut ſurnommé *de Troyes*, de la ville ſa patrie. Les Poëtes alors avaient

assez l'usage de prendre le nom du lieu où ils étaient nés ; on a pu le voir par la liste que j'ai donnée ci-dessus des Fabliers, & l'on en trouve des exemples parmi les gens-de-lettres, jusques dans le siecle dernier.

Fauchet & la Croix-du-Maine ont attribué à Chrestien, *le Chevalier à l'Epée* ; il ne fallait que lire ce préambule pour être convaincu du contraire.

(c, *Après avoir chaussé ses éperons d'or.*) Les éperons d'or ou dorés étaient le signe distinctif des Chevaliers : les Ecuyers ne pouvaient en porter que d'argent. Dans les commencemens de la Chevalerie, ce ne fut que des especes de poinçons, qu'on faisait tenir en les enfonçant par une de leurs pointes dans le talon du soulier [*]. Un sceau d'Alain Fergent, Duc de Bretagne en 1084, le représente avec ces sortes d'éperons. A ces pointes meurtrieres on substitua ensuite une molette, qu'avec le tems on agrandit au point que vers le regne de Charles VII, elle eut la largeur de la main, sans compter une branche d'environ un demi-pied de longueur. Quand quelqu'un recevait la Chevalerie, la premiere piece de l'armure qu'il commençait à prendre était les éperons d'or ; & ordinairement le Roi ou le Prince qui lui conférait cette dignité les lui

[*] *Nouv. Dipl. t. IV, p. 228.*

chaussait de sa propre main. Lorsqu'on le dégradait ; la premiere cérémonie était de les lui couper, ou de lui faire chausser ceux d'argent.

(*d Je n'ai personne qui puisse aller annoncer votre arrivée.* Ceci était en usage lorsqu'on voulait recevoir avec distinction quelqu'un que l'on considérait. Alors non-seulement tous les domestiques, mais la maîtresse même du logis & ses filles, venaient au devant du Chevalier. Elles lui tenaient l'étrier pour l'aider à descendre, le désarmaient elles-mêmes, & lui donnaient de ces habits commodes que l'on tenait en réserve dans les Châteaux pour ces occasions. On en verra plusieurs exemples dans la suite ; les Romans en fourmillent.

Le château du Chevalier est représenté sur une montagne. Dans un tems où les armes à feu & l'artillerie n'existaient pas encore, c'était la situation la plus favorable : on ne pouvait guères prendre ces forteresses que par la famine. Le même principe a fait bâtir sur des hauteurs la plupart des villes anciennes.

(*e Une Demoiselle d'une beauté éblouissante.*) Ici dans l'original est le portrait de la Demoiselle ; & ce portrait, ainsi que plusieurs autres qu'on verra dans la suite, montre qu'on avait alors sur la beauté les mêmes idées à

peu-près que nous avons encore aujourd'hui. L'Auteur a grand ſoin de répéter que ſon héroïne était blonde. C'était le genre de beauté qu'on eſtimait le plus. Tous les Chanſonniers, les Romanciers, les Poëtes de ce tems ne célèbrent preſque jamais que des blondes; & ce préjugé ſubſiſtait encore tellement ſur la fin du quatorzieme ſiecle, qu'Euſt. Deſchamps [1], qui écrivait alors, compte parmi les ſoins qu'exige l'éducation de l'enfance celui de rendre les cheveux blonds. Quand la mode des perruques s'établit, les perruques du bel air pendant long-tems furent les blondes. Au reſte, on ſait que telle était la couleur des anciens Gaulois, qui, ſelon Pline, employaient même une compoſition pour la rendre plus foncée; on ſait que c'était celle des Barbares qui vinrent conquérir la Gaule: & perſonne n'ignore que les hommes par toute la terre n'attachent la beauté qu'aux traits qu'ils ont reçus de la nature. Ce n'eſt que peu à peu, par le commerce, par les guerres, les immigrations, les conquêtes, &c. que les peuples bruns des provinces méridionales de l'Europe, ſe mêlant inſenſiblement dans toute la France, en ont altéré la couleur originelle.

[1] *Poéſies manuſc.*

(*f Douze bougies.*) Il y a dans l'original *douze cierges:* c'eſt le mot dont ſe ſervent

toujours les Fabliers & les Romanciers. Je ne me rappelle pas d'avoir lu celui de *bougies* dans les poésies de ce tems, & ne l'ai remarqué pour la premiere fois que dans une Ordonnance de Philippe-le-Bel, en 1313, concernant les Epiciers, par laquelle il leur est défendu de mêler du suif dans la cire des *bougies* [1].

[1] *Ordon. des Rois de Fr. t. I.*

(g *Acceptez sa main.*) Le mariage dans l'original n'est pas tout-à-fait aussi solemnel que je le fais ici; mais j'ai craint d'offrir un tableau qui eût révolté. Le pere y dit à Gauvain que, puisqu'il a mis à fin l'aventure, son château, sa fille & l'épée lui appartiennent. Telles étaient alors les loix des combats. Tout ce qui faisait l'objet ou le prix d'une entreprise appartenait de droit au vainqueur; les poésies du tems en offrent mille preuves. C'était la faute du Chevalier d'avoir risqué sa fille. Cependant quoiqu'on n'eût pas alors tout-à-fait les mêmes idées qu'aujourd'hui sur les bâtards; quoique les Romans présentent beaucoup d'exemples de parens qui s'applaudissent d'en recevoir de leurs filles quand les peres étaient de grands hommes; quoique la plupart de ces Héros fabuleux soient dits être bâtards eux-mêmes; pour l'honneur de ces siecles, j'aime à croire qu'une pareille dépra-

vation n'a jamais existé que dans les Romans, & qu'en tout tems les hommes ont eu trop d'intérêt à accréditer les mœurs & la vertu pour avoir attaché l'honneur au libertinage & la probité à la prostitution.

Dans les *Contes du Serrail*, attribués à Mademoiselle Fauque, il y a un Géant cruel qui ayant conduit chez lui deux jeunes freres, les envoie de même coucher avec ses filles, dans l'espérance que pendant la nuit elles les massacreront. Mais ce sont eux qui les tuent, & ils ont ensuite différentes aventures qui ne ressemblent plus à celles de Gauvain.

(*h Les Ménétriers entrant dans la salle.*) Il a été déjà parlé de ces troupes de Musiciens ambulans qui dans les grandes fêtes, dans les Cours-plénieres & aux mariages, accouraient amuser la Noblesse. Cette profession que la misere, le libertinage & la vie vagabonde de ces sortes de gens, avaient fort décriée, exigeait pourtant une multiplicité de connaissances & de talens qu'on aurait aujourd'hui de la peine à trouver réunis, & qui ont bien plus droit d'étonner encore dans des siecles d'ignorance : car outre toutes les Chansons anciennes & nouvelles, outre les Historiettes courantes, les Contes & Fabliaux, qu'ils se piquaient de savoir ; outre les Romans du tems qu'il leur

fallait connaître & posséder en partie, ils pouvaient déclamer, chanter, composer en musique, jouer de plusieurs instrumens & accompagner. Souvent même ils étaient auteurs, & faisaient eux-mêmes les pieces qu'ils débitaient. Tels ont été Rutebeuf & Baudouin de Condé, dont les noms se trouvent parmi ceux des Fabliers. Enfin il y en avait qui, à tous ces talens, joignaient la science de l'escamotage, de la jonglerie & de tous les tours connus : on en verra la preuve dans une note qui est à la suite du *Siége prêté & rendu.*

La musique dont il est parlé ici, & dont on trouve encore beaucoup de morceaux dans les anciens manuscrits, est un plain-chant en notes quarrées, rangées sur quatre lignes, sous la clef de *C sol ut.* Ce ne fut que vers la fin du regne de Saint Louis' qu'on ajouta une cinquieme barre aux quatre premieres portées.

' *Chans. du Roi de Nav. par la Raval.*

On connaissait plus de trente instrumens différens, militaires ou autres. Les Ménétriers n'avaient pris que ceux qui pouvaient accompagner la voix. On en verra le nom dans la note que j'ai annoncée ci-dessus. Je crois auparavant devoir faire une remarque sur ceux dont parle le Fabliau; voici le texte :

Li

l'un *touche*
Li uns atempre sa Viele :

Cil flaufte, cil chalemele, { *celui-ci joue de la Flûte*, *celui-là du Chalumeau*,

Et cil autres rechante & note
Ou à la Harpe ou à la Rote.

Ce qu'ils nommaient *Vielle* parait êtrè notre Par-dessus-de-Viole d'aujourd'hui, ou le Violon; car les miniatures des manuscrits & les monumens anciens la représentent avec cette forme: & d'ailleurs elle se touchait avec un archet.

de *l'étui* *tirée*
La Vielle a dou fuerre traite,
l'archet aux
L'arçon as cordes fait sentir.

Miracles manusc. de Gaut. de Coinsi.

elle dans la prairie
J'alai à li el praelet
avec
O la Vielle & l'archet.

Chanſ. manuſc.

La Ravalliere prétend que ce que nous appellons Vielle est leur *Rote;* ainsi nommée, dit-il, de sa roue, *rota.* Cependant on lit dans les Lettres de Boniface, Archevêque de Mayence, *Citharizare in Citharâ quam nos appellamus* ROTTÆ. C'est une attention bien essentielle à avoir que celle de la significatión

des mots, lorſqu'il s'agit de nos vieux Ecrivains. Si on les explique par les acceptions ſubſiſtantes, on riſque ſouvent de ſe tromper; & je pourrais, en ce genre, citer plus d'une erreur. Telle eſt celle, par exemple, de l'Auteur d'une diſſertation ſur la Vielle. Il a trouvé dans Fauchet quelques paſſages où ce mot ſe rencontre; & par un beau zele pour ſon inſtrument il les lui applique tous, ſans être arrêté par cet archet qui eût embarraſſé un autre, & qu'il prétend ſignifier la manivelle ou la poignée de la Vielle.

(i, *Les Conviés s'amuſaient aux Echecs ou à d'autres différens jeux.*)

jouent aux
Cil Chevalier jeuent as Tables,
échecs
Et as Eſchés de l'autre part,
ou *ou*
O à la Mine, o à Hazart.

Le *Hazard* était une ſorte de jeu de dez. Je ne connais point la *Mine*. J'ai trouvé ſeulement ailleurs un paſſage qui prouve que ce jeu était très-dangereux, & qu'on pouvait s'y ruiner en peu de tems. Celui des *Tables* eſt très-ancien; il en eſt fait mention dans Grégoire-de-Tours, dans Frédégaire, Aimoin, &c. Le Dictionnaire Etymologique de Ménage, & l'Editeur de Gérard-de-Nevers,

disent que c'est notre *jeu de Dames* d'aujourd'hui. Je crois qu'ils se sont trompés, car on le jouait avec des dez. De plusieurs preuves que je pourrais en rapporter, je me contenterai de celle-ci. Saint Louis, à son retour d'Egypte voyant jouer aux *Tables* dans le vaisseau, le comte d'Anjou, son frere, malgré tous les malheurs qu'ils avaient essuyés, il alla en colere prendre les *dez & les Tables*, & les jetta dans la mer avec l'argent qui était sur les *Tabliers* [1]. Je retrouve les *Tables* dans Montaigne & dans les *Nuits de Straparole*. Probablement c'est ce qu'aujourd'hui nous nommons *Trictrac*.

[1] *Joinv.* p. 80.

M. Freret [2] a prouvé que les premiers Auteurs qui ont parlé des Echecs dans l'Occident, sont nos Romanciers. Ce jeu philosophique, originaire de l'Inde, avait été porté par les Persans chez les Grecs & chez les Sarrasins de qui l'apprirent nos Croisés. La vogue prodigieuse qu'il eut en France me surprend d'autant plus, qu'avec les combinaisons réfléchies qu'il exige, c'était de tous les jeux le moins fait pour une Noblesse élevée dans la plus crasse ignorance, & incapable, par l'éducation qu'elle avait reçue, de la moindre application d'esprit. Un changement qu'on y fit sur la seconde piece, qu'aujourd'hui nous

[2] *Mem. de l'Ac. des B. L. t. V.*

nommons *Reine*, & qu'ils nommaient *Fierce* [vierge], préſente une réflexion intéreſſante. Cette piece dans l'Orient s'appelle le *Miniſtre ;* elle ne peut aller que de caſe en caſe comme le Pion, & s'éloigner du *Roi* que de deux. De ce Miniſtre, la galanterie chevalereſque fit une Dame : puis trouvant que cette marche gênée, trop reſſemblante à l'eſclavage des femmes d'Aſie, & contraire aux égards dont jouiſſaient celles d'Europe, lui convenait peu, ils lui en donnerent une auſſi libre qu'elle pouvait l'être, & en firent la piece de toutes la plus importante.

Eudes de Sully, Evêque de Paris ſous Philippe-Auguſte, défendit aux Clercs de jouer aux Echecs, & même d'en garder chez eux. Saint Louis condamna à l'amende tous ceux qui'y joueraient [a]. Pierre Damien impoſa une pénitence à un Evêque qu'il avait trouvé s'y amuſant [b].

[a] *Ordon. des Rois de Fr.*

[b] *Hiſt. Ec. par l'abbé de Fleury.*

(*k, Que pouvait-il contre un homme invulnérable.*) On ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus du Haubert & du Gambiſon.

(*l, Vaſſal, s'écria-t-il.*) Terme de mépris dont on ſe ſervait lorſqu'on voulait inſulter un Chevalier, & qui devenait une injure quand ce Chevalier n'était pas *vaſſal* de celui qui lui parlait.

(*m*, *Elle les examine, balance.*) L'Auteur, outre le plaisir du changement, donne encore à la Demoiselle les motifs de la *Bartholomée* de Bocace & de la Fontaine; & ce morceau est fort plaisamment tourné.

(*n*) Le *Dictionnaire d'Anecdotes*, *tom. I*, *pag.* 269, donne l'abrégé de notre Conte; mais il le termine ici, & supprime le combat qui suit.

(o) Cette histoire des chiens, au dénouement près, se trouve dans le Roman de Lancelot, en prose & imprimé où on l'a insérée d'après notre Fabliau probablement. J'ai voulu vérifier si elle se trouverait aussi dans les anciens originaux de ce Roman en vers: j'en ai cherché des manuscrits, & n'ai pu en rencontrer.



LE MANTEAU MAL TAILLÉ.

Ce Conte, dans les manuscrits qui m'ont été confiés, porte le titre du Court Mantel. *Il fut mis en prose dans le seizieme siecle, & imprimé à Lyon par Didier* (qui imprimait en 1577) *sous le titre du* Manteau mal taillé, *que l'Editeur prétend lui convenir mieux que le premier. Il en a paru depuis, une autre édition sans nom de lieu ni d'Imprimeur; mais elle est postérieure aux Contes de la Fontaine, puisqu'on en parle dans une note. Comme elle est très-rare, qu'elle est d'ailleurs conforme à l'original, & que le stile, malgré plusieurs défauts, a une naïveté & une certaine bonhommie charmante, je vais m'en servir : me réservant néanmoins, outre la liberté d'élaguer dont je me suis déja mis en possession, celle de quelques changemens dans l'orthographe ancienne & dans quelques tournures de phrases que la plupart des Lecteurs n'entendraient pas.*

Le Comte de Caylus a imprimé cette version dans un recueil intitulé les Manteaux.

MADEMOISELLE ma cousine, ma Mie, pour ce que je sais que vous prenez plaisir à ouïr conter des adventures qui

advenoient en la maiſon du noble Roi Artus au tems de la Table-Ronde, je vous en ai ici voulu mettre une par écrit, laquelle j'ai trouvée en ung très-ancien livre que à peine pouvois-je lire. Toutesfois pour vous donner plaiſir, comme à celle à qui plus je deſire d'en faire, je me ſuis efforſé le extraire pour vous le donner; & donques, s'il vous plaît, le lirez, & l'appellerez le Conte *du Manteau mal taillé*.

Ce fut à une Penthecouſte que le gentil Roy Artus voulut tenir la plus haulte & riche Cour qu'il eût onques en ſa vie tenue; car il manda celle fois tous les Roys, Ducs, Comtes, Barons, qui de lui terre tenoient; & comme il y devoit avoir grans joutes & Tournois, pour ce vouloit-il que chacun y ammenât ſa femme ou ſa Mie: Ce qui fut fait; car tant y vint de Nobleſſe & de Chevalerie avec Dames & Demoiſelles, que jamais en avant n'avoit eſté vue ſi belle compagnie au Royaume d'Angleterre.

Chacun ſe diſpoſa de mener joie plus que en feſte où il ſe fuſt jamais trouvé; & on eût ainſi fait, ſi n'euſt été Mour-

gue *(a)* la Fée *(b)*, qui, envieuſe de la grant beauté de la Reine, & jalouſe de Meſſire Lancelot-du-Lac qu'elle aimoit, délibéra, par ſon enchantement, troubler toute cette belle compagnie. Et peut-eſtre, ſi la Reine l'euſt fait inviter à celle feſte, l'inconvénient ne fût pas advenu.

Déjà eſtoient les grans tables miſes, tout appreſtées pour dîner; & le Roi, en attendant, s'eſtoit appuyé à une fenêtre qui regardoit ſur la maîtreſſe rue de Kramalot, & deviſoit avec Meſſire Gauvain. Et voici venir un jeune gentil-homme, monté ſur un cheval, qui portoit une groſſe valiſe de fin velours cramoiſi toute à bandes. Quand il fut deſcendu, il prend ſa valiſe ſous ſon bras, & ſe met à monter au palais, & entre dans la ſalle. Aſſez lui fait-on place; & lui qui eſtoit ſage & bien appris, met le genouil en terre, & dit: « Sire, je ſuis envoyé à vous de par une » très-haulte Dame qui moult vous aime, » laquelle vous ſupplie de lui accorder un » don; & avant que je vous le die, je » vous aſſûre de par elle que en ce don » ne pouvez avoir reproche ni dommage. »

Alors le Roy hausse la tête, & dit au gentilhomme : « Ami, je vous octroie le don » que m'avez demandé ; » & le gentilhomme le remercie de par sa Dame, & il prent sa valise & la délace.

Vous devez croire que le Roi avoit grant désir, & toute la Chevalerie qui là estoit assemblée, de voir ce qui estoit dedans. Le gentilhomme en tire le plus beau & riche manteau qui onc eust été veu au Royaume d'Angleterre. S'il estoit estrange, ne se faut étonner : car il estoit Fée & fait d'une Fée par enchantement, & avoit telle vertu qu'il descouvroit l'infidélité des Dames & aussi des Damoiselles ; car nulle ne le pouvoit vestir qu'il ne lui devînt trop court ou trop long, si elle avoit esté desloyale envers son mari ou son ami. Et tout ce avoit fait la méchante Mourgue, afin que la Reine & ses Dames le vestissent. Mais si elles eussent su de quelle soye il estoit tissu, jamais ne se fussent trouvées pour chose du monde en lieu & place où il eust été.

Ainsi fut donc présenté au Roy ce riche manteau par le Gentilhomme messager,

en lui disant toute sa vertu ; & en outre il lui dit : « Sire, le don que ma Dame » vous a demandé & qu'il vous a plu lui » octroyer est tel, c'est qu'il n'y aura » céans ni Dame ni Damoiselle à qui vous » ne le fassiez essayer ; & celle à qui il » sera de mesure ni trop long ni trop court, » ma Dame lui en fait présent, afin qu'elle » en soit toute sa vie honorée. »

Quand le Roy voit qu'il ne se peut dédire de la promesse qu'il a faite, il est trop marri ; mais il ne peut y mettre remede. Lors messire Gauvain prent la parole, & lui dit : « Sire, puisque tant y a, » il faut que vous mandiez la Reine & » toutes les Dames & Damoiselles. Or y » allez donc, dit le Roy, car je veux » tenir promesse » ; & messire Gauvain s'en va quérir la Reine, & dit : « Madame, » le Roi m'envoye à vous, & vous mande » que veniez dans la salle avec toute vos- » tre belle compagnie, car il veut voir » laquelle est plus belle, & veut lui faire » un présent. » Il se garda très-bien de déclarer la vertu du Manteau, car aucune ne fust venue.

La Reine avec sa noble compagnie, vint donc devant devant le Roy qui, dépliant le Manteau, lui dit : « Madame, » je donne ce beau présent que vous voyez » à celle de la compagnie à qui il sera le » mieux séant » ; & plus n'en dit, car il lui déplaisoit de tant en faire. La Reine qui voit la grant beauté du Mantel, le désire & convoite de tout son cœur, & le fait mettre sur ses épaules pour l'essayer ; mais il lui fut un petit trop court par devant, quoiqu'il fût de bonne longueur par derriere.

Messire Yvain, le fils au Roy Urien, qui lui voit tout changer le visage, parce qu'elle s'apperçoit bien à la risée des gens qu'il y a quelque chose, lui dit : « Madame, il m'est avis que ce Manteau » n'est pas assez long pour vous ; faites-le » essayer à ceste Damoiselle qui est au» près de vous, c'est la Mie à Hector le » fils. » La Demoiselle le prend volontiers, & le met incontinent ; mais il lui fut court de grand demi-pié. Messire Queux, qui estoit le plus grand gaudisseux de la Maison du Roi, dit à la Reine en ceste

maniere : « Madame, vous estes plus
» loyale qu'elle. Messire Queux, fait la
» Reine, qu'entendez-vous par-là ? dites-
» le moi, je veux le savoir. »

Alors Messire Queux lui va tout compter de point en point. Elle fut sage, & vit bien que si elle montroit courroux, la honte en seroit plus grande. Adonc le prit en jeu & en rit, comme celle qui prenoit en jeu tout ce qui venoit de Mourgue. Et quoiqu'elle eût bien voulu n'estre point venue à celle feste, néanmoins avec un visage joyeux dit tout haut : « Or ça,
» Mesdames, qu'allez-vous attendant,
» puisque j'ai commencé la premiere. »

Messire Queux, qui estoit tant joyeux de voir ces povres Dames si entreprises, leur dit : « Mesdamoiselles, avancez-vous ;
» aujourd'hui sera connue la foi que vous
» tenez à ces povres Chevaliers qui tant
» souffrent de peine pour vous autres. »
Quand les Dames entendent parler Messire Queux, n'y en eut aucune qui n'eust voulu estre en son pays. Chacune refuse à vêtir le Manteau ; & le Roi, qui en prend pitié, dit au Messager ; « Amy, il
» me

» me semble que vous pouvez remporter
» vostre Manteau, car il est si fort *mal-*
» *taillé*, à ce que je puis voir, qu'il ne
» saura bien venir à Dames de céans. Ah!
» Sire, dit le Chevalier, je vous somme
» de promesse : Sire, ce que le Roi promet
» doit estre tenu. »

Alors n'y eut Dame ni Damoiselle qui ne suât d'angoisse & ne changeast de couleur. Chacune veut faire honneur à sa compagne de le lui faire essayer la premiere, sans de rien lui en porter envie. La Reine voit Messire Queux qui ne fait que railler. Elle l'appelle, & lui dit : « Messire Queux, essayez-le à vostre » femme, sans tant caqueter ; si nous » verrons comment il lui fera. » Or il estoit marié à une très-belle Damoiselle des plus avancées de chez la Reine, & y avoit telle confiance, qu'il lui sembloit bien qu'il n'y en avoit pas de loyale au monde, si celle-là ne l'estoit. Il l'appelle : « Venez avant, ma Mie ; aujourd'hui sera » connue vostre grande valeur, & serez » nommée la fleur des Dames : prenez-moi » ce manteau hardiment, & le vêtez, car

» je crois qu'il a esté fait pour vous
» seule ». Sa femme lui répont : « Messire
» Queux, il m'est avis qu'il faudroit plu-
» tost le laisser à ces Dames que voilà ; il
» leur semblera que je le veuille prendre
» par arrogance ou par orgueil, & m'en
» sauront pis. Ne vous importe, ma Mie,
» fait Messire Queux, je vous jure ma
» foi que quand elles devroient enrager,
» le vêtirez la premiere » ; & lui-même
sans plus dire, le lui met sur les épaules.
Mais ce vilain manteau s'alla si fort rac-
courcir par derriere, qu'il ne couvroit pas
le jarret, & par-devant ne venoit environ
qu'au genouil. Sainte Marie ! s'écrie Mes-
sire Brehus-sans-pitié *(c)*. Messire Queux
ne sait quelle contenance tenir ; il voit
qu'il ne peut couvrir ceci. Chacun en est
joyeux, parce qu'il avoit tant mal mené les
povres Dames. Messire *(d)* Ydier l'appelle,
& lui dit : « Messire Queux, que voulez-
» vous faire de ce Manteau ? Comme il
» va bien à votre femme, lui laissez-
» vous ou non, afin que les autres l'es-
» sayent ? » Queux ne répond rien, &
baisse la tête ; mais sa femme, toute dé-

pite & honteuse, le jette & s'enfuit, tant fâchée que plus ne se peut.

Quand les Dames voient qu'il faudra que chacune tente la fortune, elles sont bien dolentes. Messire Lucan-le-Bouteiller, qui estoit fort aimé du Roy, lui dit : « Sire, vous devriez bien faire essayer » ce Manteau à la Mie de Messire Gau» vain. » Toutesfois Gauvain avoit eu quelque peu de soupçon d'elle & d'un Chevalier, & eust bien voulu que Messire Lucan n'eust pas mis cela en jeu. Néanmoins le Roy fait appeller la Damoiselle qui n'ose refuser. Le Manteau lui est vêtu, lequel s'étendit si long par derriere, qu'il traînoit bien un pied & demi, & le pan du côté droit ne lui venoit pas au genouil.

Alors je vous assure que Messire Queux, qui longuement avoit perdu le parler, le recouvra ; & il a moult grand joie de ce qu'il ne sera plus moqué seul, dieu merci. Messire Gauvain regarde sa Damoiselle de travers, comme celui qui est très-mal content. Messire Queux la prend & la mene seoir à côté de sa femme, & dit :

« Madamoiſelle, tenez-vous bien près de
» ma femme, car vous êtes auſſi femme
» de bien qu'elle. » Le Roy qui voit toute
ſa Cour rire, ne ſe peut tenir de faire
comme les autres; &, puiſqu'il a tant
fait, il veut en voir la fin. Il prend par
la main la Mie de Meſſire Yvain, & lui
dit: « Madamoiſelle, ce Manteau doit
» eſtre voſtre; car je n'ouis jamais dire
» choſe de vous parquoi vous ne le deviez
» avoir. » Le Manteau lui fut affublé.
Mais ce fut toute pitié de le voir; car il
traînoit par-devant, & ne venoit qu'au
cul par derriere. « Helas! mon dieu! dit
» Girflet *(e)*, voici une terrible trom-
» perie; il eſt bien fou celui qui en femme
» ſe fie. » La pauvre Damoiſelle eſt ſi
honteuſe qu'elle ne ſait que dire. Elle a
pris ce Manteau, & l'a jetté ſur un Che-
valier. Queux le Sénéchal lui a dit:
« Madamoiſelle, ne vous courroucez
» point, ce ſont des fortunes de ce mon-
» de; allez vous ſeoir auprès de Génelas
» & de ma femme »; & elle s'y en va
bien piteuſement.

Le Roi appelle la Mie de Perſeval-le-

Gallois. La pauvre Damoiſelle ſouffre qu'on lui mette le Manteau ſur le dos, car force lui eſt. En effet, dès qu'il fut ſur elle, les attaches rompirent tellement, qu'il tomba à terre. La Damoiſelle eſt bien déplaiſant, & le laiſſe-là, & s'en va aſſeoir à côté des autres, baiſſant la tête, ſans oſer regarder nul au viſage, & maudiſſant en ſon cœur celle qui en trouva jamais l'invention. Le Roi eſt un peu fâché du chagrin qu'il voit à ces povres Dames, & ne demandoit qu'occaſion de tout laiſſer. Mais le Meſſager refuſe, & le ſomme de la foi qu'il lui a promiſe devant toute ſa Baronnerie.

Meſſire Ydier avoit ſon Amoureuſe à côté de lui, & ne croyait pas que en tout le monde il y en euſt une de plus grant loyauté pleine. Il la prend par la main, & lui dit : « Or ça, ma Mie, vous ſavez » le grant amour que je vous ai toujours » portée & la confiance que j'ai eue en » vous ; parquoi je ſuis sûr, comme de » la mort, que jamais ne penſaſtes à me » faire un maulvais tour. Or regardez, » ma Mie, de quoi il ſert d'eſtre ainſi

» loyale. Je ſuis plus aiſe du déplaiſir que
» vous ferez aux médiſans que d'autre
» choſe. Je les verrai à ceſte fois bien
» confus, & ne fuſt-ce que Meſſire
» Queux : allez, ma Mie, vêtez hardi-
» ment devant tout le monde pour eſtre
» la fleur des Dames. »

La Damoiſelle à moitié entrepriſe répondit : « Meſſire Ydier, mon bon &
» loyal ami, il me ſemble, ſauf correc-
» tion, que vous ne devriez ſi fort vous
» hâter, mais attendre que le Roy le
» commandaſt. Non, non, dit Meſſire
» Ydier, faites ſeulement ce que je vous
» dis ». Lors la Damoiſelle prend tout doucement le Manteau; & jamais habillement qu'elle porta ne lui fut ſi bien fait de meſure par devant, tant que la compagnie crut pour le coup qu'elle l'avoit gagné; mais quand on la fit tourner pour voir le derriere, ce fut une pitié; car ſur ma foi il ne venoit pas juſqu'aux feſſes: dont la riſée commença merveilleuſement grande. Queux ne ſe put tenir de parler, parce que Meſſire Ydier l'avoit gaudi, & lui dit : « Qu'en dites-vous, Meſſire

» Ydier? Il est bien caché celui à qui le cul
» se montre. » Messire Ydier ne sait que
dire. Queux prend la Damoiselle par la
main, & la mene avec les autres. « Mes-
» dames, divertissez-vous, je vous amene
» compagnie.

Que vous conterois-je de plus pour al-
longer la matiere. Pour conclusion, il n'y
eut là Chevalier qui ne le fît essayer à sa
femme ou sa Mie, dont ils eurent depuis
le cœur dolent : car tel y avoit eu con-
fiance, qui depuis ne fit que grommeler.
Le Messager voyant que son Manteau ne
se vouloit donner à personne des Damoi-
selles qui là estoient venues, dit tout
haut : Sire, je vous supplie, afin que je
me sois bien acquitté de mon devoir,
d'envoyer par toutes les chambres cher-
cher, s'il n'y a plus personne.

Lors commanda le Roy à Girflet qu'il
s'y en aille, & Girflet s'y en va vîtement;
& après avoir bien cherché, ne trouve
qu'une seule Damoiselle sur un lit, ma-
lade. Girflet la salue, disant : « Madamoi-
» selle, levez-vous, il vous faut venir en
» salle, le Roi vous demande. Messire

» Girflet, dit la Damoiſelle, j'obéirai vo-
» lontiers au Roy, mais vous voyez com-
» ment je ſuis ; parquoi il me ſemble que
» me devez tenir pour excuſée. Mada-
» moiſelle, dit Girflet, j'attendrai que
» vous ſoyez habillée pour venir ». Quant
elle voit qu'il n'y a remede, elle ſe leve
& s'en vient en ſalle.

Son ami là étoit, & ſi vous voulez ſavoir
ſon nom, je vous dirai que c'étoit
Meſſire Karados *Briſe-Bras*, bon Chevalier
& hardi. Quand il la voit venir,
tout le ſang lui mue dans le corps ; &
bien on le voit au viſage. Il avoit été
joyeux de ce qu'elle ne s'étoit pas trouvée
dans la compagnie, pour les grands dangers
qu'il y avoit vus. Mais ſa joie alors
ſe tourne en chagrin, tant il craint qu'elle
ne reçoive dèshonneur & reproche ; car il
l'aimoit de ſi grant amour que plus ne pouvoit ;
& ſi ç'eût été à ſa volonté, jamais elle
n'eût eſſayé le Manteau ; & il s'approcha
d'elle, & lui dit : « Ma Mie, je vous prie, ſi
» vous doutez de rien, de ne point vêtir ce
» Manteau ; car pour choſe au monde je
» ne voudrois voir devant mes yeux votre

» honte & vous aimer moins qu'auparavant. J'aime beaucoup mieux eſtre en doute que de ſavoir la vérité & vous voir aſſiſe à côté de Madamoiſelle Génelas & la femme de Meſſire Queux. »
Girflet prend la parole, & dit à Karados. « De quoi vous tourmentez-vous tant ? N'en voyez-vous pas là plus de deux cens aſſiſes ſur ces bancs, que l'on croyoit au matin eſtre les plus loyales de tout le pays. »

La Damoiſelle qui de rien ne s'ébahiſſoit, le prend & l'affuble très-hardiment. Mais en effet ce Manteau fut ſi bien ſéant & devant & derriere, que tous les couturiers du monde ne l'euſſent ſu mieux tailler pour elle. Le Gentilhomme meſſager qui maintenant voit l'aventure achevée, dit tout haut : « Damoiſelle, Damoiſelle, c'eſt à cette heure que votre ami doit eſtre bien joyeux ; je vous livre le Manteau, car il eſt à vous de bon droit. » Le Roi le confirme. Il n'y a Dame ni Chevalier qui aille à l'encontre, quoiqu'ils aient de l'envie aſſez ; mais ſemblant n'en font. Puis ils s'en retour-

nerent triſtes & dolens, & onc depuis n'en rirent. Meſſire Karados *(f)* s'en va avec ſa Mie tant joyeux & content que plus ne pouvoit l'être, & emporterent le Manteau & le garderent depuis bien chérement. Après leur treſpas, il fut mis en un lieu ſecret, & n'y a plus perſonne de noſtre temps qui ſache où il eſt que moi.

Par quoi je veux bien vous avertir, ma Couſine, que quand il vous plaira l'eſſayer pour vous ou pour vos bonnes amies, il eſt en ma puiſſance de le faire apporter. Toutesfois ſi vous croyez que on le doive encore laiſſer où il eſt, qu'il y demeure. Vous y penſerez. A l'égard de moi, je ne veux que ce que vous voulez; car je ſuis & ſerai tant que je vivrai votre meilleur ami. Et puis, quand le Manteau vous ſeroit auſſi un peu court, ſi ne laiſſerois-je pas cependant encore de vous aimer.

Or, vous ai-je achevé mon Conte, ſinon que j'ai oublié à vous dire le nom de celle qui par ſa bonté gagna le dan-

gereux Manteau ; sachez que on l'appelloit......

Le Fabliau finit par cette réticence, qui me paraît une chose fort ingénieuse.

Ce joli conte, à la morale duquel j'espere qu'on sera grace, parce qu'on ne le regardera sans doute que comme une plaisanterie, se trouve aussi dans la premiere partie du Roman de Tristan, & dans le Roman de Perceval; mais chez l'Auteur de Tristan, au lieu d'un manteau c'est un cor (cornet à boire) *d'ivoire qu'envoie la Fée Morgane.* Et c'estait pour qu'Artus pust connoistre toutes les bonnes Dames de sa Cour : & si la Roine avoit jeu avec un autre Chevalier, le sauroit son mari par le cor. On le faisoit remplir de vin, & on le donnoit aux Dames à boire. Celle qui son Seigneur avoit faussé, n'y pouvoit boire, que le vin ne répandît sur elle ; & qui ne l'avoit pas faussé, y pouvoit boire sans répandre.

Dans Perceval, les hommes, comme il est juste, essaient la coupe les premiers, afin qu'on sache aussi leurs torts ; & il ne s'en trouve aucun qui n'ait la mal-adresse de répandre. Parmi les femmes, celle qu'on trouve fidelle est l'é-

pouse, & non la Mie de Karados; ce qui est plus dans les bonnes mœurs, & doit consoler les maris.

Tous mes Lecteurs se seront rappellé ici sans doute la Coupe Enchantée *de l'Arioste; imitée depuis par notre célebre la Fontaine qui, en tirant ses Contes des Auteurs Italiens, n'a fait que restituer à notre langue, sans le savoir, ce que ceux-ci, comme on verra dans la suite, en avaient eux-mêmes emprunté. La scene dans l'Arioste ne se passe point à la Cour d'Artus, mais dans le Château d'un Seigneur dont une Magicienne est devenue amoureuse. Celle-ci possede la coupe, qu'avait faite autrefois la Fée Morgane pour convaincre le Roi son frere de l'infidélité de son épouse. La Magicienne la donne dans le même dessein au Seigneur, lequel à son tour y fait boire tous ceux qui viennent loger chez lui. Renaud, à qui elle est présentée, refuse seul de la prendre, & préfere sagement la tranquillité que lui donne la bonne opinion qu'il a de la vertu de sa femme à un éclaircissement dangereux qui, sans rien ajouter à son bonheur, eût pu peut-être y nuire pour toujours*

La Fontaine a changé peu de chose à la marche du poëte Italien, & ne s'est permis à son ordinaire, que l'embellissement des dé-

taille dans lesquels on sait qu'il excelle.

On sait aussi qu'après avoir mis en Conte ce sujet, il en a fait sous le même titre une Comédie qui se trouve sous le nom & parmi les œuvres de Champmélé.

Dans le Roman de Perceforet, IV[e] *Partie, on lit quelque chose de semblable au* Manteau mal taillé *ou à la* Coupe Enchantée; *c'est une rose magique, douée de la même vertu. Portée par une fille ou par une femme qui n'a aucun reproche à se faire, elle reste fraîche; dans l'autre cas elle se fanne.*

Dans les Contes à rire, *p. 89, une Silphide, amoureuse d'un Prince, & voulant lui faire connaître l'infidélité de son épouse, lui donne une fleur & un vase qui doivent noircir si la femme est infidelle.*

Dans le Conte de Sénecé, intitulé Camille, *un Magicien donne au mari jaloux un portrait en cire qui aura de même la propriété de changer de couleur.*

Les Fabliers se sont égayés sur la fidélité de leur sexe, comme ils ont plaisanté sur celle des femmes. Le Conte suivant est le pendant du Manteau mal taillé.

NOTES.

(*a*) Mourgue, Morgane, ou Morgain, comme l'appellent les anciens manuſcrits, était ſœur d'Artus, & éleve de Merlin qui lui enſeigna la magie. Elle avait pour amant le Chevalier Guiomars, avec lequel elle fut un jour ſurpriſe au lit par la Reine. Genévre qui de ſon côté, aimant le beau Lancelot, avait des motifs pour excuſer ſa belle-ſœur, eut l'imprudence d'aller publier ſa honte. Morgane ſe retira de la Cour; mais elle jura de ſe venger : & de-là vinrent toutes les niches qu'elle fit à ſon ennemie dans la ſuite.

Ce Merlin dont nos Romanciers la font éleve, naquit, ſelon eux, en Angleterre, du commerce d'un Démon avec une fille vierge. Il ſervit long-tems par ſa ſcience magique le Roi Artus; mais enfin il périt par cette ſcience même : car s'étant choiſi pour maîtreſſe la jeune Viviane, celle-ci, ſous prétexte de n'avoir rien à craindre de ſes parens, demanda au Magicien deux enchantemens, avec leſquels elle pût les tenir endormis ou enfermés autant qu'il lui plairait. Merlin les lui enſeigna. Elle ſe ſervit du premier pour l'en-

dormir lui-même toutes les fois qu'il venait coucher avec elle; & par cette adresse, dont le motif est louable, sût ainsi se conserver toujours pure. Mais par une perfidie horrible, qu'on ne peut excuser, elle employa ensuite le second pour l'enfermer dans une forêt, (d'autres manuscrits portent dans un tombeau,) où il mourut. Les Romanciers ajoutent que son esprit y subsistait toujours, & que de tems en tems on y entendait sa voix.

L'Arioste a adopté la version du tombeau, & il le place auprès de Poitiers [1].

[1] *Ch. 3, & 8 du Roll. Fur.*

J'ai honte de tirer de l'oubli, où elles devraient rester, ces fables insensées de l'enfance de notre littérature: mais ce sont des Mémoires qui, comme je l'ai dit, peuvent servir à l'histoire de l'esprit humain; & je vois tous les jours applaudir à de gros volumes sur la Mythologie grecque & romaine, souvent bien autrement absurde, & assurément bien plus étrangere pour nous.

(*b, La Fée.*) Il y avait deux sortes de Fées. Les unes étaient des especes de Nimphes ou de Divinités, & on en va voir un exemple dans le Fabliau de Lanval. Les autres n'étaient à proprement parler que des Sorcieres, c'est-à-dire, des femmes instruites dans la magie; telles que Morgane, Viviane, & la Fée

de Bourgogne, toutes trois éleves de Merlin. Ces dernieres Fées avaient à leurs ordres tout l'enfer, & pouvaient opérer les plus grands prodiges ou causer aux hommes les plus grands maux. Mais elles ne possédaient point, comme les autres, un pouvoir qui leur fût propre; elles n'étaient redoutables & puissantes que par l'entremise des Démons avec qui elles avaient commerce. De tems immémorial, dans l'Abbaye de Poissy, fondée par S. Louis, on disait tous les ans une messe pour préserver les Religieuses du pouvoir des *Fées*; & il n'y a pas fort long-tems que cet abus a été détruit. Quand on fit le procès à la Pucelle d'Orléans, les Docteurs lui demanderent pour premiere question, *si elle avait connaissance de ceux qui allaient au Sabat avec les Fées? ou si elle n'avait pas assisté aux Assemblées tenues à la Fontaine des Fées, proche Domprein, & autour de laquelle dansent les malins Esprits.* Le *Journal de Paris sous Charles VI & Charles VII*, prétend qu'elle avoua qu'à l'âge de vingt-sept ans elle allait souvent, malgré son pere & sa mere, *à une belle Fontaine au pays de Lorraine, laquelle elle nommoit bonne Fontaine aux Fées notre Seigneur.* Qui n'a entendu parler du Château de Pirou en Normandie, bâti par les Fées; de celui

de Lusignan, construit en Poitou par la fameuse Mélusine, &c. Tous nos vieux Romans ne sont pleins que de ces Diableries insensées, que d'abord on est tenté de regarder comme un moyen grossier, employé par des gens sans goût, pour frapper & surprendre l'imagination de leurs lecteurs; mais ils content ces sottises de si bonne foi, que bientôt il faut les plaindre : & peut-être est-ce-là une des preuves les plus frappantes de l'état d'enfance où se trouvait alors la raison humaine; car enfin ces Messieurs étaient les beaux esprits de leur siecle. Cependant il faut convenir aussi que les Fabliers sont sur ce point beaucoup moins répréhensibles que les Romanciers, & qu'au mélange près de la dévotion avec la galanterie, leurs Contes, comme on le verra, offrent très-peu de superstition.

(c *Bréhus-sans-pitié.*) Les sobriquets, ajoutés au nom propre, avaient commencé à se multiplier sur la fin du Xe siecle, & au commencement du XIe, & ils étaient devenus dans le XIIe & le XIIIe très-communs. On trouve mille exemples de Rois & de Princes qui en porterent. Les Romanciers en ont donné de même à presque tous leurs héros; *Agravain-l'Orgueilleux*, *Sacremor-le-Des-*

rée, *Giron-le-Courtois*, *Danain-le-Roux*, *Harmin-le-Felon*, &c.

(*d*, *Messire Ydier.*) Les Chevaliers, soit qu'on leur parlât, soit qu'on parlât d'eux, étaient appellés *Sire*, *Messire* ou *Monseigneur*. Les Rois mêmes & les Reines leur donnaient ce titre. Le Poëte observe ici exactement l'étiquette pour chacun d'eux. On ne traite encore aujourd'hui, dit-on, le Parlement de *Nosseigneurs*, que par un ancien usage, établi lorsqu'il était composé de Chevaliers.

(*e*, *Hélas ! dit Girflet.*) Girflet était Ecuyer d'Artus, aussi n'est-il pas nommé *Messire* ; & quand ce titre lui est donné plus bas par une Demoiselle, c'est une pure politesse.

(*f*, *Messire Karados.*) Les noms des héros de Roman ne sont pas toujours des noms imaginaires. Il en est quelques-uns qui ont appartenu à des familles illustres, & qu'on retrouve dans les histoires du tems. M. de Sainte-Palaye, aux écrits de qui je dois cette remarque, soupçonne que ce pouvait être une flatterie employée vis-à-vis d'un grand-Seigneur par un Romancier son protégé ou son vassal. Je trouve un Karados dans une ballade qu'Eust. Deschamps ' adresse au Roi sur les Chevaliers & Princes qui sont de sa Maison;

' *Poésies manusc.*

&, quoique ces poësies soient postérieures au tems de nos Fabliaux, on m'accordera sans peine qu'un nom qui était considérable au XIVe siecle pouvait l'être au XIIIe. Or maintenant ne se pourrait-il pas que l'Auteur du *Court Mantel* eût imaginé son Conte pour faire sa cour à quelque Karados, & amener adroitement l'éloge de la maîtresse ou de la femme de ce Seigneur? Cette conjecture qui ajouterait au mérite de son Fabliau m'a séduit, je l'avoue; & si je ne craignais de trouver, comme les Commentateurs, de l'esprit où l'on n'en a peut-être pas mis, je dirais qu'elle m'a paru plus probable encore à une seconde lecture. Au reste, si elle était vraie, l'on conviendra que, malgré l'injustice qu'il y a de blâmer toutes les femmes pour en louer une seule, nos poésies modernes offriraient peu d'exemples d'une louange aussi délicate & aussi fine.



LE VALLON
DES FAUX AMANS.

Il y avait un an que Lancelot *(a)*, absent de Carduel, était éloigné de la belle Reine Genévre, sa Mie. Après avoir délivré des Chevaliers, secouru des Dames, exterminé des brigands & aboli beaucoup de mauvaises coutumes *(b)*, il revenait vers elle plus amoureux que jamais; quand sur un tertre, à l'entrée d'un vallon, il apperçut une Demoiselle qui fondait en pleurs & qui en maudissant Morgane s'arrachait les cheveux. Touché de compassion, le Chevalier s'approcha & lui demanda le sujet de ses douleurs. « Hélas, Sire, dit-elle, j'avais pour » ami le plus brave des Chevaliers, & » une jalousie imprudente vient de me le » faire perdre. J'ai voulu connaître s'il » m'était fidele, je l'ai fait entrer dans ce » vallon de la détestable Morgane : il

» vient d'y être enfermé pour jamais ; &,
» quoique convaincue à présent de son
» infidélité, je sens néanmoins qu'il m'est
» impossible de vivre sans lui. »

Lancelot ne comprit rien à ce discours qui ne lui sembla d'abord que le délire d'une tête amoureuse, dérangée par la jalousie. Envain il cherchait des yeux cette prison dont on lui parlait ; il ne voyait qu'un vallon frais & riant, arrosé d'une riviere dont les bords étaient plantés de quelques arbres, & terminé dans son enceinte circulaire par des montagnes couronnées de forêts. Il pria donc la Demoiselle de s'expliquer plus clairement ; jurant au reste de lui rendre son ami, s'il vivait encore : & elle parla ainsi :

« Vous connaissez sans doute cette Mor-
» gane, la sœur du Roi Artus, si fameuse
» par ses enchantemens & sa science ma-
» gique. Elle était dévenue éperdument
» amoureuse d'un beau Chevalier ; &
» comme elle l'aimait plus que toutes
» choses au monde, elle croyait aussi en
» être aimée de même. Il ne s'était rendu
» néanmoins qu'à la crainte de sa puis-

» ſance ; & avait pour amie une Demoi-
» ſelle jeune & charmante , auſſi belle
» que Morgane l'était peu. La Fée, quand
» elle découvrit ce ſecret funeſte, faillit à
» en mourir de douleur ; mais l'eſpoir de
» la vengeance la ranima. Elle fit épier
» les deux Amans ; & un jour qu'ils
» étaient dans ce beau vallon occupés à
» ſe donner des preuves mutuelles de leur
» amour, elle parut tout-à-coup à leurs
» yeux ; puis après avoir exhalé ſa fureur
» en reproches injurieux, leur annonça
» un châtiment qui n'allait plus finir
» qu'avec leur vie. Auſſi-tôt en effet
» elle les attacha magiquement dans ce
» lieu même, où placés à quelques pas
» l'un de l'autre, ſe voyant ſans ceſſe, &
» ſans ceſſe tourmentés par les deſirs les
» plus violens, ils ne peuvent cependant
» ni ſe parler ni ſe réunir *(c)*. Ce n'eſt
» pas tout. Pour venger ſon ſexe des in-
» fidélités de l'autre, Morgane deſtina
» par enchantement la vallée à ſervir de
» priſon à tous les faux amans. Un mur
» d'air, tranſparent & ſolide, plus im-
» pénétrable que le fer même, lui ſert

» d'enceinte. Du moment qu'un homme
» y entre, s'il est coupable de la moindre
» infidélité envers celle qui l'aime,
» le retour lui est fermé pour jamais.
» La prison, au reste, est, dit-on, assez
» douce : car Morgane ne veut qu'empêcher
» ses captifs de faire des infidélités
» nouvelles. Elle fournit abondamment à
» tous leurs besoins; ils occupent des appartemens
» très-agréables, peuvent jouer,
» danser, se voir entr'eux. Une femme,
» si elle vient avec son ami, peut y rester;
» & il lui est même permis de sortir ou
» de rentrer à son gré, pourvu toutefois
» qu'elle-même ait été fidelle. Mais, malgré
» tous ces adoucissemens, l'ennui
» de cette éternelle captivité est si violent,
» que bientôt la plupart de ceux
» qui s'y trouvent condamnés y périssent
» de langueur & de chagrin. Voilà dix-huit
» ans qu'est ouvert ce lieu de vengeance
» qu'on nomme également le *Vallon
» périlleux*, le *Vallon sans retour*,
» ou le *Vallon des faux Amans*. Il se
» passe peu de jours qu'il n'y entre quelque
» amant ou quelque époux; & depuis dix-

» huit ans, il n'y en a pas encore un
» ſeul, dit-on, qui ait pu en ſortir *(d)*.

» Eh bien, ils en ſortiront tous aujour-
» d'hui, s'écria vivement le Héros, &
» mon bras.... — Ah! Sire, n'expoſez
» pas envain votre liberté. La valeur ne
» peut rien ici, il ne faut que des vertus.
» —J'en ai beaucoup moins que je ne
» devrais ſans doute; mais enfin quand on
» eſt réſolu de ſe battre juſqu'à la mort,
» quelles vertus faut-il donc encore avec
» cela? —On doit n'avoir jamais manqué à
» ſa Mie, & n'avoir même jamais ſouhaité
» de lui manquer. — Et s'il ſe rencontrait
» ce loyal Chevalier qui eût toujours été
» fidele en amour....? — Sire, cette aven-
» ture le rendrait immortel: car il aurait
» la gloire de délivrer tous les priſon-
» niers & de rompre pour toujours l'en-
» chantement du vallon. Mais nous ne de-
» vons pas nous flatter d'un tel bonheur. Où
» trouver cet homme rare, cet homme
» merveilleux, aſſez conſtant pour n'avoir
» aimé qu'une ſeule femme? Morgane
» elle-même ne l'eſpérait pas, quand elle
» a mis à ſon charme cette clauſe impoſ-
» ſible.

» ſible. Croyez-moi, Sire, portez vos pas
» ailleurs : on peut ſans honte renoncer à
» une entrepriſe où le courage eſt ſuperflu.
» Pour moi c'en eſt fait, je veux aller m'en-
» fermer dans la priſon de l'ingrat que
» j'aime ; & quelque libre que je ſois d'en
» ſortir, on me verra vivre & mourir
» avec lui. Demoiſelle, s'écria Lancelot,
» non, vous ne mourrez pas ; attendez-
» moi ici, vous allez voir s'il eſt encore
» des amans loyaux ». En diſant cela, le
Chevalier pique ſon cheval, & s'élance
dans le vallon.

Il ne vit d'abord qu'une eſpece de brouillard ou de fumée imperceptible. C'était le mur d'air qui ſervait de barriere, & qui s'ouvrit librement à ſon paſſage. Mais à peine eut-il mis le pied dans l'enceinte, qu'il ſe trouva ſuivi par une muraille épaiſſe laquelle ſans ceſſe preſſant ſes pas, le forçait d'avancer & l'empêchait de ſonger au retour. A l'entrée du lieu ſe voyait une chapelle que Morgane avait fait bâtir pour que ſes priſonniers *puſſent chaque jour aſſiſter à la Meſſe (e)*. A droite & à gauche étaient leurs maiſons.......

Je supprime le reste de l'aventure, dont le dénouement est absolument semblable à celui de LA MULE SANS FREIN, *& qui de même n'offre plus que des combats ; car dans ces siecles de prouesse, justice n'était bien faite que quand on avait tué ou battu. Lancelot est par-tout vainqueur. Morgane soupirant de douleur de voir la Reine qu'elle hait, posséder un amant si brave & si fidele, essaie en vain de le lui arracher. Il résiste à ses carresses & à ses offres. Les prisonniers sont délivrés; ils viennent en foule remercier leur bienfaiteur; la Demoiselle rivale de la Fée est rendue à son ami; celle qui attendait en dehors, à l'entrée du vallon, retrouve le sien; l'enchantement est rompu, & tout le monde fort content.* Morgane seule était triste, *dit l'Auteur qui finit par un trait naïf de sentiment son Historiette badine.* Quand elle vit partir le Chevalier; Lancelot, Lancelot, *lui dit-elle*, vous vous applaudissez maintenant: mais bientôt que de reproches vous aurez à vous faire, & que de femmes par vous vont être malheureuses !

On ne sera pas surpris qu'une aventure aussi brillante pour Lancelot se trouve dans le Ro-

man de ſon nom; mais pour la lier au reſte de l'Ouvrage, il a fallu changer quelque choſe au dénouement. Ainſi Morgane, après que les priſonniers ſont délivrés, enleve le Héros qui par-là ſe trouve entraîné dans d'autres aventures.

NOTES.

(*a*, *Lancelot*) Fils d'un de ces Rois de Gaule, vaſſaux d'Artus, était l'amant chéri de l'épouſe du Monarque, & le plus brave ainſi que le plus beau de tous les Chevaliers de la *Table-Ronde*. Sa fidélité pour la Reine eſt renommée dans les Romans; & avec les moyens qu'il avait pour plaire, on croira ſans peine que cette fidélité fut ſouvent miſe à l'épreuve. Une femme étant venue le trouver la nuit, & l'aſſurant que la Reine ne pourrait en être inſtruite; *quand elle ne le ſaurait jamais*, dit-il, *mon cœur qui eſt toujours près d'elle ne pourrait l'ignorer* : ſentiment un peu miſtique, mais ſublime, & qu'on regrette de trouver avec un attachement criminel. Dans nos cartes à jouer, un des quatre Valets porte encore aujourd'hui le nom de Lancelot; ce qui prouve quelle

était à l'époque de l'invention de ce jeu la célébrité du Héros fabuleux.

(*b*, *Après avoir délivré des Chevaliers, secouru des Dames, exterminé des brigands & aboli beaucoup de mauvaises coutumes.*) C'était à peu-près là que se réduisaient les exploits des Chevaliers errans; sorte de Héros vagabonds qu'il a été très-facile à l'immortel Auteur de *Dom-Quichotte* de rendre ridicules; mais dont l'enthousiasme cependant, les travaux & la valeur, méritent peut-être aujourd'hui notre reconnaissance. Qu'on se rappelle qu'il fut un tems où la France était devenue la proie d'un millier de petits tyrans qui tous aspiraient à l'indépendance & à la souveraineté; qu'on vit les plus forts, après avoir écrasé les plus faibles, se former ainsi des domaines, battre monnaie, élever des forteresses, faire à leur gré la guerre ou la paix, condamner sans appel les Vassaux qu'ils s'étaient soumis & qu'ils nommaient leurs sujets, leur imposer arbitrairement des taxes, & les obliger par serment de les suivre en guerre, même contre le Roi; qu'il n'y avait nulle part de sûreté ni de commerce; que les femmes étaient enlevées, les orphelins dépouillés, les voyageurs volés sur les chemins ou dans les bois, les marchands rançonnés à

tous les ponts, gués & passages; que par-tout enfin régnait la violence, le brigandage & la guerre. C'est au milieu de cette anarchie effroyable que l'enthousiasme tout-à-coup enfanta la Chevalerie; c'est-à-dire, un ordre d'hommes généreux qui se dévouerent avec serment à secourir les veuves, les orphelins, & tous les opprimés; & dont plusieurs, sans attendre qu'on vînt implorer leur secours, par un fanatisme qui ne se trouve gueres que dans de grandes ames couraient, au péril de leur vie, par-tout où il y avait des oppresseurs à détruire & des torts à redresser. Hélas! l'héroïsme & la vertu sont si rares parmi les hommes, qu'il n'est assurément pas de leur intérêt de leur prêter des ridicules. Il y avait tant d'autres reproches, & bien mieux fondés, à faire à la Chevalerie; mais ceux-ci n'eussent qu'attristé, & l'on veut faire rire.

(*c*, *Elle les attacha magiquement dans ce lieu même.*) Dans le *Rolland* du Boyardo, la Fée Silvanelle, amoureuse de Narcisse, le surprenant de même avec sa rivale, impose la même peine aux deux amans.

(*d*) Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de Mad. de Gomez**, un Espagnol obligé de fuir sa patrie pour avoir poignardé sa femme qu'il avait surprise en adultere, se réfugie à Mélille

* *Tome XIV, Nouv. 74 & 75.*

chez les Maures d'Afrique, où il change de religion & devient Roi. Afin de se venger du sexe que son épouse lui a fait haïr, il bâtit un Serrail, dans lequel il enferme toutes les femmes de ses Etats dont les maris ont à se plaindre, & celles que ses sujets corsaires peuvent prendre dans leurs courses. On tente pendant un an la fidélité de celles-ci, & toutes ces prisonnieres ne doivent être libres que quand il se sera trouvé une femme fidelle à son époux ou à son ami, *& assez vertueuse pour faire excuser les désordres des autres.* Il est étonnant que Mad. de Gomez n'ait profité de notre Fabliau, que pour le tourner au deshonneur de son sexe.

(e, *Une chapelle que Morgane avoit fait bâtir pour que ses prisonniers pussent entendre la Messe.*) Une Chapelle! la Messe! dans un pareil sujet! On verra d'autres exemples de ce mêlange absurde & impie; & les Romanciers en sont pleins. La nuit ils font coucher leurs Héros avec une maîtresse, mais ils ne manquent jamais de leur faire entendre la messe le lendemain. Ce Merlin même, le plus grand Magicien de la terre selon eux, ce Merlin qui fut fils d'un Démon, & formé, d'après un conseil des Esprits infernaux, pour anéantir *l'œuvre de Rédemption*; eh bien, ce Merlin

est batisé ; c'est un zèlé Catholique qui n'emploie la plupart de ses enchantemens que pour *avancer Chrétienté ;* il fait faire des bâtards parce qu'ils soutiendront un jour la Foi ; il favorise des adulteres . . . . . En lisant ces absurdités dégoûtantes, je me suis dit : l'ignorance n'empêche pas d'écrire, voilà ce qu'elle produit ; l'ignorance n'est donc bonne à rien.



LAI (*a*) DE LANVAL.

ARTUS aux fêtes de la Pentecôte, tenait sa Cour-Pléniere à Carduel ; & libéral autant que magnifique, il avait répandu à pleines mains les bienfaits & les présens sur tous ceux qui l'entouraient. Un seul homme s'en vit privé : c'était Lanval, Chevalier Breton (*b*), qui l'avait très-bien servi, & que le Monarque néanmoins affectait depuis long-tems d'oublier. Lanval était fils de Roi ; & dans toute l'Angleterre vous n'eussiez pu trouver un Chevalier plus brave & plus beau : mais ne recevant rien du Prince, & ne lui demandant rien, dénué de ressources dans un pays étranger, il se vit à la fin réduit à une telle détresse qu'il lui fallut quitter la Cour de son Suzerain.

Il partit donc sans prendre congé de personne, sans même trop savoir où il irait, & marcha ainsi à l'aventure pendant plus de la moitié du jour. Enfin,

ayant trouvé une prairie qu'arrosait une riviere, il descendit pour laisser paître & reposer son cheval; & pendant ce tems, couché sur l'herbe, & le coude appuyé sur son manteau, il regardait l'eau couler, & rêvait tristement à son malheur.

Un bruit soudain qu'il entendit à ses côtés lui fit tourner la tête. Il apperçut deux Demoiselles d'une beauté ravissante, & vêtues très-richement, qui après l'avoir salué l'inviterent, de la part de leur Maîtresse, à se rendre dans une tente qu'elle avait fait dresser non loin de là. Lanval, étourdi du compliment, se leva & les suivit, sans songer même à son cheval. Il trouva un pavillon de soie *(c)* surmonté d'un aigle d'or, & vit sur un lit magnifique la plus belle personne que des yeux humains puissent jamais voir.

Fleur
Flor de lis & rose nouvele,
paraît au tems
Quant ele pert ou tans d'été,
Elle surpassait *beauté*
Trespassoit elle de biauté.

Un manteau doublé d'hermine & teint

en pourpre d'Alexandrie *(d)* couvrait ſes épaules. La chaleur *(e)* l'avoit forcée de l'écarter un peu ; & l'œil, à travers cette ouverture, appercevait une peau plus blanche que l'hermine qui la touchait.

Le Chevalier était tellement interdit, qu'il ne put ni avancer ni parler. Elle l'appella. « Lanval, lui dit-elle, c'eſt » vous que je viens chercher ici. Vous » m'avez plu, je vous aime, & veux » bientôt vous en donner de telles preu- » ves, que cet Artus qui vous dédaigne, » & que tous les Rois de la terre en- » vieront votre ſort ».

Ce diſcours tendre retira le Chevalier de ſon premier étonnement, &, comme une étincelle, enflamma ſubitement ſon cœur. Il répondit à la Dame que s'il était aſſez heureux pour obtenir ſon amour, jamais elle ne pourrait lui rien ordonner que ſa valeur n'osât entreprendre ; & il proteſta qu'il ne deſirait plus déſormais qu'une ſeule choſe au monde, l'aſſurance de la voir toujours & de ne pouvoir plus être ſéparé d'elle.

Les Demoiſelles entrerent dans ce mo-

ment, apportant des habits magnifiques ; il s'en revêtit, & ſembla encore mille fois plus beau. Bientôt après, le dîner parut. La Fée *(f)* lui fit prendre place ſur le lit auprès d'elle. Les Pucelles *(g)* ſervirent elles-mêmes. Tous les plats étaient exquis ; mais,

premier mets il y eut d'abord
Un entremés i ot premier
Qui
Ki moult plaiſoit au Chevalier :
il embraſſait ſouvent.
Car ſa Mie baiſioit ſovent.

Après la table, il obtint d'elle la derniere preuve de ſon amour. Enfin, pour achever de vous peindre ſa ſituation, il était tellement tranſporté de plaiſir qu'il eût voulu paſſer toute ſa vie dans ce pavillon délicieux. Mais le ſoir, quand la nuit approcha, la Fée lui dit : « Je ne » puis vous garder davantage ; levez-» vous, retournez à la Cour, & déployez-» y une magnificence digne de vous & de » moi. Quelque dépenſe qu'il vous plaiſe » de faire, l'or ne manquera jamais à vos » beſoins. Si quelquefois votre tendreſſe

» me desire, (& je me flatte que ce ne
» sera jamais que dans les lieux où votre
» amie pourra paraître sans rougir), je
» vous permets de m'appeller ; & dans
» l'instant, invisible pour tout autre, je
» m'offrirai à vos yeux. Mais sur-tout que
» personne ne puisse jamais soupçonner
» votre bonheur. J'exige le secret le plus
» profond, & vous annonce que dès le
» moment où vous y manquez, vous
» perdez mes bontés & ne me revoyez
» jamais ». A ces mots elle l'embrassa,
& lui dit adieu. Son cheval l'attendait
à l'entrée de la tente. Il partit, tellement
étonné de son aventure qu'il ne pouvait
la croire, & qu'il regardait de tems en
tems en arriere, comme pour se convaincre
qu'on ne l'avait pas abusé par une
illusion.

De retour à Carduel, il combla de présens
ceux qui l'avaient servi, racheta des
prisonniers, remit en équipage des Chevaliers
pauvres, habilla des Ménétriers (*h*),
fit des dons à des Croisés & à des Pélerins ;
& cependant sa bourse se trouvait toujours
remplie. Mais ce qui plaisait encore bien
autrement

autrement à ſon cœur, c'eſt que le jour ou la nuit, dès que l'amour le preſſait & qu'il appellait la Fée, elle ſe rendait auſſi-tôt à ſes deſirs.

Écoutez maintenant comment ce bonheur fut troublé.

A la fête de la S. Jean, beaucoup de Chevaliers ſe trouvaient au Château. Quand on eut ſoupé, ils deſcendirent au verger pour ſe promener. La Reine, qui en ſecret aimait Lanval, & qui des fenêtres de la tour qu'elle habitait l'avait apperçu parmi eux, propoſa ſans affectation aux Dames de deſcendre auſſi. On ſe réunit, on folâtra, on ſe prit par les mains pour danſer; la joie devint générale.

Lanval ſeul s'ennuyait, parce qu'il ſongeait à ſa Mie; & il s'échappa, dès qu'il le put, pour retourner auprès d'elle. Genévre, qui depuis long-tems cherchait l'occaſion de le trouver ſeul, ſaiſiſſant avidement celle-ci, l'appella, & lui parla en ces termes: « Lanval, je vous ai toujours » eſtimé, & il ne tient qu'à vous d'avoir » mon cœur, car je vous aime: parlez, » ne le deſirez-vous pas »? Le Chevalier

aimait déja, comme vous avez vu ; & d'ailleurs, n'eût-il pas aimé, il était trop loyal pour manquer jusqu'à ce point au Monarque qui avait reçu sa foi (*i*). Enfin, que vous dirai-je; après bien des sollicitations tendres, la Reine furieuse s'emporta en invectives, & lui fit un reproche si horrible que, piqué à son tour, il avoua qu'il avait une Mie, mais que sa Mie était si parfaitement belle qu'une seule de ses suivantes l'emportait sur la Reine en beauté.

Cette réponse humiliante acheva d'accabler Genévre. Elle se retira dans sa chambre pour pleurer, & se mettant au lit, déclara qu'elle n'en sortirait plus que le Roi son époux n'eût promis de la venger. Il était à la chasse. Le soir quand il rentra, elle se jetta à ses pieds, & lui demanda vengeance d'un insolent qui non-seulement avait osé la *prier d'amour*, mais qui, sur ses refus, l'avait accablée d'injures, en ajoutant qu'il possédait une maîtresse dont les suivantes valaient mieux qu'elle. Séduit par les larmes de son épouse, Artus s'enflamma de colere; il jura qu'il ferait brûler ou pendre le

coupable *(k)*, & envoya dans l'inſtant trois de ſes Barons *(l)* pour l'arrêter.

Lanval s'en était retourné triſte & chagrin. Quoiqu'il n'eût pas nommé ſon amante à la Reine, il avait cependant parlé de ſon bonheur, & il tremblait que la Fée ne s'en vengeât. A peine fut-il rentré chez lui, qu'impatient de ſortir d'inquiétude, il l'appella; mais pour cette fois elle fut ſourde à ſes vœux. Il eut beau ſe plaindre, ſoupirer, maudire ſon indiſcrétion & demander grace, tout fut inutile; elle refuſa toujours de ſe montrer. Les Barons le trouverent en larmes quand ils vinrent le ſommer de ſe rendre à la Cour du Roi pour ſe défendre. Le déſeſpoir dans le cœur, & peu inquiet ſur des jours qui lui étaient devenus odieux, il les ſuivit.

Dès qu'il parut, le Monarque lui reprocha avec amertume ſa félonie. Lanval ſurpris proteſta de ſon innocence ſur la ſéduction dont on l'accuſait; mais il confeſſa naïvement l'incivilité qui lui était échappée dans la colere, & ſe ſoumit du reſte au jugement de la Cour. On lui nomma en

conſéquence, des Juges choiſis parmi ſes Pairs *(m)*. Ceux-ci lui aſſignerent un jour pour comparaître ; & en attendant ils exigerent, ou qu'il ſe conſtituât priſonnier, ou qu'il donnât un répondant.

Comme l'accuſé n'avait point de parens en Angleterre, & que dans ſon malheur il ne comptait plus ſur ſes amis, il s'apprêtait à marcher vers la priſon ; mais Gauvain, quoique le neveu du Monarque, & les Chevaliers qui étaient au Château, ayant offert pour ſon cautionnement leurs terres & leurs fiefs, la garantie fut acceptée, & il lui fut permis de retourner au lieu de ſa demeure. Il était ſi profondément affligé que ſes amis qui l'y accompagnerent & qui ſe propoſaient de lui faire quelques reproches ſur ſa dangereuſe indiſcrétion, ſe virent obligés, au contraire, de l'exhorter à prendre courage. Il fallut même qu'ils vinſſent tous les jours le conſoler ; car il refuſait de manger, il appellait ſans ceſſe la mort, & leur donnait lieu de craindre que la douleur ne lui fît perdre tout-à-fait la raiſon.

Le jour fixé arriva enfin. Les Barons

s'aſſemblerent; & les Chevaliers qui avaient été les *pleges (n)* de Lanval vinrent le leur repréſenter. Artus voulut préſider à la ſéance. Animé par ſon épouſe qui était préſente, il animait lui-même les Juges. On interrogea l'accuſé, & on le fit ſortir enſuite pour aller aux voix; mais ces braves guerriers avaient honte de condamner ainſi à la mort *(o)* un Chevalier ſans reproche, un jeune homme ſi beau, loin de ſa patrie, & ſans appui dans une Cour étrangere. Pluſieurs n'opinaient qu'à la priſon; & l'un d'eux, dans l'eſpoir de le ſauver, ayant propoſé de l'obliger à montrer ſa maîtreſſe, afin qu'elle pût être comparée à la Reine & qu'on jugeât s'il avait eu raiſon de la lui préférer, cet avis fut adopté unanimement. Par malheur il n'était plus en ſa puiſſance de la faire voir; & ce dernier moyen qu'on vint lui offrir ne ſervit qu'à le convaincre qu'il n'avait plus de reſſource.

On allait donc prononcer, lorſque tout-à-coup on vit paroître deux Demoiſelles montées ſur des chevaux gris, & ſi belles qu'on crut d'abord que l'une des deux était

la Mie qu'avait tant vantée Lanval. Elles ſe préſenterent devant le Roi ; & en lui annonçant l'arrivée de la Dame leur maîtreſſe, le prierent de lui faire préparer *une chambre* qu'elle pût occuper. Un inſtant après, deux autres parurent, d'une taille majeſtueuſe, & plus belles encore que les premieres. Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or *(p)*, & montaient des mules eſpagnoles. Le Monarque à qui elles demanderent un gîte & pour elles & pour leur Maîtreſſe, alla les conduire lui-même ; & comme s'il eût craint que Lanval échappât à ſa vengeance, il revint au plus vîte preſſer le jugement.

Mais des cris de joie & des acclamations bruyantes qu'on entendit au-dehors arrêterent de nouveau les Juges. Ils regardent, & voient venir ſur un cheval plus blanc que la neige *(q)* une Dame d'une beauté ſurnaturelle & divine. Elle avait un manteau de pourpre griſe, était ſuivie d'un levrier, & tenait un épervier ſur le poing *(r)*. Hommes, Femmes, Chevaliers, Bourgeois, tout ce qui habitait l'enceinte du Château était accouru ſur ſon paſſage,

& l'on n'entendait autour d'elle qu'un murmure confus d'admiration & d'éloges.

Les amis de Lanval ne doutant pas que ce ne fût-là celle qui devait le sauver, vinrent en hâte lui annoncer cette heureuse nouvelle. Assis tristement à l'écart, il n'attendait plus que l'instant de mourir, & s'en applaudissait, puisqu'il avait perdu celle qui faisait tout son bonheur. Au discours de ses amis, il leva les yeux pour la regarder. C'est elle, c'est elle, s'écria-t-il, & je vais mourir content, puisque je l'ai revue.

Le Monarque avec toute sa Cour alla au devant de la Dame. Elle entra dans le Palais, salua, & parla ainsi : « Roi, » & vous Barons, écoutez-moi. Artus, » j'ai aimé l'un de tes Chevaliers, ce » Lanval qui t'avait si bien servi *(s)*, & » que j'ai été obligée de récompenser pour » toi. Il m'a désobéi, & j'ai voulu l'en » punir en le laissant pendant quelque » tems aux portes de la mort ; mais il m'a » été fidele, & je viens l'en récompenser. » Barons, vous avez exigé ma présence » pour le condamner ou l'absoudre ; me

» voici : comparez maintenant & prononcez ». Ils s'écrierent tous que Lanval avait eu raiſon, & d'une voix unanime il fut abſous. La Fée repartit auſſi-tôt avec ſes Pucelles. Pour lui, montant ſur les degrés du perron de marbre *(t)* qui était à la porte, il ſauta ſur le cheval de la Dame, quand elle paſſa, & ſortit avec elle.

Les Bretons diſent qu'elle l'emmena dans une île charmante, nommée d'Avalon, où ils ont vêcu heureux. On n'en a point entendu parler depuis; & quant à moi, je n'en ai pas appris davantage.

Dans les Mille & une Nuit, T. 6. p. 229, *Ahmed, fils du Sultan des Indes, ſe trouve conduit de même par une aventure ſinguliere au Château magique de la Fée Pari-Banou, qui eſt devenue amoureuſe de lui. Il l'épouſe; mais dans tout le reſte, les deux Contes ne ſe reſſemblent plus.*

NOTES.

(*a*, *Lai.*) Ce mot, auſſi ancien que la Poéſie françaiſe, ſignifiait *chanſon*, & paraît venir de l'Allemand *lied*, qui a la même ſignification. Nos vieux Romanciers font ſouvent chanter des *Lais* à leurs héros. Il y en avait dans tous les genres, de gais, de triſtes, d'amoureux & même de dévots. Peu-à-peu le *Lai* ſe perfectionna. On lui donna un nombre réglé de ſtances, une coupe lyrique; & c'eſt ainſi qu'on le voit paraître dans les poéſies manuſcrites de Froiſſart, & pendant fort long-tems chez les Poëtes qui ſuivirent celui-ci. Dans les commencemens le *Lai* ſe chantait, & d'ordinaire avec un accompagnement de harpe. *Barbaros leudos harpâ relidebat* [1].

Il avait appris à chanter
Et Lais & notes à harper.

Tenoit une harpe, & harpoit, & chantoit tant doulcement un Lay qui avoit eſté fait nouvellement, & qui étoit appellé le Lay des deux Amans [2].

Il eſt vraiſemblable que certains Fabliaux

[1] *Fortun. Epiſt. ad Gregor. Turon.*

[2] *Rom. de Giron-le-Courtois.*

furent nommés *Lais*, parce qu'ils se chantaient aussi. Dans le préambule de celui de Gruélan qui va suivre, le Poëte dit :

> *entendre*,
> Bon en sont li Lai à oïr,
> Et les notes à retenir.

Dans celui de Gugemer, qui vient ensuite, on lit de même,

> Se dit en Harpe & en Rote :
> *bonne*
> Boine en est à oïr la note.

Mais quel était ce chant? Les Fabliaux ordinaires n'étaient-ils que déclamés ; & les Lais-Fabliaux, chantés en entier ? Pourquoi les manuscrits n'en offrent-ils aucun de noté, tandis qu'on y trouve la musique des Chansons du tems, & celle même d'un Fabliau ordinaire, *Aucassin?*) Je n'ai sur tout cela que des conjectures dont la discussion m'entraînerait trop loin, & je laisse ces détails à ceux qui entreprendront l'histoire de notre ancienne Poésie.

Dans la piece intitulée, *les deux Ménétriers*, l'un d'eux, après avoir nommé tous les Romans qu'il est en état de réciter, se vante de savoir plus de quarante Lais.

(*b*, *Lanval*, *Chevalier Breton.*) Nos Romanciers étant Français, il était tout naturel qu'ils prissent des Français pour leurs héros. La chose ne devenait pas aussi aisée pour ceux qui faisaient des Romans de la *Table-Ronde*, parce que la scene devait être en Angleterre. Pour remédier à cet inconvénient, ils supposent Artus Suzerain de la petite Bretagne, ils le font venir souvent à Nantes tenir Cour-Pléniere ; & dès-lors cette province devient le théâtre de la plupart des exploits. Trois des plus célebres Chevaliers de la Table-Ronde, Tristan, Méliadus & Lancelot, sont Bretons. La forêt où Merlin fut enchanté par Viviane & qu'habitaient les Fées, est Brocéliande auprès de Quintin, &c. Enfin ces fables, devenues populaires, avaient fait donner à certains lieux des noms qu'on retrouve encore dans les histoires. C'est ainsi que dans la vie de Louis III, Duc de Bourbon, on voit une action passée auprès du *Perron de Merlin*, une autre à la *Croix de Malchast*, où *Merlin faisait ses merveilles*.

(*c*, *Un pavillon de soie.*) La Chenille qui produit la soie, originaire de la Chine & des Indes, avait été, en 551, transportée par deux Moines à Constantinople ; mais le secret d'élever ces insectes & de travailler leur

fil, semblait être demeuré dans l'Empire grec; & le reste de l'Europe n'en avait point profité. En 1130, Roger, Roi de Sicile, passant par la Grece au retour d'une expédition dans la Terre-Sainte, emmena avec lui d'Athènes, de Corinthe & de Thèbes, des Ouvriers en soie, & les établit à Palerme, où ils enseignerent leur art, qui bientôt se répandit dans l'Italie. Peu de tems après, des Marchands Toscans & Lombards le porterent en France. Ceux-ci formerent d'abord leurs Manufactures dans nos Provinces méridionales, dont la température est plus favorable à la conservation ainsi qu'à la nourriture de l'insecte. De-là ils parcouraient le Royaume & suivaient les foires pour vendre leurs marchandises. Enfin, ils vinrent s'établir à Paris, dans une rue à laquelle on donna le nom *des Lombards*, qu'elle porte encore.

Quant aux étoffes en soie qu'on savait fabriquer au XIIIe siecle, outre celles qui étaient brochées en or & en argent on connaissait, comme aujourd'hui, le velours, le satin qu'on nommait *samit*, & le taffetas qu'on appellait *cendal* ou *sandal*. Ce sont les soiries, à mesure qu'elles devinrent plus communes ou mieux travaillées, qui firent tomber l'usage des fourures, si long-tems à la mode.

(*d, Teint en pourpre d'Alexandrie.*) Perſonne n'ignore que la belle pourpre Tyrienne des Anciens était rouge ; que la commune était violette ; & qu'ils avaient pluſieurs nuances intermédiaires entre ces deux couleurs. Aujourd'hui que le mot écarlate eſt conſacré pour exprimer la premiere, nos ouvriers, par *pourpre*, entendent la ſeconde ; quoique cependant ils ne ſoient pas trop d'accord entre-eux ſur ſa compoſition & ſa vraie nuance, non plus que ceux qui ont écrit ſur le Blaſon. Dans les Fabliaux, écarlate & pourpre ſont ſinonimes. La plus belle ſe tirait d'Alexandrie ; ſoit que cette ville poſſédât alors le ſecret de cette riche teinture, autrefois la richeſſe de Phéniciens ; ſoit qu'elle ne fût que l'entrepôt de ces étoffes précieuſes que les Italiens venaient y chercher pour les vendre enſuite au reſte de l'Europe. Dans le Roman de la Roſe, il eſt parlé de la *pourpre Sarraſinoiſe*, qui ſans doute eſt la même. On voit en effet dans l'hiſtoire des Croiſades que cette magnificence était en uſage chez les Sarraſins ; & l'on ſait qu'un des maux que produiſirent ces guerres religieuſes fut de faire connaître & de répandre dans l'Occident le luxe de l'Aſie. Le Roman de Charlemagne, manuſcrit du R. 7188, parlant d'un Château

pris par ce Prince & rempli de richesses, dit,

on y trouva draps
& moult i trouva-on pailes Alexandrins.

D'autres Romans appellent ces étoffes *pourpre d'Aumarie*, (d'outre-mer).

Le Fabliau, plus bas, représente la Fée avec un manteau de *pourpre grise*. Ducange, au mot *purpura*, cite un passage où il est mention de pourpre *rousse*. Peut-être pourrait-on à toute force entreprendre d'expliquer ces deux couleurs par les différentes nuances qu'avait la pourpre de Tyr. Mais ce qui dérange les explications, c'est que l'on trouve aussi chez nos vieux Auteurs & de la *pourpre* & de l'*écarlate* blanches. Je soupçonne que ces couleurs ne s'employant, à cause de leur cherté, que pour les draps les plus fins, on a donné dans la suite le nom d'écarlate ou de pourpre, non à la couleur, mais à l'étoffe même.

de pourpre.
Et s'affuble . . . d'un *vert* mantel porprine.
Fabliau de Gautier d'Aupais.

fut *couvert le Baron*
D'une porpre *sanguine* fu bien covert li Ber.
Manusc. du R. n°. 6985.

(e, *Un manteau doublé d'hermine . . . . .*
La chaleur l'avait forcée de l'écarter un peu.)

Voilà une fourrure portée en été. On en verra un autre exemple dans le Fabliau de *la Robbe d'écarlate*. Les peuples du midi de l'Europe, habitant un pays chaud, usaient d'étoffes légeres propres à leur climat; & de-là vient que le vair & l'hermine sont si rares dans les Armoiries d'Italie & d'Espagne [1]. En France, au contraire, & en Allemagne, où les hivers sont plus rigoureux, où les étés sont tempérés, & où ils l'étaient peut-être encore davantage alors par le grand nombre de forêts & de terres en friche, on fourrait les chappes, les manteaux. les chaperons, les cottes-d'armes, &c; & il paraît qu'on portait ces fourrures en tout tems.

[1] *Le Lab bour. orig. des Armoiries.*

Les peaux d'*hermine* se tiraient d'Arménie, ou, comme on écrivait alors, d'*Herminie*, où cette espece de rats blancs est très-commune. On en trouve aussi en France & sur-tout en Bretagne; ce qui engagea les Ducs de cette Province à prendre cette panne pour leurs armoiries.

Afin d'en relever la blancheur par le contraste d'une couleur opposée, on la mouchetait, comme on fait encore aujourd'hui, avec le noir du bout de la queue de l'animal, ou avec des flocons de laine d'agneaux de Lombardie, qui sont renommés pour leur beau noir luisant.

Le manteau d'hermine était autrefois en France la parure des grands Seigneurs & des femmes de la plus haute qualité. Une Reine d'Angleterre en faisait porter deux devant elle, comme souveraine des deux Royaumes d'Angleterre & de France [a]. Il n'est plus porté aujourd'hui que par les Reines le jour de leur couronnement, par les Rois le jour de leur sacre ; par les douze Pairs qui dans cette cérémonie représentent les Pairs anciens ; & hors de ces occasions d'éclat, par les seuls Chancelier & Garde des Sceaux. Les Ducs & Pairs le portent dans leurs Armoiries placé derriere l'écu.

[a] *Choisi, Vie de Charles VI, pag. 592.*

(*f, La Fée.*) Quoiqu'on trouve chez les Anciens plusieurs exemples de magie, tels que la tête de Méduse, les métamorphoses faites par Circé, le cheval aîlé de Bellérophon, &c ; quoique Pomponius Méla fasse mention d'une île située entre la grande & la petite Bretagne, habitée par neuf Prêtresses [*antistites*], auxquelles on attribuait le pouvoir d'exciter & d'appaiser les tempêtes, de prendre la forme de toutes sortes d'animaux, de prédire l'avenir, &c ; on convient néanmoins assez généralement que ce que nous apellons *Férie* nous vient des Orientaux, & que ce sont leurs Génies qui ont produit nos

Fées ; especes de nymphes, comme je l'ai dit ci-dessus, d'un ordre supérieur à ces femmes magiciennes auxquelles on donnait pourtant le même nom. Maïs cette fiction, en se transplantant dans nos climats, y a pris la teinte du gouvernement & de l'esprit de la Nation. En Asie, où les femmes emprisonnées dans des harems, éprouvent encore, outre la servitude générale, un esclavage particulier, les Romanciers ont imaginé des *Peris*[1], de beaux Génies consolateurs, qui, volant dans les airs, viennent adoucir leur captivité & les rendre heureuses. Chez nos bons Aïeux, où la Noblesse brave & galante exposait ses biens, son repos & sa vie pour la gloire & pour les Dames, ces *Péris* sont devenues des Fées charmantes & toujours jeunes, protégeant les beaux Chevaliers, & quelquefois se prêtant avec bonté au délassement de leurs fatigues. Qu'on se rappelle la remarque faite plus haut sur le changement d'une des pieces du jeu d'Echecs ; & l'on verra comment, jusques dans les plus petites choses, une Nation souvent se peint sans le savoir.

[1] *Caylus, Mémoir. de l'Ac. des Bell. Lett. t. XX.*

Nos anciens Romanciers emploient la Férie jusqu'à la satiété. On sait l'usage qu'en ont fait les deux Principaux Poëtes épiques de l'Italie ; & il faut convenir qu'employée avec goût,

cette invention poétique, la plus favorable de toutes sans contredit pour l'imagination, peut devenir une source de grandes beautés. Chez nous je ne connais parmi les modernes aucun Auteur de réputation qui l'ait employée en grand. Quinaut, dès qu'il la connut, la transporta sur le théâtre de l'Opéra, dont elle est restée la dominatrice, & où elle étonne les yeux par ses coups de baguette, sans presque jamais émouvoir le cœur. Dans la Littérature (chose surprenante!) les femmes s'en sont emparées; & elles l'ont consacrée à de petites Historiettes monotones, que le genre & le sujet ont fait appeller *Contes de Fées*. Mais les Fées, employées par nos peres, étaient douces & bienfaisantes, telles que des Divinités doivent être; elles ne se vengeaient que quand elles étaient offensées. Depuis que tout le monde parle d'humanité & de bienfaisance, les choses ont changé. C'est alors qu'on en a fait des monstres d'une méchanceté atroce, qu'on a mis par-tout des Ogres qui ne vivent que de chair humaine, &c; & encore une fois, les auteurs de presque tous ces Contes sont des femmes.

(*g*, *Les Pucelles.*) C'est le nom qu'emploient tous nos Romanciers pour désigner les suivantes d'une Princesse, ou les Demoi-

ſelles deſtinées à ſervir une femme de diſtinction.. Ce mot ſe trouvera par la ſuite ſouvent pris en ce ſens.

(*h*, *Racheta des priſonniers*, *remit en équipage des Chevaliers pauvres*, *habilla des Ménétriers*, *fit des dons à des Croiſés & à des Pélerins.*) On voit ici ſur quels objets pouvait s'exercer alors la bienfaiſance & la libéralité d'un grand Seigneur. Dans cette liſte ſont des Ménétriers (& ſous ce titre ſe trouvent compris les Jongleurs & les Trouveurs). Ces ſortes de gens étant appellés pour leurs talens dans toutes les fêtes & les cérémonies d'éclat, il leur fallait des habits pour paraître; les Princes & les Grands leur donnaient, entr'autres récompenſes, ceux qu'ils avaient portés; comme ils font encore aujourd'hui pour les Comédiens. La coutume de faire des préſens d'habits à des Auteurs dont les Ouvrages ont ſu plaire, venait, ainſi que mille autres, des Sarraſins [1]; chez leſquels elle était fort uſitée, à l'imitation de Mahomet qui autrefois avait donné ſon manteau au poëte Caab.

[1] *Murat. Antiq. Méd. ævi*, *t. II. pag.* 844.

Le goût de ces ſiecles pour les Croiſades & les Pélerinages fait imaginer ſans peine avec quel reſpect on regardait ceux qui ſe dévouaient à ces pieux voyages, & combien

on devait s'empresser à contribuer aux dépenses qui leur étaient nécessaires pour les entreprendre.

(*i*, *Il était trop loyal pour manquer au Monarque qui avait reçu sa foi.*] Attenter à l'honneur de son Seigneur était un crime de félonie, quand on était à son service: c'en était un de lèse-féodalité, quand on était son Vassal; & entr'autres peines celui-ci entraînait alors la confiscation du fief.

[*k*, *Il jura qu'il ferait pendre ou brûler le coupable.*] Le premier exemple en France d'un Seigneur condamné à la corde, est celui de Rémistang sous Pepin. A mesure que vers la fin de la seconde Race les Grands-Seigneurs accrurent leur puissance particuliere, ils se fortifierent contre celle du Prince. Aussi le Fablier, malgré toute la colere qu'il suppose ici à Artus, lui fait-il observer des formes judiciaires.

[*l*, *Envoya trois de ses Barons pour l'arrêter.*] Les *Barons* étaient les hauts Seigneurs qui possédaient un grand fief relevant immédiatement du Roi. Ceux-ci, & même les Seigneurs particuliers, possesseurs de domaines un peu considérables, eurent aussi des Barons à leur tour, à l'imitation de la puis-

ſance Royale ; comme ils eurent des grands Officiers & des Cours-Plénieres.

Dans les procès importans, ces Barons formaient la Cour judiciaire du Prince. C'eſt parmi ceux d'Artus que ſont pris les juges de Lanval.

[*m*, *On lui nomma des Juges choiſis parmi ſes Pairs.*] Les Nobles avaient trois prérogatives réelles ; l'exemption de toutes charges, excepté celle du ſervice militaire dû au Seigneur ſuzerain ; le droit de défendre, les armes à la main, leur perſonne, leurs biens & leurs amis ; & celui de juger leurs *pareils*, & de n'être jugés que par eux en matiere criminelle. Nos *Pairs* d'aujourd'hui ont conſervé ce dernier privilége.

[*n*, *Les Barons s'aſſemblerent ; & les Chevaliers qui avaient été les pleges de Lanval vinrent le leur repréſenter.*) Comme c'eſt une choſe précieuſe que tout ce qui peint les coutumes & les mœurs, & que ce détail de procédures contre un homme noble eſt un monument curieux, on le verra, je crois, avec plaiſir ; quoique dans la narration il faſſe longueur. Au tems de nos Fabliers (& ils ne ſuppoſent jamais aux ſiecles qui les ont précédés que les uſages du leur), on ne pourſuivait point en juſtice par Procureur comme

aujourd'hui. Un homme, après la demande ou l'accusation d'un autre, était ajourné par les Baillis ou Prévôts. On lui envoyait pour cela quelques Sergens ou *Bédeaux*, s'il était roturier; ou, comme dans le Fabliau, quelques-uns de ses *Pairs*, s'il était gentilhomme; & on lui prescrivait un terme, pour qu'il eût le tems de préparer ses moyens de défense. Dans certains cas, qui, sans être extrêmement graves, exigeaient cependant, pour une sûreté plus grande, sa détention, on l'enfermait en prison; mais il pouvait s'en racheter en présentant quelqu'un qu le cautionnât, ou qui, comme on parlait alors, se rendît son *plege*. Ainsi, en conservant sa liberté, il conservait en même tems la facilité de pouvoir prouver son innocence; & au moins il n'était pas puni avant la conviction de son crime. Cette loi juste & sage subsiste encore en Angleterre en matiere civile; & c'est la fameuse loi *habeas corpus*. Lorsque le plégé s'enfuyait, ses pleges étaient condamnés à subir la peine qu'il eût subie lui-même. Saint Louis cependant, par un égard d'humanité pour la bonne-foi généreuse & trompée, voulut bien ne les condamner qu'à 100 s. 1 d. d'amende [1].

Quand le pieux Monarque, après sa Croisade d'Egypte, revint en France, son vaisseau

[1] *Établ. de S. Louis.*

dans la route essuya une tempête : la Reine alors promit à Saint Nicolas une nef d'argent; & comme pour rassurer le Saint par un répondant, elle exigea que Joinville fût son *plege*.

On introduisit des pleges jusques dans les parties de table. La mode s'étant établie de s'y défier les uns les autres & de se provoquer à boire, celui qui ne se sentait point la tête assez forte pour soutenir la partie, pouvait choisir quelqu'un qui le plégeât & qui bût à sa place. Pasquier à ce sujet cite sur l'infortunée Reine d'Ecosse Marie Stuart une anecdote extrêmement touchante. Condamnée par Elisabeth à l'échaffaud, la Reine, dit-il, *but à tous ses gens, leur commandant de la pléger : à quoi obéissant ils se mirent à genoux, & mêlant leurs larmes avec leur vin, burent à leur Maîtresse.* L'usage des pleges dans les festins subsistait encore au dernier siecle. On en trouve la preuve dans les *Sérées de Bouchet*, livre imprimé en 1635.

' *Hist. de S. Louis par Join.*

' *Rech. Liv. VI.*

(o, *Ils avaient honte de condamner ainsi à la mort un Chevalier sans reproche.*) On sera surpris de voir infliger une pareille peine à un Chevalier de la plus haute naissance, pour avoir dit qu'il connaissait des suivantes plus belles que la Reine; mais c'est

qu'alors une insulte faite à une femme était le plus grand des crimes. Lorsqu'on annonçait un Tournois, ceux qui voulaient s'y présenter étaient obligés, plusieurs jours avant l'ouverture, d'exposer en public leur écu armorié, afin que si l'on avait quelque reproche à leur faire, on pût se plaindre d'eux à tems. Les Juges du Tournois étaient chargés de conduire les Dames dans ces visites, & il y avait un Héraut pour leur nommer les Chevaliers auxquels les écus appartenaient. Quelqu'une, dans ce nombre, rencontrait-elle un homme de qui elle eût à se plaindre, elle touchait ses armes de la main. Les Juges alors examinaient le délit, & si l'accusé était coupable, ils lui faisaient fermer l'entrée de la lice; ou quand il y était entré, ils le dénonçaient aux combattans, qui tous aussi-tôt se tournaient contre lui, & le frappaient jusqu'à ce que l'offensée lui fît grace. *Doit estre si bien battu le médisant que ses épaules s'en sentent bien. . . . tant & si longuement qu'il crie merci aux Dames à haute voix, tellement que chacun l'oie* [1]. Louis II, Duc de Bourbon, instituant l'Ordre de l'Ecu d'or en 1363, recommandait aux Chevaliers *d'honorer sur-tout les Dames & Damoiselles, ne permettre & souffrir d'en ouïr blasonner & mesdire, parce que d'elles après Dieu*

[1] *La Colom. Théât. d'Hon.*

Dieu vient tout l'honneur que les hommes reçoivent.

(*p, Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or.*) Sorte de robe ou d'habit de dessus ; car les hommes, ainsi que les femmes, avaient des *bliauds*. Dans quelques-unes de nos Provinces, les paysans le nomment encore *Blaude*.

(*q, Voient venir sur un cheval plus blanc que la neige une Dame d'une beauté surnaturelle.*) Les Souverains, le Pape, l'Empereur, lorsqu'ils faisaient ou une marche solemnelle ou leur entrée dans quelqu'une de leurs villes, ne montaient que des chevaux blancs. Le Continuateur de Guil. de Nangis, parlant de l'entrée de l'Empereur Charles IV dans Paris, remarque que le Roi Charles V eut l'attention de lui fournir, ainsi qu'au Roi des Romains, un cheval noir, de peur, ajoute-t-il, que ce ne fût *un signe de domination ; & ce tems partit le Roy de son Palais, monté sur un grand palefroi blanc*. Quand le Prince de Galles entra dans Londres, conduisant prisonnier notre Roi Jea , il eut la modestie de ne monter qu'une petite haquenée & de lui donner un cheval blanc. On verra plus bas dans le Fabliau *du Villain Médecin*, des Messagers du Roi montés sur des chevaux de cette couleur. Si l'Amante de Lanval paraît

ainſi à la Cour d'Artus, c'eſt pour marquer la ſupériorité qu'elle a ſur lui par ſa qualité de Fée.

(*r*, *Etait ſuivi d'un levrier & tenait un épervier ſur le poing.*) Cet oiſeau de proie & ce chien annonçaient une femme de qualité. Les gentils-hommes ne ſortaient gueres de leur Château qu'avec cet équipage, ſoit qu'ils vouluſſent, en marchant, avoir le plaiſir de la chaſſe, ſoit pour ſe diſtinguer des Roturiers par le privilege qui était propre à la Nobleſſe. Auſſi dans les monumens & les tombeaux anciens, ceux qui ne ſont pas morts dans les combats, ſont-ils repréſentés avec un levrier ſous les pieds, ou avec un épervier ſur le poing, ou ſeulement avec le gant qui ſervait à tenir l'oiſeau. Les femmes nobles y ſont diſtinguées de même par l'épervier. Nos Rois dans leurs entrées & les marches d'appareil ſont encore précédés aujourd'hui par un équipage de Fauconnerie. Le Tréſorier de l'Egliſe d'Auxerre avait le droit d'aſſiſter à l'Office Divin, les jours ſolemnels, avec un épervier ſur le poing ' : le Seigneur de Saſſai avait celui de poſer l'oiſeau ſur le coin de l'autel ",

' *Hiſt. de l'Egl. d'Aux. par le Beuf, t. I, p. 766.*

" *Ducan. Gloſſ. Suppl. au mot* Acceptor.

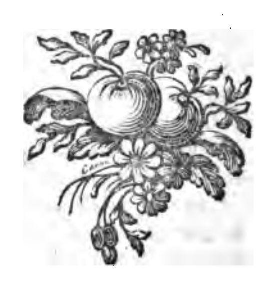
(*s*, *L'un de tes Chevaliers, ce Lanval qui t'avait ſi bien ſervi.*) Les Rois, quand ils voulaient faire la guerre & qu'ils n'avaient pas

assez de troupes de leurs Vassaux, étaient obligés de prendre des Chevaliers à leur solde. C'est ainsi que Joinville, pendant la Croisade d'Egypte, fut soudoyé avec sa troupe par S. Louis.

(t, *Monta sur les degrés du perron de marbre qui était près de la porte.*] Ces perrons qu'on rencontre à chaque pas dans les Romans, étaient des massifs de pierres, avec des degrés, placés sur les chemins & dans les forêts pour monter à cheval ou pour en descendre : secours souvent nécessaire, malgré les étriers, à cause de la pesanteur des armes. On y suspendait ordinairement les écus destinés à proposer des défis de Chevalerie, afin qu'ils fussent vus de tous ceux qui s'y arrêtaient. Les Romains en avaient établi de même sur les grands chemins pour la commodité des cavaliers ; & l'on trouve encore aujourd'hui dans Paris, à la porte de plusieurs maisons, des pierres en gradins qui servaient aux Magistrats à monter sur leurs mules quand ils allaient au Palais.

Pour rendre les perrons plus commodes par leur ombrage, on y plantait un arbre, ordinairement un orme ; & dans plusieurs Coutumes cet orme est compris dans la portion des fiefs réservés par préciput à l'aîné. Les

perrons des Châteaux étaient plus ornés, & avaient encore d'autres usages. C'était-là que les Officiers du Seigneur, ou que le Seigneur lui-même venait rendre la justice à ses Vassaux. Joinville fut souvent employé par S. Louis à ce ministere, & c'est ce qu'il nomme les *plaids de la porte*. Dans le Fabliau du *Sacristain* on verra un Prévôt juger assis sur son perron. Les Huissiers y faisaient leurs proclamations au nom du Seigneur.



LAI DE GRUÉLAN.

Le sujet de ce Conte est absolument le même que celui de Lanval; cependant les détails en sont si différens, que j'ai cru devoir le traduire aussi, & le donner après l'autre, comme un modele de la maniere dont les Fabliers savaient imiter. La scene ici se passe en Bretagne, sous un Roi qui n'est point nommé, non plus que son épouse.

JE vais vous conter l'avanture de Gruélan, telle que je l'ai entendue; l'air en est bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté *(a)*.

Gruélan était Breton, d'une famille illustre; & à une grande beauté il joignait encore la droiture du cœur. Le Roi qui tenait alors la Bretagne étant entré en guerre avec les Princes ses voisins, Gruélan avait volé des premiers sous sa banniere; & par sa valeur il s'était distingué tellement, soit dans les Tournois, soit dans

les combats, qu'il avait mérité l'eſtime & l'amitié du Monarque.

Le bruit de tant de mérite parvint bientôt juſqu'aux oreilles de la Reine. Celle-ci, à force d'entendre vanter le courage & la beauté du Chevalier, prit de l'amour pour lui.

Un jour elle tira à part ſon Chambellan : « Parle-moi vrai, lui dit-elle ; qu'eſt-» ce que ce Gruélan dont j'entends tout » le monde faire l'éloge ? le connais-tu ? » Madame, répondit le Serviteur, je ſais » qu'il eſt brave & courtois ; auſſi n'eſt-» il perſonne qui ne l'aime. Mon cœur » depuis long-tems me parle en ſa faveur, » reprit la Reine ; fais-le venir, je veux » l'avoir pour ami, & lui abandonner mon » amour ». Le Chambellan répartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au Chevalier une nouvelle auſſi flatteuſe. Il ſe rendit auſſi-tôt chez Gruélan, qui, ſans ſavoir ce qu'on lui voulait, le ſuivit au Château, & fut introduit dans l'appartement de la Princeſſe.

Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, & le ſerra dans ſes bras, en lui

donnant un baiſer ; puis elle le fit aſſeoir à ſes côtés ſur un tapis *(b)*, & commença à l'entretenir de ce qui le regardait, avec un ton d'amitié & des regards ſi tendres qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif.

Mais à toutes ces avances, Gruélan répondit d'un ton ſi reſpectueux qu'elle ſe vit embarraſſée. Se déclarer la premiere, c'eſt à quoi s'oppoſait encore un reſte de pudeur & de fierté. D'un autre côté cependant, pour ſe faire entendre il fallait bien s'y réſoudre. Enfin enhardie par l'amour, elle demanda au beau Chevalier s'il avait une amie ; car ſans doute, il était aimé, & devait à coup sûr l'être beaucoup. Il répondit qu'il n'aimait pas encore.

Et ici l'Auteur déployant la doctrine miſtique & rafinée de ſon ſiecle ſur l'amour, fait diſſerter long-tems, & avec le plus grand reſpect, ſon héros ſur cette matiere. L'amour, ſelon lui, n'eſt que l'union chaſte de deux cœurs, qui, liés enſemble par la vertu, vivent déſormais l'un pour l'autre, n'ayant plus qu'une ſeule ame & une même volonté. Il regarde un engagement de tendreſſe comme la

chose de la plus grande importance, & à laquelle on ne doit songer qu'après avoir acquis déjà une haute réputation.

La Reine, enchantée de ce discours qui flattait en apparence sa passion, s'ouvrit alors sans réserve au Chevalier, & lui avoua que n'ayant éprouvé jusqu'à ce jour qu'un attachement faible pour le Roi son époux, & sentant le besoin d'aimer, elle avait cherché dans toute sa Cour le Chevalier le plus accompli; qu'elle croyait enfin l'avoir trouvé, & se flattait de le voir répondre à sa tendresse. Gruélan, confus, témoigna sa reconnaissance de tant de bontés; mais il était à la solde du Prince, il lui avait promis sa foi, & lui devait trop, disait-il, pour se rendre coupable de la plus noire des ingratitudes. A ces mots il se retira, & laissa la Reine accablée de honte & de douleur.

Elle ne pouvait cependant renoncer à lui; son cœur se flattait encore de l'attendrir à force de prévenances & d'attentions; & dans ce dessein elle lui envoya des présens, le fit solliciter plusieurs fois, & lui écrivit même de sa propre main. Mais

quand elle vit ſes avances rejettées & ſes voeux ſans eſpoir, la haine, dans ſon ame, prit la place de l'amour. Elle indiſpoſa contre le Chevalier le Monarque ſon époux, & l'aigrit tellement que, privé de ſa ſolde & obligé de ſervir à ſes frais, Gruélan ſe vit bientôt dans la détreſſe. Succeſſivement ſes harnais & ſes équipages furent vendus. Cette reſſource épuiſée, il ne lui reſta plus que le déſeſpoir. Que pouvait dans cet état Gruélan? Quand je vous dirai qu'il mourait de triſteſſe, vous n'en ſerez pas ſurpris.

Un jour il s'était retiré dans ſa chambre pour ſe livrer à ſa douleur. Ses hôtes *(c)* venaient de ſortir, & il ne reſtait à la maiſon que leur fille, jeune enfant auſſi intéreſſante par ſon caractere que par ſa figure. La petite payſanne, émue de compaſſion, monta chez lui; & après avoir eſſayé de le conſoler, lui propoſa de l'air du monde le plus touchant de deſcendre pour dîner avec elle. Gruélan avait le cœur trop fortement oppreſſé pour pouvoir manger; il la remercia, & appella ſon Ecuyer, auquel il ordonna de ſeller à

l'instant son cheval. Sa résolution était de partir & de disparaître pour toujours ; mais on ne trouva point de selle, la sienne avait été vendue ; & sans la fille de l'hôte qui courut chercher celle de son pere, il eût été forcé de rester. Ce harnais ridicule avec lequel il lui fallut traverser le bourg, lui attira les ris & les huées de la populace.

Telle coutume gens du peuple
Tex est costume de borjois ;
gueres polis
N'en verrez gaires de cortois.

Mais sa mélancolie était telle que rien ne l'émut ; il continua sa route, morne & pensif, & entra dans la forêt.

Comme il marchait, la tête baissée, une biche, plus blanche que la neige, se leva tout-à-coup à ses pieds, & parut fuir devant lui avec effroi, mais avec peine cependant, & comme blessée. Gruélan, dans l'espérance de l'atteindre aisément, se mit aussi-tôt à sa poursuite. Elle ne le devançait qu'autant qu'il était nécessaire pour l'animer davantage. Enfin après plusieurs tours & circuits, elle le fit arriver

à une prairie charmante, au bord d'un ruiſſeau dans lequel ſe baignait une jeune Dame, ſi belle qu'il ne m'eſt pas poſſible de vous la dépeindre. Sa robe d'or était près de-là ſuſpendue à un arbre avec d'autres habillemens très-riches ; & ſur le bord de la riviere deux Pucelles aſſiſes attendaient ſes ordres, prêtes à la ſervir.

A la vue du Chevalier, les Demoiſelles s'enfuirent avec l'air de l'épouvante. Pour lui, frappé uniquement des charmes qu'il voyait, & oubliant à ce ſpectacle & ſes chagrins & ſa biche, il ſauta en bas de ſon cheval & alla d'abord ſaiſir les habits. Son intention, vous l'imaginez bien, n'était pas de les emporter ; il voulait ſeulement obliger la belle Baigneuſe à ſortir de l'eau pour venir les lui demander. Néanmoins quand elle lui eut repréſenté combien peu ce procédé était digne d'un Chevalier courtois & qu'elle l'eût prié de les lui rendre, il alla les porter au rivage, & ſe retira même pour lui laiſſer la liberté de s'habiller. Il revint la prendre enſuite, & la conduiſit dans la forêt, où ſeul avec elle il voulut profiter de ſon bonheur, &

la pria d'amour. Sa demande fut rejettée comme elle devait l'être. Alors, sans insister davantage ni s'attirer de nouveaux refus, il ravit de force *(d)* ce qu'on refusait à ses prieres. Cependant à peine se fut-il rendu coupable, que demandant pardon du moyen auquel sa passion venait de se trouver réduite, il assura la Dame qu'elle avait les prémices de son cœur, & lui jura pour toujours un attachement & une fidélité sans bornes. La faute était faite, il fallait bien la pardonner. Un baiser tendre scella la réconciliation; & on alla même bientôt jusqu'à lui avouer que ce n'était que pour amener ce dénouement, qu'on avait fait naître l'aventure de la biche ainsi que celle du ruisseau.

Après toutes les caresses dont devait être suivi un pareil aveu, la Fée se sépare du Chevalier comme celle du Fabliau précédent, en lui promettant de même de se rendre à ses desirs toutes les fois qu'il pourra le souhaiter; mais lui recommandant, comme l'autre, une discrétion & un secret inviolables.

De retour chez son hôte, Gruélan, comme

comme s'il eût voulu prolonger son bonheur, vint s'appuyer sur sa fenêtre, pour regarder de loin encore la forêt qui venait d'en être le témoin. Tout-à-coup il apperçut un cavalier, qui conduisait par la bride un magnifique cheval richement enharnaché. C'était un Ecuyer que lui envoyait la Fée pour le servir & pour lui présenter de sa part ce beau palefroi dont elle lui faisait présent, & qu'elle avait nommé *Gédefer* (*e*). L'envoyé ouvrit ensuite une valise d'où il tira de riches habits qu'il livra au Chevalier; puis il lui demanda l'état de ce qu'il devait, & se dit chargé de tout aquitter & de fournir désormais à la dépense qu'il lui plairait de faire. Gruélan s'occupa d'abord de témoigner sa reconnaissance à ses hôtes, ainsi qu'à ceux qui lui avaient rendu quelques services. Chevaliers pauvres, Trouveurs, prisonniers, éprouverent ses bienfaits. S'il avait été aimé auparavant, jugez comme il le fut alors! Tout lui riait. Chaque soir sa belle Maîtresse venait s'offrir à ses vœux; & un an se passa ainsi sans qu'il eût rien à

desirer ; mais son bonheur même fut ce qui le perdit.

Le Roi ayant tenu à la Pentecôte une Cour-Pléniere où tous les Barons & Chevaliers de ses Etats furent invités, Gruélan y parut avec eux. Le Monarque dans ces jours d'appareil avait une coutume bien singuliere. Fier de posséder la plus belle femme de son Royaume, sur la fin du dernier repas, quand le vin commençait à échauffer les esprits, il la faisait entrer dans la salle, & la plaçait sur une estrade élevée, d'où il la montrait à toute cette foule d'illustres convives, en leur demandant si dans leurs courses guerrieres ils avaient jamais rencontré une Reine qu'on pût comparer à la leur. Le dernier jour de la fête elle parut à l'ordinaire. La salle retentit aussitôt d'une acclamation générale ; & l'assemblée transportée d'admiration, s'écria que jamais sur la terre n'avait paru une femme aussi belle.

Gruélan seul se tut. Il baissa la tête, & se mit à sourire, parce qu'il songeait à sa Mie ; mais les regards jaloux de la Reine l'observaient, il ne put leur échap-

per : « Voyez, dit-elle à son Epoux ; tout
» le monde vous félicite ; un homme seul
» m'insulte, & cet homme est celui que
» vous avez aimé. Etait-ce donc à tort
» que depuis long-temps je me plaignais
» à vous de son ingratitude » ? Le Monarque irrité l'appelle à lui aussitôt, & le somme par la foi qu'il lui doit, de dire la raison de ce silence & de ce souris moqueur. Le Chevalier répond respectueusement que depuis long-tems ses yeux l'ont instruit, comme les autres sans doute, de la beauté de la Reine ; mais il croit que sous les cieux cependant il peut être encore une femme plus belle. On lui demande s'il la connaît ; il répond qu'oui, & qu'elle l'est même trente fois davantage. La Reine en fureur exige qu'il la présente, & qu'on les compare toutes deux : sinon elle demande que l'insolent soit puni ; & elle s'adresse à son Epoux pour obtenir de lui cette satisfaction.

Le reste de l'aventure, le plégement, le procès, la délivrance par l'arrivée de la Fée, sont les mêmes que dans Lanval. *Ici seulement la Fée, plus vindicative que l'autre,*

après avoir ſauvé la vie au Chevalier, ſe retire ſans vouloir lui parler. Il monte ſur ſon cheval. Gédefer, & court après elle, en lui demandant grace, & cherchant par ſes pleurs à la fléchir; mais elle eſt inéxorable. Elle s'enfonce dans la forêt, il la ſuit. Arrivé au bord du ruiſſeau où il l'a vue pour la premiere fois, elle s'y plonge & diſparaît tout-à-coup à ſes yeux; il s'y précipite après elle, réſolu de mourir puiſqu'il faut la perdre. En vain elle l'en retire, & le remet à bord en lui annonçant qu'il ne peut la ſuivre, & qu'il doit renoncer pour jamais à la voir; il s'y jette de nouveau; & déjà le courant l'entraîne. Mais les deux Pucelles, touchées de tant de repentir & d'un amour ſi ſincere, demandent ſa grace & l'obtiennent. La Fée attendrie lui tend la main, & le ramene au rivage, d'où elle le conduit dans ſes domaines.

Les Bretons, ajoute l'Auteur, diſent que Gruélan n'eſt point mort, & qu'il vit avec la Fée; mais le cheval Gédefer, quand il ſe vit abandonné par ſon maître, parut inconſolable. Il allait courant par tout, frappant du pied la terre, & henniſſant jour & nuit avec douleur. Il erra ainſi

toute sa vie, sans vouloir se laisser approcher; & la tradition est que tous les ans il revient encore le même jour, au bord du ruisseau, comme pour y retrouver son bon maître. L'histoire de Gruélan & de son cheval fidele fut chantée par toute la Bretagne, & l'on en fit un Lai qu'on appella le *Lai de Gruélan.*

NOTES.

(a, *Je vais vous conter l'aventure de Gruélan, l'air en est bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté.*) Les Fabliaux offriront un grand nombre d'exemples de ces débuts imposans dans lesquels l'Auteur promet beaucoup d'amusement ou d'instruction. On les adressait aux auditeurs, dans le dessein sans doute d'exciter leur attention & de piquer leur curiosité.

(b, *Le fit asseoir à ses côtés sur un tapis.*] On a vu plus haut des lits employés, comme chez les Anciens, pour la table & pour la conversation; voici des tapis pour s'asseoir, à la maniere des Orientaux. J'en ai trouvé d'autres exemples dans les Romans. Cet usage

apparemment était venu par les Croisades. Joinville dit que S. Louis, rendant familierement justice à ses Vassaux au jardin de Paris, faisait étendre des tapis pour asseoir ses Officiers.

(*c*, *Ses hôtes venaient de sortir.*) Les Rois & les grands Seigneurs ne donnaient de logemens dans leurs Châteaux que pendant le tems qu'ils tenaient Cour-pléniere. Hors de-là tous ceux qui avaient affaire à eux, ou qui étaient attachés à leur service, sans être Officiers de leur Maison, se logeaient comme ils pouvaient.

(*d*, *Il ravit de force ce qu'on refusait à ses prieres.*) Cette conduite du Chevalier contredit un peu la doctrine sublime qu'il a débitée plus haut sur l'amour pur. Un Traducteur à cette occasion ferait ici les plus belles réflexions sur l'inconséquence des passions & sur la bisarrerie du cœur humain. Pour moi, je crois bonnement que les Poëtes ignoraient alors, ou qu'ils ont quelquefois oublié ce précepte de la raison & d'Horace, qui veut qu'un personnage garde jusqu'à la fin le caractere qu'on lui a une fois donné. On verra la même chose dans le Fabliau d'*Huéline*.

[*e*, *Palefroi qu'elle avait nommé Gédefer.*] Nos Romanciers, à l'imitation des Arabes,

ont donné souvent des noms aux chevaux de leurs Héros, & quelquefois même à leurs épées. Qui ne connaît Bayard, Alfane, Rabican, &c. Flamberge, Durandal, &c. immortalisés par l'Arioste, & tirés par lui de nos vieux Romans?



* L'ORDRE

DE CHEVALERIE (*a*).

Il est utile d'écouter un homme sage; on gagne toujours à l'entendre. C'est ce que vous prouvera l'histoire que je vais rimer, & qui arriva en *terre payenne* (*b*) à un Sarrasin loyal, à ce Saladin, Roi puissant & guerrier si redoutable (*c*). Long-tems, il fit couler le sang chrétien & affligea notre sainte Religion. Lassés enfin de leurs maux, nos pieux guerriers se réunirent contre lui. De toutes parts on les vit accourir pour le combattre; & si le courage donnait la victoire, ils l'eussent obtenue sans doute: mais le Ciel, qui seul peut l'accorder, la leur refusa, & presque tous dans ce grand jour perdirent ou la liberté ou la vie.

Parmi les prisonniers se trouvait le brave Prince Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée (*d*). Il fut conduit au vain-

queur, qui, plein d'estime pour son nom déja célebre, le salua avec amitié, se félicitant de tenir dans ses fers un tel guerrier; mais qui lui annonça fiérement qu'il fallait, ou payer une forte rançon, ou se résoudre à perdre la tête. Hugues ayant le choix, vous devinez aisément celui qu'il fit. Il demanda donc quelle serait cette rançon. Elle fut fixée à cent mille besans (*e*): & d'abord il désespéra de l'aquitter, eût-il même vendu jusqu'à sa Principauté. « Tu les fourniras sans la » vendre, répartit Saladin. Brave Cheva- » lier & Prince considéré, va demander » ta liberté aux Chrétiens de ces climats. » Il n'est point parmi eux de guerrier » estimable qui ne s'honore d'y avoir » contribué ».

D'après ce conseil, le Soudan permit à Hugues de partir dès le jour même pour en aller recueillir les fruits; & il n'exigea de lui qu'une seule condition, celle de venir dans deux ans, si la rançon n'était pas entiere, se remettre entre les mains de son vainqueur. Tabarie s'y engagea par serment; & après avoir remercié

Saladin, il ſe diſpoſait à ſortir, quand celui-ci, l'arrêtant par la main, le conduiſit dans un appartement retiré, & là le queſtionnant ſur cette Chevalerie dont il avait ſi ſouvent entendu parler, le pria, par la foi qu'il devait au Dieu de ſa religion, de la lui apprendre quelle était cette dignité, & de la lui conférer, avant ſon départ, de ſa propre main (*f*). Hugues, qui eût craint de profaner le *ſaint Ordre* s'il l'avait proſtitué à un Infidele, s'en défendit d'abord, & s'excuſa : mais le Soudain irrité lui faiſant remarquer dans quels lieux il oſait braver le maître de ſon ſort, Tabarie devenu docile, commença à la fois & la cérémonie & l'enſeignement.

D'abord il fit laver le viſage, raſer la barbe (*g*) & couper les cheveux du Soudan; & pendant ce tems il ordonna qu'on lui préparât un bain. Interrogé pourquoi ces préliminaires, il répondit qu'ils annonçaient, ainſi que le bain, ſimbole du premier batême, la pureté de l'ame ſans laquelle un Chevalier doit craindre de ſe préſenter; & cette premiere explication

faisit le Sarrasin de respect pour une institution si sainte. Le lit dans lequel on le coucha au sortir du bain était, lui dit Hugues, l'emblême de ce Paradis que Dieu destine à la récompense d'une vie pure & au repos d'un bras employé pour secourir les faibles & les opprimés (*h*). La chemise qu'on lui fit prendre ensuite (*i*) devait le faire ressouvenir de tenir son corps net & pur comme elle; & la robbe écarlate qu'il mit par-dessus, lui rappeller sans cesse qu'un vrai Chevalier doit toujours être prêt à répandre son sang pour son Dieu & pour sa Foi (*k*).

Il restait une derniere cérémonie (*l*), c'était la *Colée* (*m*); mais comme il fallait frapper le Monarque, Hugues le pria de ne la point exiger. Il y substitua quatre points d'instruction bien importans; recommandant au Sarrasin de ne jamais parler contre la vérité, & de haïr les menteurs au point de fuir l'air qu'ils respireraient; d'entendre chaque jour la Messe, & d'y faire une offrande; de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la Passion, ou d'y suppléer par quelque

œuvre pie ; enfin, de voler au ſecours des Dames toutes les fois qu'elles auraient beſoin de ſon bras (*n*) : car quiconque, ajouta-t-il, prétend à l'honneur & à l'eſtime, doit ſe dévouer tout entier à elles & ne redouter, pour les ſervir, ni dangers ni fatigues.

Ces leçons ſublimes enthouſiaſmaient Saladin. Pour témoigner à Hugues l'étendue de ſa reconnaiſſance, il lui accorda (*o*) en préſent la liberté de dix Chevaliers, à choiſir parmi ceux des ſiens qui avaient été pris dans le combat. Le Prince le remercia ; mais enhardi par la bonté du Soudan, & toujours occupé de ſa rançon, « Sire, dit-il, vous m'ordonniez, il n'y » qu'un inſtant, de ſolliciter le prix de » ma liberté, & vous me flattiez que je » ne trouverais point dans ces contrées de » guerrier eſtimable qui ne ſe fît un hon- » neur d'y contribuer. Je m'adreſſe à celui » que j'eſtime le plus ; & c'eſt vous-même » que je prie de me prêter ce que je dois » au grand Saladin. Tu ne te ſeras pas » confié vainement en moi, répondit le » Soudan ; je t'en aſſûre la moitié. Peut-

» être même, avant la fin du jour, te
» ferai-je obtenir l'autre : ſuis-moi ».

Alors il paſſa dans une piece voiſine où l'attendaient, confondus en foule, cinquante Amiraux (*p*). Il leur préſenta Tabarie ; & lui-même voulut bien les ſolliciter en ſa faveur, & les prier de contribuer à la liberté d'un grand Prince. Tous à l'inſtant, chacun ſelon ſa puiſſance, s'engagerent à l'envi pour une certaine ſomme. Malgré leur zele cependant, ils ne purent la former en entier ; & il manquait encore treize mille beſans, quand Saladin, déployant cette grande ame, l'ame d'un Héros, déclara qu'il voulait ſeul les fournir. Il les fit en effet apporter à l'inſtant ; mais ce fut pour les donner à Hugues. Ce n'eſt pas tout : non content de confirmer le don qu'il lui avait fait de la liberté de dix Chevaliers, il lui accorda encore à lui-même, avec ces deux préſens, la liberté ſans rançon.

Rien n'aurait manqué au bonheur de Tabarie, s'il eût été libre de racheter avec cet or ceux des Chrétiens qui reſtaient dans les fers des Infideles. Mais le Soudan

avait juré par Mahomet qu'il ne recevrait plus aucune rançon ; Hugues n'osa donc insister, & il accepta, malgré lui, les bienfaits de son vainqueur. Enfin, après huit jours passés dans les plaisirs & dans les fêtes, il demanda un sauf-conduit. On lui fournit une escorte de cinquante hommes, avec laquelle lui & ses dix compagnons d'infortune arriverent heureusement en Galilée ; & ce fut-là qu'il distribua généreusement à son tour ce qu'on lui avait donné avec tant de magnificence.

Messieurs, ce Fabliau est fait pour plaire aux braves gens. Quant aux autres, c'est perdre son tems que le leur réciter ; car ils n'y comprendront rien. J'en connais beaucoup de cette espece qui seraient enchantés d'imiter le Prince Hugues, c'est-à-dire, de recevoir des besans comme lui, & qui, quand je leur ai raconté l'usage qu'il sut en faire, m'ont regardé comme un radoteur, comme un homme du bon vieux tems.

L'Auteur finit par de grands éloges des Chevaliers, qu'on doit, selon lui, chérir & respecter, parce qu'ils défendent l'Etat, l'E-

glise & les propriétés particulieres. Il demande ce qu'on deviendrait sans eux contre les Sarrasins, les Albigeois, & les autres mecréans. C'EST, *dit-il*, POUR DÉFENDRE CONTRE CES IMPIES NOS SAINTS MISTERES, ET LES EMPÉCHER D'INSULTER AU CULTE DU FILS DE MARIE, QU'ILS ONT DROIT D'ENTRER AVEC TOUTES LEURS ARMES DANS L'ÉGLISE; ET SI QUELQU'UN OSAIT MANQUER DE RESPECT AU SACREMENT, ILS ONT LE POUVOIR DE LE TUER [q].

Se trouve en abrégé dans les Cento Novelle Antiche; pag. *48*, Nov. LI.

NOTES.

[a] Ce petit poëme qu'ont cité Fauchet, Duchesne, Chifflet, Du Cange, &c, a été imprimé par Barbazan, & avant lui par M. Marin [1], d'après une des copies manuscrites de M. de Sainte-Palaye (car j'en ai trouvé trois dans ses receuils, & toutes trois ayant entr'elles des différences). Du Cange [2] en cite une version en prose qui, comme l'annonce le langage, paraît être d'un tems postérieur. J'ai rencontré

[1] *Hist. de Saladin.*

[2] *Gloss. & Notes sur Villeh.*

aussi dans les manuscrits de la Bibliotheque du Roi, un autre *Ordre de Chevalerie*, en prose, postérieur encore à la version précédente, mais totalement différent, & qui n'est qu'une instruction en six Chapitres, sur les devoirs, les vertus & la dignité de Chevalier.

[*b*, *Qui arriva en terre payenne à Saladin.*] Ce trait n'est pas le seul qu'on rencontrera, de l'ignorance profonde des Fabliers sur les mœurs étrangeres; & cette ignorance était générale. Sarrasins, Payens, tout cela se confondait dans les têtes. L'on appellait également ainsi tout ce qui n'était pas chrétien. Dans le Roman de Charlemagne, les Saxons sont représentés comme Sarrasins. Les Sarrasins, d'un autre côté, chez tous les Romanciers que j'ai vus, sont regardés comme Payens, *adorant* Mahomet, Tervagant, Apollon & plusieurs autres *Dieux*. Mais ce qui est plaisant, c'est que dans quelques Romans ces prétendus payens ont des Cardinaux qui disent la messe.

[*c*, *A un Sarrasin loyal, à ce Saladin, Roi puissant & guerrier si redoutable.*] Tous ceux qui ont lu l'histoire des Croisades connaissent ce Salehaddin, qui après avoir été au service des Soudans d'Egypte, usurpa leur

trône, devint un conquérant célebre, se fit pardonner ces deux crimes par ses vertus, & obtint le nom de *grand* que la postérité lui a conservé. Les éloges qu'en fait ici le Poëte dans son Fabliau, malgré l'horreur que la religion & les préjugés de son siecle devaient lui inspirer pour le plus redoutable ennemi qu'aient eu en Asie les Croisés, est une des plus fortes preuves de l'estime que ce Héros méritait & qu'il avait su inspirer aux Chrétiens.

[*d, Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée.*] Hugues, Châtelain de Saint-Omer, fut un des Seigneurs Français qui suivirent Godefroi de Bouillon à la premiere Croisade. Dans le partage qu'on fit du Royaume de Jérusalem, après sa conquête, vers 1102, Hugues eut pour récompense de ses services la Seigneurie de Galilée & la Principauté de *Tibériade*, d'où il fut appellé par corruption *Tabarie.* Celui dont il s'agit dans le Fabliau fut fait prisonnier en 1179. On voit encore dans Villehardouin un Raoul & un Hugues de ce nom, descendans des premiers, venir de la Terre-Sainte à Constantinople, quand les Croisés, en 1204, sous la conduite de Baudouin, Comte de Flandres, & du Marquis de Montferrat, s'en emparerent.

[e, *Cent mille besans.*] Sorte de monnaie d'or des Empereurs de Constantinople, pesant environ une dragme, & qui avait, dit-on, pris son nom de *Bisance* où elle était frappée. D'Herbelot [*] en dérive l'étimologie de l'Arabe *beizat zer* [œuf d'or] & prétend que les Sarrasins appellaient ainsi une monnaie de Perse, qui avait la forme d'un œuf, & à laquelle ils donnerent cours dans l'Asie. Saint Louis étant à Acre, *offrit un cierge avec ung besant..... dont chacun s'émerveilla; car jamais on ne lui avoit veu offrir nuls deniers que de sa monnoie* [*]. Il sera souvent fait mention de besans dans les Fabliaux; on verra même dans le Conte des *Trois Aveugles*, qu'ils avaient cours en France; soit que les Croisades & le commerce d'Orient les y eussent répandus, soit, comme le prétend le Blanc, que ce fût un nom général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or. Nos Rois pendant longtems furent dans l'usage d'offrir à la messe, le jour de leur sacre, 13 pieces d'or qu'on nommait *Bisantines.* Cette coutume s'observa encore par Henri II.

[*] *Bibliot. Orient.*

[*] *Joinv. pag. 89.*

Joinville, qui assista au paiement de la rançon de Saint Louis, dit qu'elle fut, avec celle des autres prisonniers, de 800,000 besans, lesquels valaient, dit-il, 400,000 *liv.* Chaque

besant valait donc dix sous; mais ces sous n'étaient pas la même chose que les nôtres, comme Barbasan l'a écrit. Du tems de la captivité de Saint Louis, on en taillait cinquante-huit dans un marc d'argent, qui vaut aujourd'hui cinquante-deux livres. (Ainsi la rançon fut de 137931 marcs 1 gros 24 grains [1].) A l'avénement de ce Prince au Trône, on taillait dans le marc cinquante-deux ou cinquante-quatre sous. A l'époque des conquêtes de Saladin, on en taillait moins encore, quoiqu'on n'en sache pas bien certainement le nombre. Le besant d'alors valait donc plus d'une pistole de notre monnaie, & la rançon de Tabarie plus d'un de nos millions.

[1] *Le Blanc, Traité des Monnoies.*

Il est dit plus bas dans l'original du Fabliau, que ces besans étaient d'*ormier*, c'est-à-dire, d'or pur & sans alliage, *aurum merum* : ce qui rendrait aujourd'hui cette évaluation encore plus considérable.

(*f*, *Le pria de lui conférer cette dignité.*) Il est certain que, soit par estime pour la Chevalerie, soit pour se rendre plus respectable à des ennemis qui au-delà de cet honneur militaire ne voyaient rien d'estimable, plusieurs Généraux Sarrasins se sont fait armer Chevaliers par des Généraux chrétiens. Facardin, cet Émir qu'eut à combattre en

Egypte Saint Louis, l'était des mains de l'Empereur Frédéric [a]. On lit aussi que pendant la captivité de notre saint Roi, un des chefs Musulmans entra dans sa tente en lui criant, le sabre levé, fais-moi Chevalier, ou je te tue : & que le pieux Monarque, d'un air intrépide, lui répondit : fais-toi Chrétien, & je te ferai Chevalier [b]. Saladin lui-même, si on s'en rapporte sur ce fait à nos Historiens, (car on prétend que les Historiens orientaux n'en parlent pas) se fit conférer la Chevalerie ; non par les mains de Tabarie, il est vrai, mais par celles d'un Homfroi de Toron [c], qu'il fit prisonnier à la bataille de Tibériade. Ainsi, la fiction du Fabliau, qui ne paraît être qu'un cadre ingénieux pour amener l'éloge & les détails de cette cérémonie, est réellement fondée sur un fait véritable.

[a] *Choisy, Vie de S. Louis, p. 151.*

[b] *Du Ch. t. V, pag. 404.*

[c] *Gesta Dei per Francos.*

Chevalier dans l'origine signifiait tout Noble titré qui devait service de *cheval* pour un bénéfice militaire. On était Chevalier par son fief ; & c'est à ce titre qu'on voit des femmes *Chevaleresses*, quand ce fief était de nature à être possédé par une femme. Mais ce n'est pas de cette Chevalerie qu'il s'agit ici, & dans le cours de cet ouvrage ; c'est de cette dignité guerriere, inventée en France dans le XIe siecle, adoptée par toute l'Europe, que

les Rois eux-mêmes se faisaient honneur de porter & comptaient parmi leurs titres, enfin qui se conférait avec certaines cérémonies, dont les principales étaient de frapper le récipiendaire, de lui ceindre le baudrier avec l'épée, & de lui chausser les éperons.

Elle est appellée ici le *Saint Ordre*, & dans le titre du Fabliau, l'*Ordre*, par assimilation à la Prêtrise; & ce nom lui est donné dans une infinité de livres. Car non-seulement on avait cherché à sanctifier cette institution, dont le but & l'origine étaient, comme je l'ai dit, infiniment respectables; mais par un abus incroyable de la Religion, & que la Religion avait même consacré, il semblait qu'on eût voulu y réunir & y cumuler en quelque sorte tous les Sacremens ensemble. C'était un parrein, des habits blancs, & un bain comme dans le Batême; un soufflet, comme dans la Confirmation; des onctions, comme dans le dernier des Sacremens. Il fallait se confesser & communier. Les cheveux du Chevalier étaient tondus sur le front pour imiter la tonsure, & coupés en rond comme ceux des Ecclésiastiques. Il jouissait des mêmes privileges qu'eux, & pouvait de même se rendre coupable de simonie, s'il achetait ou vendait la Chevalerie. Enfin, l'on croyait

de bonne foi qu'elle imprimait, ainsi que l'Ordre, un caractere ineffaçable ; & c'est d'après ce préjugé que quand un Chevalier avait fait quelque grand crime, on le dégradait comme le Prêtre sacrilege, & avec des cérémonies effrayantes.

(*g, Il fit raser la barbe du Soudan.*) Les Sarrasins portaient de longues barbes, & on se rasait en France sous S. Louis.

Dans l'*ordre de Chevalerie* en prose, Hugues fait peigner seulement la barbe du Soudan sans la lui faire raser. C'est qu'on la portait alors. La mode du siecle avait changé.

(*h, Récompense d'un bras employé à secourir les faibles & les opprimés.*) Ceux qui étaient reçus Chevaliers juraient sur l'Evangile, à la fin de la messe, de vivre & de mourir dans la Religion Chrétienne, de défendre l'Eglise au prix de leur sang, de servir fidélement leur Prince, & de protéger les Veuves, les Orphelins & les Dames, quand ils auraient besoin de leur secours.

(*i, La chemise qu'on lui fit prendre ensuite...*) Le Poëte ne fait prendre une chemise à Saladin qu'au sortir du lit, parce qu'alors l'usage était de coucher sans chemise. De là cette expression *coucher nu à nue*, si commune dans nos Fabliaux, dans les Poë-

tes & Chansonniers du tems; de-là ces Ordonnances de nos Rois & ces Loix de nos anciens Coutumiers, qui déclarent convaincus d'adultere la femme mariée & l'homme, qu'on aura seulement surpris nus dans une même chambre; de là ces peines séveres qu'on infligeait en justice à celui qui avait *fait le sac* à une fille (c'est-à-dire, qui par jeu l'avait enveloppée dans les draps de son lit comme dans un sac), parce qu'en l'état de nudité où pour cette impudente plaisanterie il fallait avoir vu la fille, le coupable avait pu la déshonorer; de là enfin cet usage des anciens Moines, qui couchaient dans une chambre commune, de dormir vêtus. Dans le Roman de Gerard de Névers, une vieille qui aide une demoiselle à se coucher, ne peut revenir de son étonnement de la voir entrer au lit en chemise. Dans celui de *La Charrette*, Lancelot, logé chez une dame qui est devenue amoureuse de lui, se voit forcé le soir de coucher avec elle, parce qu'elle prétend n'avoir point d'autre lit à lui donner. Mais voulant garder fidélité à sa maîtresse, il se couche avec sa chemise; ce qui était assez déclarer ses intentions: aussi le laissa-t-on dormir. M. de Sainte-Palaye m'a assuré plusieurs fois avoir lu jadis un manuscrit contenant l'histoire du

divorce de Louis XII avec Jeanne de France, dans lequel la principale preuve qu'alléguait le Monarque pour prouver qu'il n'avait pas consommé le mariage, était celle-ci, qu'il n'avait pas couché *nu à nue* avec la Princesse. J'ai fait des recherches pour vérifier cette singuliere anecdote, & je n'ai pu y parvenir; mais si elle n'est pas vraie, tout ce qu'on vient de lire prouve au moins qu'elle est vraisemblable. Dans les miniatures de nos manuscrits, les gens qui sont au lit sont toujours représentés nus; & il n'y a pas fort long-tems que cet usage, de mode encore dans les pays chauds, a cessé en France. Les *Contes d'Eutrapel* [imprimés en 1587], parlant de promesses ridicules & difficiles à tenir, dit qu'elles ressemblent à celles d'une mariée qui entrerait au lit en chemise.

[k, *La robbe écarlate devait lui rappeller qu'un vrai Chevalier* ....] Il en est ainsi de toutes les autres parties de l'armure & de l'habillement, dont je supprime les détails; des chausses brunes, de la coëffe blanche; de la ceinture, de l'épée, des éperons, &c. Hugues explique tout cela allégoriquement; & l'on doit pardonner ces explications forcées au goût pour les allégories qu'avaient répandu les Théologiens.

(l, Il

(*l*, *Il restait une derniere cérémonie.*) L'Auteur ne parle ni de la Veille-d'armes dans une Église, ni de la Confession par laquelle on devait se préparer à la cérémonie, ni de la Communion qu'on recevait le jour même; & cela sans doute parce qu'il instruit un Prince infidele. Cependant il lui recommandera plus bas de jeûner le vendredi à l'honneur de la Passion, & d'entendre tous les jours la messe.

(*m*; *C'était la Colée.*) On donnait effectivement un petit soufflet au Chevalier, comme pour lui annoncer que c'était-là le dernier outrage qu'il devait recevoir. A ce soufflet, qu'on nomma *colée*, du latin *colaphus*, on substitua, par différens égards sans doute, trois coups de plats d'épée sur les épaules ou sur le *col*. On embrassait ensuite le Chevalier; ce qui fit nommer cette cérémonie *accollade*. L'accollade était la seule réception qu'on employât dans les occasions pressantes où l'autre était impraticable; par exemple, quand on conférait la Chevalerie sur un champ de bataille.

(*n*, *Il y substitua quatre points d'instruction bien importans.*) Ne point mentir & secourir les Dames, entendre la messe & jeûner; ceci ne donne pas une grande idée de la morale d'un siecle, qui réduisait à ces quatre préceptes

son code de probité & sa religion. Les Miracles, les Légendes en vers, les Contes dévots que j'ai lus, & j'en ai lu beaucoup, font consister de même la perfection chrétienne dans le jeûne, la messe & les mortifications corporelles. Quelquefois cependant, mais rarement encore, ils ajoutent l'aumône. On verra quelques preuves de tout ceci dans le cours de cet ouvrage.

(o, *Il lui accorda en présent la liberté de dix Chevaliers.*) C'était la coutume que le nouveau Chevalier signalât par des libéralités ce jour de gloire; & ces dépenses, consacrées par l'usage, étaient même si considérables, que les Seigneurs, quand leur fils aîné recevait la Chevalerie, s'arrogerent le droit de lever une taille particuliere sur leurs Vassaux; ainsi que quand ils étaient eux-mêmes prisonniers, ou qu'ils mariaient leur fille aînée. C'est ce qu'on nommait *les trois cas des loyaux aides.* Dans la suite ils en ajouterent une douzaine d'autres, qui furent aussi *loyaux* que les premiers, & qu'on nomma *gracieux*, pour les distinguer de ceux-ci.

(p, *Cinquante Amiraux.*) Les Arabes donnaient le nom d'*Émir* ou d'*Amir*, c'est-à-dire, de *Seigneur*, à ceux qui dans la Nation possédaient de grandes places; aux premiers

Magiſtrats, aux Vice-Rois, aux Commandans des Armées ou des Flottes, aux Gouverneurs des Villes ou des Provinces; & c'eſt ce qu'il ſignifie dans le Conte. Chez les Empereurs Grecs qui adopterent ce nom, chez les Siciliens & les Génois, les deux premieres Nations commerçantes de l'Occident qui en firent un titre, il s'employa pour déſigner particuliérement le chef des Armées navales. C'eſt la dénomination qu'il eut auſſi en France, lorſqu'en 1270 on y créa la dignité d'Amiral; mais il paraît que ce mot y conſerva un ſens plus étendu. On voit au moins qu'il y a eu des Amiraux qui ont ſervi ſur terre, & des Officiers de terre qui ont porté le titre d'Amiral.

Il eſt aſſez ſurprenant que le Préſident Hénaut, qui donne la liſte des principaux Magiſtrats du Parlement, des Savans & des prétendus Illuſtres de chaque ſiecle, ne donne pas le nom d'un ſeul Amiral.

(q, *Si quelqu'un oſait manquer de reſpect au Sacrement, ils ont le pouvoir de le tuer.*) Telle était l'opinion du tems, qu'on pouvait & qu'on devait même exterminer les Mécréans. De-là les Croiſades contre les Sarraſins d'Eſpagne, contre les Païens d'Allemagne, & contre les Albigeois; de là les bûchers, & l'inqui-

ſition, & le maſſacre des Mahométans dans Jéruſalem quand les Croiſés prirent cette ville, & les priſonniers de cette Nation que firent mourir les Papes Léon IV, Jean VII, & Benoît VIII, &c. &c. S. Louis racontant à Joinville l'hiſtoire d'un vieux Chevalier impotent qui avait terminé une diſpute ſur la religion en renverſant d'un coup de ſa béquille le Juif diſputant, ajoutait: *homme lai* [laïc], *quand il entend médire de la Loi Chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée; de quoi il doit donner parmi le ventre dedans, tant comme elle y peut entrer*. Dans ſes *Etabliſſemens* il condamne au feu tout Hérétique "; & cependant quelle ame fut plus douce, plus compatiſſante, plus charitable que celle de ce bon Roi! Les Hiſtoriens ſe donnent bien de la peine pour motiver ſa ſeconde & malheureuſe Croiſade de Tunis; & peut-être ce qu'on vient de lire en eſt-il la clé. On n'avait pas cette fois-là le prétexte de la délivrance des Saints-Lieux; mais les eſprits étaient mal éclairés, & l'on croyait honorer Dieu en maſſacrant ſes ennemis. Le Derviche mahométan qui poignarde un Chrétien qu'il rencontre, ne voit de même dans ſon aſſaſſinat qu'un ennemi de moins pour ſa Religion.

' *Vie de S. Louis par Join. Edit. du Louvre*, p. 12

" *Etabl. de Saint Louis*, *ch.* 83.

LES TROIS CHEVALIERS ET LA CHEMISE.

Le Prologue qu'on va lire n'est point celui du Fabliau ; c'est un morceau détaché que j'ai trouvé ailleurs, & que j'emploie ici, parce qu'il m'a paru digne d'être conservé, & bien convenir à un Conte qui offre l'exemple d'une audace peu commune. Comme il est dans un genre différent de tout ce qu'on verra dans la suite, que je m'y suis permis quelques transpositions, & qu'à son ton sublime & à ses images, on pourrait peut-être soupçonner la fidélité du Traducteur, je vais le joindre en original à la traduction.

QUEL est le gentil Bachelier (*a*) qui fut engendré sur un champ de bataille, allaité dans un heaume, bercé dans un écu (*b*), & nourri de chair de lion? Quel est celui qui aura le visage du dragon, les yeux du léopard, le cœur du

Qui est li gentis Bachelers
Qui d'espée fu engendrez,
Et parmi li hiaume alétiez,
Et dedens un escu berciez,
Et de char de lion norris,
Et au grand tonnoire endormis;
Et au visage de dragon,
Iex de liépart, cuer de lion,
dents sanglier, prompt
Dens de sengler, isniaus com tigre;

llon, & l'impétuosité du tigre; qui s'endormira au bruit du tonnerre, s'enivrera de fureur dans un combat, verra son ennemi au travers des tourbillons de poussiere, comme le faucon voit sa proie à travers les nuages, renversera comme la foudre le cheval & le Chevalier, & de son poing, ainsi que d'une massue (*c*), pourra les écraser? Pour achever une aventure célebre, il traversera, s'il le faut, les mers de l'Angleterre, ou le sommet du Jura. Se présente-t-il dans une bataille? on fuit devant lui comme la paille légere fuit devant la tempête. S'il joûte, & c'est toujours sans étrier (*d*), il renverse le Cavalier avec son cheval: souvent il le perce malgré ses armes; & ni fer, ni platine, ni lance, ni bouclier ne peuvent résister à ses coups. Les épées brisées, l'haleine des

Qui d'un estourbeillon s'ennyvre,
Et qui fet de son poing maçue,
renverse
Qui cheval & Chevalier rue
Jusqu'à la terre comme foudre:
Qui voit plus cler parmi la poudre,
Que faucons ne fet.... (*mot déchiré*)
Qui torne ce devant derriere
tournois pour divertir
Un Tornois, por son cors déduire;
croit lui puisse
Ne cuide que riens li puist nuire;
Qui tressaut la mer d'Engleterre
chercher
Por une aventure conquerre;
mont-Jura
Si fet-il les mons de mon-Gen.
ses jeux
Là sont ses festes & si geu;
Et s'il viem à une bataille,
Ainsi com li vens fet la paille,
Les fet fuïr pardevant lui.
ni personne
Ne ne veut jouster à nului
excepté hors
Fors que du pié fors de l'estrier:
S'abat cheval & Chevalier,
Et sovent le criève par force:
ni lance ni bouclier
Fer, ne fust, platine, n'escorce (*fait d'écorce*).
peut coups
Ne puet contre ses cops durer;
Et puet tant le hiaume endurer
ni
Qu'à dormir ne à sommeiller
Ne li covient autre oreiller.

chevaux fumans, les lances & les hauberts fracaſſés, voilà les fêtes & les ſpectacles qu'il aime. Ses plaiſirs ſont de parcourir les montagnes & les vallées, d'aller ſeul, à pied, attaquer les ours, les lions, les cerfs en rut. Jamais il ne quitte ſon heaume (*e*); c'eſt ſon oreiller pendant le ſommeil. Tout ce qui lui appartient, il le diſtribue.... (*f*).

ni *dragées*
Ne ne demande autre dragiés
Que pointes d'eſpées briſiés,
lance
Et fers de glaive à la mouſtarde:
mets *beaucoup lui plait*
C'eſt un mes qui forment li tarde,
briſés
Et haubers deſmailliés, au poivre;
pouſſiere boire
Et veut la grant poudriere boivre
haleine
Avec l'aleine des chevaus.
Et chace par mons & par vaus
en rut
Ours & lions & cers de ruit
ſes plaiſirs
Tout à pié; ce ſont ſi déduit.
Et donne tout ſans retenir.
. . . .

Le reſte ne mérite pas la peine d'être copié.

NOTES.

(*a*, *Quel eſt le gentil Bachelier...*) Toute la Nobleſſe de France, & même celle de preſque toute l'Europe, ſe diviſait en trois ordres: les Bannerets, les Chevaliers & les Ecuyers. Le Banneret était celui qui avait aſſez de terres & de Vaſſaux pour conduire à l'armée, ſous ſa *banniere*, un certain nom-

bre de Gentils-hommes relevant de lui. Cette dignité passait du pere au fils, & pouvait même être possédée par un Ecuyer, parce qu'elle était attachée à la terre; au lieu que celle du Chevalier mourait avec lui, comme étant propre à sa personne. Le Banneret pouvait prétendre aux qualités de Comte, de Duc, de Marquis, de Baron.

Les simples Chevaliers, c'est-à-dire, ceux qui n'étaient pas assez riches pour être Bannerets, composaient la seconde classe. Ils portaient un pénon (*étendard*) en pointe; & par-là on les distinguait du Banneret dont la banniere était quarrée. On nommait *Bacheliers* les Chevaliers pauvres, les *bas Chevaliers*. Cependant il y avait des Bacheliers qui étaient tels par leur terre; [l'on en verra un exemple dans le Conte suivant]. Quand ceux-ci avaient reçu la Chevalerie, on les appellait Chevaliers-Bacheliers. Dans les Montres le Chevalier recevait le double de la paie de l'Écuyer, & la moitié de celle du Banneret.

Quant à l'Écuyer, c'était le prétendant à la Chevalerie; il en sera parlé plus bas.

[*b*, *Bercé dans un écu.*] Il a été dit cidessus qu'il y avait des écus concaves.

[*c*, *De son poing, ainsi que d'une massue; pourra les écraser.*] Un Chevalier désarçonné

dans une bataille était hors de combat, ne pouvant plus se relever par la pesanteur de ses armes; mais souvent il était encore plein de vie, & pouvait même n'être pas blessé. Des valets qui suivaient les armées, couraient alors de tous côtés avec de gros mailletș, des haches ou des massues; & frappant à grands coups, assommaient les guerriers renversés. Les Chevaliers eux-mêmes, pour expédier plus vîte leurs ennemis, sur qui les épées, toutes lourdes qu'elles étaient, ne faisaient que glisser, se servaient dans les combats de ces armes redoutables. S. Louis combattait avec une massue. On voit encore dans l'Abbaye de Roncevaux [a] celles qu'on prétend avoir appartenu à Roland & à Olivier, ces preux si renommés de nos vieux Romans. C'est un bâton gros comme le bras, ayant à l'un de ses bouts une forte courroie pour tenir l'arme & l'empêcher de glisser, & à l'autre trois chaînons de fer, auxquels pend un boulet pesant huit livres. Il n'y a pas d'homme aujourd'hui capable de manier une telle arme.

[a] *Daniel. Mil. Fr. t. I.*

Les massues étaient en usage aussi dans les Tournois; & pour qu'on ne les perdît pas dans le cas où elles échapperaient de la main, on les attachait à la selle par une

petite chaîne. Les Gardes de S. Louis en portaient d'airain : c'était Philippe - Auguste qui avait introduit cette coutume. Voyez *Sergent d'armes* plus bas au Conte dévot de *l'Hermite que l'Ange mena dans le siecle.*

(*d, S'il joûte, & c'est toujours sans étrier...*) Ceci est un tour de force. Si l'on se rappelle ce qui a été dit ci-dessus de la joûte, on pourra concevoir quelle vigueur annonçait celui qui, sans avoir le point d'appui des étriers, était assez ferme sur son cheval pour n'être pas ébranlé du coup de lance, & pour désarçonner même son adversaire, en lui perçant de la sienne, son haubert, sa plate & son gambison.

(*e, Jamais il ne quitte son heaume.*] L'incommodité de ce pot de fer qui enveloppait toute la tête, sa grande pesanteur, la chaleur qu'il occasionnait, sur-tout quand la visiere était baissée, empêchaient qu'on ne pût le porter long-tems en cet état. Aussi voit-on souvent que dans les Tournois les Champions suspendaient le combat d'un commun accord, & levaient la ventaille pour respirer. Le plus estimé & le plus valeureux était celui qui gardait son heaume le plus long-tems. Qu'on juge par-là quel degré d'héroïsme ce

devait être de ne le point quitter, même pour dormir.

[*Tout ce qui lui appartient il le distribue.*] Les Romanciers, les Fabliers, & toutes ces troupes faméliques de Poëtes & de Musiciens qui ne vivaient que des largesses des Grands Seigneurs, avaient trop d'intérêt à leurs profusions, pour ne pas chercher tous les moyens possibles de leur inspirer cette sorte de faste ruineux. En lisant leurs Ouvrages, on est tenté de croire qu'ils n'ont écrit qu'afin de vanter la libéralité. C'est, selon eux, la premiere des vertus; c'est la plus indispensable, & elle marche de pair avec la probité & la valeur. A chaque page on est forcé de rougir pour eux d'une bassesse d'ame, qui malheureusement était générale, & qui serait capable de déshonorer les Lettres, si les Lettres pouvaient être déshonorées. Mais la servitude inhérente au gouvernement féodal avait avili les esprits; & les deux plus nobles arts que l'homme policé puisse ajouter à son bonheur, la Poésie déclamative & la Musique, n'étaient alors qu'un vil métier que des vagabonds ou de petits Bourgeois entreprenaient pour vivre, & des malheureux Vassaux pour gagner les bonnes graces de leur Seigneur.

Il n'y avait pas plus de délicatesse chez les

Troubadours, parce que, pour la plupart d'entr'eux, les raisons d'avidité étaient les mêmes. *Tout est renversé*, dit l'un de ces Poëtes, *la Cour du Roi Alphonse notre chef était une source féconde de largesses : à présent on n'y donne plus rien.* [*] .... Garin d'Apchier, selon les manuscrits, *fut bon Troubadour, bon Chevalier ; il sut bien faire l'amour, & poussa la libéralité jusqu'à donner tout ce qu'il avait* [**]. *Si j'étais riche*, dit un autre, *je donnerais à toutes mains pour faire dire par-tout, voilà cet homme si libéral qui ne refuse personne* [***]. Le plus affamé des rimailleurs oserait-il aujourd'hui tenir un pareil langage ? Non non ; les siecles ne dégénerent pas toujours, comme on veut nous le faire croire : & si en se poliçant, ils contractent quelques vices nouveaux, il en est d'autres aussi dont ils se corrigent.

[*] *Hist. Litt. des Troub. t. I. pag. 177.*

[**] *Ib. p. 39.*

[***] *Tom, 2, p. 426.*

VOICI LE VRAI PRÉAMBULE DU CONTE.

LES faux amans prennent, pour mieux séduire, le masque de l'amour véritable. Jour & nuit ils sont occupés de ruses nouvelles ;

velles ; on les voit ſouples & rampans, & ſouvent ils font tomber dans leurs pieges un cœur naïf. Ce n'eſt pas ainſi qu'aima celui dont je vais conter l'hiſtoire : mais auſſi, avant de lui octroyer amour, ſa Belle le mit à l'épreuve. Vous qui, comme elle, avez tant d'intérêt à n'être pas trompées, imitez ſon exemple.

Elle n'était fille ni d'un Duc, ni d'un Comte. Sa naiſſance cependant était illuſtre, & dans tout le Royaume vous n'euſſiez pu trouver ſa pareille en beauté & en courtoiſie. Pour ſon mari, Bachelier très-opulent, mais Gentilhomme fort pacifique, il ne ſe piquait pas extrêmement de bravoure ; & il convenait ſans façon qu'il n'était pas homme à aller pour la gloire riſquer de ſe faire aſſommer dans un combat. Du reſte il était libéral, tenait bonne table, recevait très-bien ceux qui paſſaient par ſon Château : auſſi ſe faiſait-on un plaiſir d'y deſcendre.

Un jour vinrent chez lui trois Chevaliers. On avait annoncé un Tournois (*a*) dans le canton, & ils s'y rendaient. Deux d'entre eux avaient un train magnifique,

car ils étaient riches & puiſſans. Le troiſieme était pauvre & n'avait qu'un Ecuyer (*b*) : mais jamais lice ne s'ouvrait qu'il n'accourût pour y diſputer le prix ; jamais on ne l'avait vu reculer devant un danger, & quand il avait le heaume en tête, il ne redoutait ni lance ni épée.

Nos trois braves n'eurent pas plutôt vu la Dame que tous trois en furent épris ; & belle comme elle était, vous n'en ſerez pas étonné. Chacun d'eux épia donc de ſon côté un moment favorable pour lui parler ; chacun la ſupplia de vouloir bien agréer d'être ſa Mie, & l'aſſura avec mille ſermens que ſi elle daignait y conſentir, il ferait pour l'amour d'elle tant d'actions de proueſſe & de courage que jamais femme ne pourrait ſe vanter d'avoir eu pareil amant. Leurs vœux ayant été également dédaignés, ils perdirent l'eſpérance, & partirent le lendemain matin pour ſe rendre au Tournois qui devait commencer le jour ſuivant.

La Dame cependant, quoiqu'elle eût rejetté leur déclaration amoureuſe, n'avait pas laiſſé d'y faire attention ; mais avant

d'y répondre, elle s'était proposé, pour mieux choisir, de les éprouver tous trois.

Il y avait au Château un Écuyer, à la fidélité & à la discrétion duquel elle pouvait se fier. Elle l'appella, & lui donnant une de ses chemises : « Allez au lieu du » Tournois, lui dit-elle, & présentez ceci » au plus grand des trois Chevaliers qui » viennent de partir. Dites-lui que s'il veut » vivre & mourir à mon service, comme » il me l'a juré, je le prie de vêtir cette » chemise pour l'amour de moi, & de » se présenter ainsi au combat sans autres » armes que son épée, ses chausses de » mailles, son heaume & son écu (*c*). » S'il refuse de l'accepter, vous irez l'offrir » au second, & enfin au troisieme; c'est » celui qui a cherché à vous parler quand » il est sorti ».

Chargé du paquet, l'Écuyer partit aussitôt. Il se rendit au lieu du Tournois, & alla offrir le don de sa Maîtresse à celui des Chevaliers qui lui était le premier désigné. Celui-ci le reçut d'abord avec reconnaissance; il promit d'obéir, &

jura de nouveau qu'il ferait pour sa Dame des actions telles qu'elle même ne pourrait les croire. Mais à peine eut-il réfléchi qu'au lieu de ces impénétrables enveloppes, de cette armure de fer sous laquelle il était presque invulnérable, son corps, couvert seulement de ce vêtement ridicule, allait sans défense être exposé à tous les coups, qu'à l'instant même son visage pâlit. *Amour & prouesse* chercherent en vain à le ranimer ; en vain ils lui criaient que son refus allait pour jamais le couvrir de honte ; *Couardise* venant l'épouvanter & le menacer de la mort, lui criait de son côté qu'il valait encore mieux vivre que de tenir parole à une Maîtresse. Que vous dirai-je ? *Couardise* l'emporta ; & après avoir hésité quelque tems incertain & confus, le Chevalier renvoya la chemise.

Elle fut portée au second, qui la reçut comme l'autre, & qui finit de même par la rendre. Enfin, on l'offrit au troisieme ; c'était le pauvre.

Celui-ci se mit à genoux pour recevoir l'envoi de la Dame de son cœur. Il le baisa

respectueusement; déclara qu'il se croirait mieux armé ainsi qu'avec le fer & l'acier; & pour marquer à l'Écuyer sa reconnaissance de l'honneur qu'il recevait par lui, il le pria d'accepter un cheval de main; seul présent que sa fortune lui permettait d'offrir, & prix de sa valeur gagné n'agueres dans un Tournois (*d*). Toute la nuit fut employée à baiser ce gage de l'amour, & à attendre impatiemment que le jour lui permît de le mériter.

Il ne s'aveuglait pas sur le danger cependant. Vingt fois il se représenta, comme les deux autres, ces cimeterres, ces lances & ces massues qu'il allait braver sans défense; &, quand il songeait à cette épreuve terrible à laquelle jamais aucun amant n'avait été soumis, & où tout le courage possible devenait inutile, son corps malgré lui frissonnait d'épouvante. « Mais ma » Dame le veut, se disait-il; & elle » mérite bien que j'expose mes jours pour » elle ». Amour alors venait lui applaudir; il lui montrait au bout de la carriere tout ce qui allait devenir la récompense de sa valeur; compagnie de la plus belle des

femmes, entretiens tendres, doux regards,

. . . Dous ſourire,
Et baiſers qui n'eſt pas le pire,

Et il ſe diſait de nouveau que des plaiſirs pareils valaient bien qu'il riſquât ſa vie.

Cependant le jour parut; & les Hérauts crierent dans toutes les rues, *lacez, lacez* (*e*). Auſſi-tôt notre Héros transporté ſe revêt de la chemiſe. Il prend ſon épée, ſon écu & ſon heaume; & montant ſur ſon cheval, il s'élance dans la lice & attaque ſes invulnérables rivaux. Bientôt ſon écu eſt mis en pieces. La compaſſion veut en vain l'épargner; il s'enfonce au plus fort de la mêlée, frappe dans tous les rangs, provoque les vainqueurs par ſes coups, & *repaît ſon épée de leur ſang.* Le ſien coulait par trente bleſſures; mais Amour l'animait; il ne les ſentait pas; &, quoique ſes forces s'épuiſaſſent inſenſiblement, il continua toujours de combattre, & ne voulut quitter la lice que le dernier.

Sa valeur fut couronnée. Hérauts & combattans, tous, d'une voix unanime,

lui décernerent le prix du Tournois ; & tous ſe firent un devoir de l'accompagner en pompe juſqu'au lieu où la veille il était deſcendu. Épuiſé par la fatigue & par ſes bleſſures, on ſongea d'abord à le coucher. On voulait lui ôter cette chemiſe en lambeaux, épaiſſie & encuiraſſée par ſon ſang : mais il s'y refuſa toujours, déclarant qu'il aimait mieux perdre la vie ; & il fallut, pour qu'il conſentît à laiſſer mettre ſur ſes plaies le premier appareil, ſe prêter à ce caprice inſenſé de l'amour.

La Dame était déjà inſtruite par l'Écuyer, du danger que courait la vie de ſon amant ; & alors elle ſe reprocha la cruelle épreuve qu'elle avait exigée. Elle renvoya auſſitôt vers lui ſon agent fidele, avec ordre de payer libéralement en ſecret tous les ſecours qui ſeraient néceſſaires pour hâter ſa guériſon ; & lui fit dire qu'en récompenſe de tant d'amour elle lui accordait le ſien, & l'attendait pour l'en aſſurer elle-même par un doux baiſer. Ce meſſage, plus puiſſant que tous les remedes, fut un un baume ſalutaire pour les bleſſures du mourant. Il ſe rétablit bientôt ; & impa-

tient de recevoir la flatteuse récompense de son courage, il vola vers la Dame.

Le mari dans ce moment venait d'ouvrir une Cour-Pléniere. Il avait annoncé des fêtes & des Tournois dans son Château, & de tous les cotés une foule de Chevaliers & de Gentils-hommes y étaient accourus. Le Chevalier vainqueur voulut à son tour, avant de se présenter, éprouver sa Dame. Il lui envoya par un Écuyer cette chemise qu'il avait reçue d'elle, & qu'il avait teinte de son sang dans le Tournois; & la pria de la vêtir par-dessus ses habits, & de servir ainsi à table avec ses Pucelles (*f*). L'amante fidelle n'hésita pas. Elle répondit que ces taches du sang de son brave & loyal amant étaient à ses yeux plus belles que l'or & les pierreries; & après avoir baisé à son tour cette chemise sanglante, elle eut le courage de s'en couvrir & de servir ainsi les conviés.

Tout le monde fut surpris d'abord: mais on savait l'aventure du Chevalier pauvre; on devina aisément ce qu'en retour il avait exigé, & on en estima davantage la femme, capable d'un amour si héroïque. Les deux

lâches qui avaient refusé la chemise, étaient venus aussi au Château. Témoins de cette scene courageuse, ils sortirent, en pleurant de dépit & de rage. Quant au mari, je vous ai déjà dit qu'il n'était pas brave; il se rendit justice, ferma les yeux sur l'aventure & se tut (*g*).

Basir, en finissant, s'adresse aux Dames, aux jeunes Pucelles & à tout le corps des Chevaliers, pour leur demander lequel des deux amans fit plus, ou celui qui pour sa Mie brava la mort, ou celle qui s'exposa au blâme pour son ami. Il prie les Juges de décider loyalement cette question importante, & souhaite qu'en récompense Amour les comble de ses biens.

Dans les instructions du Chevalier de la Tour-Landri à ses filles (*c'était un Gentilhomme angevin qui écrivait en 1371,*) *un Chevalier, coupable d'empoisonnement, en accuse une Demoiselle dont il n'a pu se faire aimer. Elle est condamnée au feu. Au moment qu'elle va périr, un défenseur se présente; il combat l'accusateur qui est forcé d'avouer son crime; mais il a été blessé lui-même mortel-*

lement. En expirant il envoie sa chemise sanglante à la Pucelle, & celle ci par reconnaissance la porte toute sa vie.

NOTES.

(*a*, *On avait annoncé un Tournois dans le canton.*) La France, qui donna naissance à la Chevalerie, y vit naître aussi les Tournois. On appellait ainsi ces jeux militaires où la Noblesse venait en pompe s'exercer aux combats; institution brillante d'un peuple galant & guerrier, qui seule suffirait pour nous peindre les mœurs du tems, & qui, ainsi que la Chevalerie, fut non-seulement adoptée par le reste de l'Europe chrétienne, mais encore par les Empereurs Grecs, les Sarrasins d'Asie, les Maures d'Espagne, &c. L'importance du sujet exigeant quelques détails plus étendus que dans les autres articles, je me flatte qu'elle me fera pardonner la longueur de celui-ci.

Les Rois, Princes & Grands-Seigneurs qui voulaient ouvrir un Tournois, (je ne parle pas ici de ceux qu'à leur imitation les petits Seigneurs particuliers donnaient dans leur ma-

noir), long-tems auparavant envoyaient dans les Provinces voisines, & souvent jusques dans les Royaumes étrangers, des Hérauts en annoncer le jour & le lieu; & l'on invitait tous les braves Chevaliers, & les jeunes Écuyers sur-tout, à venir mériter, ceux-là *bonne récompense*, ceux-ci *merci de leur Dame ou augmentation d'amour*. Si le Tournois se donnait dans une ville, le Bailli, les Maire & Echevins du lieu étaient chargés de procurer des logemens à tous ceux qui arrivaient; si c'était sous les murs d'un Château, on dressait des tentes & des pavillons dans la campagne. On a vû ci-dessus les précautions que l'on prenait pour qu'il ne pût entrer dans la lice que des gens irréprochables, & comment les Dames qui avaient à se plaindre de quelqu'un trouvaient satisfaction.

Le lieu du combat était une vaste enceinte, fermée tout au tour, ou par des cordes couvertes de tapis, ou le plus souvent par un double rang de barrieres, espacées l'une de l'autre de quatre pieds. Cette intervalle vide avait son but. On y plaçait les Ménétriers pour jouer des instrumens, les valets des Chevaliers pour retirer leurs maîtres quand ils se sauvaient de la presse ou qu'ils tombaient de cheval, & les Hérauts, Sergens & Rois-

d'Armes, pour veiller sur les combattans ; pour maintenir l'ordre, juger des coups & donner des avis & des secours à ceux qui en auraient besoin. Le peuple se tenait en dehors. Il y avait un amphithéâtre à plusieurs étages pour les Rois, les Reines, Princesses, Dames, Juges du Tournois & vieux Chevaliers hors d'état de combattre. Avant que les Tournoyans entrassent, on avait soin d'examiner s'ils n'étaient pas liés à la selle, si leurs armes se trouvaient conformes aux loix indiquées & si elles n'avaient que la longueur prescrite.

Ces armes étaient ordinairement des bâtons ou des cannes, des lances sans fer ou à fer rabattu, des épées sans tranchant, qu'on nommait par cette raison *courtoises* ou *gracieuses*. Quelquefois cependant on se servait de lances à fer émoulu, des haches & de toutes les armes des batailles; (celles-ci s'appellaient *armes à outrance*). La seule différence, c'est que les coups alors étaient comptés, & qu'on ne pouvait en donner par-delà le nombre prescrit. Les Masses d'ailleurs étaient visitées la veille par les Juges-d'armes, & marquées, au manche, d'un fer chaud ; mais dans l'un & l'autre combat il était défendu de frapper ailleurs qu'entre *les qua-*

tre membres, & jamais de pointe.

Il y avait deux manieres de se battre ; l'une où les Tournoyans, séparés en deux troupes rangées chacune sur une ligne, venaient, comme dans les armées, se frapper de la lance pour se renverser. En France, afin d'empêcher ceux qui étaient désarçonnés d'être foulés aux pieds des chevaux, on imagina une chose fort ingénieuse, quoique, d'un autre côté, elle eût peut-être quelques inconvéniens ; c'était une double barriere plantée au milieu de la lice dans toute sa longueur, pour séparer les deux troupes ; de façon que l'on pouvait bien s'atteindre du bout de la lance, mais les chevaux ne pouvaient se toucher.

L'autre sorte de combat se nommait *combat à la foule ;* sorte de mêlée confuse, où l'on frappait à tort & à travers sans savoir sur qui, & comme on pouvait. On n'employait pour celui-ci que l'épée, la hache ou la masse. Comme il eût été assez difficile dans tout ce chamaillis de distinguer celui qui faisait les plus beaux faits d'armes, & par conséquent d'adjuger le prix, d'autant plus que sous le heaume le visage était entiérement caché, on s'avisa d'un expédient, (& telle fut l'origine du Blason) ; ce fut d'armo-

rier son écu & sa cotte-d'armes. Les Hérauts & les Juges pouvaient par ce moyen suivre de l'œil les combattans & discerner les prouesses particulieres.

La journée finissait par quelques joûtes sans prix, qu'entreprenaient certains braves pour donner des preuves de leur adresse, ou pour plaire à leur Belle. Cette joûte s'appellait le *coup des Dames*.

Les Dames, pour qui ces jours étaient des jours de triomphe, les Dames qui par leur sexe ne pouvaient paraître dans la lice, & par leur inexpérience n'eussent osé y dicter des loix, trouverent moyen cependant d'y présider d'une façon bien adroite. Elles choisissaient un Chevalier; qu'on nomma le *Chevalier-d'honneur*, parce que ce choix était l'honneur le plus grand qu'un Gentil-homme pût recevoir. Elles lui donnaient une coëffe, une guimpe ou quelque chose de semblable, qu'il attachait au bout de sa lance; & dès ce moment il recevait la surintendance & l'inspection générale du Tournois. Il y veillait en leur nom, dénonçait celui qui les avoit offensées, & que tout le monde devait frapper; mais dès que par leur ordre il le touchait du bout de sa guimpe, à l'instant il devenait sacré, comme étant sous la pro-

tection des Dames; & il n'était plus permis de le toucher. Une pareille fonction ne serait que ridicule à nos yeux, si elle n'avait eu que ce but; mais le Chevalier-d'honneur ayant la faculté de se porter librement par-tout, & la foule s'écartant par respect à sa rencontre, il pouvait avec sa guimpe séparer ceux qui étaient trop acharnés, trop pressés & dans le danger; & par-là il évitait bien des accidens.

Malgré toutes ces précautions cependant, il en arrivait toujours beaucoup. Les histoires en sont remplies; & pour n'en citer qu'un seul, dans un Tournois donné à Nuits en 1240 il y eut soixante, tant Chevaliers qu'Écuyers, qui périrent sur le lieu, ou des coups qu'ils avaient reçus, ou écrasés par les chevaux, ou suffoqués par la poussiere. Ce furent ces malheurs, trop souvent répétés, qui firent que les Papes interdirent les Tournois, avec excommunication contre ceux qui s'y trouveraient; & que les Rois non-seulement s'en dispenserent, mais qu'ils défendirent même à leurs enfans d'y combattre. Néanmoins la fureur pour ces spectacles guerriers était si grande, que ni la crainte de la mort, ni les Bulles du Pape, ni l'excommunication n'en purent guérir, & que la Cour Romaine fut

obligée enfin de les permettre [1]. Parmi nos Rois mêmes, Charles VI & François I céderent à la manie commune; & qui ne sait que c'est à un Tournois que Henri II dut la mort. La Noblesse sur-tout, qui trouvait à y satisfaire à la fois sa galanterie, sa magnificence & son courage, trois choses qui feront toujours en France son caractere distinctif, vendait tout pour y paraître avec éclat, & venait s'y ruiner en chevaux de prix, en suite nombreuse, en housses brodées, en habits magnifiques. Un Gentil-homme n'était estimé qu'autant qu'il s'y était distingué; & pour faire l'éloge d'un brave Chevalier, on disait de lui qu'il avait fréquenté les Tournois.

Et en effet, si l'on peut objecter à ces jeux pompeux les dangers, les dépenses, les querelles & les haines qu'ils amenaient trop souvent avec eux, on peut dire en leur faveur qu'ils étaient aussi un exercice utile de force, d'adresse & de courage; & même une école d'honneur, puisque pour y être admis il fallait être sans reproche. J'ajouterais encore qu'étant alors, avec les Cours-Plénieres, la seule occasion qu'eussent les deux sexes de paraître en public, ils ont contribué peut-être plus que toute autre chose à dérouiller & à polir les mœurs. La Chevalerie d'ailleurs

[1] Chr. S. Den. t. 2, p. 145.

faisant la force des armées, car l'Infanterie, composée des Communes, n'était comptée pour rien, ils devinrent nécessaires pour s'exercer à manier la lance & l'épée, à se servir du bouclier, à se tenir ferme sur son cheval.

Enfin ne les considérât-on même que comme le simple spectacle d'un peuple guerrier, quels tableaux agréables ou imposans n'offrent pas à l'imagination du Poëte ou au pinceau du Peintre, ces deux jeunes filles de qualité qui venaient annoncer en vers l'ouverture du Tournois; cette Noblesse, forte & vigoureuse, souvent l'élite des principales Cours de l'Europe, entrant dans la lice au son des instrumens de guerre, armée de lances ornées de banderolles & des livrées de leurs Maîtresses. Joignez à cet appareil la beauté des chevaux, la richesse des équipages, l'éclat des armes, ces échaffauds à plusieurs étages remplis par les meres, les épouses & les amantes des combattans; ces pavillons relevés d'or & de soie, répandus dans la campagne; chaque action brillante célébrée aussitôt par les acclamations des Hérauts, par les fanfares des Musiciens & les cris répétés d'une multitude immense; le prix accordé au plus brave, d'après le suffrage réuni des Princes, des Dames, des Hérauts & des Juges,

& préfenté avec un baiser par la Reine du Tournois; le vainqueur reconduit aux cris du peuple & au son des inftrumens, désarmé par les Dames les plus qualifiées, mangeant à la table du Roi, & devenu l'objet des fêtes qui fuivaient; fon nom célébré par des Chanfons & infcrit fur les regîtres des Officiers-d'armes, &c. Quel eft le peuple dont les annales nous offrent l'idée d'une inftitution à la fois auffi galante, auffi guerriere & auffi magnifique? & qu'après cela on imagine, s'il fe peut, l'impreffion qu'un pareil fpectacle devait faire fur une nation vive & fenfible à la gloire.

Les Tournois eurent toujours la plus grande vogue en France. C'eft par eux que les Héros de notre hiftoire, Du Guefclin, Boucicaut, Bayard, &c. commencerent leur renommée. Mais la mort funefte de Henri II en 1559, y fit renoncer. On ne vit plus depuis ce tems-là que des carroufels, des combats à la barriere, des courfes de bagues. La Cour de Suede en a publié un derniérement; & il n'y a plus que des Souverains, & même des Souverains puiffans, qui puiffent aujourd'hui nous en donner une image. On peut apprécier maintenant le projet d'un de nos Wauxhals, où avec quelques enfans à pied vêtus d'oripeau,

avec les salutations & les simagrées des salles d'escrime, le cliquetis d'une épée & d'un bouclier de fer-blanc, on a cru de bonne-foi nous représenter nos anciens Tournois.

(*b*, *Le troisieme était pauvre & n'avait qu'un Ecuyer.*) Un Gentil-homme ordinaire ne pouvait prétendre à la Chevalerie qu'après avoir passé par le grade d'Ecuyer. Ainsi des parens, dès que leur fils était sorti de l'enfance, le plaçaient au service d'un Chevalier pour apprendre sous lui le métier des armes. D'abord il y portait le titre de Page; il prenait celui d'Ecuyer à quatorze ans, & s'attachait plus intimement alors à la personne de son Maître. Les grands Seigneurs avaient des Ecuyers pour leur table, pour leur écurie, &c. Les Chevaliers pauvres n'en avaient qu'un seul, qui les suivait par-tout, qui portait dans les voyages leur lance, leur heaume & leur écu, avait soin de leurs armes & de leur cheval, tenait l'étrier quand ils montaient, les armait quand ils allaient combattre, les relevait s'ils étaient renversés dans la mêlée, recevait les prisonniers qu'ils faisaient, & leur rendait enfin, quoiqu'il fût souvent d'une aussi bonne, & quelquefois d'une meilleure maison qu'eux, tous les services que rend aujourd'hui un domestique. Mais tel était le

préjugé reçu & le respect porté à la Chevalerie, que ces services ne déshonoraient personne.

Un Ecuyer, quelle que fût sa naissance, s'il se trouvait dans une compagnie de Chevaliers, s'asseyait sur un siege plus bas que les leurs, ou un peu en arriere ; il ne mangeait pas à leur table, eut-il même été Duc ; & s'il eût eu l'audace de frapper un Chevalier, il aurait eu le poing coupé ; enfin, il ne pouvait commander une armée, parce qu'il ne pouvait commander à des Chevaliers, ne l'étant pas lui-même.

(c, *Se présenter au combat sans autres armes que son épée, ses chausses de mailles, son heaume & son écu.*) Dans le Roman de *Lancelot*, douze jeunes Chevaliers voulant prouver leur amour à une Demoiselle, font chacun à l'envi les promesses les plus extravagantes. L'un d'eux s'engage à combattre, comme ici, sans autre habit ni harnais qu'une chemise de sa Maîtresse, sans autre couverture de tête que sa guimpe, & sans autres armes qu'une lance.

[d, *Le pria d'accepter un cheval de main, prix de sa valeur gagné n'agueres dans un Tournois.*) Les Chevaliers pauvres pouvaient tirer parti des Tournois pour leur fortune. Dans les combats qui s'y faisaient avec défi, le cheval & les armes du vaincu appartenaient de droit au vainqueur, & quelquefois lui-même de-

venait son prisonnier. Comme ces jeux étaient l'image de la guerre, les loix y étaient celles des armées. Souvent telle rançon enrichissait un homme à jamais. Il y avait même une sorte d'épée propre aux Tournois, qu'on nommait *gagne-pain.*

> Dont i est Gaignepains nommée,
> *elle* *le*
> Car par li est gagniés li pains.
> *Pélerinage du Monde*, par Guigneville.

Dans le Fabliau de *Guillaume au Faucon*, on verra un Chevalier revenir d'un Tournois avec quinze prisonniers.

(*e, Les Hérauts crierent dans toutes les rues*, lacez, lacez.) Ceci n'est qu'une abbréviation. On criait ordinairement *lacez les heaumes, lacez les heaumes ;* c'est-à-dire, *armez-vous.* On a déjà vu que pour assurer le heaume sur la tête, on le laçait au haubert.

(*f, La pria de servir à table avec ses Pucelles.*) Les Dames pour qui on avait un respect qui allait presque jusqu'à l'idolâtrie, les Dames dont l'amour était recommandé expressément à tout vrai Chevalier après l'amour de Dieu, ne parlaient à un Chevalier cependant qu'en l'appellant Monseigneur. Si c'était leur mari, elles venaient au-devant de lui, quand il arrivait, tenir l'étrier pour l'aider à descendre,

Lorſqu'il traitait quelques-uns de ſes confreres, l'épouſe ſervait à table avec les femmes attachées à ſon ſervice : tant était haute encore une fois l'opinion qu'on avait alors de ce titre ſublime.

(g, *Quant au mari, il ſe rendit juſtice, ferma les yeux ſur l'aventure & ſe tut.*) Cette conduite de la femme, le ſilence du mari, & cette approbation univerſelle de l'aſſemblée ſur une action qui aujourd'hui exciterait le plus horrible ſcandale, ſont encore de ces choſes dont la plupart des lecteurs ſeront révoltés, & qui paraîtront toujours invraiſemblables juſqu'à ce qu'on ait appris à connaître les mœurs du tems, & ſur-tout les étranges préjugés de ces ſiecles ſur l'amour. Le fanatiſme qu'il inſpirait faiſant entreprendre pour les femmes des choſes incroyables, celles-ci, emportées auſſi par la force de l'opinion publique, devaient à leur tour ſe piquer quelquefois, comme ici, d'un héroïſme bizarre. On affichait publiquement ſon amant, on lui donnait ſes livrées à porter dans un Tournois ; & pourvu qu'il fût courageux, on était hors de tout blâme. Voilà les mœurs que préſentent les Romans. Cet amour d'ailleurs était ſouvent pur & délicat ; ils en offrent des milliers d'exemples, & la paſſion du Chevalier pauvre

s'annonce ici comme telle. Ainsi, d'après l'opinion du tems, le mari n'avait pas raison de s'en plaindre : ce n'était qu'une espece de Sigisbée que prenait son épouse. Et d'un autre côté, de quel front, lui qui était lâche, eût-il osé murmurer, devant cette foule de braves qui dans le monde entier ne prisaient que deux choses, les femmes & le courage? On verra dans le Fabliau de *Berenger* avec quel mépris insultant une femme traite son mari qu'elle a su convaincre de lâcheté, & avec quelle audace elle amene devant lui un amant dont jusqu'alors elle avait rejetté les vœux.



LE LAID CHEVALIER.

J'ai trouvé cette piece dans le Menagiana, *où on la donne comme tirée d'un manuscrit ancien, fini en 1328 par un Auteur qui se dit de Troyes. Quoique postérieure de quelques années à celles qui composent ce recueil; je m'en suis emparé, parce que je crois, avec Moliére, que tout ce qui est bon dans mon genre m'appartient; & même, comme elle est courte & contée fort naïvement, je la transcrirais ici en original, si à l'orthographe & au langage je ne soupçonnais Ménage de l'avoir altérée. En voici la traduction.*

Tom. I, p. 29.

IL y avoit un Chevalier puissant qui aimait une Demoiselle plus que de raison. Il était très-laid & mal bâti; mais du reste parfaitement sage, excepté seulement en amour. La Pucelle, au contraire, était simple & bête; mais belle à faire plaisir, & telle qu'on n'eût pu trouver sa pareille ni dans le canton ni ailleurs. Le Chevalier voulait

voulait l'avoir, parce qu'il l'aimait plus que toute chose, & qu'il se trouvait épris de sa beauté. Il assembla donc ses amis, & leur dit : « Je veux avoir cette femme ; » nulle autre qu'elle ne me plaît. Mais vous la connaissez, lui répondirent les » amis. — Oui, je sais qu'elle est sotte » & sans esprit ; mais savez-vous ce qui » arrivera ? Elle aura de moi des enfans » auxquels elle communiquera sa beauté ; » moi je leur donnerai la sagesse. Sages & » beaux, ils ne peuvent avoir qu'un sort » digne d'envie ».

D'après cette prophétie & cet espoir, il épousa la Demoiselle. Ils eurent des enfans comme il l'avait prédit. Mais devinez quels furent ces enfans : laids & hideux comme le pere, sots & niais comme la mere : ce fut tout le contraire de ce qu'il avait espéré.

Ce Conte a été mis en vers par M. Imbert.



Par Jean Renard.

DE L'OMBRE ET DE L'ANNEAU.

Extrait.

UN Chevalier dont l'Auteur fait le plus grand éloge est devenu amoureux d'une Dame. Il va chez elle lui déclarer son amour, & la prie de lui donner quelque chose qu'elle ait porté; afin qu'à cette vue se rappellant dans les combats celle qu'il aime, sa valeur puisse y trouver sans cesse de nouveaux motifs de bien faire. Comme elle refuse, il lui prend, en riant, son anneau. Elle se fâche; il feint de le lui rendre: mais il substitue adroitement le sien qui était assez semblable, & sort. Bientôt elle s'apperçoit de la tromperie & fait courir après lui. Il la trouve, quand il revient, se promenant sur le bord d'une fontaine. Elle lui redemande son anneau, & lui rend celui qu'elle a. Le Chevalier le reprend: mais voyant dans l'eau l'ombre

de ſa maîtreſſe ; puiſque ma Dame ne veut pas le porter, dit-il, je vais le donner à ce que j'aime le plus après elle ; & alors il le jette à l'image. Cette plaiſanterie fait rire la Dame. Elle regarde tendrement le Chevalier, & le prie de la reconduire à ſa chambre. *Je ne ſais*, dit Renart, *ce qui en arriva ; mais jamais depuis, elle ne lui redemanda l'anneau.*



LAI DE NARCISSE.

Si ce Lai est celui dont parle, dans son Verbum abbreviatum, *Pierre, Chantre de Paris*, videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, statim incipiunt de Narcisso cantare, *il a été fait sur la fin du* XIIe *siecle. Ce n'est qu'une imitation libre d'Ovide; mais les détails en sont absolument différens. On croirait presque que notre vieux Rimeur, ayant vu cette fable, ingénieuse & contée en très-beaux vers, manquer d'intérêt, a cherché, au contraire, à en répandre beaucoup dans la sienne. Rien de plus touchant que son héroïne. Il n'y a pas jusqu à la mort de ce sot Narcisse, qui n'inspire quelque attendrissement. J'invite mes Lecteurs à lire la métamorphose du Poëte latin avant le Fabliau.*

Qui veut se conduire sans consulter la raison, si malheurs lui arrivent, je n'en serai point étonné. En tout il est une regle & une loi dont il ne faut pas s'écarter.

Avant de se mettre en mer, le Pilote consulte les vents. S'ils lui sont favorables, alors seulement il déploie ses voiles. Ainsi doit agir celui qui veut aimer. Ne vous embarquez point aveuglément sur cette mer orageuse ; bientôt vous vous verriez emporté malgré vous. Mais aussi quand un cœur vous aime, ne lui soyez point trop sévere. Souvent Amour se venge ; j'en ai vu maint exemple terrible, & ne veux vous citer que celui de Narcisse. Il méprisa l'amour, Amour le punit ; & à son tour il mourut d'aimer.

A Thebes jadis vivait un Devin célebre dont jamais les Oracles n'avaient trompé. Une mere tendre voulut le consulter sur la destinée de son fils unique. « De longs » jours lui furent accordés, répondit le » Devin ; mais il en abrégera beaucoup la » durée, si jamais il se regarde ». La mere à cette réponse crut de bonne-foi que l'Oracle enfin cessait d'être inspiré. Elle sortit en se moquant de sa prédiction, & pendant quelque tems on eut lieu de la mépriser ; mais hélas ! l'événement ne prouva que trop combien elle était sûre.

L'enfant crut en âge, & devint un prodige de beauté. Nature avait, pour le former, employé tout ſon art. Amour, quand il le vit, en fut lui-même étonné; & voulant contribuer auſſi à la perfection de tant de charmes, il prêta aux yeux bleus du jouvenceau un regard ſi tendre, à ſes levres de roſe un ſourire ſi charmant, qu'il n'y eut plus de cœur qui pût lui réſiſter.

Déjà Narciſſe avait vingt ans; mais loin de s'occuper du ſoin ſi doux de charmer quelque Belle, il les fuyait toutes, & ne connaiſſait d'autres plaiſirs que d'aller au fonds des forêts attaquer, une flêche en main, les ours, les ſangliers & les animaux féroces.

Il revenait de la chaſſe un jour. Son cheval bondiſſait ſous lui & faiſait retentir au loin la terre. Au bruit qu'elle entend, Dane, fille du Roi, & la premiere entre les beautés de Thebes, s'avance vers les fenêtres de ſa tour. Elle regarde & voit paraître le jeune chaſſeur avec ces couleurs animées, avec ce maintien noble & fier, & cet air de courage qui ajoutait encore à ſa

beauté. Plus elle le considere, plus il lui plaît. Ses yeux ne peuvent le quitter, & elle-même s'étonne du plaisir qu'elle y trouve. Amour en ce moment la guettait du haut du ciel ; il lui lance une flêche qui la fait tressaillir. Elle se croit blessée, elle met la main sur son cœur ; hélas ! la plaie était au-dedans.

Triste & pensive elle se retire pour soupirer. Tout son corps frissonne. Elle se sent brûler, & ses tourmens sont tels qu'en peu d'heures son visage a déjà pâli. La nuit qui survient ne la soulage point, parce que toujours elle songe à Narcisse. Dans l'espoir que le sommeil en effacera l'image, elle se couche ; mais Amour ne la laisse point reposer. Envain elle cherche une situation qui la calme ; toutes lui sont également insupportables, toutes ne font qu'augmenter son mal-aise & accroître encore l'agitation de son sang. « Qui » trouble ainsi mon repos, s'écrie-t-elle ? » D'où viennent ces tressaillissemens, ces » palpitations involontaires ? Un feu in- » térieur me dévore, je sens ma raison » se troubler, je ne me connais plus.

» Pourquoi m'occuper ſans ceſſe d'un hom-
» me qui fait mon tourment ? Eh ! que
» m'importe qu'il ſoit beau, s'il n'a point
» la bonté. Peut-être avec tant de charmes
» eſt-il trompeur ou perfide. Mais non,
» la Nature a pris trop de plaiſir à le for-
» mer pour ne lui avoir pas donné toutes
» les vertus. . . . Dane ! qu'as-tu dit ?
» Après avoir été ſi long-tems eſtimable,
» veux-tu donc enfin te faire mépriſer ?
» Quoi un inconnu te plaît ? . . . oui, il me
» plaît plus que tout ce que j'aime au
» monde ; & à qui, grand Dieu ! ne plai-
» rait-il pas ? Sa beauté, ſa grace char-
» mante m'ont ravie ; & ſans lui il m'eſt
» impoſſible de vivre. Mais hélas ! peut-il
» être à moi ? mon pere me l'accordera-
» t-il ? . . . Ah ! c'en eſt fait ; je ſuis née
» malheureuſe, il me faut mourir ».

Ainſi ſe paſſa la nuit à pleurer & à gé-
mir, juſqu'à ce que les vents frais du
matin vinrent calmer un peu cette dou-
loureuſe angoiſſe. Epuiſée d'accablement
& de fatigue l'infortunée Princeſſe s'aſ-
ſoupit ; mais l'image de Narciſſe la pour-
ſuivit juſques pendant ſon ſommeil ; &

bientôt elle se réveilla plus agitée encore qu'auparavant.

Déjà le soleil commençait à luire. Dané hors d'elle-même va s'appuyer sur sa fenêtre, dans l'espérance qu'elle pourra revoir peut-être le beau chasseur qui l'embrase. En effet c'était l'heure à laquelle il se rendait dans la forêt. Elle l'apperçoit au loin, & soudain un cri de joie lui échappe. A mesure qu'il approche, son cœur semble s'épanouir de plaisir ; elle ne peut presque respirer : on eût dit que ses regards dévorans l'attiraient vers la tour & hâtaient ses pas. Elle le voit enfin, & le trouve mille fois plus beau encore que la veille. Mais à peine a-t-elle cessé de le voir, son corps tremble, ses genoux chancellent, elle tombe sans connaissance.

Elle ne se releve que pour maudire son rang & se désespérer. « Hélas ! s'écrie-» t-elle, on m'avait dit que l'amour était » si doux. . . . Quel état affreux ! non, » je ne puis plus le supporter. Je veux » faire instruire ce jeune Thébain du doux » penchant que sa vue m'a inspiré ; ou

» plutôt je veux qu'il vienne pour avoir
» le plaisir de le lui déclarer moi-même.
» Eh ! quel autre que moi, ô ciel ! pour-
» rait lui peindre tout ce que je sens. . . .
» Mais s'il allait rejetter l'offre de mon
» cœur ? Si son indifférence, son orgueil....
» Eh bien, j'irai, oui j'irai sur le chemin
» de la forêt m'offrir à lui, je me jetterai
» à ses pieds, je les baignerai de mes lar-
» mes, je lui peindrai tous les maux qu'il
» me fait souffrir ; & s'il n'a point une
» ame de fer, il en prendra compassion ».

Le lendemain, aux premiers rayons de l'aurore, elle sort du lit ; & sans bruit ouvrant sa chambre, s'échappe par une porte dérobée ; vêtue, pour tout habillement, d'une chemise & d'un simple manteau. Tel est l'amour. Voilà où il a conduit une fille sage & timide. Raison, prudence, respect de son rang & de soi-même, elle a tout oublié ; ce n'est plus qu'une amante désespérée qu'une passion aveugle entraîne hors d'elle-même. Tremblante & sans guide elle s'avance à grands pas vers la forêt. Là elle s'asseoit au pied d'un arbre en attendant l'arrivée du chas-

ſeur, & demande aux Dieux de lui inſpirer des paroles capables de l'attendrir.

Déjà il était en route. Dane entend au loin l'aboi des chiens. Bientôt elle apperçoit les valets; enfin elle le voit lui-même qui les ſuit à une légere diſtance, un trait en main & le carquois ſur l'épaule. Elle vient à lui. Surpris de trouver en ce lieu écarté une auſſi belle perſonne, Narciſſe croit voir une Déeſſe ou Fée, & il deſcend de cheval pour la ſaluer avec reſpect. A cette marque de déférence, la triſte Princeſſe oublie tout-à-coup ce qu'elle s'était propoſé de lui dire; elle n'a plus la force de parler, & ne peut qu'ouvrir les bras & le ſerrer en rougiſſant contre ſon cœur. Il la repouſſe, & demande qui elle eſt. « Je ſuis, répond-elle, une » infortunée qu'Amour a conduite vers » vous, & qui depuis qu'elle vous a vue » déteſte le jour. Mes maux ſont aſſez » grands pour mériter qu'ils vous tou» chent; ſans cet eſpoir je ne vivrais déjà » plus : rendez-moi la vie & le bonheur. » Mais pourquoi détourner vos yeux? » Regardez-moi, je ſuis Dane, la fille

» de votre Roi. Plus d'un Prince m'a de-
» mandé mon cœur, en me disant que
» j'étais belle. Beau jeune-homme, je te
» l'offre à toi tout entier ; permets qu'il
» t'aime, & en retour accorde-moi le tien.
» Ah ! tu ne sais pas quel est le plaisir
» d'aimer ! »

L'inhumain fut insensible à une douleur si touchante. « Si Amour vous fait souffrir, » répondit-il, chassez-le ; moi je ne le » connais point, & puisqu'il cause de pa- » reils tourmens, je ne veux point le » connaître ». A ces mots il s'éloigne. Dane, pour l'arrêter, se jette à ses genoux, elle les arrose de ses larmes, & lui tendant les mains le conjure de l'écouter encore un moment avant de la faire mourir. Tandis qu'elle parle, son manteau s'échappe, & laisse voir à découvert des appas qui eussent fait le bonheur du plus grand Roi de la terre. Mais rien ne touche Narcisse, ni les charmes de cette innocente beauté, ni les larmes que versent ses yeux si tendres, ni même le sang qui coule de ses pieds déchirés par les ronces & les cailloux. Un tyran barbare, une

bête

bête féroce eussent été attendris ; il ne le fut point ; il monta sur son cheval, & disparut.

« Plus d'espoir, s'écria l'infortunée, » plus d'espoir ; il faut mourir. Eh ! qu'ai- » je donc fait pour lui déplaire ! Mais il » me fuit envain, je ne puis l'oublier ; » quels que soient les tourmens qu'il me » cause, je les lui pardonne, & veux tou- » jours l'aimer en dépit de lui-même. » Bientôt peut-être il rougira de tant de » cruauté ; peut-être viendra-t-il à mes » genoux me redemander ce cœur qu'il » a rejetté & qui ne veut jamais être qu'à » lui.... Non, je veux le prévenir & » le fléchir moi-même. Je lui écrirai, » je ferai solliciter sa compassion. Pourra- » t-il résister à mes prieres & à mes lar- » mes ? Il cédera au moins à mes im- » portunités.... Ah ! Dane, Dane, quelle » est ta folie ! Tu te flattes d'amollir un » cœur sans pitié, tu ne veux pas t'apper- » cevoir qu'il te hait.... Dieux de la » mer, de la terre & du ciel, qui avez » aimé ; toi Vénus, toi son fils qui m'as » trahie, soulagez mes maux, & vengez-

» moi de l'ingrat dont l'inſenſibilité va
» me coûter la vie. Qu'il apprenne à
» connaître auſſi ce que c'eſt qu'Amour ;
» qu'à ſon tour il pleure & gémiſſe, &
» qu'il ne puiſſe éprouver aucune conſo-
» lation ».

Dane à ces mots s'enfonça dans la forêt pour retrouver celui qu'elle venait de maudire, & ſans lequel elle ne pouvait plus vivre. Mais les juſtes Dieux exaucerent ſa priere en dépit d'elle, & Amour lui-même jura dans ſa colere qu'avant le coucher du ſoleil elle ſerait vengée.

Narciſſe pendant ce tems pourſuivait un cerf. Vers le milieu du jour, accablé de chaleur & de fatigue, dévoré de ſoif, il s'écarta de ſa troupe pour aller ſe déſaltérer à quelque fontaine. Il en trouve une dont les eaux tranſparentes, entourées d'une herbe fraîche & épaiſſe, coulaient ſur un gravier luiſant. On y deſcendait par un perron de marbre *(a)*. Narciſſe s'approche & veut boire : mais la mort était-là qui l'attendait. En ſe baiſſant il apperçoit dans l'eau ſon image ; & ſes yeux faſcinés par la vengeance des Dieux croient

voir la Nymphe qui préside à la fontaine.

Je supprime la suite de l'aventure dont tout le monde sait le dénouement, & qui, dans l'original, differe peu de l'Auteur latin. Éperdu d'amour pour son ombre, le jeune chasseur s'épuise en larmes & en prieres insensées. Enfin il succombe à la violence des desirs qui le consument, & tombe mourant sur l'herbe.

En ce moment il voit Dane arriver. Amour l'avait conduite à la fontaine. Ce Dieu voulait lui montrer comment était puni l'ingrat pour lequel il l'avait envain enflammée. Narcisse la reconnaît, & veut lui parler; mais la voix lui manque. Il lui tend la main; en levant les yeux vers le ciel, comme pour lui demander pardon & reconnaître la juste punition des Dieux. Dane consternée s'asseoit à ses côtés; elle lui pose la tête sur son sein, le couvre de mille baisers brûlans, le baigne de larmes. Mais c'en est fait, il n'est plus tems, & elle le voit expirer dans ses bras. Alors son désespoir s'exhale en longs cris douloureux. Elle cherche

encore à rappeller son amant à la vie par les caresses les plus douces qu'Amour puisse prodiguer. Mais convaincue enfin qu'il n'est plus d'espérance, furieuse & détestant la vie qu'elle ne conservait que pour aimer Narcisse, elle se jette sur ce corps sans vie ; elle colle sa bouche sur sa bouche, pousse un soupir, & meurt.

Que le Ciel, *ajoute l'Auteur*, préserve d'un sort pareil ceux qui aimeront comme elle. Mais profitez-bien de cet exemple, vous sur-tout qui avez inspiré de l'amour à quelqu'un.

Car
Quar si vous le lessez mourir,
payer
Dieu le vous saura bien mérir.

On trouve dans la Bibliotheque du Théâtre Français, T. 1, pag. 21, *une Moralité à trois personnages, faite exactement d'après le Fabliau. La piece finit, comme celle-ci, par un avis aux filles & aux garçons de ne pas être si cruels quand on les aime.*

NOTE.

(*a, Il trouve une fontaine.....on y descendait par un perron de marbre.*) L'art du jardinage étant très-peu connu au tems des Fabliaux, & les Seigneurs n'ayant pour promenade dans leurs terres que des vergers ou des parcs, on se piquait, quand on y trouvait une fontaine, de l'embellir par une enceinte en maçonnerie, & quelquefois par des degrés de marbre.. Ces dégrés se trouvent très-fréquemment chez les Romanciers. Il en sera mention dans *le Paradis d'Amour*. On verra aussi dans le *Lai de l'Oiselet*, quelle était alors la sorte de beauté propre à ces vergers-jardins.



** DU FABLIER.

Ce morceau est tiré d'une piece fort longue & fort singuliere, intitulée le Castoiement *(les enseignemens)* d'un pere à son fils. *Ces leçons prétendues sont un composé d'Apophtegmes, de Fables, de Bons-mots, d'Historiettes, & même de plusieurs Contes libres; tout cela cousu grossiérement ensemble par des tirades d'une morale fort insipide, & quelquefois très-malhonnête. Aussi Barbazan, qui l'a fait imprimer, n'a-t-il osé donner que des extraits de ces moralités. Je ferai connaître tous ceux des Contes qui en vaudront la peine; ils seront marqués en titre, comme celui-ci, d'un double astérique. Au reste, cette maniere d'enseigner par Apologues, ce mélange de préceptes & de Contes, entierement dans le goût oriental, me feraient presque croire que le* Castoiement *est un de ces Ouvrages dont nous sommes redevables aux Sarrasins, & qui ont été traduits de l'Arabe. Qu'on fasse attention aux Fabliaux qui en seront tirés, à mesure qu'ils se présenteront; & je suis persuadé qu'on reconnaîtra dans la plupart une forte teinte du génie asiatique.*

Un Roi avait un Conteur de Fabliaux qui l'amusait beaucoup (*a*). Un soir qu'il était au lit, il le fit venir, & lui demanda

un Conte. Celui-ci qui mourait d'envie de dormir, fit tous ſes efforts pour s'en diſpenſer; mais il eut beau faire, il fallut obéir. Il prit donc ſon parti, & commença ainſi.

« Sire, il y avait un homme qui avait » cent ſous d'or; & avec ſon argent il » voulut acheter des moutons; & chaque » mouton lui coûta ſix deniers; & il en » eut deux cens; & il s'en revint à ſon » village avec ſes deux cens moutons; » & il les chaſſait devant lui. Mais en » revenant il trouva que la riviere était » débordée; car il avait beaucoup plû; » & les eaux s'étaient répandues dans la » campagne; & il n'y avait point de pont; » & il ne ſavait comment paſſer avec ſes » moutons. Enfin, à force de chercher, » il trouva un bateau; mais ce bateau » était ſi petit, ſi petit qu'il ne pouvait » y paſſer que deux moutons à la fois ».

Alors le Conteur ſe tut. « Eh bien, » quand il eut paſſé ces deux-là, dit le » Roi, que fit-il? — Sire, vous ſavez » que la riviere eſt large, le bateau fort » petit, & qu'il y a deux cens moutons,

» Il leur faut du tems, dormons un peu
» tandis qu'ils passent; demain je vous
» conterai ce qu'ils devinrent ».

Se trouve dans les Cento Novelle antiche, *pag.* 32, *Nov. XXX.*

Dans Dom Quichotte.....

NOTE.

(*a*, *Un Roi avait un Conteur de Fabliaux.*) Les Seigneurs particuliers, peu riches, ne pouvaient jouir des Conteurs, que quand il en passait quelqu'un par leurs Châteaux. Les Rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des Lecteurs; c'était un emploi dans l'état de leur Maison; & l'on chargeait ordinairement ces Conteurs d'égayer le repas. *Pendant le dîner de la Reine il y avait un Prud'homme qui faisoit des Contes* [1]. Philippe-Auguste faisait venir souvent à sa table le poëte Hélinand; & le Roman d'Alexandre de Paris y représente ce Poëte chantant les amours de Jupiter & le combat des Géans. *A son mangier il estoit seul à sa table, & toujours*

[1] *Vie de Charles V*, par Choisy.

y estoit son Médecin, & de ses gens & varlets-de-chambre honnêtes, qui parloient de joyeusetez ou d'histoires anciennes où il prenoit plaisir[a].

[a] Eloge de Charl. VII.



Par Henri d'Andeli.

* LAI D'ARISTOTE.

CELUI qui ſait une Hiſtoriette agréable a tort de la taire ; & ceux qui l'entendent doivent l'écouter avec plaiſir : car ſi le premier a un moyen d'amuſer, les autres ont celui de pouvoir devenir meilleurs. Celle-ci me plut du moment que je l'entendis ; & j'entrepris auſſitôt de la mettre en rime, parce qu'elle eſt jolie, & *ſans villenie.* Un Conte vilain ne doit pas être récité dans les Cours. Je n'en ai jamais fait de cette eſpece ; & jamais on ne m'en verra faire, tant que je vivrai. Ecoutez, Meſſieurs, celui que je vais vous dire ; il eſt inſtructif & plaiſant.

Vous connaiſſez ce Monarque Grec, *qui fut ſi Roi*, cet Alexandre qui renverſa tant d'Empires & fit ſentir ſa colere à tant de Princes. Il avait mis l'Inde ſous ſes pieds & menaçait d'engloutir le reſte de la terre. Tout-à-coup ce torrent fougueux

s'arrêta. Si vous m'en demandez la raiſon, je la ſais, & je vais vous la dire. Amour qui maîtriſe l'univers, Amour qui tout lie & tout ſoumet venait de le faire entrer dans ſes chaînes. Il lui avait trouvé une amie jeune & charmante; & dès ce moment le Damoiſeau avait renoncé aux conquêtes, pour ne plus s'occuper que de ſa Belle. Qu'Amour eſt redoutable & puiſſant, puiſqu'il humilie à ce point les maîtres du monde & qu'il leur fait oublier ainſi le ſoin de leur gloire! Ne les blâmons pas cependant. Ils ſont hommes comme nous, & l'Amour a autant de pouvoir ſur eux que ſur le dernier de leurs ſujets.

Alexandre ne pouvait plus ſe ſéparer de ſa Mie. Bientôt, indignés de ce repos honteux, ſes *Chevaliers* & *Barons* murmurerent; mais aucun d'eux cependant n'était aſſez hardi pour oſer lui porter le mécontentement général. Ariſtote s'en chargea de lui-même. Fier d'un certain aſcendant que lui avaient aquis ſur l'eſprit du Héros l'eſtime & l'habitude, il alla réveiller ce lion endormi; & de ce ton

M 6

de précepteur qu'il n'avait pas encore perdu, il lui représenta fort durement, & la honte de sa conduite & les murmures de sa *Chevalerie*. Alexandre l'écouta sans l'interrompre; & pour toute réponse il s'écria en soupirant : ah! je vois bien qu'ils n'ont pas aimé.

La remontrance néanmoins eut son effet; & quelques efforts qu'il en coûtât au Monarque, il n'osa plus aller chez la belle Indienne. Celle-ci qui l'aimait tendrement & qui croyait avoir perdu son cœur, fut bien affligée de cette absence. Elle pleura, elle gémit; enfin, hors d'état de résister davantage aux inquiétudes de son amour, elle se glissa chez le Prince un soir à la faveur des ténebres; & toute en larmes, lui demanda par quel malheur elle avait donc pu lui déplaire. Alexandre l'embrassa mille fois, en l'assûrant d'une constance éternelle; mais il convint que les remontrances séveres d'Aristote l'avaient à regret séparé d'elle pendant quelque tems. La Belle, irritée contre le pédagogue, jura qu'elle s'en vengerait. Elle pria son amant de se trouver le lendemain matin à

l'une des fenêtres de la tour (*a*), & promit de le lui faire voir dans un tel appareil que le précepteur à son tour aurait besoin d'une leçon.

Le lendemain, dès que le soleil parut, & avant que personne fût levé, elle descendit au verger (*b*); car le desir de la vengeance l'avait éveillée de bonne heure. Une longue chevelure blonde flottait à l'abandon sur ses épaules. Nulle guimpe, nul voile qui cachât sa tête ou son visage; & pour tout vêtement elle portait sur sa chemise un simple bliaud, qu'elle avait laissé entr'ouvert comme pour respirer plus à l'aise. Dans cet ajustement voluptueux, elle vint se promener près de la fenêtre du Philosophe en chantant doucement cet air (*c*).

Enfant j'estais & jeunette,
Quant à l'escole on me mit:
Mais je n'y ai rien appris,
Fors qu'un seul mot d'amourette
Et, nuit & jour, le répete
Depuis qu'ai un bel ami.

Au son de cette voix charmante, Aristote fut ému; il quitta ses livres pour écouter. Bientôt, curieux de voir celle qui

chantait si délicieusement, il se leva sans bruit, & s'approcha de la fenêtre. Là, caché dans l'ombre, il admirait à son aise la jeune Beauté, & enviait en secret le sort du conquérant aimable à qui était réservé tant de bonheur. Elle savait trop bien, la rusée, ce qu'il fallait pour l'attirer dans ses pieges. Elle voulait le frapper d'une flêche dont le coup fût sûr & la blessure incurable. Dans ce dessein, arrachant une branche de mirthe, elle s'amusa à cueillir des fleurs & à les nouer au rameau comme pour s'en faire une couronne *(d)*. Peu-à-peu elle s'avança ainsi de la fenêtre, sans paraître s'en appercevoir. Elle se baissait, se relevait alternativement pour déployer avec plus d'avantage ses graces piquantes; & elle chantait en même tems cette autre chanson :

ici
Ci me tiennent amourettes,
j'aime
Doucette que j'aim.
Ci me tiennent amourettes.
tiens
Où je tieng ma main.

Ariſtote était hors de lui-même. Ses yeux enflammés ſuivaient la Belle dans tous ſes mouvemens. Ils s'enfonçaient avidement ſous ſon bliaud, quand le haſard le faiſait entr'ouvrir ; & comme s'il eût craint de ſe déceler & de la faire fuir, il oſait à peine reſpirer. Cent fois la Raiſon lui conſeilla de retourner à ſes livres ; cent fois elle lui repréſenta ſes rides, ſa tête chauve, ſa peau noire & ſon corps décharné, faits pour éloigner l'eſpérance & effaroucher l'amour. La Raiſon parla envain, il l'obligea de ſe taire.

L'Indienne cependant avait achevé le chapel de fleurs. Elle le poſa ſur ſa tête ; & chantant amoureuſement ce troiſieme air :

> Dans un verger ſur l'herbette nouvelle,
> *penſive*
> Fille à un Roi triſte & matte s'aſſit :
> En ſoupirant elle appelle
> Son doux ami.
> Ah ! Comte Gui,
> Pour votre amour ai perdu joie & ris :

elle paſſa contre la fenêtre ſans affectation. Le Philoſophe qui la guettait la ſaiſit alors

par ſon bliaud, & l'arrêta au paſſage. « Qui me retient, s'écrie-t-elle en ſe » retournant ? — Ma douce dame c'eſt » celui qui ne peut plus vivre ſans vous, » & qui, pour vous plaire, expoſèrait avec » plaiſir *ame & vie, corps & honneur* ». Elle parut ſurpriſe de cet amour que juſques-là on lui avait laiſſé ignorer ; elle s'y montra ſenſible cependant, & avec une rigueur apparente ſe plaignit de la froideur d'Alexandre, devenu, comme tous les amans, ingrat par trop de bontés. Ariſtote, enchanté de cet aveu, & perſuadé ſans doute que le dépit allait lui livrer cette beauté charmante, promit d'employer, pour ramener à ſes pieds l'infidele, tout le pouvoir qu'il avait ſur ſon eſprit ; mais il demandait une récompenſe, & ſans façon il pria la Dame d'entrer chez lui.

C'était-là qu'elle l'attendait. Elle feignit de céder à ſes deſirs ; mais *avant de faire folie*, elle exigea de lui à ſon tour une complaiſance. Depuis long-tems une fantaiſie la tourmentait. Elle mourait d'envie de ſe promener, montée ſur lui ; & ne

doutait pas un inſtant, puiſqu'il avait tant d'amour, qu'il ne s'y prêtât avec plaiſir. Aveuglé par ſa paſſion, le grave Philoſophe conſent à tout. Il ſort dans le verger, ſe courbe vers la terre, & appuyé ſur les mains, préſente le dos. Une ſelle était-là toute prête, on la lui met; on lui paſſe la bride autour du cou; & la Belle, triomphante, s'aſſeoit avec fierté, & ſe promene ainſi ſur l'herbe, chantant à haute voix

mene
Ainſi va celui qu'amour maine.

Alexandre avait été prévenu, comme je vous l'ai dit; il était aux fenêtres de la tour. A ce ſpectacle il ſe prit à rire de toute ſa force. Ariſtote, au bruit, leva la tête; il apperçut le Monarque; & honteux alors de ſa folie, & de la poſture où il ſe trouvait, il convint humblement que le jeune Héros était excuſable de s'être laiſſé enflammer par l'amour, puiſque lui-même, malgré les glaces de l'âge, il n'avait pu s'en défendre.

Cet exemple doit nous apprendre à ne

blâmer ni les amies ni leurs amans : car Amour eſt le maître de tous les hommes.

> *tout* *tout*
> Amour vainc tot, & tot vaincra,
> *comme le*
> Tant com li monde durera (*e*).

Ce Conte eſt vraiſemblablement un de ceux que les Fabliers avaient pris des Arabes. On le trouve dans les mêlanges de littérature orientale [1], *ſous le titre* du Viſir ſellé & bridé. *Toute la différence, c'eſt qu'ici les perſonnages ſont un Sultan, ſon Miniſtre & une Odaliſque. Comme M. de Cardonne n'en a donné qu'un extrait, on ne peut juger ſi les détails ſe reſſemblent ; mais le cannevas eſt le même.*

[1] T. I, p. 16.

Il n'eſt pas aiſé de deviner ce qui a engagé le Fablier à ſubſtituer Ariſtote au Viſir. Il eſt vrai qu'on a prétendu que ce Philoſophe ayant épouſé la niece (d'autres diſent la fille ou la petite-fille) d'Hermias ſon ami, il en devint ſi éperduement amoureux, qu'il alla juſqu'à lui offrir des ſacrifices. Peut-être notre Poëte aura-t-il lu par hazard cette ſcandaleuſe anecdote, & cru que l'homme accuſé d'un pareil trait de folie pourait bien être ſuppoſé capa-

ble d'en faire un autre moins sérieux. Peut-être aussi n'a-t-il choisi Aristote que parce que c'était de son tems le Dieu des Universités & des écoles d'Europe. Au reste le Fabliau qui va suivre fera voir que l'histoire & la critique qu'elle exige, étaient pour nos Poëtes des choses fort indifférentes, & qu'ils ne cherchaient souvent qu'un nom célebre auquel ils pussent coudre les extravagances de leur imagination.

Le Conte d'Aristote a fait quelque fortune. Æneas Sylvius Picolomini (depuis Pape sous le nom de Pie II,) dans son Roman latin des Amours d'Euriale & de Lucrece *le cite comme un exemple du pouvoir de l'amour.*

Il se trouve dans la Bibliotheque amusante & instructive, *tom. 2, pag. 25.*

Et dans les Historiettes *ou* Nouvelles en vers, par M. Imbert, *p. 87.*

Spranger, Peintre de l'Empereur Rodolphe II, en a fait, au commencement du siecle dernier, un tableau que Sadeler a gravé. Le vieil amoureux est représenté marchant à quatre pattes, avec le mors en bouche, & portant sur son dos la Dame, qui d'une main tient la bride & de l'autre un fouet. Mais elle est entièrement nue; façon fort singuliere de se promener

On a fait différentes copies de l'estampe de Sadeler. Les Marchands lui ont donné le nom du Philosophe. *Celui chez qui j'ai été les voir m'a dit savamment que c'était l'histoire de Socrate & de Xantippe sa femme.*

Un Amateur m'a assuré avoir vu à Paris, il y a plusieurs années, un grouppe en marbre représentant le même sujet. Il appartenait alors à M. le Marquis de Vence. Dans l'Œuvre de Fr. Van Bossuit (mort en 1692) on trouve aussi ce sujet imité. C'est une Vénus toute nue, montée sur le Dieu Pan que l'Amour tire par un licou.

Enfin on a mis, il y a trois ans, le Conte d'Aristote en Comédie, sous le titre du Tribunal Domestique. *Un Vénitien, las des intrigues & de la coquetterie de sa femme, veut faire revivre une ancienne loi de Rome, qui permettait aux maris de juger les leurs; & dans ce dessein il convoque la famille de l'accusée. Mais une suivante, de concert avec sa Maîtresse qu'elle a prévenue, dérange ce projet. Le Vénitien s'était épris pour elle; il lui demande d'être son* Favori. *Ce mot rappelle à la soubrette un chien qui se nommait ainsi, & qu'elle dit avoir perdu. Elle exige de l'époux qu'il le remplace; lui attache au cou un ruban couleur de rose, le fait sauter, jap-*

per, &c. Le dénouement se devine sans peine.

On a fait aussi de notre Conte, depuis la publication des Fabliaux, un Opéra-comique, intitulé *Aristote amoureux ou le Philosophe bridé;* qui a été joué sur le théâtre de la Comédie Italienne. Au lieu de se faire porter par Aristote, Orphale (c'est le nom de la maîtresse d'Alexandre) se fait traîner par lui dans un char auquel elle l'attele.

Je ne cite point l'imitation du Philosophe *des* Contes Moraux, *parce qu'il est inutile d'indiquer les ouvrages connus de tout le monde.*

NOTES.

(*a*, *Elle pria son amant de se trouver le lendemain matin à l'un des fenêtres de la tour.*) Le Comte de Caylus, dans l'extrait qu'il a donné de ce Fabliau [*], dit que la Maîtresse d'Alexandre fait prendre au Monarque le déguisement d'Abbé. Cette mascarade inutile ne se trouve ni dans l'édition qu'a donnée du Fabliau Barbasan, d'après le manuscrit cité par M. de Caylus; ni dans deux autres versions un peu différentes de celle-ci, que j'ai entre les mains, & d'après lesquelles cet extrait est fait.

[*] *Mém. de l'Ac. des Bell. Let. T. XX.*

(*b, Elle descendit au verger.*) On ne doit pas s'attendre à trouver le costume bien régulièrement observé dans nos Poëtes. Parfaitement ignorans pour la plupart, ils n'avaient que de l'esprit naturel & de l'imagination. Celui-ci donne à Alexandre des Chevaliers & des Barons, une tour, un verger; en un mot, tout ce qu'il voyait sous ses yeux chez les Princes de son siecle. Aussi peu instruit sur l'art des bienséances, il fait du Conquérant de l'Asie un écolier timide, & de l'instituteur du Lycée un pédant aigre & grossier. Cependant son stile en plusieurs endroits a quelque sorte d'emphase; on peut en juger par la traduction, où j'ai tâché de lui conserver ce caractere.

(*c, Enfant j'estois & jeunette.*] Cette Chanson n'est pas celle de l'original. Celle-ci ne m'ayant point paru digne d'être copiée, j'en ai substitué une autre, prise, avec quelques légers changemens, dans les Poésies manuscrites d'Eustache Deschamps. J'ai aussi changé quelques mots à la troisieme, qui va suivre, & qui n'était pas intelligible.

(*d, Elle s'amusa à cueillir des fleurs pour s'en faire une couronne.*) Cette couronne dans l'original est appellée *Capiel de Fleurs.* On nommait *capiel*, *capel*, *chapel*, ce qui se mettait, soit comme coëffure, soit comme

ornement sur la tête (*caput*). Pour les Chevaliers & Grands-Seigneurs titrés, c'était un cercle d'or enrichi de pierreries ; & telle est l'origine des couronnes dont on timbre aujourd'hui les Armoiries. Joinville dit que le Roi de Navarre, à la Cour-Pléniere de Saumur, *mangea avec un chapel d'or fin sur la tête.* Dans l'*inventaire de Charles V*, on trouve parmi ses joyaux dix chapels ; & il est dit de combien de pierreries ils étaient composés. Les Dames en portaient d'argent comme une parure. Le Roi Jean, dans une fête, en donna un de cette sorte au Roi des Ménétriers.

On en faisait de fleurs pour les épousées, le jour de leurs nôces ; & pour les confrairies dans les grandes cérémonies d'église. Cette derniere coutume subsiste encore, comme chacun sait. Quand Charles VIII fit son entrée dans Naples, les Dames de la ville lui mirent sur la tête un *chapel de violettes.* Souvent dans les festins les convives en portaient à la maniere des Anciens. Quelquefois même on en ornait, comme eux, les flacons & les verres. Un des droits du Connétable était de servir le Roi à table avec un chapel de fleurs sur la tête & une verge blanche à la main. En un mot, ces couronnes étaient d'un usage si général qu'à Paris ce fut une profession d'en

faire & d'en vendre; & de-là vient le nom de *Chapeliers*, porté aujourd'hui par les Marchands de coëffures de feutre. Comme les chapels les plus communs étaient ceux de roses, les *Chapeliers* avaient le privilege d'élever des rosiers chez eux [1]. Tout ceci, pour le dire en passant, explique pourquoi parmi les anciens droits seigneuraux on trouve si souvent des redevances de roses. Les Marchandes de fleurs artificielles, dans leurs Statuts faits en 1736, sont encore qualifiées *Chapelieres en Fleurs*.

[1] *Bruss. Tr. des Fiefs*, t. 2, pag. 746.

J'ai trouvé dans un manuscrit une piece, dont je ne fais ici mention que parce qu'elle rappelle la *guirlande* tant vantée *de Julie*. (Il n'est personne qui ne connaisse cette galanterie que fit le Duc de Montausier à Julie d'Angennes de Rambouillet, depuis son épouse; galanterie qu'on nomma *Guirlande*, parce qu'elle était composée d'une suite de fleurs peintes en miniature, avec des vers composés par les beaux-esprits du tems.) La piece de notre vieux Poëte est intitulée *le Capiel aux sept Fleurs*. Il dit qu'une Pucelle lui demanda un don, & que ce don était de faire à la fillette un chapel de fleurs. Il en choisit sept qui, chacune par leurs qualités, désignent les vertus qu'une Demoiselle doit avoir. Les sept fleurs

sont

sont le lis, la violette, le souci, la persille, la consoude, la rose & l'ancholie. Le lis par sa blancheur marque la pureté; la violette avertit d'être humble & retirée, &c. &c. Les vers de la *Guirlande*, au lieu d'être une leçon comme ici, étaient un compliment pour Mademoiselle de Rambouillet; mais au fonds l'idée est la même.

En 1620, il y avait eu à la Cour de Savoie un carrousel, appellé *le Jugement de Flore*, dans lequel les différentes fleurs s'étaient disputé l'honneur de couronner la Princesse de Piémont. Chaque fleur fut représentée par un Chevalier avec une devise analogue[1].

[1] *Ménétr.* des *Tourn.* t. 2. pag. 239.

Il sera parlé ailleurs des *chapels* qui étaient coëffure.

(*e*, *Amour vainc tot & tot vaincra, tant com li monde durera.*) Si l'on veut se rappeller ce qui a été dit plus haut des préjugés de ces siecles sur l'amour, on ne sera pas étonné de voir ici le Poëte, après avoir annoncé son Fabliau comme chaste, comme instructif & propre à rendre plus sage & meilleur, débiter ensuite toute cette morale érotique; & d'un sujet fait pour inspirer la crainte d'une passion dangereuse, tirer précisément des principes contraires. C'est que l'amour, encore une fois, (& je me vois forcé de le répéter à chaque

page,) c'est que l'amour loin d'être une faiblesse, était censé une vertu & une qualité nécessaire, parce que c'était lui qui faisait entreprendre les grandes choses. Chez les Romanciers du tems les héros ont tous une *amie;* & on y voit les jeunes Chevaliers gémir de n'avoir pas encore *fait prouesse pour être dignes d'aimer & d'être aimés*[1]. Les faveurs, ou l'amour d'une Belle, y sont souvent la récompense, & presque toujours sont le motif d'une action éclatante. Le Fabliau de la *Chemise* en a offert un exemple. Celui du *Revenant* en offrira bientôt un autre. Dans un Conte, que je supprimerai parce qu'il ne contient qu'une belle répartie, on reproche à une femme d'avoir pour amant un Chevalier fort laid; il est si brave, répond-elle, que je n'ai pas regardé son visage: (réponse absolument la même que celle de Louis XIV à la Duchesse de Bourgogne, qui se moquait d'un Officier hideux par sa laideur: Madame, il est à mes yeux un des plus beaux du Royaume, car c'est un des plus braves.)

[1] *Rom. de Cleriadus.*

Sans aimer, nul ne peut à grant honneur venir:
Si doist estre amoureux qui grant veult devenir.

Voilà les maximes que prêchaient les Poëtes; & l'on avouera que, considérée ainsi,

une passion qui enfantait les héros, quoique souvent par la faiblesse humaine elle dégénérât en libertinage, dans ses principes cependant était infiniment estimable. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'elle s'était en quelque sorte incorporée avec la Religion du tems. Devoirs envers Dieu, devoirs envers les Dames, tel était à-peu-près le catéchisme qu'on enseignait[1] à la jeune Noblesse. *Il aimait l'honneur sur-tout; bien regardait aussi les bonnes mœurs dont il était plein, & fut un Chevalier fort amoureux, premiérement envers Dieu, après envers toutes Dames & Demoiselles; & a usé tout son tems*[2].

[1] *Mém. sur l'An. Chev.*

[2] *Vie de Louis III, Duc de Bourbon*, p. 3.



HIPPOCRATE.

L'Auteur dit qu'Hippocrate, avant d'avoir cette réputation célebre qui l'immortalisa depuis, étant venu à Rome sous l'Empire d'Auguste, il trouva, à son arrivée, la ville en deuil pour le neveu de l'Empereur qui venait de mourir; mais que, s'étant fait aussi-tôt conduire au palais, il versa dans la bouche du mort le suc de quelques plantes, & le rendit ainsi à la vie. Le Poëte ajoute qu'Auguste, par reconnaissance, fit faire deux statues, dont l'une représentait son neveu, l'autre le Médecin, & qu'il les plaça toutes deux sur une des portes de la ville, avec une inscription qui annonçait qu'Hippocrate, par son savoir divin, avait fait revivre le Prince mort.

Il y avait déjà quelques mois que le Médecin vivait à Rome, accueilli par l'Empereur comme il devait l'être après un pareil service, & adoré presque du peuple comme un Dieu; quand une femme

parut qui tout-à-coup changea en risées tous ces hommages. Elle était Gauloise, d'une naissance illustre & d'une rare beauté. Auguste qui cherchait à la traiter avec distinction lui avait donné, pour la servir, des dames & des demoiselles ; & pour logement, une de ses maisons ayant une tour *(a)*. Comme elle voulait connaître les beautés de la ville, & que les premiers momens de son séjour furent employés à la parcourir, elle apperçut les deux statues, & demanda pourquoi & à quelle occasion elles avaient été dressées. On le lui expliqua ; mais à peine lui eut-on lu l'inscription, qu'avec de grands éclats de rire elle répondit : « J'ignorais que » Rome en ce moment possédât un Dieu, » & je m'étonne après cela d'y voir mourir » encore. Eh bien, que pendant un jour » seulement on me livre cette petite divi- » nité, & je réponds moi sur ma tête d'en » faire le plus sot des humains ».

On ne manqua pas, selon l'usage, de rapporter ce discours à Hippocrate. La curiosité & l'amour-propre du médecin en furent piqués. Il voulut connaître cette

femme ſinguliere, qui annonçait avec tant d'aſſûrance le pouvoir de ſa beauté, & chercha l'occaſion de la voir. Mais ce fut pour ſon malheur ; & ce qu'elle avait promis ne ſe vérifia que trop : car elle était ſi belle, elle déploya dans la converſation tant de graces & d'enjouement, elle lui plut tant enfin, que, malgré toute la défiance dont il était armé, il ne put ſe défendre de l'aimer. Bientôt cette paſſion devint ſi forte que, perdant la raiſon & le repos, il tomba malade. L'Empereur alors vint le viſiter. Les Dames y allerent après l'Empereur, & l'étrangere ſuivit leur exemple. Mais celle-ci dont l'œil pénétrant avait deviné cette maladie, eut ſoin de choiſir un moment où elle ſerait ſeule ; & du ton de l'amitié, elle fit d'abord au Médecin quelques queſtions ſur ſon état. Lui qui ſe trouvait trop heureux de pouvoir librement en découvrir la cauſe, l'avoua ſans détour, & confeſſa naïvement à la Dame qu'il mourait d'amour pour elle.

C'était-là ce qu'elle voulait. Elle affecta donc quelque ſorte d'attendriſſement ſur

ses maux, & avec l'apparence de la bonne-foi lui parla ainsi : « Je m'exposerais à » bien des reproches sans doute, & je » m'en ferais à moi-même bien d'autres » encore, si, pouvant sauver un homme » de votre mérite, j'allais causer son tré- » pas. Mais quand vous m'auriez inspiré » tout l'amour que vous ressentez pour » moi, je vous le demande à vous-même ; » dans la situation où je me trouve, & » avec la quantité d'yeux qui m'observent, » m'est-il possible de vous en donner des » preuves ? Daignez donc pour le moment » vous contenter de mes regrets ; & avec » l'assûrance du desir que j'ai de conser- » ver vos jours, recevez celle que je vous » donne encore d'agréer d'avance tous les » moyens que m'en fournira votre ten- » dresse ». Elle sortit après ces paroles, comme si elle eût rougi de les avoir laissé échapper. Pour Hippocrate, elles lui rendirent l'espérance & la santé, & bientôt il fut en état de reparaître au palais, & de recommencer sa cour auprès de la belle Gauloise.

« Eh bien! lui dit-elle la premiere fois

» qu'elle le revit, vous êtes-vous occupé
» des moyens de nous rapprocher ? Avez-
» vous trouvé quelque expédient ? Où en
» sommes-nous ? „ Il répondit tristement
que le jour & la nuit il y avait songé ;
mais jusqu'à ce moment c'était sans succès.
« Rendez-moi donc graces, reprit-elle ;
„ car si je n'ai pas mis plus d'ardeur que
„ vous dans mes recherches, au moins
„ ai-je eu plus de bonheur. Vous connais-
„ sez la tour que j'habite. Trouvez-vous
„ vers le milieu de la nuit sous ses murs,
„ avec une corbeille capable de vous con-
„ tenir. Moi, de mon côté, pendant que
„ mes femmes dormiront, je viendrai
„ avec ma cousine, que j'ai su mettre dans
„ nos intérêts, vous descendre une corde
„ à laquelle vous attacherez le panier.
„ Dès que vous y serez entré, nous vous
„ enleverons ; & ce sera alors que sans
„ inquiétude & sans crainte j'espere vous
„ donner des marques de ma tendresse „.
Hippocrate était tellement aveuglé par sa passion, que ce piege grossier lui parut le plus adroit des stratagêmes. Il se confondit en remerciemens, & sortit aussi-

tôt pour aller acheter ſa corbeille, attendant avec une impatience extravagante le moment de la nuit. Enfin, quand il croit tout le monde endormi, il ſe rend au pied de la tour avec ſon panier, & y trouve, jugez quelle joie! la corde qui pendait déjà. Il y attache à la hâte la corbeille, s'y place, & donne le ſignal qu'on peut tirer. On tire en effet. Mais quand il eſt à une certaine hauteur, la Dame accroche la corde, elle le laiſſe ſuſpendu, & ſe retire en lui ſouhaitant un ſommeil tranquille & des rêves agréables.

Or, vous ſaurez qu'il y avait alors à Rome une coutume particuliere; c'eſt que pour certains crimes qui ne méritaient pas la mort, les coupables étaient ſuſpendus ainſi toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raiſon *la Corbeille aux Jugés (b)*.

Quand Hippocrate ſe vit pris au piege, il ſe déſeſpéra, & maudit mille fois l'amour & les femmes; mais il était trop tard, il lui fallut paſſer la nuit dans cette ſituation. Le jour ne parut que pour faire éclater ſa honte. Envain il ſe cachait le

visage avec les mains, tout le monde le reconnut : on s'approcha de lui, & pendant tout le jour il fut exposé aux quolibets & aux huées de la populace. Les gardes de la tour, qui le supposaient-là par ordre de l'Empereur, n'avaient garde de l'en tirer. Le soir heureusement, Auguste revenant de la chasse, & surpris de voir quelqu'un dans la corbeille, sans son ordre, demanda qui c'était. On lui nomma Hippocrate ; & il ordonna aussi-tôt qu'on le fît descendre, annonçant en colere qu'il le vengerait avec éclat. Mais quand il sut comment & pourquoi le Médecin se trouvait ainsi bafoué, il ne fit qu'en rire ; & pendant long-tems tous ses *Barons* en plaisanterent avec lui.

J'ai trouvé cette aventure, mise en épisode ; dans un manuscrit du Roman de Lancelot, en prose. Elle se trouve aussi dans les Faits Merveilleux de Virgile. *Mais ce Virgile à qui elle est attribuée, & qui dans ce livre est supposé un grand sorcier, trouve bientôt le moyen de s'en venger cruellement.*

Dans les Contes Tartares de Gueulette,

le Médecin qu'on joue est surpris par le pere, qu'on a mis du complot; on le lie dans une chambre & on le garde à vue. Il cherche à séduire ses gardes qui feignent de se laisser gagner; se sert de ses cordes pour s'échapper, & descend par la fenêtre dans la rue; mais à une certaine distance il tombe dans un filet, où il reste exposé à la risée publique.

Le P. Montfaucon, dans son Antiquité expliquée [1], *traitant de ce qui regarde les tablettes des Anciens, en donne une en ivoire, appartenant à l'Abbaye de S. Germain des Prés, & dont les deux couvertures* ont, *dit-il*, des bas-reliefs d'un goût barbare. *Cette tablette n'est point ancienne; elle ne remonte qu'au tems des Fabliaux, puisque de ses quatre bas-reliefs il y en a deux qui ont pour sujet les deux derniers contes,* Hippocrate & Aristote.

[1] *T. 3. 3e Part. p. 356.*

Dans l'un on voit Hippocrate en chaperon, suspendu dans une corbeille. La dame Gauloise & sa cousine sont au haut de la tour; & au bas, l'Empereur donne des ordres à deux Officiers pour délivrer le Médecin.

L'autre fait voir Aristote, aussi en chaperon, marchant à quatre pattes & portant sur son dos la Maîtresse d'Alexandre armée d'un fouet, tandis que le Monarque, accom-

pagné d'un Courtisan, regarde ce spectacle du haut d'une tour.

Il est probable que les deux autres bas-reliefs de la tablette représentent aussi quelque Fabliau; mais, ou ces Contes ne nous sont pas parvenus, ou les sujets en sont moins aisés à reconnaître, car je n'ai pu les deviner.

NOTES.

(a, *Lui avait donné pour logement une de ses maisons ayant une tour.*] Ici l'Auteur prête à l'ancienne Rome un usage fort commun de son tems; & j'ai déjà prévenu que quand il s'agit de costume, nos Poëtes ne connaissent que celui de leur siecle & de leur pays.

On a vu de même ci-dessus dans le *Lai de Narcisse* le Fablier faire habiter une tour à son Héroïne.

Les tours, inventées dans l'origine pour la défense & la sûreté des villes, avaient été adoptées par nos Monarques pour celle de leurs palais & châteaux. Ils en firent même un droit Royal qu'ils se réserverent exclusivement, & dont ils étaient si jaloux qu'ils le refusaient souvent aux plus Grands-Seigneurs. On a l'e-

xemple

xemple de Philippe-Auguste qui en 1216, défendit à la Comtesse de Troyes d'en élever aucune, quoiqu'elle se dît menacée d'un siege. Comme naturellement on aime à faire parade de ce qu'on a seul le droit de posséder, les Rois firent de ce signe de domination un ornement qu'ils employerent par-tout, non-seulement sur les murs d'enceinte, mais encore dans la construction même de leurs châteaux. Le Louvre seul en avait quinze; & le *Palais*, outre toutes celles qui subsistent, douze à quinze autres que le tems, les incendies & divers autres événemens ont détruites. C'était dans ces tours que logeaient les Officiers du Prince. Pour lui, il habitait la plus considérable, celle du milieu, qu'on appellait pour cette raison la *grosse Tour*. Celle-ci, qui ordinairement (comme on peut le voir encore au château de Vincennes,) en portait une autre plus petite qu'on nommait *Donjon*, annonçait la Justice Royale; & c'était-là que les grands Vassaux du Prince ou de la Couronne étaient tenus de venir rendre leur hommage. La plupart des terres titrées, un peu considérables, relevent de la grosse Tour du Louvre, ou de celle du Châtelet; & aujourd'hui même, quand le Roi crée un grand fief, il le fait relever de la premiere, quoique

ce ne soit plus qu'un nom. Froissard [a] faisant la description d'un spectacle à machines, donné en 1389 au Palais pour le mariage d'Isabeau de Baviere, dit qu'il y avait un château en charpente avec une tour à chacun de ses angles pour représenter Troie; & une tour plus petite dans le milieu, qui représentait le château de Priam.

[a] Liv. 4, p. 5.

Les Rois dans différens tems s'étant beaucoup relâchés sur le droit de bâtir des tours, tout le monde voulut en avoir, jusqu'aux Eglises & aux Maisons Religieuses. Que ceux qui habitent Paris se rappellent celles de Saint Paul, de Saint Etienne-du-Mont, de l'Abbaye de Saint Germain, du Temple, &c. Ce fut la même chose par-tout pour les particuliers nobles. Quand Louis VIII prit Avignon, il en fit abattre les murailles avec trois cens maisons flanquées de tours [b]. Guil. le Breton met au nombre des choses qui avaient ennorgueilli la ville de Gand, ces sortes de maisons.

[b] Monu, de la Mon. Fr.

. . . Communia Gandaviorum
Turritis domibus, gazis & gente superba.

En Italie, c'était tellement une preuve de noblesse que dans un acte public, lorsqu'on avait spécifié tous les titres d'un gentil-homme, on ajoutait, *& il a une tour* [c]. Castruccio

[c] Ménét. de la Nobl.

Castracani en fit abattre trois cens dans Luques ; & le fameux Juif Benjamin de Tudéle, parlant de Pise dans la Relation de son voyage, dit que cette ville en avait près de dix mille*. Ce serait là beaucoup de tours : mais enfin, il résulte de tout ceci que c'était un des ornemens qu'employait alors l'architecture, & la maniere ordinaire de se loger pour quiconque possédait un fief. Ainsi, quand on lit dans les Histoires du tems que tel ou tel personnage fut mis dans une tour, il ne faut pas toujours se former l'idée de cachot & de bastille ; cela veut dire souvent que le coupable fut gardé à vue dans un des appartemens du Palais. Ce n'est pas néanmoins qu'on n'y pût emprisonner. Il y avait ordinairement une des tours qui servait de prison ; on en verra la preuve dans le Fabliau d'*Aucassin*.

* *Murat. Antiq. Med. Æv. t. 2, p. 495.*

(*b*, *Les coupables étaient suspendus toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raison la Corbeille aux Jugés.*) Je ne fais pas de remarque sur ce supplice de la corbeille, sur cet Hippocrate contemporain d'Auguste, sur son voyage à Rome, &c. J'ai déjà demandé grace pour les Fabliers sur la Chronologie & l'Histoire. Il y a cependant dans tout ceci quelques vérités historiques. Un Médecin, nommé Musa, avait guéri Au-

gufte d'une maladie ; & par reconnaiffance on lui avait élevé une ftatue à côté de celle d'Efculape ; mais quelque tems après ayant caufé la mort du jeune Marcellus, neveu de l'Empereur, la ftatue fut brifée.



☞ * DU CURÉ QUI MANGEA DES MÛRES.

Par Guérin.

Ce Conte, renouvellé de nos jours, comme beaucoup d'autres de ce recueil, est du nombre des mille & une sottises attribuées aux Beaunois. Dans la version du manuscrit de Saint-Germain, qui est celle qu'a imprimée Barbasan, l'Auteur se nomme; dans celle du manuscrit de Berne il ne le fait pas; & celle-ci a encore bien d'autres différences. Je les ai fondues toutes deux ensemble pour faire cet extrait.

DUSSIEZ-VOUS prendre de l'humeur & vous fâcher, vous ne m'échapperez pas; & sans obtenir ni terme ni répit, il faudra que vous écoutiez cette histoire de Guérin sur un certain Curé qui allait au marché.

Afin d'arriver de bonne heure, il avait fait seller sa jument de grand matin; & même, pour ne point perdre de tems, il

avait remis à dire en route ses patenôtres. Déjà il n'était plus qu'à une légere distance de la ville : mais par hasard il apperçut, un peu à l'écart du chemin, un mûrier garni de mûres bien appétissantes & bien noires ; & il ne put résister à l'envie d'en manger.

La chose n'était pas aisée. Le mûrier se trouvait embarrassé tout-au-tour par beaucoup de ronces & d'épines. D'ailleurs les branches étaient trop hautes pour pouvoir y atteindre. Le prêtre fit donc avancer sa jument dans les broussailles ; il monta sur la selle ; & d'une main se tenant aux branches, de l'autre il cueillit des mûres qu'il trouva délicieuses. L'animal ne remuait non plus qu'un rocher ; & son maître qui pendant ce tems mangeait toujours, admirait sa tranquillité.

Cela lui fit faire une réflexion. « Par-„ bleu, dit-il, celui qui dans ce moment „ viendrait dire *hu*, m'attraperait bien „. Or, tout en faisant sa remarque, il prononça le mot d'un ton si haut que la bête à l'instant partit comme un trait, & jetta mon homme au milieu des ronces.

Il y demeura pris & étendu sans pouvoir se débarrasser. Le pis de l'aventure, c'est que fort mal à l'aise sur ce lit, comme vous pouvez l'imaginer, piqué par-tout, déchiré, & tout en sang, il lui fallut pourtant passer là le jour & la nuit.

La jument était revenue chez son maître. La selle tournée, la bride traînante firent soupçonner qu'il était tombé. On le crut mort. Sa *femme (a)* alors de se pâmer, les domestiques de jetter les hauts cris, & tout le monde de courir sur la route pour le retrouver. Le reste de la journée & la nuit entiere furent employés à cette quête. Au point du jour enfin, à force de chercher, un valet s'approcha du mûrier. Le Prêtre entendant du bruit appella aussitôt à son secours : au nom de Dieu, dit-il, sauvez-moi la vie. Le valet reconnut la voix de son maître; & surpris de le voir là, il lui demanda par quel hasard il s'y trouvait. " Par ma „ gourmandise & mon étourderie, ré- „ pondit le Curé; mais tâche de m'en „ tirer „. On y réussit, quoiqu'avec bien de la peine; & on le ramena chez lui,

où il fallut le mettre au lit, tout égratigné & à demi-mort.

Se trouve dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *tom. I, pag. 164.*

Il a été mis en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a*, *Sa femme* . . . .) On verra plus d'une fois dans les Fabliaux, de ces *femmes* de Prêtres; & les Historiens du tems ne confirment que trop les satyres des Poëtes, leurs contemporains, sur les mœurs désordonnées du Clergé. D'un autre côté, il ne ferait pas impossible qu'il ne fût ici question d'une véritable épouse. Au commencement du siecle précédent, un Concile de Reims avait excommunié tous les Ecclésiastiques mariés, défendu d'entendre leur messe, & déclaré leurs enfans bâtards & leurs bénéfices vacans, avec permission aux Seigneurs de réduire ces enfans en servitude ou de les vendre. La sévérité que le Concile employa pour remédier au *désordre*, (je me sers de l'expression des Auteurs ecclésiastiques,) prouve combien il

était commun ; & l'on ne sera pas étonné qu'il ait pu subsister encore au siecle suivant. L'Abbé de Longuerue, dans l'*Ana*, qui porte son nom, dit qu'en 1204 beaucoup d'Evêques de Normandie étaient mariés *.

« En 1229, dit l'Abbé Vély, les Prélats » Anglais s'assemblerent à Londres pour trou- » ver le moyen de réduire les Prêtres à la » continence. Ceux-ci fournirent au Roi de » grosses sommes ; il protégea le scandale, » & leur laissa leurs femmes. En Biscaye on » alla jusqu'à ne point recevoir ceux qui » n'avaient pas de *commeres ;* c'était une » caution pour la tranquillité des maris. En- » fin, ajoute l'Historien, tous les foudres de » l'Eglise ayant été inutiles, on n'imagina » en France d'autre moyen que de les assu- » jettir à la taille, quand leur conduite cesf- » sait d'être réguliere. »

* *Longueruana*, t. 2, p. 72.



DE COCAGNE.

L'Auteur, dont je suis obligé de ne donner qu'un extrait fort court, après avoir annoncé que s'il n'est pas vieux il n'en est pas moins sage, & que ce n'est pas la barbe qui donne le sens, dit qu'étant allé à Rome pour l'absolution de ses péchés, le Pontife l'envoya en pénitence dans une terre étrangere qui a été bénie de Dieu particuliérement, & qu'on nomme *pays de Cocagne* (*a*). Sur tous les chemins & dans toutes les rues, sont des tables dressées où l'on vient librement s'asseoir, & des boutiques ouvertes où l'on peut prendre sans payer. Là se trouve une riviere de vin ; un printems éternel ; par-tout des concerts, de la musique, & des danses ; jamais querelle ni guerre, parce que tout y est en commun ; toutes les femmes belles enfin & peu farouches, qu'on peut choisir à son gré, & quitter au bout de l'année :

les plus longs engagemens ne passant point ce terme. Mais ce qu'il y a sur-tout de merveilleux, c'est que dans ce beau pays existe la fontaine de *Jouvence* (*b*). Devient-on vieux? on va s'y baigner, & l'on en sort n'ayant plus que vingt ans. Il ne tenait qu'à moi d'en profiter, dit l'Auteur, & j'en eus envie. Mais par pure bonté de cœur, je voulus venir chercher mes amis pour les y conduire & leur faire part de ma bonne fortune; & à peine fus-je sorti de la contrée qu'il ne me fut plus possible de la retrouver. Je me vois donc aujourd'hui réduit aux regrets; & ceci doit vous apprendre que quand on est bien il faut s'y tenir.

NOTES.

(*a*, *Une terre étrangere, qui a été bénie de Dieu particulierement, & qu'on nomme pays de Cocagne.*) Il n'est personne qui ne sache que ce mot a passé dans la langue :

Paris est pour un riche un pays de Cocagne.

Boileau.

C'est une chose risible de voir dans les Dic-

visionnaires toute la peine que se sont donnée les Étimologistes pour en chercher l'origine. La clé était perdue, & chacun est venu apporter la sienne.

A lire la description que Rabelais fait du pays de Papimanie, on croirait qu'il a connu notre Fabliau.

On trouve en 1631, une farce des *Roulles-bons-tems de la haute & basse Cocagne* [']. Il y a aussi dans le théâtre de le Grand une piece intitulé *le Roi de Cocagne*.

(*b, Dans ce beau pays existe la fontaine de Jouvence.*) Les Romans orientaux ont une île merveilleuse dont le séjour est si délicieux qu'on ne veut plus en sortir, quand une fois on y est entré ['']. Ils supposent aussi dans le Paradis terrestre une fontaine & un arbre, qu'ils appellent *de vie*, parce que, selon eux, les eaux de l'une & les fruits de l'autre donnent l'immortalité : & c'est ainsi, disent-ils, que le Prophete Élie & le Prophete Kedher entretiennent la leur, en attendant le Jugement dernier [''']. Cette fiction, introduite en Europe, est devenue chez nos Romanciers la fontaine de *jovent* ou *jovence*, c'est-à-dire de *jeunesse*; fable charmante & bien plus ingénieuse que celle des Orientaux, puisque celle-ci ne fait qu'empêcher le dépérissement &

['] Rech. sur le th. par Beauchamps, t. 2, p. 32.

[''] D'Herbelot. Bib. Or. p. 738.

['''] Ib. p. 492 & 993.

maintenir pour toujours dans l'état où l'on se trouve, tandis que l'autre fait renaître sans cesse le printems de la vie. Le Roman de *Huon de Bordeaux* a adopté l'arbre & la fontaine ; & comme les Romanciers orientaux il fait venir celle-ci du Paradis terrestre.



HUÉLINE ET ÉGLANTINE.

Aliàs

LE JUGEMENT D'AMOUR.

Aliàs

FLORENCE ET BLANCHEFLEUR.

Ces trois verſions ſont abſolument différentes, quoique dans toutes trois il s'agiſſe de deux femmes qui, aimant l'une un Chevalier, l'autre un Clerc, ont querelle ſur le mérite de leurs Amans, & vont chercher une déciſion à la Cour-d'Amour. *Le Comte de Caylus en a donné un extrait dans le Mercure,* (Décembre 1754), *d'après la troiſieme verſion, la ſeule qu'il ait connue. J'ai ſuivi la premiere comme la meilleure, quoique le manuſcrit en ſoit imparfait; & me ſuis permis, à mon ordinaire, d'y inſérer les traits les plus agréables des deux autres, quand le ſens l'a permis.*

IL fut aſſez de courtoiſie celui qui trouva le Conte que vous allez entendre; mais

Il défendit qu'on le récitât aux lâches, aux indiſcrets, & aux Villains (*a*). Révéler les miſteres d'amour à cette canaille, c'eſt les profaner: ils ne ſont faits que pour les Clercs, les Chevaliers, & ſur-tout pour les filles tendres & compatiſſantes à qui les leçons particuliérement en ſont néceſſaires.

Au mois de Mai, au tems où les prés ſe tapiſſent de verdure, deux Demoiſelles d'une grande naiſſance ſe promenaient enſemble. L'une s'appellait Eglantine; Huéline était le nom de l'autre. Deux ſœurs ne ſe fuſſent pas aimées davantage.

Après avoir marché quelque tems, elles arriverent dans un vallon qu'arroſait un ruiſſeau planté, ſur ſes bords, d'oliviers fleuris. La beauté du lieu les invitait à ſe repoſer. Elles s'aſſirent; & regardant ſouvent dans l'eau leur viſage qu'amour altérait. « Heureux, s'écria l'une d'elles, „ l'amant qui ſeul & ſans crainte ſerait „ ici auprès de ſa Mie (*b*)! Baiſers & „ careſſes, nous ne pourrions rien lui „ refuſer; mais pour ces jeux qui tournent „ à deshonneur, nous n'aurions garde de

„ les permettre : car eſt-il pour nous un
„ malheur plus grand que la honte & le
„ mépris ? Vous avez raiſon, dit l'autre ;
„ l'honneur eſt bien autrement précieux
„ que des tréſors. Comme un arbre, dont
„ la verdure bienfaiſante a plu long-tems,
„ eſt délaiſſé tout-à-coup, dès qu'il n'offre
„ plus d'ombrage : telle une jeune fille
„ que parait la pudeur & que recher-
„ chaient les amans, eſt abandonnée d'eux
„ pour jamais & n'éprouve plus que leurs
„ dédains, quand ſa vertu eſt flétrie (c) „.
Elles paſſerent ainſi une partie de la journée à parler raiſon, folie & amour ; mais une queſtion imprudente que fit naïvement Eglantine vint troubler tout-à-coup cette amitié ſi tendre. « Ma bonne amie,
„ dit-elle à ſa compagne, ſoyez vraie ; à
„ qui avez-vous donné ce cœur ſi loyal &
„ ſi bon „ ? Huéline rougit, & avec franchiſe elle avoua qu'elle avait choiſi pour ami un Chevalier beau & bien fait. Eglantine qui aimait un Clerc, blâma beaucoup le choix de ſon amie. « Com-
„ ment pouvez-vous aimer ſans eſpoir
„ de courtoiſie (d), dit-elle ? Et où

„ trouver courtoisie ailleurs que dans un „ Clerc (e) „ ? L'amie prétendit que l'homme courtois par excellence, l'homme de tous le plus estimable, était le Chevalier ; & elle s'offrit à le prouver invinciblement.

« En effet, reprit-elle, à quoi est bon » votre amant qu'à chanter dans une Eglise » ou à marcher en procession un seautier » en main ? Tandis qu'il donne une abso» lution, le mien force un château. Si » j'assiste à un Tournois, il y vole pour » me plaire. Animé par mes regards, il » ne redoute plus rien, & fond sur son » ennemi avec une telle force que, per» çant écu & haubert, il lui laisse dans » le corps sa banderolle (f); & le ren» verse. Alors il appelle son fidele Ecuyer; » va promptement, lui dit-il, offrir ce » cheval à ma Mie, & dis-lui qu'il est » le prix de mon courage. Bientôt il » accourt lui-même, couvert de gloire, » chercher dans mes bras sa récompense. » Ma chere Eglantine, voilà l'homme » que j'aime ; & viens après cela me » vanter ton amant tondu qu'on ne voit

» en public qu'escortant un cadavre, parce
» qu'alors il est assûré d'un souper; aussi
» voudrait-il que nous mourions tous. S'il
» te fait un présent, le présent est tel
» qu'on doit l'attendre de lui; & c'est
» avec cet argent qui sent le mort. Du
» reste, n'espere rien de plus que de le
» voir, quand il sera près de toi, te lire
» un Roman ou chanter. Mais non, je
» me trompe; quand tu seras malade, il
» viendra recommander ton ame; & après
» ta mort dira pour toi matines, ou fera
» sonner les cloches ».

Eglantine fut courroucée de ces ironies insultantes. « Votre ami va aux Tournois, » répartit-elle avec aigreur; mais c'est
» quand, pour s'équiper, il a mis en gage
» le peu qu'il a; car il faut que tous ces
» Héros donnent des gages, on ne leur
» prêterait rien sur parole. Tant que dure
» cet argent mendié, il a de quoi manger;
» mais bientôt le cheval, le haubert, le
» heaume, tout, jusqu'au frein & à la
» selle, vole chez l'usurier; & *il revient*
» *dans vos bras couvert de gloire.* Si
» vous avez l'ame belle, c'est-là le mo-

» ment de venir à son secours. Au reste
„ il n'est pas difficile; surcot, péliçon,
„ manteau (*g*), tout lui est bon: vous en
„ serez quitte pour payer quand vous
„ voudrez les ravoir. Et après tout, n'être
„ obligée de renouveller cette cérémonie
„ que 50 ou 60 fois par an, en vérité
„ ce n'est pas trop. Pour moi qui n'ai pas
„ ce bonheur, dans un moment où je
„ suis nonchalamment assise sur ma chaise
„ je vois entrer ma chambriere: Madame,
„ me dit-elle, voici un peliçon & un
„ bliaud que vous envoie votre ami; ils
„ valent bien cent livres d'esterlins (*h*).
„ Alors, si je veux récompenser son
„ amour, je puis à mon aise jouir toutes
» les nuits de sa tendresse, & ne crains
» pas de le voir absent pendant des mois
» entiers, ou revenir estropié après avoir
» couru sans but tous les grands chemins.
» Enfin ce qui doit sur-tout me le faire
» aimer, c'est qu'intéressé autant que moi
» à garder mon secret, je n'ai pas à
» redouter de lui un éclat qui peut quel-
» quefois déshonorer. Mais au reste, ma
» chere, nous nous faisons ici les juges,

» & ne sommes que parties : choisissons
» quelqu'un qui prononce entre nous ».
Huéline y consentit. Elles sortirent du vallon, & rencontrerent deux Bacheliers (*i*) qu'elles prierent de leur enseigner le chemin de *la Cour-d'Amour* (*k*). ils s'offrirent à les y conduire, & bientôt la troupe arriva. A l'approche du séjour du Dieu, on respirait une odeur divine ; l'enceinte de son palais était formée de roses & de lis. . . . .

Ici le manuscrit se trouve déchiré, & le dénouement manque. Je vais y suppléer par un extrait de celui de la troisieme version.

Dans celle-ci, Florance qui soutient le parti des Chevaliers, somme Blanchefleur de se rendre à la Cour-d'Amour. Elles y arrivent au même moment, & trouvent un verger que gardait un rossignol qui est appellé ici le messager du Dieu, sans doute comme annonçant le printems & la saison des plaisirs. Elles lui demandent le chemin du palais. Il regarde si elles ont le sceau d'amour : on n'y entre qu'avec

ce signe. Il s'offre alors à les conduire, & les prévient cependant qu'à l'entrée il leur faudra payer un tribut au jeune portier. Surprises d'un abus aussi bas, elles demandent quel est ce tribut; c'est, leur dit-on, un *baiser savoureux*: il n'ouvre qu'à cette condition. Elles ne répondent que par un sourire & entrent.

Le Dieu dont l'Auteur fait tout-à-coup un Roi, parce qu'il lui était plus aisé, dit M. de Caylus, de représenter la Cour d'un Monarque que celle d'un Dieu, est couché sur un lit de roses, dans un sallon dont les murs sont couverts d'arcs & de flèches suspendues. A l'arrivée des Demoiselles, il se leve, les salue, & les prend par la main pour les faire asseoir à ses côtés. Instruit par elles du sujet de leur voyage, il assemble les Barons de sa Cour, qui est assez singuliérement composée, puisque ce ne sont que des oiseaux; & il leur propose à résoudre la grande question des deux amantes. Le Faucon, l'Épervier, le Geai, la Pie, & pour me servir des termes de la Fontaine, tous les gens querelleurs, même le Coucou

de mauvais augure, se déclarent hautement pour les Chevaliers & soutiennent qu'ils sont les plus courtois. Le Roitelet, le Pigeon, l'Alouette à la belle huppe, & le Chardonneret au plumage vermeil prennent le parti des Clercs. On dispute, on s'échauffe; déjà même on commence à voir le sang couler, & il faut que le Dieu interpose son autorité pour faire respecter sa présence.

Enfin le Rossignol, s'avançant & parlant avec plus de chaleur qu'on ne devait l'attendre de sa petite taille, jette son gant, & s'offre à soutenir, les armes à la main, contre tout venant, la cause des Clercs (*l*). Le Dieu se leve pour demander s'il se trouve quelqu'un qui ose accepter le défi. Le Perroquet se présente, il donne un démenti à son adversaire, & releve le gage de bataille qu'il présente au Roi, afin d'avoir son aveu pour le combat. Amour l'accorde, & les Demoiselles aussi-tôt viennent chacune armer leur Champion. Une feuille de rose forme leur heaume, une feuille de souci leur gambison (*m*), & un brin d'herbe

tranchant leur cimeterre. Tout le monde s'asseoit. Le Roi fait défendre aux spectateurs de sortir de leur place ; il ordonne le plus grand silence, & charge le Roitelet de veiller au maintien du bon ordre.

Les deux rivaux alors entrent dans la lice. Le Rossignol parle le premier ; « Je » te défie, dit-il à son adversaire, & je » jure de te serrer de si près que tu ne » sortiras d'ici que sans vie. » A ces mots il leve son épée, & fond avec légéreté sur son lourd ennemi, auquel il porte sur la tête un si terrible coup qu'il fend la feuille de rose. Le Perroquet tombe étourdi. Quelqu'effort qu'il fasse, il ne peut plus se relever. Prêt à périr, & sentant bien qu'il a soutenu une mauvaise cause, il rend son épée, & reconnaît que les Clercs sont plus courtois que les Chevaliers & qu'ils méritent mieux qu'eux d'avoir une amie. Le Roi fait séparer les combattans & accorde la grâce au vaincu. Mais Florance qui, par la défaite de son Champion, se voit condamnée, meurt de désespoir. Les oiseaux s'assemblent autour d'elle, ils lui élevent un tombeau

de fleurs, & y gravent ces deux vers qui assurément ne furent pas faits par le Dieu :

> Ici est Florance enfoïe
> Qui au Chevalier fu amie.

Sur la fin du quinzieme siecle, on a fait de ce Fabliau une farce. Une fille vient réclamer les secours du Dieu d'amour; un Moine & un Gendarme se disputent sa possession; ils exposent chacun leurs talens, & le Dieu accorde la préférence au Moine. Voyez Bibl. du Théâtre Franc. tom. 1, p. 10.

NOTES.

(*a*, *Aux Villains.*) Ce nom, soit qu'il vienne du Breton *vilen*, lequel signifie de même *paysan roturier*, ou du latin *villa*, se donnait à ceux qui appartenaient à un propriétaire, & qui étaient attachés à sa métairie, *villani.*

Il y avait dans les campagnes plusieurs hommes libres, cultivant, ou quelque bien propre qu'ils possédaient en franc-aleu, ou une ferme

appartenant

appartenant à un Seigneur, avec charge de quelques redevances. Mais les autres habitans y étaient ou *Serfs*, ou *Villains*. Un mot sur chacune de ces deux conditions.

L'esclavage des Serfs ne ressemblait point à celui dont on a communément l'idée, c'est-à-dire, d'un homme lié à la personne d'un maître, & destiné par lui aux offices domestiques de sa maison. Les Serfs, établis par le gouvernement féodal, d'après ceux des Germains, & subsistant encore aujourd'hui en Hongrie, en Pologne, en Bohême, &c. n'avaient point d'office chez leur maître, mais étaient obligés de labourer ses terres, de travailler pour lui, & d'habiter ses domaines. Ils devenaient sa propriété, & se vendaient avec son héritage, parce qu'ils en faisaient partie. Les fruits de leur travail, leurs effets après leur mort, leurs enfans même, quand il leur permettait de se marier, tout lui appartenait. Il n'était tenu qu'à les habiller & à les nourrir. S'ils s'échappaient, il pouvait les réclamer, les punissait arbitrairement; & lorsqu'il les tuait, en était quitte pour une amende légere. En un mot, qu'on imagine des hommes enfermés dans une prison par un autre, & obligés d'y travailler pour lui; & l'on aura une idée assez juste des Serfs.

Les Églises & les Moines en avaient aussi comme les Seigneurs laïcs.

Les *Villains* n'étaient pas tout-à-fait aussi malheureux. Quoiqu'attachés à la terre d'un Seigneur, ainsi que les serfs, & ne pouvant, comme eux, changer de demeure ni de profession, ils en différaient cependant, en ce qu'ils pouvaient disposer des fruits de leur travail & de leur industrie, & qu'ils ne payaient à leur maître qu'une rente fixe pour la terre qu'ils cultivaient

Ordinairement le mot *Villains*, dans les Fabliaux, n'est qu'un terme de mépris ; pareil à celui de *manant* dont nous nous servons encore.

(*b*, *Heureux*, *s'écria l'une d'elle*, *l'amant qui seul & sans crainte serait ici auprès de sa Mie.*) Chapelle *, dans une situation pareille, a dit de même, & avec plus d'esprit que de sentiment,

* *Voyage de Bach. & de Chap.*

> Dans ces beaux lieux dignes d'envie,
> Hélas! que l'on serait heureux,
> Si, toujours aimé de Silvie,
> On pouvait, toujours amoureux,
> Avec elle passer sa vie!

Cette pensée, au reste, a dû venir à mille Auteurs. Mais ce qu'on trouvera, je crois,

rarement ailleurs, c'est cette effusion si vraie d'un cœur trop plein de son objet, qui, au milieu d'un souhait fait pour une autre, se substitue tout-à-coup lui-même; c'est ce tour adroit d'une pudeur naïve qui, n'osant avouer le plaisir qu'elle aurait de céder à son amant, suppose le même desir à sa compagne, & s'écrie : *nous ne pourrions rien lui refuser*.

(c, *Comme un arbre.... telle une jeune fille...*) Cette comparaison ingénieuse, la seule de ce genre que j'aie rencontrée chez les Fabliers, me paraît si étrangere à leur tournure d'esprit, que celui-ci, selon moi, l'a trouvée quelque part. Elle est de Catulle[*]. Au reste on verra bientôt comment les deux Demoiselles pratiquaient la belle morale qu'elles débitent ici.

[*] *Epith. de Manlius.*

(d, *Sans espoir de courtoisie.*) J'ai conservé ce mot qui, perdu aujourd'hui comme mille autres très-énergiques auxquels on est obligé de suppléer par des périphrases, n'a point été remplacé. Il désignait cette politesse universelle, cette delicatesse de procédés que donne l'usage du grand monde, & qui est propre particuliérement aux gens de *Cour*.

(e, *Un Clerc.*) *Clerc*, qui dans les Fabliaux ne signifie gueres que *savant*, est pris ici pour *homme d'église*. A proprement parler, ce Conte

n'eſt qu'une diſpute ſur ce qu'on nommerait aujourd'hui le petit-collet & l'épée.

(*f*, *Lui laiſſe dans le corps ſa banderolle.... va offrir ce cheval à ma Mie.*) On a vu dans la note ſur les Tournois, que les lances avec leſquelles les Chevaliers y joûtaient étaient ornées d'une banderolle ; & dans une autre du Fabliau *de la Chemiſe*, que le Cheval du Chevalier déſarçonné appartenait à ſon vainqueur.

(*g*, *Surcot*, *péliçon*, *manteau.*) Je ne dis rien ici ſur ces habillemens, parce que ce ſont-là de ces choſes qui demandent à être miſes ſous les yeux, & qu'une ſeule eſtampe ferait mieux entendre que vingt pages de deſcription. Cet objet de dépenſe ſera réſervé pour un ouvrage plus conſidérable, ſur la *vie privée des Français* qui paraîtra bientôt.

(*h*, *Cent livres d'Eſterlings.*) *L'eſterlin* ou *eſtellin*, aujourd'hui *ſterling*, a eu parmi nous trois acceptions *. Il s'eſt pris comme poids, & ce poids était la plus petite des parties dans leſquelles ſe diviſait l'once.

* *Du Cange Gloſſ.*

Ce fut auſſi une monnaie d'Angleterre & de Guyenne, qui par les guerres des Anglais avec la France devint commune dans nos Provinces. Saint Louis, qui voulait les y anéantir, rendit en 1265, une Ordonnance par

laquelle il les fixait à la valeur de quatre deniers tournois jusqu'à un certain terme, par-delà lequel on ne les prendrait plus qu'au poids de l'argent. Un Historien de Guyenne dit qu'ils sont au titre de huit deniers de fin *. Il y en avait 160 dans le marc.

Enfin, ce fut un terme général pour exprimer la qualité & le titre que devait avoir une monnaie; & c'est ainsi qu'on trouve des deniers, des oboles & des sous esterlings. *Nul orphevre ne peut ouvrer à Paris d'argent qu'il ne soit aussi bon comme esterlins & meilleurs* ". On voit dans le Roman de Garin le Lohéran 300 *marcs de derniers esterlings;* & l'on doit vraisemblablement entendre de même les 100 *livres esterlings* du Fabliau.

Cette construction du génitif paraîtra peut-être une faute de copiste, aujourd'hui que l'on dirait 100 *livres sterling;* mais alors c'était la maniere de parler. On disait de même en latin, *centum marcas sterlingorum, decem obolos sterlingorum.*

Au reste, on trouve ce mot dès l'année 1115, *obtulit 40 solidos sterlingorum* ".

(i, *Rencontrerent deux Bacheliers.*) *Bachelier* ici ne signifie que *jeune homme*; de même que *Bachelette* s'est pris souvent pour signifier *jeune fille.*

* *Dict. de Mén. citat. au mot* Sterling.

" *Statut. manusc. des Orfévres de Paris. Du Cange.*

" *Chron. d'Elin. p. 177. c. 2.*

(*k : Les prierent de leur enseigner le chemin de la Cour-d'Amour.*) Voici l'une des institutions les plus bisarres & les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'esprit humain. Avec son inutilité réelle & l'importance qu'on y mit, elle nous paraîtra doublement ridicule ; & cependant il en est peu qui ait été reçue avec autant de respect, qui se soit maintenue avec moins de moyens, & qui puisse se glorifier d'avoir autant influé sur les mœurs.

Les disputes élevées sur les questions amoureuses que proposaient dans leurs *Jeux-partis* nos Chansonniers, n'ayant point de fin, on s'avisa, comme je l'ai dit, pour les décider sans replique, de former une espece de tribunal ou de Cour souveraine qu'on appella par cette raison *Cour-d'Amour*. Les Juges en étaient choisis parmi les Gentils-hommes, les Dames de qualité & les Poëtes, tous gens que l'usage du monde & une longue expérience rendaient habiles dans ces matieres. Les femmes accréditerent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Aussi se multiplierent-ils étonnamment, & dans les Provinces méridionales sur-tout, où l'on ne connaissait gueres que les Chansons, & où ces graves disputes par conséquent étaient fort

à la mode. Ceux de Romans & de Pierrefeu, entr'autres, devinrent célebres [1]. Dans nos Provinces septentrionales qui les adopterent, les assemblées commençaient au mois de Mai, & se tenaient en plein champ sous un ormeau, d'où on les appella *Gieux* (jeux) *sous l'Ormel*.

[1] Hist. Litt. de la Fr.

Les *Cours d'Amour* étendirent rapidement leur jurisdiction. Elles connurent de toutes les tracasseries des amans, & de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître; & ces guerriers féroces qui dans leurs autres querelles ne savaient que combattre, l'épée à la main, leur ennemi en champ clos, venaient ici se soumettre sans murmure à des juges sans aveu desquels ils n'avaient rien à redouter. Ceux-ci pesaient la faute; ils imposaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, ou prescrivaient la forme de la réconciliation: & leurs sentences, qu'on nommait *Arrêts d'amour*, & qui long-tems firent en France un code de loix, étaient tellement révérées que personne n'eût osé en appeller. Enfin, ce qui acheve de nous peindre la vénération que le respect pour les Dames attachait à ces risibles tribunaux, c'est que des Princes & des Souverains (Alphonse Roi d'Arragon, Richard Roi d'Angleterre) ne dédaignerent

pas de les présider, & que le fameux Empereur Frédéric-Barbe-Rousse en forma un dans ses États, à l'imitation de ceux de France.

Sous le regne de notre malheureux Charles VI, on en établit à la Cour, auxquels on donna tous les Officiers qu'avaient les Cours souveraines; des Présidens, des Conseillers, des Maîtres des Requêtes, Auditeurs, Chevaliers d'honneur, Secrétaires, Gens du Roi, &c [*]. Ces emplois furent remplis par les Princes du sang & les plus grands Seigneurs du Royaume, par de graves Magistrats, des Curés même, des Chanoines & les Ecclésiastiques les plus respectables; & ce fut-là un des fruits qu'enfanta l'esprit de frivolité répandu par la scandaleuse Reine Isabeau. Heureuse au moins la France si elle n'avait que ce reproche à lui faire.

[*] *Hist. de Fr. par Vill. t. XII, p. 97.*

Une autre cause bien différente, & qu'on ne soupçonnerait gueres, le séjour des Papes à Avignon, rendit florissantes les Cours-d'amour méridionales, par l'éclat soudain qu'aquirent ces contrées, devenues le centre des graces & le trésor des contributions de la Chrétienté. Les Pontifes eux-mêmes protégerent ces tribunaux. On rapporte que les Comtes de Vintimille & de Tende étant venus voir Innocent VI, il leur donna le spectacle

d'une de ces séances, dont ils furent, dit-on, émerveillés*. Mais cette splendeur passagere s'éclipsa bientôt. Le retour des Papes à Rome, les malheurs sans nombre de l'État, firent tomber & ruinerent à jamais les Cours-d'amour.

*Disc. sur les Arcs Triomphaux dressés en la ville d'Aix, p. 26.

Cependant la Nation, qui avait contracté le goût de ces questions subtiles de jurisprudence galante, le conserva encore long-tems. Martial d'Auvergne ayant publié des *arrêts d'amour* à l'imitation des arrêts anciens, ils eurent un succès incroyable; & il se trouva même un Jurisconsulte célèbre qui entreprit de les confirmer par l'autorité des loix Romaines, par les décisions des Peres de l'Église & par des citations de Poëtes Grecs & Latins. Nos Auteurs, pendant le seizieme siecle & une partie du dix-septieme, s'exercerent encore à l'envi sur des sujets pareils; & la fameuse these du Cardinal de Richelieu sur l'amour n'était qu'un reste de l'ancien esprit.

Le Poëte dans son Fabliau donne pour chef à sa Cour amoureuse le Dieu lui-même.

[*S'offre à soutenir, les armes à la main, contre tout venant la cause des Clercs.*) Le défi du Rossignol & le combat singulier des deux oiseaux, nous représente cette sorte de duel qu'on appellait *duel à outrance*, parce qu'on s'y

battait à mort ; ou *combat judiciaire*, parce qu'il était autorisé juridiquement. Une maniere aussi extraordinaire de décider un procès s'employait dans certains cas par les tribunaux, lorsqu'ils manquaient de preuves ; &, d'après les principes du tems qui en regardaient l'événèment comme le jugement de Dieu même, cet événement faisait toujours sentence. Voici sur cela quelques détails qui aideront à l'intelligence du Conte.

Les procédures criminelles étant faites & le champ de bataille assigné par la Cour du Prince, les deux Champions, un crucifix en main, se présentaient dans la lice, conduits par un parrein choisi pour cette cérémonie, couverts d'une tunique de cuir ou de lin à manches courtes, & armés selon leur condition ; c'est-à-dire d'un bâton seulement & d'un écu, s'ils étaient Villains ; des armes ordinaires, s'ils étaient Chevaliers. Dans cet état on les faisait monter sur un échafaud, où se trouvaient assis les Juges & le Maréchal du camp. Là, après qu'un Ecclésiastique leur avait remontré les suites terribles d'un faux serment, ils juraient à genoux sur le livre des Évangiles, & par trois fois différentes ; l'un, que celui qu'il avait accusé était vraiment coupable du crime qu'il lui imputait ; l'autre, que son

accusateur était un *traître*, *un déloyal*, &c. & qu'il *avait menti par la gorge*. On leur faisait jurer aussi qu'ils ne portaient sur eux aucun sortilege, aucune herbe ou enchantement; car on croyait à tout cela, & on voulait rendre le combat égal. Alors ils descendaient; le Maréchal jettait le gant, qui était le gage de bataille; les Hérauts criaient, *faites votre devoir;* & le duel commençait.

Les préjugés du tems supposant, ainsi que je viens de le dire, que Dieu devait nécessairement faire triompher l'innocence, on regardait en conséquence le vaincu comme coupable. S'il était tué, son corps était traîné tout nu à la voirie, ou suspendu aux fourches patibulaires; on brisait ses armes, & son cheval avait la queue coupée sur un fumier. S'il n'était que blessé ou seulement forcé de se rendre, on le livrait au bourreau qui attendait sur l'échafaud avec des cordes & qui le conduisait à la potence. Enfin, si le Roi lui faisait grace de la vie, les Hérauts & Rois d'armes, après l'avoir saisi, le couchaient à terre, lui ôtaient piece à piece toute son armure, & le conduisant à reculons hors des lices, le remettaient au bourreau qui le bannissait du Royaume & déclarait sa postérité dégradée.

Pendant le combat, les spectateurs ne pouvaient ni parler, ni cracher, ni faire aucun signe ou aucun bruit qui pût avertir ou effrayer les combattans ; sous peine pour les Gentils-hommes de perdre leur cheval ; & pour les Roturiers d'avoir le poing ou l'oreille coupés. Les mineurs, les femmes ; les infirmes & les Ecclésiastiques, hors d'état de combattre par eux-mêmes, avaient la liberté de choisir un Champion pour défendre leur cause ; & afin de l'obliger d'y mettre le plus grand intérêt, il subissait, quand il était vaincu, la même peine que s'il eût combattu pour lui-même.

Notre Histoire offre plusieurs exemples célèbres de *duels à outrance* autorisés non-seulement par l'aveu de nos Rois, mais encore honorés de leur présence. De ce nombre, & le plus extraordinaire assurément, est celui qu'on place à Montargis, & que les uns font ordonner par le sage Charles V ; les autres par Charles VIII ; au sujet d'un assassinat. Le chien du mort ayant, dit-on, par sa colere & ses attaques réitérées, désigné comme l'assassin un certain Gentil-homme ; celui-ci fut condamné à combattre l'animal en champ clos, armé seulement d'un bâton & d'un écu ; & après avoir été terrassé, & obligé d'avouer qu'il était vraiment le coupable, il périt par le gibet.

Cette

Cette Hiſtoriette qui ſe trouve répétée ſérieuſement dans beaucoup de livres, n'eſt qu'une fiction d'un de nos vieux Romans ; bien antérieure au tems où on la place, puiſqu'il en eſt parlé dans Albéric de Trois-Fontaines, écrivain du treizieme ſiecle.

Pour conteſtation en matiere civile, le combat avait moins d'appareil ; & le vaincu alors n'était condamné qu'à une amende. Dans la Coutume de Lorris, il y avait ſur cette amende un uſage particulier, qu'on prétend avoir eu lieu auſſi dans le Bailliage d'Orléans. Tout créancier qui redemandait une ſomme ſans pouvoir en fournir la preuve, pouvait exiger le combat. On ſe battait à coups de poings. Si le débiteur était vaincu, on le condamnait à payer la ſomme, & en outre à une amende. Si c'était le créancier, il perdait ſa créance, & de plus était amendé. Ainſi dans tous les cas il y avait une amende au profit du Seigneur. De là ce proverbe, qui ſubſiſte encore, de *la Coutume de Lorris où les battus paient l'amende.*

Quelquefois il eſt arrivé que dans de grandes affaires qui n'étaient pas criminelles, les juges embarraſſés ont ordonné, comme dans le Fabliau, un combat judiciaire. C'eſt ainſi que dans l'Empire on entreprit de décider

une grande question de jurisprudence ; en Espagne le choix qu'on devait faire entre les liturgies, romaine & mozarabique, &c. Cette coutume absurde & barbare, digne d'une Noblesse qui, ne sachant pas lire & ne connaissant que le droit de l'épée, formait cependant par-tout les seuls juges, régna pendant plusieurs siecles dans toute l'Europe. On peut lire dans l'*Esprit des Loix* son origine, les efforts que fit Saint Louis pour l'abolir, l'influence qu'elle a eu sur notre point d'honneur d'aujourd'hui, &c.

Le Fabliau du *Sacristain* qu'on lira plus bas, offre un duel entre Villains.

(*m*, *Gambison.*) Camisolle faite de cuir ou de taffetas, qu'on portait par-dessous les armes. Elle était fortement rembourrée, comme il a déjà été dit, de laine, d'étouppes ou de crin, pour pouvoir rompre l'effort du coup de lance, lequel, sans enfoncer ordinairement le haubert, pouvait cependant meurtrir le corps en faussant les mailles de fer dont il était composé.



DES CHANOINESSES
ET DES BERNARDINES (*a*).

Par Jean de Condé (*b*).

UNE nuit de Mai que je m'étais couché le cœur joyeux & l'esprit échauffé des plaisirs d'amour, j'eus un rêve, & me crus transporté sous un pin touffu au milieu d'une grande forêt. Des milliers d'oiseaux y chantaient à l'envi ; mais soudain un perroquet qui arriva fit taire la troupe. Il était le messager de Vénus, & venait annoncer que le lendemain, au point du jour, la Déesse-reine tiendrait en ce lieu sa Cour de justice (*c*). A cette nouvelle la joie éclata de toutes parts, les chants recommencerent, & un trône fut dressé pour la Souveraine d'amour.

Le soleil était à peine levé qu'elle parut, suivie d'une Cour nombreuse. La terre sous ses pas s'embellissait d'une herbe fleurie. Des fontaines coulaient autour

d'elle ſur un gravier luiſant, & les arbres voiſins s'avançaient comme pour la couronner de leur feuillage. Elle s'aſſit. Tous les amans qui étaient à ſon ſervice ſe proſternerent à l'inſtant pour l'adorer ; & ceux qui venaient implorer ſa juſtice & qui avaient à ſe plaindre d'Amour, s'avancerent humblement au pied de ſon trône (*d*).

La premiere fut une Chanoineſſe que pluſieurs Gentilshommes & Chevaliers, tout fiers de ſa connaiſſance, venaient d'amener là avec quelques-unes de ſes compagnes. Sa robbe propre, & pliſſée avec grace, était couverte d'un ſurplis de fin lin, & blanc comme la neige, quoiqu'il parût cependant avoir été un peu chiffonné dans la route.

Elle parla ainſi : « Reine, daignez nous » écouter, & recevez avec bonté les » plaintes de ſujettes fidelles qui, juſqu'ici » ardentes pour votre ſervice, promet-» tent encore à vos pieds d'avoir tou-» jours le même zèle. Long-tems tout » ce qui était noble s'eſt fait une gloire » de nous aimer : rien ne leur coûtait pour

» se procurer cet honneur ; & il était
» célébré par des Tables-rondes (*e*), des
» fêtes & des Tournois. Aujourd'hui les
» Nones grises viennent nous enlever nos
» amis. Faciles & complaisantes, n'exi-
» geant ni soins ni longs services, on a
» quelquefois la bassesse de nous les pré-
» férer. Nous vous demandons justice,
» grande Reine ; punissez leur insolence ;
» & que désormais elles ne puissent plus
» prétendre à ceux qui sont faits pour
» nous, & pour qui seules nous sommes
» faites ».

Vénus promit d'avoir égard à leur priere ; cependant avant de condamner les Bernardines, elle crut devoir les entendre aussi, & leur permit de se justifier. L'une d'elles alors s'avança, & avec une grace & une douceur charmantes prononça ce discours.

« Reine aimable & puissante, au service
» de qui nous nous sommes vouées pour
» la vie, & qui dans notre situation
» pouvez seule faire notre bonheur, je
» viens d'entendre les reproches de nos
» ennemies. Mais quoi ! la Nature (&
» j'atteste ici votre aveu) ne nous a-

„ t-elle donc pas formées auſſi pour aimer ?
„ N'en eſt-il point parmi nous d'auſſi
„ belles, d'auſſi jeunes & d'auſſi *ſavou-*
„ *reuſes* qu'elles ? Notre cœur enfin eſt-
„ il plus inſenſible ? Leur habit eſt plus
„ beau que le nôtre, j'en conviens ; mais
„ en récompenſe nous avons des égards,
„ de la complaiſance, des ſoins qui valent
„ bien peut-être une robbe élégante. Elles
„ nous accuſent de leur enlever leurs
„ amis. Eh ! pourquoi ne pas convenir
„ que trop ſouvent la hauteur & la fierté
„ les écartent ? Attirés par notre douceur
„ & notre modeſtie ils viennent à nous ;
„ voilà tout notre art & la violence que
„ nous employons. Envain nous voulons
„ les leur renvoyer ; nous avons ſu leur
„ plaire, ils reviennent bientôt : & même,
„ ſi on les en croit, cette propreté ſi
„ recherchée, & qui ne s'obtient gueres
„ à peu de frais, leur a plus d'une fois
„ offert un amour qu'ils n'ont pas trouvé
„ toujours auſſi pur & auſſi déſintéreſſé
„ que celui qu'ils ſont sûrs de rencontrer
„ auprès de nous „.

Ces dernieres paroles piquerent vivement

les Chanoinesses. Une grande rumeur s'éleva parmi elles, & leur visage rougit de colere. " Eh ! quoi, reprit leur avo-
„ cate, ces servantes ajoutent l'insulte à
„ l'insolence ! Elles osent avouer qu'elles
„ aiment aussi, & ont l'audace de se
„ comparer à nous en agrémens & en
„ beauté! Certes, celui-là doit bien rougir
„ de son goût, qui court chercher leur
„ peau nourrie sous la laine, leurs cottes
„ grises & leur conversation simple &
„ niaise. Sans leurs agaceries & leurs
„ avances officieuses, quel est le grand
„ Seigneur, le Chevalier, ou l'homme
„ d'honneur qui songerait à elles ? Tel
„ est leur secret, puisqu'il faut le répéter
„ à la honte de l'Amour, qui voit pros-
„ tituer ainsi des biens qu'il fait toujours
„ long-tems désirer aux vrais amans. Mes
„ amies, vous avez vos Moines & vos
„ Convers; que cela vous suffise. Aimez-
„ les, faites-leur des présens, retranchez
„ même de votre pitance pour les nourrir;
„ nous vous le permettons. On ne veut
„ des gens de cette espece ni à Moutier,
„ ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à

„ Mons (*f*) : mais quant aux Gentils-
„ hommes, encore une fois, pour qui
„ nous ſommes faites, quant aux Che-
„ valiers & aux Chanoines, n'élevez point
„ vos regards juſques-là, & ſongez à ne
„ jamais paſſer vos bornes „.

Quelque outrageant que fût ce diſ-
cours, l'orateur none n'en parut pas émue.
Elle répondit tranquillement que ſa cauſe
lui ſemblait trop bonne pour l'affaiblir
par des injures qui ne pourraient qu'in-
digner l'aſſemblée & choquer le reſpect
dû à la Déeſſe; qu'Amour ne conſidere
ni la nobleſſe ni les biens; qu'il ſe plaît
à réunir les conditions les plus oppoſées,
& que ſouvent ſous ſes habits pauvres,
une Villageoiſe eſt plus aimée qu'une
Ducheſſe ſous l'hermine. " Nos cottes
„ griſes de Citeaux, ajouta-t-elle, ne
„ valent pas, j'en conviens, vos manteaux
„ doublés de vair (*g*) & vos robbes
„ traînantes. Mais auſſi ce n'eſt point par-
„ là que nous nous comparons à vous;
„ c'eſt par le cœur, par le cœur qui ſeul
„ doit plaire, & ſeul eſt recherché quand
„ on aime : & puiſque nous n'avons ſur

„ cet objet aucun reproche à craindre de
„ la Déesse, nous la prions de vouloir bien
„ aussi nous accorder *bénéfice d'Amour* „.

A peine eut-elle fini de parler qu'un bruit sourd s'éleva dans l'assemblée. Les sentimens étaient partagés sur cette cause importante. Les uns approuvaient l'ambition des Chanoinesses ; les autres, & en plus grand nombre, penchaient pour les modestes Bernardines. Vénus enfin se leva sur son trône. Aussi-tôt se fit un grand silence ; & telle fut la sentence qu'elle prononça.

« Vous qui venez chercher ici un
„ jugement, vous savez quel est mon
„ pouvoir sur tout ce qui respire. C'est
„ moi qui fais aimer. Poissons, oiseaux,
„ quadrupèdes, il n'est rien dans la nature
„ à qui je n'inspire des desirs (*h*). L'animal
„ que je force à perpétuer son espece,
„ ne suit, en obéissant à ma loi, qu'un
„ pur instinct ; mais l'homme raisonnable
„ doit faire un choix. Je les approuve
„ tous. A mes yeux, le fils du pauvre
„ & le fils du monarque sont égaux. On
„ me plaît pourvu qu'on aime loyale-

„ ment. Chanoineſſes au ſurplis blanc,
„ j'ai toujours chéri vos ſervices. Vos
„ atours, votre propreté, vos graces &
„ votre naiſſance vous attireront conſ-
„ tamment des amis : conſervez-les ; mais
„ ne chaſſez pas de ma Cour ces Nones
„ retirées qui me ſervent en ſecret avec
„ tant de conſtance, & dont la contrainte
„ auſtere rend le cœur ſi ardent pour
„ moi. Vous êtes plus élégantes, plus
„ amuſantes, j'en conviens ; mais ſouvent
„ l'humble cheval du laboureur fournit
„ une courſe de plus longue haleine que
„ le palefroi fringant du Chevalier. Le
„ pân charme nos yeux, ſon plumage
„ éblouit ; & cependant, vous le ſavez,
„ c'eſt ſa chair que l'on préfere (*i*). A
„ ma Cour je veux que tout le monde
„ puiſſe choiſir, parce que je veux que
„ tout le monde puiſſe trouver. Quant
„ à vos amis, c'eſt de vous ſeules qu'il
„ dépend de les conſerver. Imitez vos
„ rivales ; ſoyez, comme elles, douces
„ & complaiſantes ; & je vous réponds
„ que vous n'aurez à craindre alors l'infi-
„ délité d'aucun „.

Jean de Condé finit son Fabliau par une longue explication allégorique. A propos de la messe chantée par les oiseaux, dont il est parlé dans une note qu'on va lire, il fait un commentaire sur la messe. Son repas d'amour est, selon lui, l'embléme de la joie du Ciel; enfin il compare la dispute des Nones & des Chanoinesses à celle des Disciples de l'Évangile sur la place qu'ils voulaient occuper dans le Paradis, & à la parabole des ouvriers qui vinrent travailler à la vigne. J'ai déjà prévenu sur cet alliage monstrueux de volupté & de dévotion qu'on rencontre si souvent dans les Poëtes de ce tems. Mais ce à quoi l'on ne s'attend gueres, c'est la raison qu'en donne celui-ci. Il le fait, dit-il, *pour avoir de quoi plaire à tout le monde, aux fous & aux sages. Les uns, à ce qu'il prétend, y trouveront des instructions auxquelles ils pourront réfléchir; & les autres, des choses de leur goût dont ils s'amuseront.*

NOTES.

(*a, Des Bernardines.*) Il y a dans le texte, *des Nones grises*; mais dans le cours du

Conte elles sont nommées *Nones de Cîteaux.*

(*b, Jean de Condé.*) Je n'en sais pas davantage sur la personne de ce Fablier que sur celle des autres, ses contemporains. Son nom même ne se trouve dans aucun des Bibliographes qui parlent de nos Poëtes anciens, Fauchet, Duverdier, la Croix du Maine, &c. Mais le même manuscrit qui contenait le Fabliau m'a offert de lui une piece assez curieuse; c'est une apologie des Ménétriers, ou plutôt une satire violente contre les Dominicains, qui en chaire avaient mal parlé de ces baladins chanteurs. Jean allegue, pour défendre ses camarades, deux raisons qu'il trouve invincibles, & qui paraîtront bien plaisantes; l'une, que David jouait de la harpe comme eux; l'autre, que c'est à deux Ménétriers que la Vierge fit présent de la sainte *Chandelle d'Arras*: (cierge miraculeux, qu'on dit dans le pays brûler toujours sans se consumer: il y a un livre imprimé sur les miracles de la sainte Chandelle). Les raisons que l'Auteur emploie à la suite de celles-ci sont meilleures, quoiqu'après tout elles conviennent plus aux Poëtes mêmes qu'à ceux qui chantaient leurs ouvrages. Ce sont les Ménétriers, dit-il, qui reprennent les vices des Grands, qui les exhortent à la vertu, & qui par la voie du plaisir

les instruisent de leurs devoirs. Il se fâche aussi contre les Franciscains, que dans sa colere il associé aux Freres Prêcheurs; & après quelques invectives qui ne manquent pas de sel, il avertit les Religieux de ces deux Ordres de ne pas l'irriter, s'ils veulent eux-mêmes vivre en repos. Au reste, je ne me cache pas, ajoute-t-il; mon nom est Jean de Condé, Poëte qui ai quelque réputation, qui déteste les hipocrites, & qui, si vous le fâchez, peux long-tems vous en faire repentir.

Il était du Hainaut, comme l'annonce le surnom de Condé qu'il a pris du lieu de sa naissance; & son stile, qu'on ne distingue en rien de celui des autres Fabliers, prouve qu'on parlait alors aussi-bien le français dans cette partie de la Flandre que dans nos autres Provinces. Je trouve aussi dans un Roman *de Hugues Capet*, manuscrit, qu'on parlait *Roman* à Nivelle, qui est du Brabant.

(*c*) Ce Fabliau représente l'image d'une de ces Cours de justice que tenaient les Princes & Seigneurs pour juger leurs Vassaux; comme le précédent représentait une Cour-d'amour.

(*d*) Je supprime ici deux morceaux également absurdes dans deux genres différens, & qu'on est tout surpris de trouver après la description charmante du lieu où Vénus tient

sa Cour. L'un est une grand'messe chantée par les oiseaux, le rossignol officiant; avec un sermon sur l'amour, que le perroquet prononce à l'offertoire, & après lequel il donne l'absoute aux vrais amans. L'autre est un repas qui suit la messe; repas allégorique, & digne de faire le pendant de la *Carte de Tendre.* Le premier mets est d'œillades, le second de sourires, le troisieme de soucis & de plaintes, &c. La boisson est jalousie qui renverse toutes les têtes. Sur la fin du dîner heureusement, on sert un plat de baisers dont chacun peut prendre tant qu'il veut; ce qui est cause qu'on sort de table assez joyeux.

(e, *Etait célébré par des Tables-rondes.*) On nommait ainsi certaines fêtes, accompagnées de Tournois, & qui finissaient par un repas où les Chevaliers étaient assis à une *table*, qu'on faisait *ronde* exprès pour éviter toute dispute sur les préséances. Cette coutume venait des Gaulois, qui l'avaient établie par le même motif[a]. Nos Romanciers attribuent au Roi Artus l'invention de la *table-ronde*, ainsi que celles des Joûtes & des Tournois.

[a] *Du Cange Dissert. sur Join.*

(f, *Ni à Moutier, ni à Nivelle, ni à Maubeuge, ni à Mons.*) Ces quatre Colleges nobles de Chanoinesses étaient dans l'origine des Monasteres de filles, fondés tous quatre

dans le septieme siecle [1]. En 953, un Evêque de Cambray, nommé Bruno, fils de l'Empereur Henri, frere de l'Empereur Othon, & oncle de Hugues Capet, ayant été nommé Légat du Saint-Siege pour la suppression ou le rétablissement des couvents ruinés par les Normands, & trouvant la Noblesse de ces cantons peu riche, imagina ces sortes de Chapitres, afin de servir de retraite à des filles de condition. Elles jouissent d'une prébende & conservent la liberté de se marier. Le changement de Nivelle arriva vers 1059. Celui de Moûtier-sur-Sambre ne se fit qu'en 1282; & ceci prouverait que notre Poëte écrivait sur la fin du treizieme siecle, ou peut-être au commencement du quatorzieme.

[1] *Gallia Christ.*

(*g*, *Vos manteaux doublés de vair.*) Le vair, fourrure la plus estimée alors après l'hermine, est la peau d'une espece d'écureuil des pays froids, grise sur le dos, blanche sous le ventre. On lui avait donné ce nom à cause de cette *variété*. Dans le Blason on emploie les deux couleurs en les opposant l'une à l'autre pour faire le *vairé* & le *contrevairé*. Nos premiers Présidens & Présidens à Mortier portent des robes fourrées de vair. Le Fabliau semblerait faire entendre que les quatre Chapitres nobles de Chanoinesses avaient leur

manteau doublé de même. Les choses ont changé. Maubeuge le porte de drap noir, & Mons de drap noir doublé d'hermine. Il en est de même des Bernardines qui aujourd'hui sont habillées en blanc, & qui dans le Fabliau sont toujours nommées *Nones grises*; mais c'est que dans les Ordres qu'alors on appellait *blancs*, on portait les habits avec la couleur naturelle de la laine, & par conséquent gris.

Guil. le Bréton, dans sa Philippide, dit que les peaux de vair se tiraient de Hongrie.

Et quas huc mittit VARIAS Hungaria pelles.

(*h*, *C'est moi qui fais aimer* . . .) Le début de ce discours ressemble à celui du Poëme de Lucrece.

(*i*, *Le pân charme nos yeux*, *& cependant c'est sa chair que l'on préfere.*) On verra par plusieurs endroits des Fabliaux, que la chair de pân était un mets très-estimé.



LE BACHELIER NORMAND.

L'AUTRE année, quand Acre fut prise (*a*), arriva en Normandie une aventure fort plaisante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la raconter.

Un Bachelier (*b*) de ce pays,

Où maint Gentilome mandie,

n'avait pour dîner, un certain matin (*c*), qu'un petit pain d'une maille. Afin que le pain pût passer plus aisément, il alla au cabaret, & demanda du vin pour un denier (*d*). Le tavernier qui était un homme grossier & bourru, après avoir rempli la mesure au tonneau vînt présenter impoliment un hanap (*e*) au pauvre Gentilhomme; & il y versa le vin avec tant de rudesse qu'il en répandit la moitié. Pour comble d'insolence, il ajouta: " Vous ,, allez devenir riche, sire Bachelier; car ,, vin répandu, c'est signe de bonheur ,,. Se fâcher contre ce brutal, c'eût été

perdre ſon tems ; le Normand s'y prit avec plus d'adreſſe. Il lui reſtait encore une maille dans ſa bourſe : il la donne au tavernier, & lui demande un morceau de fromage pour manger avec ſon pain. Celui-ci la prend d'aſſez mauvaiſe grace, & monte au cellier chercher ce qu'on lui demande. Le Chevalier pendant ce tems va au tonneau, il arrache le robinet, & laiſſe couler le vin. L'autre quand il redeſcend, & qu'il voit ſon vin ruiſſeler ſur le pavé, court vîte boucher le tonneau, & revient en fureur ſur le Gentilhomme, qu'il ſaiſit par le ſurcot pour le battre. Le Normand, fort & vigoureux, le jette à la renverſe ſur ſes barrils qu'il briſe (*f*) ; & ſi des voiſins ne fuſſent accourus pour les ſéparer, dans ſa colere il l'eût tué.

Cependant l'affaire fut portée devant le Roi. C'était le Comte Henri de Champagne (*g*). Le Marchand parla le premier, & demanda un dédommagement. Le Prince, avant de condamner le Chevalier, voulut ſavoir ce qu'il avait à répondre. Celui-ci alors raconta ſon aventure dans la plus

exacte vérité : puis en finissant il ajouta :
" Sire, cet homme m'avait dit que vin
„ répandu portait bonheur, & que j'allais
„ devenir riche, moi à qui il n'en avait
„ fait perdre que la moitié d'une mesure.
„ La reconnaissance m'a rendu libéral ;
„ & pour l'enrichir plus que moi encore,
„ je lui en ai répandu la moitié d'un
„ tonneau „.

Tous les gens du Roi applaudirent des mains à ce bon mot. Jamais, selon eux, n'avait été ouie en Cour si bonne jonglerie ; & pour marquer le contentement qu'ils en ressentaient, tous allerent se ranger autour du Normand (*h*). Henri lui-même riait aux larmes, & il renvoya les parties en disant, ce qui est répandu est répandu.

Ce Conte a été mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Quand Acre fut prise.*) Philippe-Auguste & Richard *Cœur-de-Lion*, prirent Acre en 1191. Le Soudan Mélech-séraf la

reprit sur les Chrétiens cent ans après. Ce sont les deux seules époques qui pourraient convenir au tems des Fabliaux.

(*b*, *Un Bachelier de ce Pays.*) On a vu plus haut dans les notes qu'un Bachelier était un Chevalier pauvre.

(*c*, *N'avait, pour dîner, un certain matin...*) On dînait à dix heures du matin, & l'on soupait à cinq du soir; nos ouvriers conservent encore aujourd'hui cet usage.

(*d*, *Un denier.*) Cette monnaie, aussi ancienne que la Monarchie, sous la premiere & la seconde Race fut d'argent fin. Sous Saint Louis, & même avant lui, elle était de billon, & ne contenait plus que six grains & demi d'argent [1]. La *maille*, qu'autrement on nommait *obole*, valait la moitié du denier. Il n'y avait au-dessous que la demi-maille.

[1] *Le Blanc, Traité des Mon.*

Dans la Chronique de Saint Magloire, Thibaut, Comte de Champagne, pour exprimer le petit nombre de personnes auxquelles il ose se fier, dit qu'il rassassierait tous ses amis avec un denier de pain.

(*e*, *Hanap;*) Espece de coupe avec pied & oreilles. Il y en avait de toutes sortes de matieres, & de différentes grandeurs. C'étaient les vases dont on se servait à table pour boire. Quand le Roi tenait Cour-Pléniere, son ha-

nap appartenait au Grand-Bouteiller. Dans les festins, les personnes qui mangeaient à *la même écuelle* n'avaient aussi que le même hanap.

(*f*, *Le renverse sur ses barrils qu'il brise.*) Ce que nous appellons bouteilles n'était point connu alors. Le vin se tirait à la piece, ou se conservait dans des pots, dans des cruches & des peaux préparées. Ce sont ces vases, qu'on nommait *boutiaux*, *bouchaux*, *bouties*, *boutilles*, & qui dans le Fabliau sont nommés *barrils*, que le cabaretier casse en tombant. L'Officier qui avait l'intendance de la boisson de nos Rois, se nommait *Grand-Bouteiller*; & c'était un des cinq grands Officiers domestiques de leur Maison. Il envoyait tirer, pour sa table, du vin au même tonneau où l'on en tirait pour le Roi; & dans les grands jours de cérémonie ceux qui étaient entamés lui appartenaient [1].

[1] *Hist. des Gr. Off. de la Cour. par le P. Anselme. t. VIII.*

(*g*, *L'affaire fut portée devant le Roi. C'était le Comte Henri de Champagne.*) Je ne connais point de Duc de Normandie qui fût alors en même tems Comte de Champagne; ni aucun qui, comme Souverain de cette premiere Province, ait porté le titre de *Roi*. Quelques-uns, il est vrai, posséderent en même tems l'Angleterre; mais il n'y avait aucun Roi Anglais qui portât le nom de

Henri en 1291 ni en 1191, c'est-à-dire; *quand Acre fut prise.* Ainsi ces sortes de dates qu'emploie ici le Fablier pour donner à son Conte un air de vérité, y paraissent mal employées.

(*h*, *Tous allerent se ranger autour du Normand.*) J'ignore ce que c'était que cette coutume d'aller se placer auprès d'un Orateur qui avait bien parlé, ou d'un accusé qui s'était bien défendu. Je ne trouve que ce seul exemple de cet usage.



LA CULOTTE DES CORDELIERS.

JE vais vous conter une plaiſante aventure arrivée à Orléans lorſque j'y étais. Vous pouvez en toute ſûreté m'en croire, car je la ſais de ſource & j'en ai connu le héros.

Une Orléanaiſe avait pour ami un Clerc. Quand une femme entreprend de jouer ce jeu-là, elle doit être adroite & fuſée; il faut qu'elle ſache mentir avec hardieſſe, qu'elle ait un eſprit fertile en expédiens, & ſur-tout qu'elle ne ſe déconcerte jamais. Or, telle était au ſuprême degré notre Bourgeoiſe; & jamais vous n'avez connu plus fine commere. Son époux au contraire, nommé Michel, & Marchand de ſon métier, était un bon homme.

Appellé de tems en tems, par ſon commerce, aux foires ou aux marchés voiſins, il eut beſoin d'aller à celui de Meun. Un ſien couſin, nommé Guillaume, devant y aller auſſi, ils convinrent de partir en-

ſemble. Notre époux même promit d'aller le prendre ; & en conſéquence il chargea ſa femme de l'éveiller au point du jour, & ſe coucha de bonne heure. Celle-ci, très-aiſe de cette abſence, comme vous pouvez croire, & réſolue d'en profiter, voulut promptement ſe débarraſſer de lui. Il était à peine dans ſon premier ſomme, qu'elle le réveilla bruſquement : Eh ! vîte, Sire, levez-vous, nous avons trop dormi, vous n'arriverez jamais à tems. Le bon-homme, quoiqu'il fût encore reſté au lit volontiers & qu'il ſentît bien à ſes yeux qu'il lui manquait quelques heures, ſe leva néanmoins promptement, & partit.

Je n'ai pas beſoin de vous dire maintenant que le Clerc avait été prévenu du départ ; & vous vous doutez bien qu'il était là aux aguets, pour entrer dès que l'autre ſerait ſorti. Au ſignal convenu, il ſe gliſſa furtivement dans la maiſon, où dans un inſtant il reçut plus de careſſes & de baiſers que le bon Michel n'en avait reçus pendant tout le tems de ſon mariage.

. . . .

Cependant

Cependant le mari était arrivé à la porte du cousin. Il frappait à coups redoublés pour le réveiller & l'appellait à tue-tête, jurant intérieurement après lui d'être obligé de l'attendre. " Mais vous êtes donc ,, fou, répondit Guillaume par sa fenê-,, tre, de vouloir vous mettre en route ,, une pareille heure. Est-ce que vous ,, rêvez, dites-moi ? Comment morbleu, ,, il n'est pas minuit! — Quoi ! il n'est pas ,, minuit! Eh ma femme m'a dit que nous ,, partions trop tard & que nous n'ar-,, riverions jamais. — Votre femme s'est ,, moqué de nous, cousin ; allez vous ,, recoucher, croyez-moi, & dormez en-,, core quelques heures ,,.

Michel s'en revint donc chez lui, & appella pour se faire ouvrir. " Ciel ! c'est ,, mon mari, s'écria la femme, vîte sor-,, tez, allez vous cacher quelque part, ,, je trouverai des moyens de vous faire ,, évader ,,. Le galant fit à la hâte un paquet de ses hardes & se sauva dans la chambre voisine ; mais dans l'obscurité, il ne s'apperçut point qu'il laissait sa culotte. Le mari s'impatientait à la

porte & frappait à tour de bras. Enfin il fit un tel bruit que la domestique, s'étant réveillée, vint lui ouvrir.

La femme, quand il entra, fit semblant de dormir; & lui, qui ne voulut point troubler son sommeil, se déshabilla sans bruit & se coucha. Mais alors celle-ci feignant de se réveiller avec effroi & sautant hors du lit toute nue, se mit à crier comme une forcenée, au secours, au secours. Envain il criait de son côté, " rassûrez-vous, c'est moi. — Qui, vous? ,, je ne connais que mon mari, & il est ,, actuellement en campagne. Vous êtes un ,, malheureux. Sachez que je suis une hon-,, nête femme; & sortez bien vîte, ou ,, j'appelle tous les voisins ». Michel à ce discours ne se sentait pas de joie. « Oui, ,, reprit-il tout transporté, oui, vous êtes ,, une brave & loyale femme, je le vois ,, bien; & plus je vous connais, plus je ,, vous aime. Mais, belle amie, vous ,, m'aviez éveillé trop-tôt, il n'est pas ,, encore minuit & je viens me recoucher ,,.

Elle lui répondit avec un ton de douceur charmant; " Ah! Sire, excusez mon

„ extravagance. J'aurais bien dû re-
„ connaître votre voix, puisque je ne
„ connais qu'elle; mais je ne vous atten-
„ dais pas, & j'ai été, je vous l'avoue,
„ si troublée, de sentir quelqu'un à côté
„ de moi....; doux ami, me le par-
„ donnerez-vous „? A ces mots, elle s'ap-
procha de lui pour l'embrasser. Je ne
puis vous dire tout ce que l'innocent lui
fit de caresses. Enfin il s'endormit jusqu'à
ce que la *Guaîte*, en cornant le jour (*a*),
l'ayant réveillé, il se leva pour partir.
Mais obligé de s'habiller à tâtons, il
fit un plaisant quiproquo; car il prit sans
s'en appercevoir, la culotte du Clerc, &
sortit ainsi.

L'autre qui par ce départ se trouvait
libre de pouvoir aussi se retirer & qui
avait à craindre, s'il attendait plus long-
tems, d'être apperçu des voisins, vint prendre
congé de la Dame; & après quelques
tendres adieux il chercha sa culotte pour
partir. Que vois-je, s'écria-t-il? Tout est
perdu, nous sommes découverts; voilà les
braies du Villain. La Dame à ces paroles
parut d'abord interdite; mais un instant

de réflexion lui suffit pour se remettre, & elle assûra son ami qu'il pouvait être tranquille sur l'événement. Seulement elle lui demanda ce qui était à sa ceinture (*b*); puis elle alla lui chercher d'autres culottes, l'embrassa tendrement, & le fit sortir.

Quelques momens après, elle se rendit au couvent des Franciscains; & avec un ton de candeur & de naïveté, auquel vous eussiez été pris vous-même, dit au Frere portier que, mariée depuis plusieurs années; &, malgré tout son desir, n'ayant pu encore avoir d'enfans, on l'avait assûrée que les braies de l'Ordre Séraphique possédaient, par le don du Ciel, une vertu capable de la faire concevoir, si elles étaient mises, une nuit seulement, à son chevet; en conséquence elle venait prier le Frere, que lui, ou quelqu'un des dignes Peres voulût bien, par charité, lui en prêter une. Cette demande, malgré l'air de bonne foi avec lequel elle paraissait faite, était en apparence si ridicule que le Moine crut qu'on voulait se moquer de lui. Cependant, lorsqu'il vit qu'on l'accompagnait de quelqu'argent, il se laissa

convaincre, & alla chercher une de ses braies.

Michel, pendant ce tems était, à Meun, où il faisait ses achats. Le marché fini, il s'en vint dîner avec d'autres Bourgeois & Marchands de sa connaissance; mais le fâcheux de l'avanture ce fut quand il fallut payer, & que Michel, cherchant sa bourse, ne trouva à sa ceinture qu'une écritoire dans laquelle étaient un canif, une plume & le parchemin du Clerc. Il entra dans une colere épouvantable. Cent fois il appella sa femme catin, & retourna tout de suite à Orléans pour se venger.

Dès qu'il fut entré chez lui; femme si prude, dit-il avec des yeux enflammés, vous n'ignorez pas pourquoi je reviens. Elle ne parut nullement effrayée de ce début, & répondit en riant, oh! je m'en doute: mais puisque vous avez fait l'étourderie de les emporter à Meun, vous prendrez la peine, s'il vous plaît, de les reporter aux Cordeliers. Alors elle lui répéta l'histoire qu'elle avait fabriquée, son envie d'avoir un enfant, &

ſa dévotion aux braies de l'Ordre de S. François; en un mot tout ce qu'elle avait été dire au Frere portier..

La premiere idée de Michel fut de ſe défier de ces mauvaiſes excuſes, qui ne paraiſſaient que trop clairement ſuggérées par la néceſſité. Il crut faire un coup de maître d'aller à l'inſtant même au couvent vérifier le fait. Mais vous devinez ce qui arriva. Le Moine, trompé le premier, avoua qu'une femme de bien, faite de telle & telle maniere, & fort dévote à S. François & à ſon ſaint Ordre, était venue avec foi demander une des braies des bons peres, & que lui-même, quelqu'indigne qu'il fût, avait prêté les ſiennes. „ Ah! Frere, s'écria le mari, quel ſervice vous me rendez! Sans vous ma „ femme était morte; je la tuais „.

Il s'en retourna chez lui au comble de la joie, fit cent mille excuſes à ſa moitié des ſoupçons qu'il avait conçus, & promit de lui faire oublier, à force d'attentions & de bons procédés, cette querelle injuſte. Parvenue ainſi à maîtriſer la confiance de ſon mari, la Dame jouit

long-tems de la liberté que lui aquit cette aventure. Elle alla, vint, sortit, vit qui bon lui sembla; jamais l'imbécille ne conçut une fois seulement l'idée de s'en plaindre.

Se trouve dans les Novelle di Fr. Sacchetti, *tom. 2, p. 166.*
Dans les Novelle di Sabadino, *p.* 38.
Et dans les Instructions du Chevalier de la Tour à ses Filles.

*Dans l'*Apologie pour Hérodote, *il y a le Conte d'un Cordelier qui dans un cas pareil laissa ses culottes, que la femme fit passer dans l'esprit de son mari pour des reliques.*

Dans les Nouveaux Contes à rire*. p. 166, un homme trouve moyen de retirer les siennes qu'il avait oubliées, & de les faire même baiser au mari.*

Dans Masuccio, *fol.* 17, *v°* prima parte, *le Moine vient les reprendre en procession.*

Se trouve ainsi dans les Facetiæ Poggii; *& autant que je peux me rappeller, dans les* Lettres Juives.

Dans Grécourt, *t.* 2. *p.* 161, *le mari, en prenant la culotte du Frere, y trouve une*

somme en or que la femme avait donnée à celui-ci pour l'engager à venir.

Dans Vergier, *tom.* 1, *p.* 137, *le galant est un riche Anglais, qui a de même beaucoup d'or dans sa culotte; & ce dédommagement console le mari.*

Outre ce Conte, Vergier en a encore un autre où il suit la version de Grécourt qu'on vient de lire.

Dans Apulée, *un mari obligé de partir pour un voyage, charge son esclave Myrmex de veiller, pendant son absence, sur la conduite de sa femme. Le jeune Philésithere gagne Myrmex par argent, & obtient un rendez-vous de la Dame qu'il aime. Pendant qu'il est au lit avec elle, l'époux arrive. L'amant saisit à la hâte ses vêtemens & se sauve; mais il oublie ses sandales. L'époux qui les trouve se croit trahi; & pour punir son esclave qu'il soupçonne être complice, il le fait lier & conduire ainsi au marché. Philésithere les rencontre. Il arrête aussi-tôt l'esclave, l'accusant de lui avoir volé, la veille, ses sandales aux bains publics; & par cette ruse adroite il rend le calme au mari, lequel retourne chez lui, convaincu de l'innocence de sa femme. C'est peut-être ce Conte qui a servi de canevas au Fabliau.*

NOTES.

(*a, La Guaite, en cornant le jour, l'ayant réveillé*). L'état de guerre habituel où l'on vivait, avait fait imaginer de placer aux béfrois des villes & aux donjons des châteaux, un sentinelle, qui était chargé de faire le *guet* & de donner l'alarme quand il paraissait des ennemis dans la campagne. Une autre fonction de ces *Guaites* ou Guetteurs était d'annoncer, avec un cornet, le point du jour & le lever du soleil pour appeller tout le monde au travail. Il sera fait mention d'eux dans plusieurs Fabliaux. Il y a des villes en France où ils subsistent encore.

(*b, Lui demanda ce qui était à sa ceinture*). Nous dirions aujourd'hui, *ce qui était dans ses goussets*. Les culottes alors n'avaient point de poches; & quelquefois la ceinture, faite pour les soutenir sur les reins, n'y était pas adhérente comme aux nôtres; mais se passait dans des trous pratiqués exprès.

Outre cette ceinture, particuliere aux hommes, les deux sexes, qui portaient également des habits longs, en avaient une autre

par-dessus la robbe, à laquelle on suspendait ses clés, sa bourse, son couteau, ou son écritoire quand on était homme de loi. Celle-ci étant apparente, devint, pour les femmes sur-tout, un objet de luxe. Elles en eurent de soie, d'or & d'argent, & donnerent lieu à ce proverbe, par lequel se soulageait la jalousie des femmes du peuple, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*. On rafina de même sur la beauté des bourses, qui, selon leurs différentes formes & grandeurs, prirent le nom de *boursetot*, de *goule*, d'*aumôniere*, d'*escarcelle*. Les Croisés & les Pélerins ne manquaient pas, avant leur départ, d'aller faire bénir à l'Église leur escarcelle avec leur bourdon, & Saint-Louis fit cette cérémonie à S. Denis.

Quand on faisait cession pour dettes, on se dépouillait de sa ceinture devant les Juges; c'était en quelque sorte se dépouiller de tout droit à la propriété. Dans les amendes honorables qui emportaient confiscation, on n'en avait pas non plus. Les femmes veuves, lorsqu'elles renonçaient à la succession de leur mari, allaient déposer leur ceinture sur sa fosse. De cette coutume de porter la bourse ainsi suspendue en dehors, naquirent ces expres-

ſions qui, aujourd'hui que les choſes ſont changées, n'ont plus de ſens dans la langue, *couper la bourſe*, *fouiller à l'eſcarcelle*. Cependant il paraîtrait par le Fabliau qu'il y avait des gens qui portaient à la ceinture de leur culotte ce que les autres portaient à la ceinture extérieure.

Fin du premier Volume.

